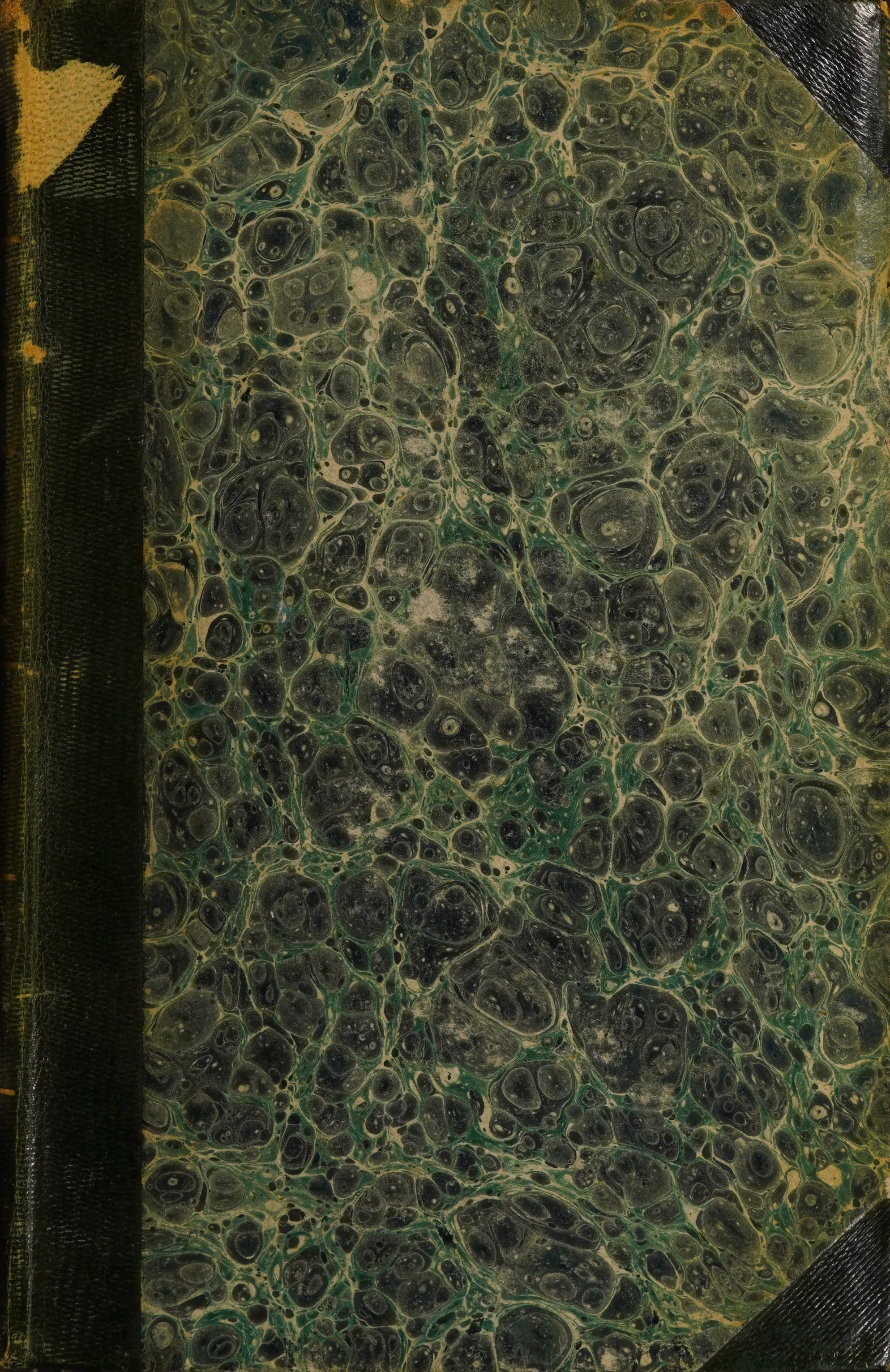
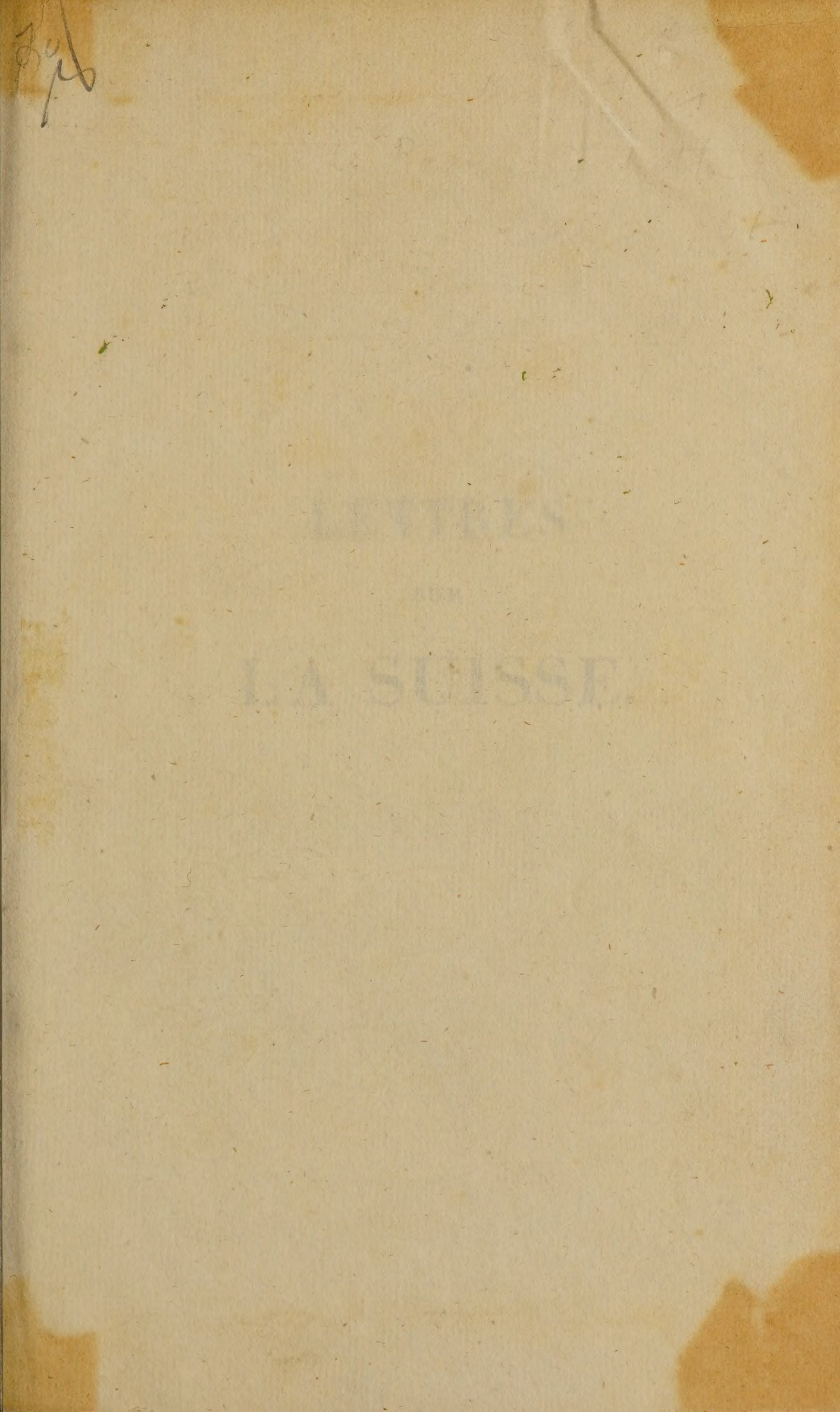




LETTRES

SUR

LA SUISSE.

LETTRES

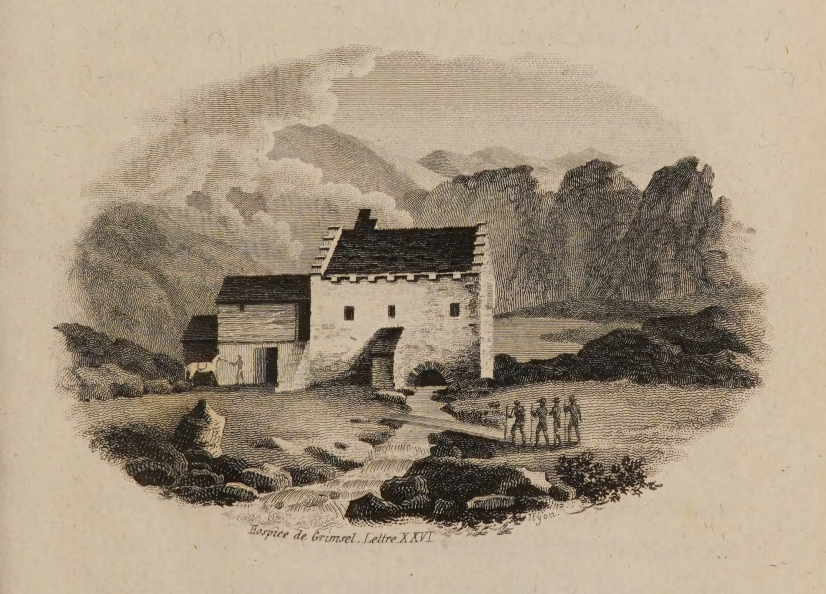
SUR

QUELQUES CANTONS

DE

LA SUISSE,

ÉCRITES EN 1819.



Hospice de Grimsel. Lettre XXVI.

PARIS,
H. NICOLLE, LIBRAIRE, RUE DE SEINE.
M. DCCC. XX.

AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

Ces Lettres n'étoient point destinées à voir le jour. Ecrites avec la rapidité du voyage, et, pour ainsi dire, en courant, sans autre prétention que celle de fixer des souvenirs et de retracer des impressions au moment même et en présence des objets qui les faisoient naître, on ne doit pas s'attendre à y trouver un caractère de style étudié, mais de la candeur, de la bonne foi, de l'exactitude. L'auteur a poussé si loin le scrupule à cet égard, qu'il a laissé subsister sa correspondance dans sa forme primitive, et qu'il s'est même abstenu de retoucher quelques tableaux, de peur que la réflexion ne fît tort à l'enthousiasme, et que la correction n'y fût mise aux dépens de la vérité.

Une relation pittoresque de la Suisse n'intéresseroit peut-être que foiblement des esprits tournés aux spéculations politiques; mais comme notre voyageur partage ce travers avec la plupart de ses contemporains, il leur offre encore ici de quoi se satisfaire. Les changemens

introduits à plusieurs reprises dans le système politique de la Suisse, d'abord par la révolution de 1798, puis par l'*acte de médiation*, et, en dernier lieu, par les dispositions prises au *congrès de Vienne*, méritent de fixer l'attention des hommes publics, et sont généralement peu connus en France, malgré les relations intimes des deux Etats. Sous ce rapport, ces nouvelles *Lettres sur la Suisse* ne sauroient manquer d'exciter l'intérêt du public.

Nous n'ajouterons plus qu'un mot sur l'esprit dans lequel ont été rédigées ces lettres; elles respirent l'amour de cette liberté sage, que les Suisses connoissent depuis plus de cinq siècles, dont la religion consacra chez eux la naissance et perpétue l'empire; de cette liberté, qui se conserve ici dans les traditions, plutôt que dans des chartes, que protégent les mœurs et non les baïonnettes, et qui diffère autant de celle qu'ont faite les *idées libérales*, que la licence est voisine du despotisme.

SOMMAIRE

DES LETTRES ET DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

LETTRES

LETTRES

LETTRES

ERRATUM.

Page 105, lignes 19 et 20 : Ne se piquèrent *point* ; effacez *point*.

LETTRES
SUR
LA SUISSE.

LETTRE PREMIÈRE.

A MA FEMME.

Motiers-Travers, ce 5 août 1819.

Maison de J. J. Rousseau. — Le Locle. — La Chaux-de-Fonds. — Industrie remarquable des habitans de ces vallées.

La pluie m'empêche de continuer maintenant ma route, et j'aurois tort de me plaindre de ce retard : car où pourrois-je trouver, pour t'adresser mes premiers souvenirs, un lieu plus propre à m'en laisser d'agréables à moi-même? C'est ici, c'est dans ce charmant *Val-de-Travers*, à cin-

quante pas de la maison où je t'écris, que Rousseau passa les plus beaux momens de sa vie littéraire, c'est-à-dire de cet âge où, poursuivi par l'envie et tourmenté par sa propre imagination, il jouit d'un peu de repos de la part de l'une et de l'autre, en même temps qu'il se livroit aux plus heureuses inspirations de son génie. Je viens de visiter la maison qu'il occupa, et qu'habitent maintenant un honnête cordonnier et sa femme, braves gens qui, dans la grossière simplicité de leur pays et de leur état, connoissent cependant tout le prix des souvenirs qu'a laissés sous leur humble toit le grand homme qui l'habita. En me montrant la pièce qui faisoit son cabinet; la galerie que j'ai reconnue d'abord à la description qu'il en a faite, et où il portoit ses méditations; le simple pupitre de bois où il écrivit la lettre à l'archevêque de Paris; mon vieux cordonnier sembloit lui-même rempli de la vive émotion dont il me voyoit pénétré. C'est bien là, s'écrioit-il souvent, la chambre qu'il occupa; voilà tout son ameublement, c'est-à-dire les mêmes planches qui en composoient jadis, comme à présent, la modeste décoration; voilà le gros poële et l'armoire de bois qui, avec le pupitre élevé près de la fenêtre, sont les seuls meubles de cet appartement. Rien n'y est changé; tout y est encore de même et à la même place: et il sem-

ble que le temps ait respecté ces fragiles monumens de la présence d'un grand homme, comme il respectera les fruits de son génie. Au-dessus du pupitre, une main étrangère, qu'on m'a dit être celle d'un châtelain du village de *Motiers*, a écrit ces quatre vers :

C'est ici que Rousseau, poursuivi par l'envie,
Vint cacher quelque temps son innocente vie.
O vous, dont le hasard conduit ici les pas,
Honorez son génie, et pleurez son trépas.

Nos beaux esprits de *Paris* trouveroient ces vers bien médiocres, puisqu'ils ne sont guère que raisonnables; et cependant je doute qu'on trouvât en France beaucoup de maires de village, capables de s'exprimer en aussi bon françois que ce châtelain de *Motiers*.

Cette culture de l'esprit est au reste une chose commune dans cet heureux pays, et qui n'y surprend que les étrangers, ceux du moins qui se donnent la peine de la remarquer. Elle est le fruit de l'aisance générale qui résulte ici, plus peut-être qu'en aucun lieu du monde, de l'emploi de toutes les ressources du sol et de l'industrie. Toute la partie de la population qui n'est point occupée au soin des troupeaux et à la préparation des fromages, se livre à divers travaux domestiques qui

deviennent une branche importante de revenu pour le pays. Les femmes, dans les momens de loisir que leur laissent les occupations du ménage, font de la dentelle dont tu pourras juger par l'échantillon que je t'envoie; et pour en augmenter le prix à tes yeux, j'ajouterai que cette dentelle s'est faite sous les miens et dans la chambre qu'occupa la gouvernante de Rousseau. Les hommes fabriquent des ouvrages d'horlogerie, qui portés et perfectionnés à *Genève*, se répandent de là dans toute l'Europe. Presque tous ces paysans horlogers ne doivent qu'à eux-mêmes l'adresse qu'ils déploient dans leur état; quelques-uns d'entre eux se sont signalés par des inventions à la célébrité desquelles il n'eût rien manqué, s'ils avoient eu pour s'en prévaloir autant d'habileté que pour les produire. C'est à *Couvet*, petit village à quelque distance de *Motiers* et dans ce même *Val-de-Travers*, qu'est né ce Ferdinand Berthoud qui, plus heureux ou plus habile que ses compatriotes, s'est rendu fameux partout ailleurs que dans son pays, par l'invention de sa montre marine et par un écrit sur l'art de l'horlogerie. Mais c'est surtout dans les vallées du *Locle* et de la *Chaux-de-Fonds* que le genre d'industrie dont j'ai parlé, produit des effets véritablement admirables. La population de ces vallées arides et

pelées, où il ne croît pas un seul arbre, et qui pendant des hivers de sept mois sont souvent ensevelies sous trente pieds de neige, s'est élevée depuis le milieu du dernier siècle à plus de sept mille habitans, que chacune d'elles compte actuellement. Tout y est mécanicien, artiste, peintre ou graveur. Le génie de la mécanique semble d'autant mieux naturalisé sur ces hauteurs du *Jura*, qu'elles ne produisent guère autre chose, et l'industrie s'y transmet comme un bien, je dirois presque comme un meuble de famille. On peut s'y procurer un excellent mouvement de montre pour neuf francs, et une montre d'argent pour quinze ou dix-huit livres de notre monnoie. Une foule d'hommes célèbres dans les arts étoient jadis paysans dans ces vallées. Les deux Droz, dont le fils exerce actuellement à *Paris* avec beaucoup de distinction l'art de graveur en médailles; et ce Girardet dont le burin rivalise avec celui de Bervic et de Desnoyers, sont originaires des vallées du *Jura*.

Mais la pluie cesse et les chevaux sont prêts; il faut partir, et interrompre ici ma lettre que j'achèverai à *Neuchâtel*, où je compte arriver dans quelques heures.

LETTRE II.

A LA MÊME.

Neuchâtel, ce 6 août.

Départ de Besançon. — Traversée du Jura. — Châteaux gothiques. — Pontarlier. — Château de Joux. — Route nouvelle, taillée dans le roc. — Vue magnifique du lac de Neuchâtel.

L'IMPATIENCE que j'avois de commencer ma correspondance, m'a fait passer brusquement par-dessus les détails d'un voyage dont tout le cours doit t'intéresser. Le loisir dont je jouis ici, et le repos dont j'ai besoin après le chemin que j'ai parcouru, me permettent de revenir sur mes pas et de recueillir mes souvenirs. Puis-je mieux me délasser et de la fatigue du voyage, et de l'admiration même qu'il m'a souvent fait éprouver,

qu'en te communiquant et les remarques que j'ai faites, et les impressions que j'ai reçues?

Je me proposois de t'entretenir d'abord de quelques objets agréables qui m'ont frappé dans la traversée de la *Bourgogne* et de la *Franche-Comté*; mais tous ces foibles souvenirs sont tellement effacés par l'imposant aspect des Alpes, que je ne retrouve plus dans ma mémoire, à l'intervalle de deux journées, que le désir de les perdre tout-à-fait. Arrivé à *Besançon* à neuf heures du soir, j'en suis reparti le lendemain matin à cinq heures. J'étois pressé d'entrer en Suisse, et de voir des hommes libres d'une autre manière que chez nous, des hommes qui ne fussent pas emprisonnés dans des tours et cachés derrière des remparts. J'avois hâte de quitter ces forts placés dans les nues, ces épaisses murailles, ces larges et profonds fossés, ces ponts-levis, ces chaînes, et tout cet appareil de guerre, si gênant pour la liberté. *Besançon* est cependant une ville agréable et qui le paroîtroit bien plus, si elle étoit moins forte. La seule chose qu'on en puisse juger favorablement, puisque la ville se dérobe presque à la vue derrière les énormes boulevards qui la protégent et la menacent, c'est sa position qui est charmante, au sein d'un creux vallon, espèce d'entonnoir formé de pics détachés de la chaîne du

Jura. Au fond de cet entonnoir coule le *Doubs,* dont le lit, assez large en cet endroit, est hérissé de distance en distance de rochers qui forment des cascades, et rendent la navigation de cette rivière absolument impraticable. Cet inconvénient n'existera plus, quand le canal qui doit porter les eaux du *Doubs* à celles de la *Saône* sera terminé; et j'ai vu dans plusieurs endroits de la route les travaux de ce canal, qui se poursuivent avec beaucoup d'activité.

Au sortir de *Besançon,* on commence à monter la chaîne du *Jura,* qui s'étend du nord au sud sur une ligne de près de cent lieues, et n'en a quelquefois pas moins de dix-huit dans sa largeur que j'ai traversée toute entière. Cette chaîne est une espèce d'avant-corps des Hautes-Alpes, et ne s'élève jamais jusqu'à la limite des neiges perpétuelles; car la nature, qui entend l'art des dégradations de tons et de couleurs aussi bien que les Claude Lorrain et les Vernet, a placé au-devant des Alpes des barrières qui vont s'abaissant peu à peu jusqu'à ce qu'elles se confondent avec les plaines de la *Bourgogne;* et ces énormes rochers du *Jura* ne sont en effet que des demi-teintes jetées par la puissante main du créateur sur le vaste tableau de la Suisse. Cependant il s'élance de la longue chaîne du *Jura* quelques croupes plus

élevées, et qui dans leurs formes brusques et heurtées forment avec la ligne ondulée des sommets secondaires un contraste fort pittoresque. Telle est celle qu'on aperçoit distinctement à quelques lieues de la ville de *Dole*. Ses flancs nus, décharnés et d'une éclatante blancheur, surtout lorsqu'ils sont frappés des derniers rayons du soleil couchant, comme à l'heure où je les vis, offrent de loin, à l'œil agréablement trompé du voyageur, l'apparence d'une immense carrière de marbre. J'ai depuis retrouvé fréquemment les mêmes aspects et les mêmes illusions devant les énormes blocs de rochers qui dominent les sombres forêts de sapins dans la partie suisse du *Jura*. Il me sembloit, en contemplant de loin ces masses blanchâtres, y découvrir de vastes colonnades, des portiques ouverts, des pilastres régulièrement disposés, et tout l'extérieur d'un vaste palais; et cette erreur-là même n'étoit pas bien éloignée de la vérité. Car ces rochers que n'atteignit jamais la main du hardi montagnard, et qui portent encore si visiblement empreints les sacrés caractères de la création, ne sont-ils pas en effet les palais du temps et les temples de la nature?

Chemin faisant, mon voiturier, dont j'avois gagné le cœur par l'admiration que je lui témoignois pour son pays, me faisoit remarquer les ruines de

quelques châteaux gothiques, bâtis sur des éminences isolées du *Jura ;* et particulièrement les châteaux de *Montrond* et de *Scey*, dont la décadence, au milieu de ce riant paysage, est tout à la fois si pittoresque et si effrayante. Depuis que les possesseurs de ces antiques manoirs ont cessé de les habiter et de les entretenir, le temps a déjà couvert de leurs débris une partie du terrain qu'ils protégèrent autrefois, et leurs ruines pendantes semblent menacer l'humble cabane du villageois, qui ne peut plus, comme au temps des guerres féodales, y chercher un asile avec sa famille et son bétail. J'aurois voulu m'écarter de la route, pour pénétrer à travers les broussailles qui en obstruent tous les passages, dans une de ces sauvages retraites abandonnées à la destruction ; et il me semble que sans beaucoup d'effort d'imagination, j'aurois pu y évoquer les ombres du temps passé, et contempler, assis sur ces ruines désolées, le génie même de la féodalité qui seul les anime encore. Mais mon conducteur, qui ne comprenoit rien à mon désir, m'opposa les retards et les dangers qui seroient le résultat d'une pareille excursion; et sans partager ses craintes, je fus obligé de céder à ses raisons. Je ne pus me défendre de même de quelques réflexions chagrines, à la vue de ces monumens des vieux âges ; il me sembloit,

en les considérant, envisager la longue série des siècles qu'ils donnent à notre histoire ; et je déplorois l'indifférence coupable avec laquelle nous laissons ainsi disparoître chaque jour, du sol qui les possède, les vénérables titres de cette histoire.

Ces réflexions m'ont un peu écarté du but de mon voyage, et j'y reviens après ce détour, comme la route même qui m'y conduit. Les vallées du *Jura*, par lesquelles elle serpente à travers mille accidens variés du terrain, offrent une foule de points de vue admirables; mais déjà l'habitude de les voir émoussoit le sentiment de la surprise et presque le charme de la contemplation. On arrive ainsi à *Pontarlier*, dernière ville de France, je veux dire placée sur l'extrême frontière; car sous tout autre rapport elle n'est certainement pas une des moins agréables, par sa position dans un vaste et fertile vallon que le *Doubs* arrose, et qu'enferment des deux côtés de hautes et menaçantes cimes du *Jura*. Je m'y reposai la nuit, et le lendemain de grand matin, je pris par le courrier la route de *Neuchatel*. C'est là, c'est dans ces gorges, les plus pittoresques sans doute de la chaîne du *Jura*, que je vis s'étendre et s'agrandir à chaque pas la scène de cette nature sauvage. Mon cœur palpitoit à la fois d'aise et d'effroi à chaque beauté nouvelle, à chaque horreur inattendue, que m'offroient ces

foules de vallées étroites, enchaînées l'une dans l'autre, et dont les cimes, toutes couvertes de noirs sapins et placées au-delà des nues, ne semblent guère pouvoir être mesurées de l'œil. Par un accident fréquent dans ces montagnes, une pluie légère qui les enveloppoit, donnoit à tous les objets des formes vaporeuses et des aspects véritablement fantastiques. Des nuages blanchâtres, affectant mille figures bizarres, planoient au-dessus des abîmes en vagues transparentes; et lorsque les rayons du soleil, absorbant toutes ces humides vapeurs, éclaircissoient par degrés notre étroit horizon, je voyois le voile qui couvroit la montagne se déchirer tout à coup, et montrer, par plusieurs ouvertures à la fois, de longues files de sapins qui dominoient les nuages et la vallée.

Ici peut-être, ma chère amie, devrois-je te prémunir contre mes propres illusions, et mieux instruit par l'expérience, me défier de la vivacité de mes premières impressions. Mais pourquoi, habitué que je suis à te confier toutes mes pensées, chercherois-je à atténuer des sensations qu'il me fut si doux d'éprouver, et que je renouvelle en te les retraçant? Pourquoi me priverois-je du plaisir d'exposer à tes yeux mon âme toute entière, avec les émotions, même passagères, même exagérées

qu'elle a pu recevoir ? C'est encore moins sans doute l'aspect de ces lieux inconnus, qui t'intéresse dans ma description, que le sentiment même avec lequel je les envisage ; c'est leur impression sur moi qui en fait pour toi tout le charme: et quand je m'éloignerois de la vérité que tu ignores, je suis sûr, en peignant fidèlement ce que j'éprouve, de rester dans la vérité que tu aimes. D'ailleurs, est-ce que l'enthousiasme retraceroit des objets si dignes de l'inspirer, avec moins d'exactitude que la froide et sévère raison ? Que l'homme, qui ne va dans les Alpes que pour ramasser des pierres ou pour compter des étamines, ne s'extasie et ne se passionne jamais, cela se conçoit ; que, tout chargé de son lourd butin et de son orgueilleux savoir, il réserve pour lui-même toute son admiration, il faut bien encore que cela se conçoive, puisque cela se voit tous les jours. Mais moi, qui ne m'élèves au sommet des montagnes que pour y chercher des sensations et des images, dois-je donc mesurer mes expressions d'après la hauteur réelle de ces montagnes, plutôt que d'après leur effet sur mon imagination, et ne dois-je plus marcher dans les Alpes, qu'armé de la toise ou du compas d'un géomètre ? Non, sans doute ; je me moque du pédant qui m'endoctrine, pour contempler un tableau qui m'enchante ; et, voulant jouir à la fois de

la nature et de moi-même, je peins comme je vois, bien plus encore que ce que je vois.

Le château de *Joux* fut l'un des premiers objets qui attirèrent mes regards dans les vallées que je traversois. Placé comme il est, sur le sommet d'un des rochers les plus escarpés du *Jura*, il est impossible de trouver une position, à la fois plus pittoresque et plus triste ; tant les lieux varient suivant l'état de l'âme dans lequel on les contemple ! A une époque voisine de nous, ce château renfermoit toujours quelques prisonniers d'État. Il n'y loge plus aujourd'hui que la garnison qui se morfond à le défendre, et qui n'a plus à redouter que l'ennui qui l'y assiége. Ainsi, ce formidable château ne renferme à présent que des prisonniers volontaires; et je sentis, par une réflexion bien naturelle, que cette solitude qui y règne, adoucissoit pour moi l'horreur de la solitude qui l'environne.

A quelque distance de là, la route passe par une gorge très-étroite, que resserrent des rochers élevés presque perpendiculairement à une grande hauteur. Du sommet de ces roches nues, quelques paysans, s'il en étoit d'assez hardis pour y grimper, écraseroient sans peine une armée entière avec les pierres qui s'en détachent. C'est ce qui manqua d'arriver, lors de l'invasion de Charles, duc de Bourgogne. Ce prince, à qui ses contemporains,

bons juges en ces matières, donnèrent eux-mêmes le surnom de *Téméraire*, s'étoit engagé dans ces vallées pour opprimer la liberté récente des Suisses. Une lourde chaîne de fer scellée des deux côtés de ce rempart naturel, arrêta dans ce passage même la marche du hardi Bourguignon, tandis que des paysans, placés au sommet, menaçoient de l'accabler sous des quartiers de roche. Il recula devant ces obstacles, et, prenant un long détour, il alla perdre dans les plaines de *Morat* les restes de sa puissance et de sa renommée. La chaîne, monument de ce triomphe des Suisses, subsiste encore après quatre siècles; elle est là, comme fixée des mains du temps. J'ai vu, j'ai compté ses énormes chaînons qui reposent maintenant au pied du roc; le cœur d'un Suisse bat d'un juste orgueil en la montrant au voyageur; et je l'ai contemplée, je l'avoue, avec l'intérêt que doivent inspirer les trophées d'un peuple, qui ne fit jamais que défendre sa liberté, sans attenter à celle des autres.

On touche enfin aux frontières de la France, et le dernier toit où l'œil s'y arrête, est un bureau de douanes. Il semble qu'il soit placé là tout justement pour montrer la différence de la France qui finit, et de la Suisse qui commence. Du côté de la Suisse point de barrières, point d'entraves; tout y est libre comme l'air qu'on y respire. En France... Mais j'ai

déjà dit qu'il y a un bureau de douanes. La différence paroît plus sensible encore, à quelques pas de là, au premier village suisse que l'on rencontre, et qui se nomme *les Verrières*. Le dernier hameau françois s'appelle aussi de ce nom; mais voilà tout ce qu'ils ont de commun. La propreté, l'élégance des habitations, la belle culture des prés, tout, jusqu'aux palissades de bois qui entourent chaque domaine, annonce aux *Verrières-Suisses* cet amour et ce soin de la propriété, qui est le fondement le plus solide du bonheur individuel et de la liberté publique.

Le reste de la route, dans le *Val-de-Travers* est un enchantement perpétuel. Je t'ai déjà parlé de *Motiers,* l'un des plus jolis villages de cette délicieuse vallée; eh! que ne puis-je m'y reporter encore en te le rappelant! Mais il faut s'arrêter, et craindre surtout de toucher à un tableau qu'a tracé la main d'un grand maître.

Je ne puis cependant sortir du *Val-de-Travers* sans dire un mot de la route nouvelle qui aboutit à son extrémité, et qui est en ce genre un des plus beaux ouvrages de la Suisse. Cette route, d'environ une demi-lieue, s'élève avec une grande hardiesse sur la croupe d'un effroyable rocher qui semble avoir été à demi-renversé sur sa base par une de ces convulsions de la nature, dont la Suisse

offre tant d'exemples. Les diverses couches de cet énorme rocher, disposées comme autant de terrasses circulaires, laissent entièrement à nu le granit qui les compose. C'est là qu'il a fallu tailler avec des peines infinies le chemin qui domine la vallée et qui n'a jamais moins de deux toises de large. En plusieurs endroits le roc s'étend au-dessus de la tête du voyageur, et forme une voûte bien peu propre à le rassurer. De l'autre côté s'ouvre presque perpendiculairement un profond précipice, dans le fond duquel court de cascade en cascade le torrent de la *Reuse* avec un mugissement sourd qui imite celui des vents engouffrés dans la vallée. La main du voyageur qui cherche un appui au bord de cet effrayant abîme, ne trouve de distance en distance que quelques quartiers de la roche qu'on a percée, et de jeunes arbustes qui, lorsqu'ils seront fortifiés par l'âge, offriront à la fois un rempart utile et un ombrage agréable. Du point le plus élevé de la route j'ai contemplé avec une émotion indéfinissable le petit village de *Noiraigue*, dont ma vue, en plongeant avec effort dans le plus profond du précipice, avoit bien de la peine à distinguer les habitations. La *Reuse*, blanchissante d'écume, y fait mouvoir plusieurs moulins, et je voyois des enfans se jouer au bord du torrent, et des femmes en escalader

lestement les deux rives, sans se douter apparemment qu'ils eussent la mort à la fois sous leurs pieds et sur leur tête. Qu'un seul quartier de cette roche se détache et roule du haut des monts dans la vallée, c'en sera fait du village entier et de ses maisons de bois, qui demeureront écrasées sous ses débris. Mais cette réflexion que je faisois à la vue de ces indolens *montagnons*, n'a sans doute jamais troublé leur repos ni interrompu leur sommeil, quoique la nouvelle route ait été déjà le théâtre de quelques accidens de ce genre. Un médecin du *Val-de-Travers*, qui alloit visiter ses malades, fut atteint, sur le point le plus élevé du passage, d'une pierre tombée de la montagne et resta mort sur la place.

Les deux branches du *Jura*, qui forment cette vallée, se rapprochent un peu au-delà de *Noiraigue*, au point de ne laisser à leur base qu'un passage à peine suffisant aux eaux de la *Reuse* qui fait entendre là son mugissement le plus fort. L'écartement supérieur offre une ouverture plus large, et le revers de la montagne est sillonné des deux côtés de petits ravins que je croyois d'abord uniquement formés par la chute des eaux. Mais que dus-je penser, quand je vis des hommes descendre par cette voie effroyable jusque sur le bord du torrent où elle aboutit? Et ne t'imagine

pas que ces chemins s'écartent de la ligne directe et suivent les sinuosités du terrain. Le hardi sentier s'élève droit avec la montagne, sans détour, sans déviation; et le montagnard le descend ou le monte d'un pas également ferme, et même portant sur les épaules une lourde charge de bois de sapin. Veux-tu encore quelque chose de plus? Près de la cime du mont, à l'endroit où sa pente est le plus roide, et à une hauteur où il semble que les corbeaux seuls puissent atteindre, j'ai vu des cabanes isolées, dont les toits pointus s'élevoient au-dessus des sapins qui les entourent. Ainsi des hommes naissent, vivent et meurent sur le penchant rapide de ces monts voisins des nues; et des deux côtés du roc où ils ont été obligés de tailler la place de leur misérable habitation, ils n'ont peut-être pas de quoi mettre un pied devant l'autre!

A quelques pas du singulier passage que je viens de te décrire, j'eus un des plus beaux spectacles dont on puisse jouir dans les Alpes, et j'éprouvai en même temps pour la première fois une des illusions qui y sont le plus fréquentes. La route, parvenue au plus haut point de son élévation entre les deux monts dont je t'ai parlé, et qu'on appelle les monts de *Tourne* et de *Boudry*, laisse tout à coup apercevoir le lac de *Neuchâtel*. Figure-toi les eaux de ce beau lac, encadrées en quelque

sorte par la bordure noire des sapins des deux montagnes opposées, au sein d'un vaste triangle dont la base semble formée par les nues, et la pointe immédiatement fixée sur le lac même de *Neuchâtel.* Le fond de cet admirable tableau, dont le plus beau jour éclairoit en ce moment l'ensemble et les détails, offre sur le premier plan une partie des Alpes des cantons de *Berne*, de *Fribourg* et de *Vaud*, à la distance de plus de vingt-cinq lieues; et derrière encore, la vue étonnée voit s'élever les sommets blanchis des montagnes de neige des cantons d'*Ury* et d'*Unterwald.* Voilà bien, ma chère amie, la description exacte de ce tableau; mais son effet magique et son impression sur l'âme, comment les retracer? et comment rendre avec des expressions si foibles de si magnifiques images? Ici tout est illusion, tout est prestige. La pureté, la vivacité de l'air donnent aux moindres objets un éclat inconnu dans notre atmosphère chargée de grossières vapeurs, et à l'horizon une étendue et une profondeur dont on ne peut se faire une idée juste. Il en est de même de la limpidité et de la transparence des eaux : on y plonge sa main, quand on croit l'en approcher; et l'on se trompe à cet égard de quelques pieds, comme dans l'évaluation des distances on se trompe de plusieurs lieues.

LETTRE III.

A LA MÊME.

Neuchâtel, ce 7 août.

Description de Neuchâtel.—Ses édifices publics. — M. de Pourtalès. — Réflexions sur la tolérance religieuse des Suisses. — Constitution politique du canton de Neuchâtel.— Caractère des habitans.—Promenade au lac de Bienne et à l'Ile de Saint-Pierre.

La ville de *Neuchâtel* est bâtie en amphithéâtre, sur le bord du lac auquel elle a donné son nom, et presqu'à la pointe la plus occidentale de ce lac, dont l'étendue en longueur est de neuf lieues. Derrière la ville, règne le majestueux *Jura*, dont les derniers rochers viennent rouler dans les eaux du lac, et dont la pente rapide se couvre, dans la partie supérieure, de forêts de sapins; le

bas est orné de vignobles, où l'on recueille assez généralement de très-bon vin. La rive du lac opposée à la ville est très-basse et parsemée de villages et de jolis hameaux : toute cette partie du lac appartient au canton de *Fribourg*. Les édifices privés de *Neuchâtel* n'ont rien de remarquable, si ce n'est dans la partie qu'on nomme le faubourg, qui règne le long du lac et s'élève par des jardins disposés en terrasses, à une assez grande hauteur du *Jura*. Ce faubourg est très-agréablement bâti ; l'élégance des habitations et la magnificence du coup d'œil dont on y jouit au-dessus du lac, et vis-à-vis de l'immense chaîne des Alpes, qui, par un temps clair et serein, se déploie dans une grande étendue, depuis les montagnes du canton de *Soleure*, jusqu'à celles du pays de *Vaud* et du *Valais*, et jusqu'au *Mont-Blanc*; tous ces avantages réunis en cet endroit font assurément de *Neuchâtel* une des villes les plus agréables de la Suisse et de l'Europe.

Neuchâtel ne renferme aucun de ces monumens publics qui excitent la curiosité du voyageur; la nature seule a fait les frais de sa décoration intérieure. Le château des anciens comtes du pays et la cathédrale qui y touche, sont d'une architecture gothique des plus communes, et l'intérieur de cette église, transformée maintenant en temple

calviniste, ne se recommande que par l'extrême simplicité des ornemens, telle que l'exige la sévérité du culte auquel elle est consacrée. Quelques édifices, d'une architecture moderne, n'y offrent guère, sous le rapport de l'art, un plus grand intérêt; mais qu'est-ce que ce frivole mérite, en comparaison des nobles et touchantes idées de patriotisme qui s'attachent à ces monumens? C'est à deux de ses citoyens que *Neuchâtel* doit la construction du palais où s'assemblent ses magistrats, et de nombreux asiles ouverts à la vieillesse, à l'indigence et aux infirmités humaines. Toute l'Europe a retenti du nom de ce David Purry, qui, après avoir fait élever à ses frais l'hôtel-de-ville, fondé des écoles publiques et des établissemens de charité, ouvert et pratiqué des routes nouvelles, légua encore à son pays une immense fortune, fruit de son commerce dans les deux Indes, et enrichit ainsi, au-delà de sa vie, l'Etat qu'il avoit constamment honoré et embelli. Les revenus de la ville de *Neuchâtel,* qui sont très-considérables, proviennent en grande partie de ce legs de David Purry dont le nom et les bienfaits vivront à jamais dans l'âme des Neuchâtelois. La reconnoissance de ce peuple méritoit de trouver des citoyens qui donnassent un nouvel aliment à ce sentiment généreux. M. de Pourtalès l'aîné a

déjà consacré sept cent cinquante mille francs à la fondation d'un hôpital, dans lequel, par une élévation d'âme qu'on ne sauroit trop applaudir, il a fait bâtir, lui calviniste, une chapelle destinée au culte catholique. Jusqu'à cette époque, les membres de cette communion, lesquels ne sont pas très-nombreux à *Neuchâtel*, célébroient le service divin dans une chapelle du temple protestant qui leur avoit été concédée pour cet usage.

Je ne puis m'empêcher de faire ici une remarque, dont le reste de mon voyage doit m'offrir plus d'une preuve, et qui forme sans doute le principal trait du caractère helvétique. Cet amour de la liberté, qu'ils respirent avec l'air de leurs montagnes, et cette dépendance mutuelle, où les a placés un intérêt si cher, ont naturellement conduit les Suisses à une tolérance religieuse fort étendue. Cette tolérance, qui fait que les membres des diverses communions chrétiennes, non-seulement se supportent sans peine, mais encore s'entr'aident avec zèle, ne résulte cependant en aucun lieu du texte d'aucune loi positive, ni de raisonnemens élevés et philosophiques : c'est tout simplement le bon sens du peuple, qui en a trouvé la nécessité; c'est ce bon sens qui la conserve partout sans restriction, aussi bien que sans effort. Obligés de s'aimer par la nature du sol qu'ils habitent, et qui,

partout inégal et varié, refuse aux uns ce qu'il prodigue aux autres, ils ont senti que la charité religieuse étoit le plus fort lien politique: et le catholique ne voit, dans le calviniste; que le membre de la grande famille helvétique. Cette observation n'est sujette qu'à un bien petit nombre d'exceptions, de sorte que, si l'on ne savoit d'avance que tel canton appartient à telle communion chrétienne, il seroit le plus souvent impossible d'apercevoir la différence de religion dans les individus, par la nature de leurs procédés réciproques, ou par toutes les habitudes de leur vie sociale; et, comme dans les cantons même où l'une de ces communions est dominante, il y a toujours des personnes qui appartiennent aux autres, il est tout aussi difficile d'assigner, dans les relations communes, la religion de chacun, si ce n'est à l'heure du service divin, où les uns se rendent au prêche, et les autres à la messe, et quelquefois encore, comme je l'ai remarqué plus haut, à la même heure et dans le même temple. Ils sont tellement mêlés les uns avec les autres, sans toutefois jamais se confondre entre eux, que souvent la moitié d'un même hameau est protestante, et l'autre catholique; que là, un ruisseau, ici, une haie, sépare le domaine des deux communions; et que l'on peut, en traversant quelques lieues,

se retrouver successivement au milieu des principales sectes nées du christianisme. Le même mélange a lieu perpétuellement sous d'autres rapports, et toujours par suite du même esprit; les associations politiques sont enclavées, l'une dans l'autre, comme les croyances religieuses, de manière que la moitié d'un village fait partie d'un canton, et l'autre moitié d'un autre canton; que, dans la même ville, une rivière ou une éminence marque la limite de la langue françoise et de l'allemande; et que les habitans, renfermés dans l'enceinte des mêmes murailles, ne pourroient quelquefois, à la distance de vingt pas, se communiquer leurs idées, s'ils n'avoient adopté un patois commun, qui varie dans presque tous les cantons de la Suisse.

Ce n'est pas seulement chez les hommes d'un esprit éclairé que l'on trouve cette tolérance : elle existe, au même degré, dans toutes les classes de la société et sur presque tous les points de la Suisse; et les derniers des paysans ont, à cet égard, autant de philosophie que les chefs du gouvernement, si toutefois on doit appeler philosophie ce qui n'est, chez ce peuple simple et bon, que le résultat d'une raison naturellement saine. Encore moins pourroit-on croire que cette tolérance, égale chez tous les individus, provienne d'une égale indifférence

pour toutes les religions : ce seroit une grande erreur. Il n'y a peut-être pas de peuple qui soit plus sincèrement attaché à la religion de ses pères, et chez lequel les citoyens observent plus fidèlement toutes les formes extérieures du culte où chacun d'eux est né. Le canton de *Neuchâtel*, malgré un assez long séjour qu'y ont fait les François, et les principes philosophiques qu'ils ont cherché à y répandre, est plein encore de cet antique esprit de religion, qui résulte partout en Suisse de la double influence des lois et des mœurs. A l'heure du service divin, la ville me sembloit déserte; tout le monde étoit au temple. Un voiturier qui devoit me mener au lac de *Bienne*, n'étant arrivé qu'après l'heure convenue, s'excusoit sur ce motif, lorsqu'un des gardes de la ville vint lui dire qu'il avoit encouru l'amende pour avoir attelé ses chevaux avant la fin de la prière; et je vis cet homme, qui perdoit ainsi tout le profit de sa journée, moins affligé encore de cette amende, que de son infraction involontaire à la loi. Je n'ajouterai plus qu'un mot sur cet article. On reproche à la religion catholique d'être intolérante ; l'exemple de la Suisse prouve manifestement le contraire, puisque partout où les communions chrétiennes vivent rapprochées et paisibles, il faut bien que le mérite de cette tolérance se partage entre tous les cultes.

Le gouvernement de *Neuchâtel* est l'un des plus doux et des plus paternels qui existent en Suisse, où l'on n'en connoît point de rigoureux; je n'ai entendu sortir, de la bouche des gens du peuple que j'ai interrogés, que l'éloge de leurs magistrats; je n'ai trouvé dans leur cœur que la satisfaction de leur état : cette double épreuve m'a suffi pour juger à la fois le gouvernement et le peuple; et je puis dire, sans crainte de me tromper, qu'ils sont aussi dignes, que contens l'un de l'autre. Rousseau, qui ne voyoit pas en général les Neuchâtelois d'un œil trop favorable, les trouvoit *bien remuans pour des gens sages*. Il en seroit plus satisfait aujourd'hui; et, comme la liberté est en effet autre chose que la turbulence, il seroit obligé de chercher ailleurs que dans la principauté de *Neuchâtel*, le peuple capable de confondre ces deux choses-là. Néanmoins, l'arrangement que j'oserai pour le moins qualifier de bizarre, qui fait à la fois de la principauté de *Neuchâtel* une province prussienne et un canton suisse, m'a paru contraire à tous les vœux de ce peuple. Obligés, en qualité de sujets du roi de Prusse, d'envoyer à *Berlin* la dîme de leurs revenus, et de contribuer aussi, en qualité de membres du corps helvétique, aux besoins de la défense commune et de la caisse fédérale, les Neuchâtelois semblent porter avec peine ce double fardeau; ils voudroient être ou tout-

à-fait Prussiens, ou tout-à-fait Suisses; mais il n'est pas difficile de s'apercevoir que ce dernier vœu est le plus général, comme il est certainement le plus juste.

La constitution ancienne de *Neuchâtel*, sous des formes extrêmement compliquées, et par conséquent favorables au despotisme, renfermoit néanmoins plus de liberté réelle que beaucoup de républiques, même absolument démocratiques, n'en ont jamais possédée. C'est l'éloge que faisoit de ce gouvernement un voyageur anglois du dernier siècle; et il ajoutoit, comme complément à cet éloge, que la liberté individuelle étoit aussi efficacement protégée dans la principauté de *Neuchâtel* que dans la Grande-Bretagne. Ce qu'il y avoit encore de remarquable dans cette constitution, c'est que la plupart des franchises les plus importantes qu'elle assurât au peuple, n'étoient consignées dans aucun code, ni exprimées par aucun acte. La tradition seule en faisoit foi; et, ce qui est bien honorable pour tous les deux, le peuple ni le prince ne tentèrent jamais d'abuser des droits confiés à la mémoire de l'un et à l'épée de l'autre.

La déclaration du mois de juin 1814, par laquelle Frédéric-Guillaume a repris possession de la principauté de *Neuchâtel*, a consacré, par un article spécial, *les lois, franchises et libertés, bonnes et an-*

ciennes coutumes, écrites ou non écrites, dont cet état jouissoit précédemment. Au nombre de ces franchises, l'une des plus précieuses est sans doute celle de ne conférer les emplois publics qu'aux citoyens natifs de la principauté, fussent-ils même naturalisés: l'emploi de gouverneur est seul excepté. De ce nombre est encore celle qui déclare irrévocables dans leurs fonctions, de quelque nature qu'elles puissent être, les citoyens qui en ont été pourvus par le suffrage du peuple ou par la volonté du prince, à moins que, par cause d'incapacité ou de malversation, il n'aient été reconnus et déclarés *indignes,* par une sentence juridique de leurs pairs. Mais le droit important qu'avoient les habitans de *Neuchâtel*, par leurs anciennes coutumes, de rester étrangers ou de prendre part, selon leur volonté propre, aux guerres soutenues par la Prusse, sous la seule réserve de ne point porter leurs armes dans la Prusse même, ce droit, qui constituoit principalement leur liberté politique, ne leur a point été conservé par la constitution nouvelle; et je doute que les avantages qui résultent d'une incorporation plus intime avec la ligue helvétique puissent être regardés comme une compensation suffisante.

Le changement le plus considérable qui ait été apporté à la constitution de *Neuchâtel*, c'est

dans la composition des *audiences générales*, ou dans la représentation nationale de cet Etat, telle qu'elle a été fixée par une autre déclaration de Frédéric-Guillaume, du mois de décembre de la même année 1814. Je vais en énoncer brièvement les principaux articles.

Les *audiences générales* sont composées des dix plus anciens conseillers d'Etat ; de quatorze notables non conseillers d'Etat, dont quatre ministres du Saint-Evangile : tous ces membres sont nommés par le roi, prince de *Neuchâtel ;* de vingt-quatre chefs de juridictions, au plus ; et enfin de trente membres nommés par les divers districts de la principauté : ces dernières élections forment, à proprement parler, la partie démocratique de la représentation nationale.

Le peuple n'a cependant point une part directe à la nomination de ses députés. Il y a trois degrés d'élection, le dernier desquels est seul réservé à l'assemblée populaire : c'est celui où sont nommés les électeurs. Ainsi, quand tous les membres d'un district convoqués en assemblée générale ont désigné un nombre déterminé de citoyens propres à siéger aux *audiences*, ceux-ci, réunis dans le chef-lieu du district, sous la présidence du châtelain ou du maire, procèdent, par une seconde opération, à réduire leur nombre à un nombre

double de celui des députés à élire. Le résultat de ce second scrutin est transmis à la cour de justice du district ; et c'est par les membres de cette cour que sont définitivement élus, parmi les candidats désignés, les membres du conseil souverain. Un exemple fera juger de la proportion suivant laquelle on procède aux deux premières opérations. Le district de *Valengin*, l'un des plus considérables, nomme *trois* députés. Les candidats désignés par l'assemblée du peuple, sont au nombre de *dix-neuf*, lesquels effectuent entre eux-mêmes leur réduction à *six*. Il n'y a d'exception à cet ordre de choses que pour le district de *Neuchâtel*, dans lequel le *petit* et le *grand conseil*, comme représentant le corps de la bourgeoisie, procèdent seuls à l'élection des *quatre* députés de la ville. Les autres districts de la principauté sont au nombre de treize, et distribués dans l'ordre suivant : *Valengin*, *Landeron*, *Saint-Blaise*, *Boudry*, *Motiers*, *Locle*, *Chaux-de-Fonds*, *Auvernier*, *Rochefort*, *Sagne*, *Bevaix*, *Verrières*, et *Saint-Aubin*.

Les fonctions aux *audiences générales* sont à vie pour les notables nommés par le roi, et pour les députés des districts, sauf le cas où ils auroient encouru la déchéance pour les motifs que j'ai indiqués plus haut. Les fonctions des conseillers ou officiers d'Etat ne durent qu'autant que ces per-

sonnes sont revêtues de leurs emplois. Chacun des membres, dans les divers ordres qui composent le conseil, est remplacé, en cas d'absence ou de maladie, par des personnes que la loi a désignées d'avance à cet effet. Les députés des districts ont pour suppléans ceux de leurs concitoyens qui ont obtenu le plus de suffrages après eux.

Les *audiences générales* s'assemblent au moins une fois tous les deux ans. Mais la tenue, la convocation, la durée de ces assemblées dépendent du gouverneur prussien de la principauté, qui en est d'ailleurs le président. Les lois, les objets d'administration générale, les impositions ne peuvent être discutées qu'au sein de ce conseil; mais aucun des actes qui en émanent n'est effectif qu'après avoir reçu la sanction du roi de Prusse, au nom duquel il est publié.

Du reste l'état, et principalement la ville de *Neuchâtel*, jouit de la plus grande liberté dans les formes de son administration intérieure. Les citoyens seuls sont admis aux charges; et l'interposition du souverain se fait à peine sentir dans la présence de son lieutenant, quoique la considération ne soit plus, comme au temps de M. Coxe, la seule prérogative attachée à sa charge. Les revenus que le roi de Prusse tire de *Neuchâtel* ne s'élèvent guère, m'a-t-on dit, au-dessus de cent

mille écus, et consistent, comme par le passé, en la dîme du blé et du vin, laquelle se paie en argent et toujours d'après une évaluation très-modérée.

J'ai fait aujourd'hui une promenade charmante sur le lac de *Bienne*. La route qui y conduit, s'élève et s'abaisse en suivant les mouvemens de la croupe du *Jura*; et il est impossible de calculer le nombre de points de vue charmans que découvre ce voyage, pendant tout le cours duquel on a sous ses pieds le lac de *Neuchâtel*, devant ses yeux la chaîne entière des Hautes-Alpes, dont les cimes, couronnées de glaces, dominent par un temps clair et serein les montagnes du canton de *Fribourg*; enfin à sa gauche, les belles éminences du *Jura*, au-dessus desquelles s'élève le *Chasseral*, et qui vont se prolongeant à la vue simple pendant l'espace de huit lieues jusqu'à *Soleure*. D'autres aspects, également riches et variés, attirent l'attention en descendant vers le lac de *Bienne*. En face, une éminence, que sa situation agréable a fait nommer *Jolimont*, couvre une partie de l'espace qui sépare les deux lacs; et dans la vallée coule la *Thyèle*, qui porte au lac de *Bienne* le superflu des eaux de celui de *Neuchâtel*. La jolie ville de *Cerlier* se présente en cet endroit, et vis-à-vis de la *Neuveville* où l'on s'em-

barque sur le lac. De là à l'*Ile de Saint-Pierre* on fait une traversée d'environ une heure, durant laquelle on voit successivement se déployer plusieurs beaux villages qui semblent se multiplier en se réfléchissant dans les eaux du lac.

L'*Ile de Saint-Pierre* étoit le principal objet de mon voyage. Cette île, doublement célèbre et par sa situation, l'une des plus romantiques de la Suisse, et par le séjour qu'y fit J. J. Rousseau en 1765, a reçu peut-être plus de visites qu'aucun endroit de l'Europe; et quel but de pèlerinage plus agréable en effet, que celui qu'embellissent les plus brillantes images de la nature et du génie? L'état de *Berne,* à qui cette île appartient, y entretient, comme du temps de Rousseau, un receveur qui dirige la culture et perçoit les revenus de l'île. Ce receveur traite fort bien les étrangers que lui attire la célébrité de ce lieu, et la chère que l'on y fait est délicate, excepté pourtant les fruits de l'île, qui m'ont paru fort médiocres. La chambre du Philosophe est, dit-on, restée dans le même état que lors du séjour qu'il y fit. On auroit donc dû empêcher une foule d'insipides voyageurs d'en charbonner les murailles de caractères de toute espèce, et de déshonorer par tous ces noms obscurs un lieu que remplit et que décore le souvenir d'un grand homme. On voit sur la table un gros livre qui se renouvelle presque

chaque année, et qui se remplit incessamment des signatures des dévots : on pourroit trouver des choses piquantes en feuilletant ce registre, monument de la plus sotte vanité et du plus puéril enthousiasme. Toutes les inscriptions ne semblent cependant pas inspirées par ces sentimens; et je ne sais ce qui est le plus propre à blesser un ami de Rousseau, des impertinens éloges, ou des ridicules critiques dont sa mémoire y est flétrie : c'est presque ici comme chez nous.

Je ne puis quitter *Neuchâtel* sans te parler de l'excellent caractère de ses habitans. Il sera tel partout où les institutions politiques ne contrarieront pas les sentimens de bienveillance que la nature a mis dans le cœur de tous les hommes. Ici tous les habitans sont bien véritablement citoyens et frères. Je n'ai point rencontré de pauvres à *Neuchâtel*, où une administration douce laisse au cultivateur tout le produit de ses labeurs; où la terre fournit abondamment à tous les besoins naturels; où la charité publique, qui n'est ni fastueuse, ni intéressée comme chez nous, ne vient pas moins généreusement au secours de l'honorable indigence. Aussi les gens du peuple portent-ils sur leur physionomie l'empreinte du bonheur et les couleurs de la santé et de la joie. Ils ne s'abordent jamais, connus ou non connus, sans un salut amical, sans un

serrement de mains affectueux, qui marque mieux qu'on ne peut l'exprimer, la bienveillance réciproque dont ils sont animés; et moi-même que, pour peu qu'ils eussent suivi la méthode de nos agréables de *Paris*, il n'eût tenu qu'à eux de trouver ridicule, puisque j'étois étranger, il ne m'est jamais arrivé de passer devant eux, sans que, petits et grands, ils ne m'aient prévenu d'un salut. Qu'il y a loin de cette innocente et honnête familiarité au stupide orgueil de nos citadins, qui s'imaginent valoir mieux que tous les hommes, parce qu'ils n'en connoissent pas d'autres, et qui affectent de croire les étrangers si haïssables, sans doute parce qu'ils les font à leur image! Au reste je dois ajouter que dans tous les endroits de la Suisse, où j'ai pénétré jusqu'ici, j'ai reçu le même accueil de la part des gens du peuple; et c'est par le caractère de cette classe d'hommes que j'aime à juger de celui de la nation entière.

Il y a généralement beaucoup d'esprit chez les Neuchâtelois; mais, comme au temps de Rousseau, cet esprit, s'il est souvent cultivé par l'étude, y est plus souvent encore gâté par la prétention. Le citoyen de *Genève* y trouveroit son nom dans toutes les bouches, et ses écrits dans toutes les mains. C'est même une chose remarquable que les ouvrages de ce philosophe ne soient guère moins

familiers ici aux gens du peuple et de la campagne, qu'aux hommes les plus éclairés. Le voiturier qui me conduisit de *Pontarlier* à *Neuchâtel*, m'en citoit de longs passages avec une assurance et une fidélité surprenantes ; et je puis dire que Rousseau est peut-être plus et mieux lu à *Neuchâtel* qu'en France. Avec cela, ils goûtent peu les écrits de Voltaire ; leur caractère grave et leur esprit méditatif apprécient mal le sel et la grâce répandus dans ces écrits ; et toute la pointe des bons mots qui y sont semés, s'émousse contre le grand sens d'un peuple fortement attaché à ses anciennes croyances. Aussi ce qu'on appelle les *idées libérales* a-t-il trouvé moins de faveur à *Neuchâtel* qu'en aucun autre canton de la Suisse. On s'y contente de la vieille liberté helvétique, sans se soucier de la découverte qui a été faite en France, vers la fin du dix-huitième siècle, d'une liberté toute nouvelle.

LETTRE IV.

A LA MÊME.

Fribourg, ce 8 août.

Le lac et la ville de Morat. — Ossuaire des Bourguignons détruit. — Description de Fribourg. — Constitution actuelle de cette république. — Affaire des Jésuites. — Améliorations récentes.

Les voyageurs ressemblent souvent aux commentateurs qui admirent tout dans leur auteur, jusqu'aux sottises qu'ils lui prêtent. Ceux-ci, pour se dédommager de la peine qu'ils ont prise d'aller voir des lieux fort peu attrayans, en font au retour de séduisantes peintures, et par là ils tâchent, ou de se dissimuler à eux-mêmes qu'ils ont été dupes, ou d'augmenter le nombre de ceux qui seroient tentés de le devenir. Tu verras que je ne

suis pas de ces gens-là ; et la franchise dont j'userai à l'égard de *Fribourg*, te garantira ma sincérité pour tout le reste de mon voyage.

Après avoir traversé le lac de *Neuchâtel* et remonté la *Broie*, courant large et profond, par lequel le lac de *Morat* se décharge dans celui de *Neuchâtel*, j'ai joui, en entrant dans le premier de ces lacs, d'une des plus belles vues du monde. Ce joli bassin se développoit sur une étendue de deux lieues entre deux riches coteaux, dont celui vers lequel je voguois, offroit la ville de *Morat*, bâtie en amphithéâtre, et à quelque distance, celle d'*Avenches*, un peu cachée par les arbres qui l'abritent. J'abordai au pied de la ville de *Morat* qui ne consiste guère qu'en une seule rue, large et bâtie d'une manière gothique, mais animée par le tableau d'une industrie assez rare en ce pays. Une des tours de cette ville montre encore les traces des boulets qu'elle reçut lors de la fameuse bataille dont la plaine voisine fut le théâtre, et à laquelle elle a donné son nom. J'ai été voir l'emplacement où les ossemens des Bourguignons avoient été recueillis, à l'endroit même où Charles *le Téméraire*, digne alors d'un autre surnom, et déserteur de ses braves et infortunés compagnons, avoit abandonné au glaive des Suisses les débris de son armée vaincue. Ces ossemens qui formoient encore, dit-on, au

bout de plusieurs siècles, un énorme monceau, quoique les gens du pays et les voyageurs en enlevassent continuellement quelques débris, se trouvoient dans une chapelle qui en étoit remplie toute entière. Les François, à leur entrée en Suisse, dans les guerres de la révolution, ont détruit ce monument et brûlé la chapelle, dont il ne reste plus que quelques pierres. Les os ont été jetés dans le lac, et quelques-uns sont encore épars sur le sol qu'ombragent les rameaux naissans d'un jeune peuplier, ou roulent confondus avec les cailloux du lac qui baigne le tertre où ils ont si long-temps reposé. A l'aspect de ces ruines qui rappellent tant de grands souvenirs, et qui sont maintenant si négligées, même des Suisses, auxquels elles retracent un des plus beaux faits d'armes de leur histoire, je n'ai pu m'empêcher de me livrer à de pénibles réflexions. Quel motif, me suis-je demandé, a pu porter les François, qui croyoient combattre alors pour la cause de la liberté, à détruire un des trophées de l'indépendance helvétique? Quel intérêt avoient donc ces républicains de si fraîche date à venger la mémoire des Bourguignons, complices et victimes des projets ambitieux de leur duc? Et quel tort faisoient à la réputation des armes françoises les trophées d'une défaite sur laquelle près de quatre siècles avoient

passé ? Rien de tout cela n'est entré sans doute dans la pensée de ces destructeurs impitoyables, qui croyent toujours assez bien faire quand ils font beaucoup de mal, et qui, dans leur brutale ignorance, ont renversé ici un monument de liberté, comme ailleurs ils détruisoient ce qu'ils appeloient les asiles de la tyrannie. Mais ne pourroit-on pas demander s'il aimoit sincèrement la liberté pour lui, le peuple qui n'a pu, chez les autres, en souffrir le nom, ni en respecter les monumens ?

La route de *Morat* à *Fribourg* offre quelques points de vue agréables; mais c'est l'aspect même de *Fribourg* qui est extraordinaire, et dont il me seroit difficile de te donner une idée satisfaisante. Figure-toi un profond précipice, au fond duquel coule un torrent; c'est sur les bords de ce torrent, qu'on nomme la *Sarine*, et sur le rocher de grès qui l'encaisse de toutes parts, qu'est bâtie *Fribourg*. Dans un endroit dont la pente est si rapide, qu'au lieu d'une rue, c'est un escalier très-roide et garni de rampes des deux côtés, qui conduit en haut; dans cet endroit, dis-je, les maisons n'ont d'autre toit que la terrasse qui soutient la rue voisine. Du haut d'une éminence qui est comme suspendue au-dessus de l'abîme dont j'ai parlé, et qui domine toute la ville, on voit, avec un serrement de cœur, des maisons d'une extrême hauteur bâ-

ties sur le bord même du rocher, tellement qu'elles n'en semblent être que la continuation ; et ces maisons, suivant l'usage général en Suisse, sont la plupart ornées à l'extérieur de galeries de bois ouvertes sur le précipice, et d'où la tête doit tourner aux plus fermes, quand leur vue plonge dans la profondeur de cet abîme. Du reste, *Fribourg* est une ville triste et bâtie d'une manière lourde et gothique. Les énormes saillies des toits ajoutent encore je ne sais quel air sombre et lugubre à une ville déjà si peu attrayante par elle-même. Le défaut de population et par conséquent d'activité et de mouvement, est encore une des causes de l'impression pénible que le voyageur y éprouve. Ce vide qu'on ressent en quelque sorte par tous les sens à la fois, au profond silence qui règne partout, à l'herbe qui croît dans les rues et sur les places publiques, pénètre et attriste l'âme. Enfin, lorsqu'on a pu contempler les dehors et la position de *Fribourg*, ce qu'on a de mieux à faire, c'est d'en sortir.

On vante cependant aux étrangers plusieurs édifices publics, c'est-à-dire des églises : car peu de villes, même en Suisse, en possèdent autant que *Fribourg*. Mais, malgré la profusion des marbres et des ornemens qui les décorent, ces églises ne m'ont offert rien de remarquable, ni par l'archi-

tecture, ni par les tableaux, si ce n'est peut-être celle du collége des Jésuites, dont les peintures sont assez bonnes. On vante encore, à une lieue de la ville, un ermitage composé de plusieurs pièces d'une hauteur et d'une étendue considérables, lequel est tout entier taillé dans le roc vif, et est l'ouvrage d'un ermite assisté de son valet, qui y employa trente années d'une vie dont il semble qu'on peut faire un meilleur usage, même quand on s'est fait ermite. Cette grotte, que tous les voyageurs ont vue et décrite, et dont il est par conséquent inutile de t'entretenir plus long-temps, n'est un chef-d'œuvre que de patience. Mais j'en connois un plus étonnant encore, et dont on ne se doute guère à *Fribourg*; c'est de pouvoir y rester.

Au défaut de ces monumens, qui ne sont que des pierres entassées sans goût, j'ai vu avec intérêt le tilleul qui fut planté le 22 juin 1476, jour de la bataille de *Morat*. Cet arbre, vénérable par son antiquité et par les souvenirs qui s'y rattachent, couvre de ses vieux rameaux une partie de la place du marché. Des bancs sont disposés à l'entour, sur lesquels, à toutes les heures du jour, viennent se reposer les paisibles habitans de *Fribourg*. Puissent-ils toujours respirer, sous cet ombrage qui naquit avec leur liberté, les sentimens d'une honorable

indépendance; et puisse la décadence, malheureusement trop sensible de cet arbre historique, ne pas annoncer que les neveux de ceux qui l'ont planté, dégénèrent de la vigueur et de l'énergie de leurs pères!

Le canton de *Fribourg* est tout catholique, et il seroit, par son étendue, l'un des plus importans de la Suisse, s'il étoit mieux cultivé; mais j'ai remarqué, sur une grande partie de la route que j'ai parcourue, des terres dont on pourroit tirer plus de parti, et j'ai déjà pu me convaincre, par la traversée des cantons de *Neuchâtel* et de *Fribourg*, que le reproche qu'on fait ici aux catholiques d'être moins industrieux que les protestans, n'est pas tout-à-fait dénué de fondement: je reviendrai sur cet article en parlant du gouvernement du pays. Les Fribourgeois sont extrêmement dévots; à quelque heure de la journée que je sois entré dans les églises, et j'ai déjà observé qu'il y en avoit beaucoup à *Fribourg*, je les ai toujours trouvées remplies de peuple, hommes et femmes de toute condition et de tout âge; et les hommes portoient, ainsi que les femmes, de longs chapelets, en récitant leurs prières. Les places, les rues, les fontaines publiques qui, par un luxe populaire bien digne de ces sages républicains, sont très-multipliées dans toute la Suisse, offrent presque à chaque pas les objets sa-

crés de notre culte exposés à la vénération du peuple. Il est peu, même de maisons bourgeoises, qui ne montrent quelque image de saint, devant laquelle on a soin d'entretenir des fleurs toujours nouvelles. A chacune des portes de la ville, on trouve de grands crucifix de bois sculptés de grandeur et avec toutes les couleurs naturelles; et le plus souvent ces figures de Christ sont accompagnées de celles des autres personnages de la passion. T'avouerai-je que ma première impression, à la vue de ces imitations grossières des objets les plus respectables, fut un mouvement de surprise peu agréable et médiocrement religieux?

Fribourg et son canton renferment plusieurs ordres monastiques, sans parler des Jésuites auxquels vient d'être rendue la direction du gymnase. On y compte un couvent d'Augustins; un autre de Cordeliers, dont le principal actuel, qui se nomme le P. Girard, est chargé par la ville de l'instruction primaire; et des Ursulines, qui sont de même chargées de l'institution des filles. De plus, le canton possède une abbaye de Bernardins fort riches, et, dit-on, uniquement occupés à la prière; et une Chartreuse, à laquelle appartiennent aussi des biens considérables. J'ai visité l'école du P. Girard; elle est composée de trois cent dix-sept garçons, instruits suivant le mode de l'ensei-

gnement mutuel, et placés dans un vaste hôtel, que la ville fait construire à ses frais, et qui sera bientôt le plus bel édifice de *Fribourg*. Le P. Girard est un cordelier comme on n'en voit guère; il met autant de zèle à propager sa méthode, que les Jésuites, ses confrères, à la décrier; et sans entrer ici dans le fond de la querelle, il se pourroit bien qu'il y eût ici plus de rivalité monacale que de véritable zèle. Quoi qu'il en soit, le P. Girard passe avec raison, je crois, pour un partisan de toutes les idées nouvelles; il est l'idole d'un parti qui se remue ici, comme partout ailleurs. Pour moi, j'avoue qu'il m'a paru plaisant de voir un cordelier libéral; et c'est un nouveau frère, d'une étrange espèce, que je me suis promis de recommander à nos libéraux de *Paris*.

Le gouvernement de *Fribourg* est aristocratique; mais il a subi depuis la dernière révolution des changemens importans que je vais indiquer brièvement, et qui sont nécessaires à connoître, pour apprécier avec exactitude l'esprit public de ce canton.

L'autorité souveraine réside dans une assemblée de cent quarante-quatre membres, qu'on nomme le *Grand Conseil*. L'admission dans ce corps n'étoit accordée autrefois qu'aux familles patriciennes; la constitution nouvelle, rédigée en 1814, a dis-

posé, en faveur des habitans de la campagne, de quarante places dans le *Grand Conseil* : ainsi l'élément démocratique, jusqu'à ce jour exclus du gouvernement de *Fribourg*, y entre maintenant pour plus d'un quart. Les membres de ce conseil sont nommés à vie. A mesure qu'il s'y fait une vacance, le conseil lui-même nomme le nouveau membre, sur une présentation de trois candidats, lesquels sont désignés par les suffrages des habitans de la préfecture dont le membre décédé étoit le représentant au conseil. Mais le choix de ces candidats est soumis à une condition d'éligibilité indispensable : il faut qu'ils possèdent au moins vingt mille francs de biens. Le syndic présente à l'assemblée du peuple ceux qui peuvent remplir cette condition; chaque citoyen donne son suffrage, et de cette manière se trouvent élus les trois candidats, entre lesquels choisit le *Grand Conseil.*

Le *Grand Conseil* discute et règle tous les objets d'administration générale; mais l'exécution de ses décrets et tout l'exercice du gouvernement sont confiés au *Petit Conseil*, lequel se subdivise en deux sections composées chacune de treize membres. La première section qu'on nomme le conseil d'état, est à proprement parler le corps dans lequel réside la force publique; la seconde section,

constituée en cour d'appel, n'est, dans l'exercice de ses fonctions habituelles, qu'un tribunal chargé seulement de prononcer en dernier ressort sur des intérêts pécuniaires et sur l'application des lois pénales. Ces deux sections siégent et délibèrent séparément, excepté lorsqu'il s'agit de proposition de loi et de la peine capitale à infliger à un citoyen. Elles se réunissent alors, et l'affaire, dans l'un ou l'autre cas, est discutée au sein du *Grand Conseil*. On ne sauroit trop applaudir à l'esprit qui a établi ces formes tutélaires. Est-il en effet de délibération plus importante et dans laquelle on doive déployer plus de solennité, que celle où l'état est appelé à prononcer sur la vie d'un citoyen? Il y a des exemples, et l'on m'en a rapporté un tout récent, de la remise de la peine de mort, accordée par le *Grand Conseil* à un criminel condamné dans le *Petit*. Je ne dois pas négliger d'observer que le *Petit Conseil*, quoique investi du pouvoir exécutif le plus étendu, n'exerce ce pouvoir que pour les affaires et les intérêts au-dessous de quatre mille francs : toute discussion où il s'agit d'une somme plus forte, doit être nécessairement portée au *Grand Conseil*.

A la tête de ces conseils et de la république, sont deux avoyers nommés également à vie. Le pouvoir suprême est partagé entre eux, et change

de mains tous les six mois. L'avoyer régnant préside alors le conseil d'Etat et devient le chef du gouvernement; l'autre avoyer préside la cour d'appel. Du reste la considération publique est le seul attribut de leur charge, et ils ne se distinguent de leurs concitoyens qu'à raison de leur fortune particulière. L'un des deux avoyers actuels, de Vero, ne passe pas pour être riche; son collègue au contraire jouit d'une des fortunes les plus considérables du canton.

Les revenus de l'Etat sont très-médiocres. Les impositions directes sont inconnues dans ce pays: chaque paysan recueille en totalité les fruits de la terre qu'il a semée, de la vigne qu'il a plantée. Le gouvernement n'a donc, pour toute ressource, que quelques impôts indirects, bien foibles encore, en comparaison de ce qu'ils sont partout ailleurs. Ces impôts, si toutefois on peut se servir de ce mot, consistent en droits sur les denrées étrangères au canton: car la circulation et le débit des productions du pays ne sont gênés par aucune entrave; en permis de chasse, en droits de timbre et de mutation; encore ce dernier, infiniment léger, a-t-il été racheté presque partout. Avec des ressources si médiocres, le gouvernement pourroit à peine faire face aux dépenses les plus indispensables, même à celles que nécessite la perception

de ces divers impôts, s'il ne possédoit des domaines dont il touche et administre le revenu. Il y a, pour cet objet, une commission dite des finances, établie au sein du conseil d'Etat, laquelle est chargée de veiller à l'administration de ces biens nationaux, nomme les percepteurs des deniers publics, et acquitte toutes les dépenses de l'Etat, sous la condition de rendre au *Grand Conseil* le compte le plus exact de l'emploi et de l'état de ces revenus.

Indépendamment de ces ressources, la ville a des propriétés communes qu'elle administre et dont elle dispose à son gré. Le conseil municipal en règle seul l'emploi, après avoir préalablement obtenu l'agrément du conseil d'Etat et l'approbation de la bourgeoisie, à laquelle aussi tous les comptes doivent être soumis. J'observe ici qu'il n'y a pas, dans toute la Suisse, de ville, de bourg, de chétif hameau, qui n'ait ses biens communaux, dont le produit n'est appliqué qu'au bien-être des membres de la communauté. De là, sans nul doute, dérive cet esprit d'union et en même temps d'indépendance qui fait la prospérité des républiques helvétiques. La commune de la ville de *Fribourg* est particulièrement très-riche; celle de *Neuchâtel* l'est immensément; et, suivant le bon esprit qui anime ces petits Etats, c'est toujours à

des objets d'utilité publique que sont employés ces revenus. La construction de l'hôtel de l'éducation primaire, à *Fribourg*, et tous les frais de cet établissement, ont été faits par la commune, sans aucune autre participation du *Grand* et du *Petit Conseil*, que l'agrément qu'elle en a reçu. En France aussi, avant la révolution, il y avoit généralement des communes instituées dans le même esprit; et c'est certainement le coup le plus sensible qui ait été porté chez nous à la liberté publique, que l'appauvrissement ou la ruine de ces petites aggrégations politiques.

La ville de *Fribourg* n'a, pour sa garde, qu'une troupe urbaine d'environ cent hommes, pris parmi ses habitans et soldés par l'Etat. Les postes de cette garde sont fixés aux portes de la ville; et un corps à peu près égal de gendarmes est disposé sur les frontières de la république. Voilà toute la force militaire d'un Etat qui produit peut-être plus de soldats que plusieurs cantons suisses réunis. Les montagnes de *Gruyères*, si renommées pour les excellens fromages qu'on y fabrique, ne le sont pas moins pour la belle et vigoureuse race d'hommes qui les habitent: près du tiers des soldats suisses capitulés en France est fribourgeois et tiré de ces montagnes.

Une république où les pouvoirs sont si bien

balances, les anciennes familles si peu privilégiées, et la masse du peuple exempte de toute espèce d'impôts et de corvées, devroit être heureuse et paisible. On remarque cependant ici cette inquiétude vague, ce mécontentement caché, qui sont le triste et effrayant caractère de l'époque où nous vivons. Mais comme nulle part cette inquiétude n'est moins fondée et ce mécontentement moins raisonnable, nulle part aussi l'esprit de la faction qui les produit, ne fait mieux éclater ses vues intéressées et ses espérances coupables. Ce ne peut être en effet que l'anarchie qu'elle rêve et que le désordre qu'elle appelle, puisque, si elle savoit se contenter d'un gouvernement sagement populaire, elle en trouveroit là tous les élémens.

C'est surtout lors de l'affaire des Jésuites, que des signes menaçans de discorde ont éclaté entre les divers ordres de citoyens. Les motifs les plus raisonnables et les plus graves déterminèrent la majorité du *Petit Conseil* à confier la direction de l'enseignement classique à un corps solidement et régulièrement constitué, au lieu des ecclésiastiques indépendans qui en avoient été chargés jusqu'à cette époque. Voilà pourquoi on fit venir du *Valais* quelques Jésuites, hommes instruits et modestes, auxquels s'associèrent sur-le-champ la plupart des autres professeurs, qui étoient eux-mêmes,

comme je viens de le dire, des ecclésiastiques ; et il est certain que l'instruction littéraire offre maintenant bien plus de garanties de stabilité et de progrès entre les mains de ces pères, que dans celles de quelques professeurs isolés, vagabonds, qui n'étoient unis entre eux par aucun lien de doctrine commune, ni assujétis à aucune règle fixe et déterminée. Cependant l'esprit de parti parvint, en réchauffant de vieilles et odieuses imputations, à s'emparer de cette affaire. Six des treize conseillers opinèrent contre le rétablissement des Jésuites ; et ce qu'il y eut de plus affligeant dans cette scission du gouvernement, ce fut de voir un des deux avoyers se mettre à la tête de l'opposition. La bourgeoisie, toujours jalouse des familles patriciennes, quoiqu'elle ait si peu de raisons de l'être, et soulevée aisément par ce motif, donna des sérénades aux membres de la minorité ; et l'avoyer dont le suffrage avoit autorisé ce scandale, dut sans doute regretter cette infraction aux lois qu'il a lui-même contribué à établir, et dont il doit le premier donner l'exemple de respecter les organes. La faction libérale ne remporta pas au reste un triomphe plus étendu ; tout se borna de part et d'autre à des chansons. Les Jésuites vinrent paisiblement prendre possession de leur école ; les anciens disciples continuèrent d'y suivre leurs études

sous leurs anciens professeurs ; et il n'y eut de mécontent dans cette affaire que le parti qui avoit espéré de s'en servir pour détruire la constitution. Toutefois les germes à peine étouffés de cette déplorable querelle vivent encore au fond des cœurs : l'esprit libéral s'agite dans la bourgeoisie de *Fribourg* ; et le gouvernement doit user tout à la fois d'une grande fermeté et d'une grande modération, pour comprimer les efforts dont il est menacé de la part des novateurs, éternels ennemis là, comme ailleurs, des lois et des gouvernemens légitimes.

Si l'on peut faire quelque reproche au gouvernement de *Fribourg*, c'est de manquer de vigueur, d'activité et d'industrie. J'ai déjà observé que beaucoup de terres étoient mal cultivées; on m'a assuré, depuis, qu'un aussi grand nombre étoit encore inculte. L'industrie et le commerce ne sont guère plus avancés; tout languit, tout se traîne dans la capitale ; et le régime républicain est pourtant favorable à l'émulation des esprits et au développement de toutes les ressources d'un peuple. Les routes sont mal entretenues et le pays manque de débouchés, qu'il seroit facile de lui procurer. Enfin, le gouvernement a, par une inconcevable indifférence, toléré et même favorisé l'émigration d'un grand nombre de familles fribourgeoises, qui ont laissé les campagnes en deuil et privé le pays

d'une partie de ses bras les plus utiles. *Fribourg* seul a contribué, pour près de la moitié, à la formation de la colonie tirée des divers cantons suisses, et qui va s'établir au Brésil; et cependant le défaut de population n'est peut-être plus sensible dans aucune autre partie du corps helvétique. La cause du malaise et de la langueur dont cette république est frappée, vient, sans doute, de ce que le crédit public n'y repose sur aucun fondement solide. L'absence d'une caisse d'hypothèques ôtant aux capitalistes toute sûreté pour les spéculations qu'ils pourroient entreprendre, leurs fonds demeurent oisifs entre leurs mains, ou vont contribuer à la prospérité des autres cantons, au lieu de servir à défricher et à enrichir le leur. La création de cet établissement indispensable a été proposée plusieurs fois dans les conseils, et repoussée par une majorité timide qui ne sait plus apprécier assez bien les nouveaux intérêts de son pays. Cependant, le canton de *Fribourg* ne deviendra florissant que lorsqu'il adoptera cette utile institution.

Toutefois, il seroit injuste de ne pas reconnoître que l'administration a fait, à certains égards, quelques progrès à *Fribourg*. Il règne aussi un peu plus d'esprit public dans ce canton, qu'il n'y en avoit précédemment. L'opposition même qui s'est manifestée avec tant de force dans le *Petit Conseil*,

et parmi la bourgeoisie, peut devenir utile à la république, en contribuant, par les ressources dont elle dispose, à la création d'établissemens dont l'expérience a fait connoître l'importance; elle en a donné récemment un exemple, auquel on ne sauroit trop applaudir, par la fondation d'une école primaire. Qu'elle continue ainsi à procurer à son pays des lumières et des ressources nouvelles; et les petites animosités privées se tairont sans doute bien vite devant les suffrages de la patrie et les témoignages de la reconnoissance publique.

J'oubliois de te parler d'une innovation qui a signalé l'avénement du dernier avoyer Gottrau: cette innovation est peu importante en elle-même, mais il n'est pas de léger changement dans le régime républicain; et celui-ci a cela de remarquable encore, que, provenant de l'adoucissement des mœurs, il est dû à un magistrat qui passe pour être peu favorable aux idées nouvelles. Tu sais qu'autrefois les malfaiteurs suspendus au gibet, y restoient jusqu'à ce que le corps devînt un squelette; et ces funestes objets affligeoient souvent, pendant plusieurs années, les regards d'un peuple qui semble, par la modération de son caractère, par la douceur et la pureté de ses mœurs, ne point mériter des leçons aussi dures. Le nouvel avoyer a fait décréter par le conseil que désormais la mort d'un criminel seroit

le terme du supplice infligé au crime, et que la vengeance que la société a droit d'exercer sur ses membres coupables, ne retomberoit plus sur la société elle-même, par la prolongation d'un spectacle aussi barbare. Ainsi, pour effrayer le peuple, il suffira désormais du gibet. Peut-être jugeras-tu que l'amélioration auroit dû être complète; et je t'avoue que cet appareil permanent du supplice, élevé à la vue du peuple le plus moral et le plus religieux de l'Europe, me choque et m'afflige à un point que je ne saurois exprimer.

LETTRE V.

A LA MÊME.

Berne, ce 13 août.

Description de Berne. — Fontaines publiques. — Le Musée d'histoire naturelle. — L'Académie. — Anecdote sur le grand Haller. — Portraits des Avoyers. — L'Arsenal. — Les Promenades publiques. — Voyage à Hindelbanck et à Hofwyl.

La limite des cantons de *Fribourg* et de *Berne* se trouve à peu près à moitié chemin de ces deux villes. L'une des extrémités du pont de *Neveneck*, qui les sépare, appartient au canton de *Fribourg*, et est gardée par sa milice; l'autre appartient au canton de *Berne*; et l'ours et les gendarmes de cette république veillent également à l'entrée de son territoire. Mais le voyageur le moins familier avec les armoiries bernoises, pourroit, en portant

ses regards sur la campagne, apercevoir du premier coup d'œil la démarcation des deux Etats. La belle culture des champs, la grandeur et la propreté des habitations rustiques contrastent tellement, sur les terres du canton de *Berne*, avec l'aspect du pays qu'on vient de quitter, qu'il seroit impossible de n'en être pas frappé. On n'a pas fait cinquante pas sur la chaussée même, à partir du pont de *Neveneck*, qu'on est affecté de cette différence, par la beauté d'une route qui ne le cède en rien aux plus magnifiques ouvrages de la France; et jamais peut-être on ne put voir réunis, dans un espace aussi étroit et sur un même territoire, des signes plus frappans de la différence des gouvernemens. Ajouterai-je que, dans les temps antérieurs à la fondation de *Fribourg* et de *Berne*, cette contrée portoit le nom d'*Uchtland*, pays inculte? Et c'est cependant le même pays qui, sous l'administration du sénat de *Berne*, est devenu l'un des plus riches de l'Europe. Si j'eusse conservé quelques doutes sur la négligence et la foiblesse du gouvernement de *Fribourg*, je les aurois donc tout-à-fait perdus en franchissant ses limites; et par une suite de cette première observation, si j'avois apporté quelques préventions fâcheuses contre l'aristocratie bernoise, j'aurois été forcé d'y renoncer en mettant le pied sur son domaine.

Berne est une ville charmante, moins encore en elle-même, que par sa situation et par la campagne qui l'environne. La cité ne consiste presque qu'en une seule rue d'une extrême longueur et d'une largeur proportionnée, et à laquelle viennent aboutir quelques rues latérales qui la coupent à angle droit. Des deux côtés règne une file de maisons toutes bâties sur le même plan, élevées sur de larges arcades, et laissant entre elles et la voie publique un espace couvert de portiques : de sorte qu'on peut parcourir la ville entière, sans avoir à souffrir du soleil ou de la pluie. Cet avantage est un peu racheté par la tristesse qui résulte de l'uniformité d'une pareille construction, et de l'aspect lourd et gothique des masses qui la composent. Au-devant de ces portiques, sur un plan incliné, sont placées des espèces de trappes qui se lèvent, et conduisent par des escaliers de quelques marches au rez-de-chaussée souterrain des maisons. Toute cette architecture est terminée par des toits d'une énorme saillie, qui couvriroient presque l'espace entier de la rue, si son extrême largeur ne laissoit encore un passage considérable à la lumière. Au milieu des rues règne un canal d'eau vive qui n'est interrompu de distance en distance que par des fontaines, qui ne sont pas ici un vain et fastueux ornement, mais qui servent véritable-

ment à tous les besoins d'une population nombreuse, et contribuent à la salubrité publique. Aussi n'ai-je vu, et peut-être n'existe-t-il nulle part, de ville aussi propre que *Berne*.

Nulle part aussi ce luxe salutaire des fontaines publiques n'est poussé plus loin et n'exige moins de frais qu'en Suisse. La quantité de sources qui découlent de ses glaciers et de ses montagnes, fournit un moyen naturel de distribuer partout des eaux vives et limpides. Les villes étalent seules un peu de magnificence dans les canaux qui les reçoivent; et des figures grotesques, élevées, avec mille attitudes bizarres, au-dessus des fontaines publiques, y fixent agréablement les yeux du grossier montagnard: mais les fontaines de village dans leur simplicité rustique ne plaisent pas moins au voyageur que leur léger murmure attire, et que leur eau fraîche désaltère. On rencontre presque à chaque pas sur sa route des eaux qui jaillissent par un simple tuyau de bois, et il n'est pas de maison qui ne soit pourvue de sa fontaine. Ces sources sont amenées quelquefois d'une demi-lieue, au moyen de longues tiges de sapin, creusées et attachées bout à bout; et comme le point élevé d'où elles partent leur procure une chute rapide, elles jaillissent naturellement à plusieurs pieds au-dessus du sol. Ces aquéducs de bois, qui serpentent sous

les fleurs et se cachent sous le gazon; ces jets d'eau poussés si naturellement; ces bassins creusés dans le même bois, pour abreuver les hommes et les animaux; toute cette grossière industrie de village n'a-t-elle pas aussi ses charmes? et les sens n'en sont-ils pas aussi agréablement flattés, que de ces dômes et de ces bassins de marbre, où la naïade captive laisse comme à regret échapper le tribut de son onde, et où l'art enchaîne si péniblement la nature?

Berne possède peu de ces monumens propres à flatter le vain orgueil des citadins, ou à exciter la curiosité non moins vaine des voyageurs. La cathédrale, édifice gothique du douzième siècle, n'offre rien de remarquable, si ce n'est l'austère simplicité qui la décore. Les portes de la ville, bâties en premier lieu par le fondateur de *Berne*, Bercthold V, duc de *Zéringhen*, et reconstruites vers le milieu du siècle dernier, sont tout-à-fait dans le goût moderne, excepté toutefois les inscriptions qu'elles portent, et qui attestent la reconnoissance des Bernois envers le souverain généreux qui décora leur cité naissante: de pareils sentimens ne sont guère, en effet, de notre siècle. Tous les autres édifices de *Berne* portent le caractère de l'utilité publique et d'une simplicité noble et sévère. Les bâtimens où sont réunis le

Musée d'Arts et celui d'Histoire naturelle, l'Académie et la Bibliothèque, sont construits avec une solidité qui n'exclut pas l'élégance; et les ornemens intérieurs attestent un sentiment exquis de propreté et de goût, plutôt qu'une vaine et trompeuse opulence. Mais, à défaut de magnificence, il règne partout ici un soin qui satisfait l'œil, un ordre qui le flatte, une disposition heureuse qui l'enchante. La bibliothèque n'est pas nombreuse, mais choisie. On n'y trouve point de ces théologiens qu'on ne lit plus, peu de ces poètes qu'on ne lit guère, encore moins de ces philosophes qu'on ne devroit pas lire; mais les bonnes éditions des excellens auteurs dans tous les genres, principalement des historiens, et de précieux manuscrits des monumens originaux de l'histoire helvétique, s'y trouvent rassemblés en assez grand nombre.

Le Musée d'Histoire naturelle est riche surtout en productions de la Suisse. Presque tous les oiseaux et les quadrupèdes, ainsi que les minéraux des Alpes, y sont réunis. Je crois, néanmoins, que le Musée de Paris possède encore un plus grand nombre de ces merveilles helvétiques. Le jardin de botanique, formé depuis quelques années seulement, par les soins du vénérable M. Wyttenbach, soutiendroit encore moins la comparaison avec le Jardin du Roi. Toutefois je n'ai pu voir

sans intérêt ces petits rochers factices qui, à différentes hauteurs, sur une échelle de trois à quatre pieds, produisent presque toutes les plantes des plus hautes Alpes. Ce miracle de la patience et de l'industrie est dû à M. Wyttenbach, le Nestor des naturalistes de la Suisse, le digne ami de Haller et de M. de Bonstetten, et auquel il m'est doux d'offrir ici un témoignage de ma reconnoissance, pour les bontés qu'il m'a prodiguées pendant mon séjour à *Berne*.

Le buste de Haller, élevé au milieu de ces fleurs qu'il a décrites en savant, et célébrées en poëte, a long-temps fixé mes regards. J'aimois, en contemplant les traits de ce grand homme, dont l'imagination fut si belle et la philosophie si religieuse, à recueillir de la bouche de M. Wyttenbach quelques traits aussi de sa vie et de son caractère. Le *Petit Conseil* de *Berne*, qui refusa toujours de l'admettre dans son sein, a cru réparer ses torts envers ce grand citoyen, par ce tardif hommage qu'il a rendu à son génie. Mais il eût peut-être manqué quelque chose à la gloire de Haller, si son nom n'eût pas grossi la liste des exclusions injustes qu'offre l'histoire de toutes les républiques. La maison où il composa la plupart de ses ouvrages, et où il reçut, dans sa dernière maladie, la visite de l'empereur Joseph II, appartient main-

tenant à M. Schnell, membre du grand conseil, et bien digne lui-même, par les qualités de son esprit et de son âme, d'occuper cet asile des sciences. Une inscription simple et noble, placée dans l'intérieur de cette maison, rappelle la visite dont j'ai parlé plus haut, et qui eût été en effet un événement remarquable, même partout ailleurs que dans une république. La terrasse de cette maison offre une des plus belles vues des Alpes dont on puisse jouir à *Berne*, où ce spectacle se déploie de toutes parts avec tant de magnificence; et je me rappellerai toujours avec délices la soirée que j'ai passée sur cette terrasse, en présence des plus sublimes objets de la nature, dans un lieu rempli de toutes les images de la gloire et du génie, et dans la société des hommes les plus propres à en fixer les souvenirs.

Quelques objets d'antiquité ont été recueillis par M. Wyttenbach, à la suite du cabinet d'histoire naturelle; et l'on remarque surtout, dans cette collection, les armures et les costumes des habitans des îles de la *mer du Sud*, que le capitaine Cook avoit rapportés de ses voyages, et dont un de ses compagnons, Wéber, peintre et dessinateur habile, fit présent à la ville de *Berne*, sa patrie. Mais ce qui, je l'avoue, dans ces diverses collections, excita le plus mon intérêt, ce fut une

suite de portraits des avoyers de la république bernoise, depuis une époque assez reculée jusqu'à nos jours. Les traits de ces dignes magistrats respirent l'énergie républicaine; et l'air martial qu'on voit empreint sur la plupart de ces physionomies, annonce en eux des magistrats qui savoient se servir du glaive bien mieux que de la plume. Malheureusement ces portraits sont d'une époque trop récente et d'une touche trop uniforme, pour qu'on puisse retrouver, dans cette longue succession des magistrats de *Berne*, les traits caractéristiques de chaque époque et de chaque individu. J'aurois mieux aimé, je l'avoue, voir, à la place de ces productions d'un art moderne, quelques images gothiques, et reconnoître, à travers la rudesse du pinceau, l'empreinte de la mâle simplicité des vieux âges.

Berne possède une académie, qui a reçu, au commencement de ce siècle, une organisation plus vaste. Les sciences, et surtout les sciences naturelles, y sont enseignées avec beaucoup de distinction. L'histoire et le droit public trouvent un digne interprète dans M. Schnell, savant plein d'instruction, d'esprit et de feu. Les études théologiques y sont aussi cultivées avec succès. Les belles-lettres seules ne paroissent pas jouir d'une grande faveur auprès du gouvernement et du

peuple de *Berne*. Mais je ne saurois blâmer ces graves républicains de préférer aux fausses lueurs du bel-esprit, les connoissances propres à éclairer les hommes et à les rendre meilleurs. Il paroît cependant que la sévérité bernoise s'est relâchée sur un point assez important. L'art dramatique, long-temps banni de cette république, y fait maintenant quelques courtes apparitions. Des troupes de comédiens ambulans y viennent de *Genève* donner de temps à autre une suite de représentations; et c'est une chose assez digne de remarque, que l'établissement contre lequel Rousseau versa tant de flots de bile et d'éloquence, soit celui-là même qui, en triomphant des préjugés bernois, a renversé la plus forte barrière qui s'opposoit à ses progrès.

L'Arsenal de *Berne* renfermoit autrefois plusieurs monumens des guerres où la république avoit signalé son courage; mais, d'après ce qu'on m'a dit, cet arsenal n'a guère moins souffert que le trésor de *Berne*, de la présence des François. Il a perdu ses trophées, et par conséquent tout l'intérêt qu'il pouvoit offrir à l'étranger. On y conserve néanmoins encore les tapisseries qui formoient la tente de Charles *le Téméraire*, à la bataille de *Morat*, et qui tombèrent à cette époque entre les mains des vainqueurs. Je les ai vues déployées; et

il est surprenant combien, à la distance de près de quatre siècles, les couleurs de ces tapisseries ont conservé de vivacité et d'éclat. Elles représentent des scènes historiques, tirées des annales de la Grèce et de Rome, et expliquées par des inscriptions en vieux vers françois. C'est sans contredit un des monumens les plus curieux de l'industrie du quinzième siècle, et qui, à ce titre seul, mériteroit bien d'être publié.

Ce qui étonne et charme le plus un étranger à *Berne*, et ce qui en même temps est pour le citadin une source de jouissances toujours nouvelles, c'est l'agrément et la magnificence des promenades publiques. La nature avoit sans doute pris le soin d'en décorer le théâtre; et l'*Aar* qui enferme le terrain sur lequel cette ville est bâtie; les charmantes collines qui la dominent, et au-dessus desquelles s'élèvent, par d'innombrables degrés et sur une échelle immense, ces montagnes dont la neige éternelle brille au loin d'un éclat incomparable; toute cette scène, si majestueuse et si riante, sembloit avoir laissé bien peu de chose à faire à la main et à l'industrie de l'homme. Et toutefois que d'agrémens divers attestent ici l'influence d'un gouvernement éclairé! et quel séjour offrit mieux dans tous ses détails les caractères de l'utilité générale et de la dignité républicaine! Les terrasses arrondies du

Stalden, sur les routes qui mènent à *Soleure* et à *Thun*, et du haut desquelles l'œil suit avec tant de charme le cours rapide de l'*Aar* au milieu de la plus riche campagne; la terrasse sur laquelle est bâtie la cathédrale, élevée de cent huit pieds au-dessus du fleuve qui en cet endroit même se précipite sous la forme d'une longue nappe d'écume; la promenade du Petit Bastion, des divers points de laquelle les yeux peuvent errer en liberté sur le magnifique amphithéâtre des Hautes-Alpes; mais surtout la promenade de l'*Engi*, qui, suivant le cours de l'*Aar* engouffré dans une gorge profonde, développe à chaque pas de nouveaux points de vue sur ces cimes innombrables des Alpes qui forment le quart d'un immense horizon, et le terminent par un mur d'albâtre de la plus éclatante blancheur : tous ces divers lieux, où la munificence du magistrat a perfectionné et embelli l'ouvrage de la nature, impriment dans l'âme un sentiment de reconnoissance qui ajoute encore au plaisir de la contemplation.

La promenade du Petit Bastion présente le soir un genre d'intérêt particulier. Dans les larges et profonds fossés qui entourent cette éminence, l'État a fait élever différens instrumens propres à exercer les forces et l'agilité des jeunes gens. Là toute la jeunesse bernoise, partagée en plusieurs troupes,

se livre pendant les dernières heures du jour aux plus bruyans ébats et aux exercices les plus salutaires. Les spectateurs que ces jeux attirent, se plaisent à encourager l'adresse et à exciter l'émulation de chaque âge; les parens et de graves magistrats eux-mêmes ne dédaignent pas d'y assister, et d'animer de leurs regards la jeunesse, qui croît l'orgueil et l'espérance de la patrie. Ainsi chez ces sages républicains, tout, jusqu'aux jeux de l'enfance, reçoit une direction utile; et l'Etat a pourvu avec une égale sollicitude aux amusemens de la jeunesse et aux plaisirs de tous les âges.

Une seule chose m'a déplu à *Berne*, parce qu'elle m'a semblé faire une disparate choquante au milieu du tableau de la prospérité publique et du bien-être général : ce sont ces troupes de malfaiteurs attelés, hommes et femmes, à un tombereau, enchaînés d'un collier de fer, et occupés du matin au soir à enlever les immondices dans chaque rue. Cet affligeant spectacle de la dégradation humaine flétrit le cœur, surtout au milieu d'un peuple où l'on ne voudroit voir que des images de liberté; et en détournant les yeux de ces misérables créatures, on sent involontairement que la propreté est trop chèrement achetée à pareil prix. N'y auroit-il donc aucun moyen de leur faire subir, ailleurs que dans le sein de la capitale, la peine due

à leurs délits? et n'est-ce pas punir la société elle-même, après l'avoir vengée, que de l'humilier encore à chaque instant du jour par l'odieux spectacle des vices qui la dégradent?

Les environs de *Berne* offrent quelques objets dignes de la curiosité des voyageurs, et de ce nombre est le célèbre tombeau de madame Langhans, que possède l'église du village de *Hindelbanck*, à deux lieues de *Berne*. La mort d'une femme jeune, belle, enlevée à l'amour de son époux et aux hommages de son pays, en donnant le jour à son premier enfant, étoit en effet un sujet bien propre à échauffer l'âme et le talent d'un artiste; et l'on ne sauroit nier aussi que l'idée de ce monument ne soit éminemment pathétique. La tombe qui renferme les deux victimes, éclate en plusieurs morceaux et s'ouvre aux accens de la trompette divine qui doit, au jour du jugement dernier, éveiller tout le genre humain. La mère, déjà rappelée à la vie, et portant sur son front l'espérance de l'immortalité, d'une main soulève la pierre qui s'oppose à son essor, et de l'autre présente au souverain juge l'innocente créature, dont les yeux qui avoient à peine essayé le jour, restent encore fermés à la lumière. Quel dommage que l'exécution ne réponde pas mieux au mérite de cette composition originale et touchante! Ce n'est pas seule-

ment la pierre, qui tendre et grenue de sa nature, a trahi la pensée de l'artiste; mais cette femme qui devoit être si belle, mais sa physionomie qui devoit exprimer tous les sentimens d'une mère et la certitude auguste d'une vie nouvelle ; mais ses lèvres qui devoient sourire à la fois à l'immortalité et à son enfant : rien de tout cela ne se trouve dans ce monument. Un accident causé, m'a-t-on dit, par la pétulance d'un voyageur anglois et assez mal réparé, contribue encore à affoiblir l'impression qui en résulte. Mais telle est la magie des circonstances locales pour ajouter à l'effet des ouvrages de l'art, que celui-ci, au moment où les volets de bois qui le tenoient enfermé sous vos pieds, se lèvent et vous le laissent apercevoir, excite en votre âme une émotion aussi vive qu'inattendue ; et l'on reste long-temps en proie à l'attendrissement, avant que la réflexion soit venue partager et affoiblir une impression si touchante.

L'inscription de ce tombeau est de Haller; et quoique l'éclat des images qui y sont exprimées rentre bien dans la pensée de l'artiste, il me semble qu'il y a dans cette conformité même une inconséquence frappante. L'inscription explique l'action qui se passe sous la tombe alors que le cercueil se brise : or est-ce bien là ce qu'elle devoit exprimer? Quelle est la main qui, au moment où éclate

la pierre, trace les paroles qu'on y voit gravées? Et si ces paroles y furent inscrites au jour de la mort, pourquoi ont-elles rapport à l'acte de la résurrection? Au reste je dois peut-être m'excuser d'avoir examiné de sang-froid ce qui ne doit être jugé que par le sentiment; et pour obtenir grâce à tes yeux, je n'ai sans doute rien de mieux à faire que de placer ici l'inscription même de Haller; en voici la traduction fidèle; c'est la mère qui parle :

Entends-tu la trompette? Elle a brisé la pierre
Qui couvroit ton cercueil.....
Du temps et de la mort voici l'heure dernière :
Plus de maux, plus de deuil.
Enfant de ma douleur, à ma voix maternelle,
Sors de ton long sommeil.
Le ciel s'ouvre..... Au bonheur l'éternité t'appelle,
A l'instant du réveil.

L'établissement que M. de Fellenberg a formé à *Hofwyl*, ne mérite pas moins l'attention et justifie mieux sa renommée. J'allai le visiter au retour de la promenade que j'avois faite à *Hindelbanck*. J'étois curieux de voir un homme qui, avec quelques arpens de terre, s'est fait une si grande fortune, et ce qui vaut presqu'autant, une si grande réputation en Europe. Mais je ne pus avoir l'avantage de voir cet homme célèbre; il se communique rarement aux étrangers qui dans cette saison affluent à *Hof-*

wyl, et pour ne point manquer à ses devoirs, il est obligé de se dérober à sa renommée. C'est un François, M. le comte de Vieilleville, qui fait, à ce qu'il m'a paru, les honneurs de sa maison, et il s'acquitte de ce rôle important en homme qui l'a long-temps et profondément médité. En me montrant les divers établissemens d'économie rurale qu'a fondés M. de Fellenberg par des méthodes qui lui sont propres, la mémoire de M. le comte n'hésita sur aucun article et ne me fit grâce d'aucun détail. Je vis tous les instrumens aratoires dont on se sert à *Hofwyl*, et qui sont presque tous de l'invention du propriétaire; j'admirai surtout le *semoir* qui réunit une foule de propriétés essentielles à un mécanisme simple et facile; mais l'attention que je donnai à ces ingénieuses machines ne fut pas tellement exclusive, que je n'en réservai encore une bonne part pour l'officieux interprète dont l'imperturbable mémoire et le ton solennel ne se démentirent pas un instant.

Hofwyl ne renferme pas seulement une école de laboureurs; le fondateur de cet établissement y a réuni toutes les professions dont celle d'agriculteur exige le concours et l'assistance : les machines dont je viens de parler, et à l'aide desquelles il exploite ses terres, se fabriquent dans ses propres ateliers. Aussi la population d'*Hofwyl* augmente-

t-elle tous les jours, et dans quelques années l'établissement de M. de Fellenberg sera un hameau florissant. Une auberge vient d'être bâtie tout auprès, et quoique vaste, elle suffit à peine en cette saison à contenir les étrangers qu'attire la réputation de M. de Fellenberg. Ainsi l'industrie d'un seul homme a changé la face de ce pays, et il l'enrichit tout à la fois par l'exemple et par l'usage de sa fortune.

Hofwyl renferme aussi une école d'humanités, instituée sur un plan vaste et méthodique. On y compte actuellement cent pensionnaires, presque tous des premières maisons de l'Allemagne, de la Russie et de l'Angleterre. Trente-cinq professeurs sont attachés à cette école, qui dans une campagne isolée et sur un sol auparavant inculte, jouit de tous les agrémens et de tous les avantages des cités les plus opulentes. Mais ce qui honore surtout l'humanité et les lumières de M. de Fellenberg, c'est son école gratuite d'agriculture, où trente orphelins choisis dès l'âge de cinq ans, dans la dernière classe du peuple et dans la plus profonde misère, reçoivent une éducation à la fois élémentaire et pratique, propre à en faire d'honnêtes gens et d'excellens fermiers. L'assolement quadriennal et d'autres méthodes de M. de Fellenberg ont trouvé bien des contradicteurs, et peuvent être en effet

sujets à plus d'un inconvénient; mais la voix de ses critiques a dû se perdre depuis long-temps au milieu des bénédictions du pauvre. Du reste, M. de Fellenberg n'a admis ni dans son école d'humanités, ni dans son école d'agriculture, le mode d'enseignement mutuel; et quoique doué d'un génie inventif qui lui a fait renouveler presque tout le système de l'économie rurale, il se défend d'être novateur en toute autre chose qu'en agriculture. Fixé depuis vingt-deux ans dans cette solitude, entouré de sa nombreuse famille, des disciples et des orphelins dont il est aussi le père, cet homme respectable a cessé de siéger dans le sénat de *Berne*, peut-être pour épargner à une aristocratie jalouse le spectacle des hommages que sa renommée lui attire; ou plutôt, parce que le théâtre le plus doux à ses yeux est celui où il peut envisager à son aise tout le bien qu'il a déjà fait et tout celui qu'il peut faire.

LETTRE VI.

A MONSIEUR A.-R.

Berne, ce 14 août.

Constitution politique du canton de Berne. — Esprit actuel de cette république. — Mœurs privées des Bernois.

Vous m'avez permis, mon cher ami, de vous adresser quelques-unes des observations que je recueillerois durant mon voyage. Je suis bien sûr qu'à ce titre, celles dont je vais vous faire part, relativement à l'état actuel de la république de *Berne*, exciteront votre intérêt : car je n'ose croire que vous y trouviez autant d'instruction et d'agrément que vous avez droit d'en attendre, et que vous êtes vous-même capable d'en répandre en de semblables matières.

Avant tout, il faut que je vous fasse part d'une

prévention que j'ai apportée en ce pays, et contre laquelle, je l'avoue, je ne me tiens pas encore assez en garde, pour que vous ne deviez pas vous défier un peu de mes observations. A ne juger du gouvernement de *Berne* que d'après l'histoire de cette république, je l'avois toujours regardé comme le plus sage et le plus ferme, et en même temps comme le plus paternel de l'Europe. Sa durée qui, jusqu'à la funeste époque de 1798, comptoit plus de cinq siècles d'une prospérité rarement interrompue, étoit un titre de plus à mon estime; car si la fortune seule et cette force aveugle que l'on nomme bravoure, peuvent procurer des victoires et faire sortir pendant quelques années un peuple guerrier de ses anciennes limites, il n'y a qu'une sagesse imperturbable et profonde qui puisse expliquer la longue permanence et l'accroissement progressif d'un Etat aussi borné dès sa naissance que celui de *Berne*. Tels sont, mon cher ami, les préjugés que j'apportai à *Berne*; et quoique j'aie taché de ne consulter que la vérité, dans les observations que je vais vous soumettre, j'ai bien peur encore d'y laisser subsister des traces de ces préjugés mal combattus : vous en jugerez vous-même.

Vous savez que *Berne* étoit une république aristocratique, dont les pouvoirs étoient concentrés

dans un *Grand Conseil* et dans un *Sénat*, électifs en apparence, mais en effet héréditaires, parce que l'influence d'un certain nombre de familles se maintenoit dans la possession exclusive des charges de ces deux conseils ; et vous croyez peut-être que c'est ce vice secret d'oligarchie qui attira sur cet Etat la vengeance de nos républicains, si fort amis, comme chacun sait, de la liberté et de l'égalité. Il est bien certain que le reproche d'oligarchie figuroit en première ligne dans les proclamations de nos généraux : mais il est permis de croire que d'autres motifs étoient cachés dans la pensée de ceux dont ils étoient les agens ; et en voyant le premier soin et la plus vive sollicitude du vainqueur de *Berne* se diriger vers le trésor de cette république, et le fruit des épargnes et des prospérités de cinq siècles prendre la route de *Paris*, au lieu d'être employé à cicatriser des plaies nombreuses et profondes, vous serez convaincu, comme chacun l'est ici, que l'aristocratie bernoise n'étoit pas le plus grand fléau dont ce pays pût être accablé.

Il y avoit cependant, vers la fin du dix-huitième siècle, des modifications importantes à faire à la constitution de cet Etat : car les meilleurs gouvernemens sont sujets à s'écarter des principes de leur institution primitive ; et la prospérité est peut-être plus funeste aux conseils d'une république, que les

revers à ceux d'une monarchie. Il paroît constant qu'à l'époque dont j'ai parlé, le sénat de *Berne* avoit trop oublié que les *bourgeois* avoient eu autant de part que les *nobles* à la fondation de cet Etat; que des alliances, à titre de *combourgeoisie*, et sur le pied de l'indépendance, avoient été la source de sa grandeur; et que les droits et priviléges accordés à sa *commune*, ne concernoient pas une seule classe de citoyens, mais l'universalité des habitans, roturiers ou nobles, compris alors sous ce nom de *commune.* La rigueur, sans contredit trop exclusive, avec laquelle le premier ordre de l'Etat réduisoit les autres à n'être plus que les témoins de ses opérations; l'entrée des conseils fermée aux citoyens qui en d'autres temps avoient si bien mérité de la république; et l'éloignement où le peuple des campagnes et même des villes étoit tenu par la bourgeoisie de *Berne* de toute participation aux affaires et aux charges publiques, étoient assurément des vices étrangers à l'ancienne constitution du pays, et qui s'y étoient glissés à la suite des victoires et des conquêtes: car toujours et par tout pays, l'esprit militaire a été funeste à la liberté publique.

Mais d'un autre côté, il est certain que ce sénat, tout composé d'élémens aristocratiques, gouvernoit avec une rare équité le peuple soumis à ses

lois ; que l'administration la plus paternelle assuroit au paysan bernois le fruit entier de ses labeurs et le libre usage de ses facultés; et que même chez ses sujets de l'*Argovie* et du *Pays de Vaud*, où son autorité se montroit sous des formes plus sévères, il n'usoit qu'avec modération des droits et des bénéfices de la conquête. Le peuple du canton étoit généralement heureux sous des maîtres si humains, et sans trop s'embarrasser des soucis du gouvernement dont ils lui laissoient les avantages, il attendoit, avec confiance et de leur équité seule, les changemens que réclamoit l'état actuel des esprits et des mœurs. Déjà en 1783, le gouvernement bernois avoit montré que cette confiance n'étoit point vaine : il avoit aboli de lui-même la distinction des familles nobles et roturières; et par là, la barrière qui s'opposoit à l'admission au *Grand Conseil* de tous les citoyens capables, avoit été levée de droit, quoique de fait il restât encore bien des préjugés, qui de part et d'autre rendoient cette mesure imparfaite ou insuffisante.

Le temps seul et la modération des magistrats auroient donc infailliblement amené un changement favorable dans la constitution de l'Etat. Mais la force, et une force étrangère, vint détruire en un moment le fruit de tant de vertus et d'années, l'objet de tant de vœux et d'espérances. Un soldat

françois, entré à *Berne* sur le corps de ses magistrats et de ses défenseurs, déclara que son gouvernement avoit cessé d'exister; ce qui n'étoit que trop vrai, puisqu'il n'avoit pu se défendre. Mais concevroit-on, si je n'avois d'avance indiqué le vrai motif de cette invasion, que des républicains aient eu l'absurde prétention de rétablir, chez un peuple qui ne leur demandoit rien, la liberté par la violence, et de lui imposer les armes à la main une constitution *libérale ?* Pourroit-on jamais penser que ce méprisable Directoire, qui alloit bientôt succomber sous un autre soldat, et dont la foiblesse seule avoit prolongé l'existence, se crût autorisé à fonder ailleurs des républiques, quand la sienne s'écrouloit entre ses mains? Permettez-moi, mon cher ami, d'appeler quelques instans votre attention sur les faits qui signalèrent les derniers momens de la république de *Berne*. Ces faits appartiennent désormais à l'histoire; et les traces qu'ils ont laissées dans les esprits y sont encore trop vivement empreintes, pour qu'il ne soit pas nécessaire de les connoître, à qui veut apprécier la situation actuelle de ce pays.

Il falloit que le gouvernement bernois fût encore bien fortement constitué, après un si long usage de la souveraineté, puisqu'au milieu de cet esprit d'innovation qui agitoit la Suisse entière, et qui

avoit changé, dans la plupart des cantons, les anciennes constitutions, seul il se maintenoit contre les menaces de la France, et malgré la défection du *pays de Vaud,* qui déjà s'étoit érigé en république indépendante. Aussi le Directoire françois, persuadé que la chute de *Berne* entraîneroit la soumission de l'Helvétie, dirigea-t-il contre cette seule république toute la force et toute la terreur de ses armes. Deux armées, l'une aux ordres de Brune, l'autre commandée par le général Schauenbourg, pénétrèrent en Suisse, celle-ci du côté de *Bâle* et de *Soleure,* celle-là par le *pays de Vaud*, et devoient se réunir au nombre de quarante-six mille hommes sous les murs de *Berne,* qui pouvoit à peine leur en opposer la moitié. Cependant le gouvernement bernois, convaincu de même que de sa conduite dépendoit le sort de la confédération, se préparoit à une résistance, dont son patriotisme seul lui fournissoit les ressources; car les secours, qu'en vertu des anciennes constitutions, il étoit en droit d'attendre des autres cantons, ou n'arrivèrent pas, ou furent trop insuffisans. *Bâle et Schaffouse* n'envoyèrent point de contingens; celui de *Lucerne* se borna à protéger ses frontières, que plus tard il ne put défendre; les *Zurichois* ne parurent que pour ajouter le désordre de leur présence au malheur de leurs alliés. Quelques hommes des pe-

tits cantons, fidèles au poste de l'honneur, qui fut toujours celui de leurs pères, vinrent mourir dans les rangs des Bernois. *Soleure* et *Fribourg* fournirent seuls un secours digne de ce nom. Mais la chute de ces deux républiques, tombées l'une et l'autre au pouvoir des deux armées françoises, annonçoit à *Berne* le sort qui l'attendoit. Privés de l'assistance des Vaudois, menacés de l'insurrection de l'*Argovie* dont les milices s'étoient déjà débandées, les Bernois n'en persistèrent pas moins à défendre leur indépendance. Une indignation générale avoit soulevé le canton à la nouvelle des infâmes conditions proposées par le général françois, et qui n'exigeoient pas moins que l'abdication de tous les magistrats, le désarmement de tous les citoyens et l'abolition des lois devant la volonté d'un soldat. Tout ce qui étoit encore sensible à l'honneur, nobles, bourgeois, paysans, et jusqu'aux vieillards, aux enfans et aux femmes, annoncèrent la résolution de s'ensevelir sous les ruines de la patrie, puisqu'aussi bien la livrer à l'étranger, c'étoit de même assurer sa perte.

Le général Brune parut reculer alors devant les suites d'une résistance que ses armes avoient provoquée. Il eut peur de se commettre avec ses soldats à l'énergie brûlante de ce patriotisme, qui démentoit si hautement la commission qu'il avoit re-

çue de ses maîtres. Il appréhenda qu'un premier échec des armes françoises ne portât à son parti un coup dont il ne pourroit plus se relever, et que les autres cantons, réconciliés par la victoire avec celui de *Berne*, et réunis désormais sous une bannière commune, ne lui opposassent enfin une résistance également heureuse. Il eut donc recours à la ruse, pour accabler plus sûrement des ennemis qu'il désespéroit de vaincre, et pour opérer dans leurs conseils la division qu'il ne pouvoit mettre parmi leurs soldats. Il proposa une trève et entama une négociation avec les magistrats de *Berne*, toujours trop prompts à se flatter d'une réconciliation impossible; et pendant ce temps, l'armée du général Schauenbourg arrivoit aux portes de *Berne*.

C'étoit là, c'étoit dans le sénat même de cette république, si long-temps renommée par la fermeté de ses conseils, que se trouvoit alors le principe de sa ruine. Les deux partis qui divisoient la Suisse, y recevoient une activité nouvelle du danger qui auroit dû les réunir. A la vérité, celui qui, convaincu de l'inutilité de la défense, proposoit de subir le joug d'une nécessité cruelle, y étoit encore en minorité; mais cette minorité, dont je n'accuse point les intentions, suffisoit pour jeter l'irrésolution dans les mesures et le découragement dans les esprits. Plusieurs propositions d'accommo-

dement avoient été portées au général françois, et repoussées avec d'autant plus de mépris, que la marche de l'autre armée étoit plus rapide et ses progrès mieux connus. L'armistice fut plusieurs fois prolongé, selon le besoin qu'en avoit le général pour opérer sa jonction; et cependant le peuple bernois, dont la fureur se soutenoit toujours au même degré, commençoit à la tourner contre ses propres chefs, et dans cette contrariété d'ordres donnés et révoqués au même instant, il ne voyoit plus que le dessein de le trahir et de le livrer lui-même à l'étranger. Environné de tant de piéges, assailli de tant d'ennemis, le sénat de *Berne* fit enfin le sacrifice de sa dignité et de son pouvoir; il abdiqua: triste et dernier hommage rendu aux lois et aux libertés de son pays!

Mais ce n'était plus de lois et de libertés qu'il s'agissoit; il falloit de l'or et du sang à ces républicains, qui venoient, une constitution d'une main et un sabre dans l'autre, pour régénérer l'Helvétie. Toutes les soumissions du sénat de *Berne* furent rebutées, et il n'eut que la honte de sa démarche. Mais le peuple qui n'étoit point entré dans ses projets, soutint seul l'honneur de la patrie, que ses magistrats abandonnoient. Un corps de huit mille hommes, car on peut bien donner ce nom à une multitude de tout sexe et de tout âge, armée

pour défendre ses foyers, des seules ressources du désespoir, occupoit une position avantageuse, sur la route de *Fribourg* à *Berne*, à trois lieues de cette dernière ville. Quinze mille François se présentent pour forcer ce passage, fiers de l'avantage du nombre, de la supériorité de leur discipline et de leurs armes, et de la conquête récente de *Fribourg*. Il y eut là, le 4 mars 1798, un combat très-vif et long-temps disputé. Trois fois les François chassés de toutes les hauteurs se rallièrent au cri de l'honneur; mais celui de patrie fut plus puissant chez les Bernois. Ils rejetèrent leur ennemi au-delà du pont de *Neveneck*, avec une perte de deux mille hommes et de dix-huit pièces de canon, trop inutile trophée d'une victoire qui leur coûtoit à eux-mêmes huit cents personnes, hommes et femmes, officiers et soldats. Ainsi ce peuple mouroit pour une constitution dont on le prétendoit l'ennemi, et de la main de ceux qui lui apportoient la liberté : fut-il jamais de démenti plus formel et de protestation plus éloquente ?

Le même courage, mais non pas le même succès signala le dernier effort des Bernois sur un autre point de leur territoire. Le général Schauenbourg arrivé à *Fraubrunnen*, sur la route de *Soleure* à *Berne*, attaqua avec quinze mille François un corps de Bernois, qui comptoit à peine la moitié de

ce nombre. Le général d'Erlach et l'avoyer Steiger, respectables magistrats qui vouloient au moins périr avec l'Etat qu'ils n'avoient pu sauver, encourageoient cette foible troupe par leur présence, et tâchoient de lui rendre un espoir qu'ils n'avoient plus. Des efforts inouïs furent tentés à plusieurs reprises contre un ennemi si évidemment supérieur. Les Bernois se battirent en désespérés sur un espace de trois lieues et jusqu'aux portes de leur ville. Forcés enfin de céder au nombre, ils abandonnèrent, la rage dans le cœur, une patrie qui, depuis tant de siècles n'avoit point vu d'ennemis sous ses murs; et convaincus sans doute que tant de patriotisme n'avoit pu être trahi par la fortune, et que leur défaite étoit la faute de leurs chefs, ils massacrèrent quelques lieues plus loin leur général. *Berne* se soumit, et Brune y fit son entrée le 5 mars.

Ainsi périt, sous le fer de nos républicains, une république depuis si long-temps alliée de la France, un gouvernement juste, humain, qui ne pouvoit avoir aux yeux du nôtre, d'autre crime que d'être resté étranger à ses querelles et innocent de ses fureurs, mais qui étoit en effet trop coupable, puisqu'il étoit riche. Quoi qu'il en soit, les Bernois donnèrent, même en succombant, un grand exemple à la Suisse. Ils lui apprirent qu'avec de l'union, la

confédération pouvoit encore être ce qu'elle avoit toujours été. Car si tous les cantons se fussent ligués avec *Berne*, dans la proportion de leurs ressources, pour une cause qui leur étoit si manifestement commune, il n'est pas douteux que la victoire ne se fût à la fin rangée du parti de la justice.

Je passe rapidement sur les événemens qui suivirent, quoique je pusse égayer le sombre tableau que je viens de vous offrir, par le récit de ces cinq ou six constitutions qu'on essaya de donner à la Suisse dans l'espace de deux ou trois ans; constitutions révoquées presqu'aussitôt que décrétées, et qui, dans la subversion de l'ancien gouvernement, n'accusoient que l'imprévoyance et la foiblesse du nouveau. Mais je ne saurois, je l'avoue, trouver matière à plaisanter dans ces essais législatifs d'un soldat, qui en définitive se terminoient toujours par l'oppression de tout un peuple; et comme je ne suis pas non plus assez philosophe pour considérer de sang-froid ces sortes d'expériences, tentées sur le corps social par nos docteurs politiques, j'aime mieux arriver tout de suite à l'état actuel de la république de *Berne*, que sans doute vous êtes curieux de connoître.

La constitution de *Berne* est toujours aristocratique, mais elle l'est dans le véritable sens de

ce mot, c'est-à-dire que le gouvernement est aux mains *des plus sages, des plus habiles,* et non pas seulement des plus riches et des plus nobles, comme cela étoit vrai avant la révolution. Je ne veux pas dire non plus que la naissance et la fortune soient devenues des titres d'exclusion; car enfin, il n'est pas absolument impossible qu'un homme riche soit un homme ami de son pays; et il seroit peut-être par trop injuste d'ajouter au malheur d'une naissance illustre, la privation des droits de citoyen. Mais toute distinction patricienne a été abolie, et la seule condition indispensable, pour siéger dans les conseils de la république, c'est d'être bourgeois et attaché à une *commune*, c'est-à-dire de tenir au sol par la naissance et la propriété. Le conseil souverain, ou *Grand Conseil,* est composé de *deux cent quatre-vingt-dix-neuf* membres : c'est le même nombre que dans les temps antérieurs. Mais sur ce nombre, deux cents places seulement sont réservées aux bourgeois de *Berne*, et les quatre-vingt-dix-neuf autres laissées aux habitans de la campagne; c'est là le changement le plus considérable qu'ait éprouvé la constitution de *Berne*, dont la bourgeoisie formoit autrefois le conseil exclusif de la république. Ainsi dans l'état actuel des choses, et en supposant que les élections de la ville soient toutes dans le sens aristocratique,

résultat qui n'est guère probable, ni même possible, l'élément démocratique entre pour un tiers dans le gouvernement, ce qui donne assurément au peuple une part assez libérale.

Les charges de ce conseil sont à vie, comme par le passé, et l'on attend de même pour remplir les places vides que la mort y a faites, que le tiers environ de ces places soit devenu vacant, ce qui suppose un espace de dix ou douze ans au moins. L'expérience de plusieurs siècles a sans doute démontré aux Bernois qu'il y avoit plus d'avantages que d'inconvéniens à cette mesure qui, laissant toujours les élémens de l'autorité dans la même proportion, et les pouvoirs dans le même équilibre, assuroit aux conseils plus de stabilité, de calme et de maturité, et éloignoit à de longs intervalles les accès de cette effervescence populaire, toujours dangereuse, même dans une république, et que nous nommons chez nous la fièvre électorale. Ainsi ces républicains, qui ont un si long usage de la liberté, craignent de la commettre au retour fréquent des élections, et nous...... Permettez-moi, mon cher ami, de ne pas achever ce parallèle.

Vous vous rappelez sans doute combien anciennement l'approche de ce renouvellement du tiers du *Grand Conseil* excitoit d'agitation à *Berne*; que de brigues secrètes ou publiques, que d'en-

gagemens formés et rompus, que de mariages improvisés, que de frais et d'intrigues de toute espèce. Cinquante nominations à peu près étoient assurées d'avance à des fils, à des parens, à des cliens, parce qu'un certain nombre de magistratures donnoit le droit à ceux qui en étoient revêtus, de nommer, ou plutôt de désigner un des nouveaux conseillers. Les quarante autres places, ou environ, étoient emportées par les intrigues dont j'ai parlé, lesquelles étant circonscrites dans l'espace de quelques heures, regagnoient en activité ce qu'elles perdoient en durée. Mais aujourd'hui, et c'est encore là un changement remarquable, tout ce grand mouvement ne sauroit plus avoir lieu : le droit d'élection a été retiré aux magistrats et rendu au peuple, qui l'exerce de la manière que je vais dire.

Le canton est divisé en *bailliages* ou, comme on parle maintenant, en *préfectures :* car attendu que ce titre de baillif avoit vieilli avec le temps, il a bien fallu en substituer un plus moderne; et le peuple n'est pas moins facile ici que chez nous à se laisser mener avec des mots. Chacune de ces préfectures nomme *deux* députés au conseil souverain; chaque petite ville en nomme autant. Les élections se font dans chaque commune à la majorité absolue des suffrages des citoyens qui en sont membres,

et sur la proposition des syndics, préposés et autres officiers publics. Les conditions d'éligibilité sont d'être âgé de trente ans au moins, et de posséder dix mille francs de Suisse, quinze mille de notre monnoie. Le résultat de ces élections communales produit *quatre-vingt-six conseillers*, nombre bien suffisant sans doute pour représenter les intérêts d'un si petit peuple et d'un territoire aussi borné; d'autant plus que ces élections, limitées chacune dans le ressort de leurs localités, ne risquent pas d'être perverties au gré d'influences ou de suggestions étrangères.

Il reste encore, pour compléter le tiers de la représentation nationale, *seize* places environ à remplir; la nomination en est laissée au *Conseil souverain*, qui les distribue à son gré, sans être gêné par aucune condition d'âge, de fortune ou de naissance : il suffit dans ce cas d'être citoyen bernois, pour fixer le choix du conseil. Une pareille latitude n'a sans doute été conçue par le législateur que dans des intentions extrêmement généreuses; elle ouvre au mérite indigent, à la vertu roturière, aux talens précoces, la carrière des emplois publics, et cela, de la manière la plus prompte, la plus honorable et la plus sûre, puisque dans une république il ne sauroit exister de distinction plus flatteuse pour un citoyen, que le suffrage libre et volontaire

de ses magistrats. Plusieurs choix de ce genre prouvent aussi que le sénat bernois s'est pénétré de l'esprit de sa constitution; et il est clair qu'en les faisant, il a plutôt déféré à l'opinion publique, qu'à des suggestions privées. Mais comme les meilleures institutions péchent toujours par quelque endroit, et que celles même qui peuvent paroître irréprochables en théorie, sont souvent vicieuses dans la pratique, parce que ce sont des hommes, et presque toujours des hommes passionnés, qui les exécutent, il se pourroit bien que celle-ci fût sujette à quelques inconvéniens; que, par exemple, des élections destinées à favoriser le mérite jusque dans les derniers rangs du peuple, ne se fissent plus qu'au profit des vieux préjugés, des prétentions surannées ; et qu'ainsi une mesure propre à rendre le gouvernement plus populaire, ne tendît à fortifier au contraire les influences aristocratiques. Je suis loin, au reste, de penser que cela soit; mais enfin j'ai dit que cela étoit possible, et personne, à coup sûr, ne me démentira.

Le *Grand Conseil* est l'assemblée législative du canton : il discute et promulgue les lois; prend les mesures de police et de sûreté générales; décrète les alliances, les traités; nomme les ministres étrangers, les députés à la diète, et les officiers du contingent fédéral; reçoit le compte et surveille l'em-

ploi des revenus publics. Mais il n'exerce par lui-même aucune autorité sur les diverses branches de l'administration. Cette autorité est remise au *Petit Conseil*, dont les membres, tirés du *Grand* et nommés également à vie, sont véritablement les chefs de la république. Ces magistrats sont comme par le passé, au nombre de *vingt-sept*, y compris les deux avoyers, qui en sont les présidents perpétuels, et qui se partagent les pouvoirs et les honneurs de cette dignité suprême. Le même esprit populaire, qui a modifié l'ancienne constitutiou, relativement à la forme du *Grand Conseil*, se fait aussi, par une conséquence nécessaire, remarquer dans la composition du *Petit*. Les habitans des villes et des campagnes sont aptes à y siéger, et l'on compte actuellement *deux paysans* dans le *Petit Conseil* : progrès qui peut paroître encore bien foible, mais qui n'en est pas moins remarquable, au sein d'une aristocratie qui fut long-temps aussi inflexible que celle de *Berne*, et qui, il faut bien en convenir, avoit acquis le droit de se croire en possession de la sagesse, comme de la confiance de son pays.

Le *Petit Conseil*, ou *Conseil d'état*, est chargé de tous les détails de l'administration; de la nomination à tous les emplois civils, judiciaires et militaires du canton; de la perception et de l'emploi des revenus. Il propose les matières qui doivent

être soumises à la délibération du *Grand Conseil,* et y porte les projets de lois. Les affaires y sont discutées en commun et résolues à la majorité des voix; ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des commissions spéciales, telles qu'un *conseil secret,* chargé plus particulièrement de la police, des négociations, et en général des affaires dont la conduite exige plus de discrétion qu'on ne peut en attendre d'une discussion tumultueuse. Le *conseil de guerre,* où se préparent les décisions relatives à la levée des troupes et les ordonnances concernant le service et la discipline militaires, forme encore au sein du *conseil d'état* une commission particulière.

Les revenus de l'Etat sont considérables relativement à ce qu'ils sont en d'autres cantons de la Suisse; car nos habiles financiers ne les trouveroient guère en rapport avec la richesse réelle du pays. La plus grande partie de ces revenus consiste dans les biens que l'Etat même possède à titre de propriétaire; dans les fruits qu'il en retire; et dans les impôts qu'il y a établis, le *cens* et la *dîme* : encore ce dernier, que l'Etat ne perçoit sur ses terres qu'à titre de propriétaire, comme je l'ai dit, est-il une redevance plutôt qu'un véritable impôt. Beaucoup de propriétés particulières sont effectivement dans le même cas, et le peuple préfère générale-

ment en ce pays une taxe aussi modérée et dont la perception, toujours proportionnée à la récolte, est simple et facile, autant que les autres modes sont dispendieux et vexatoires. En France cependant, où l'on a une si grande horreur et une si juste appréhension de la dîme, il n'est pas rare de payer, bon an, mal an, le quart de son revenu : ne trouvez vous pas cela bien raisonnable?

Il y a aussi à *Berne* des impôts indirects ; les droits de péage, qui existoient dans l'ancien régime, ont été rétablis sous le nouveau, aussi bien que les douanes, dont le produit, m'a-t-on dit, ne laisse pas d'être considérable. Il faut convenir que le genre d'industrie qui de nos jours réussit le mieux, sinon aux peuples, du moins aux gouvernemens, est l'art d'augmenter ses revenus ; et j'avoue que c'est là à mes yeux un des résultats les plus sensibles des progrès de notre civilisation. Le gouvernement de *Berne*, quoique généralement peu favorable aux inventions modernes, ne me paroît cependant pas trop ennemi de celle-là ; et il semble que, de toutes les idées nouvelles, c'est celle qui l'enrichit le plus, dont il s'accommode le mieux. Ainsi, outre les anciens droits qu'il a rétablis, comme je l'ai dit, il en a créé un nouveau, celui du timbre, qui peut être une garantie de plus donnée aux transactions sociales, mais qui

plus certainement encore est une source abondante de richesses pour le fisc.

Une autre concession que ce gouvernement, d'ailleurs si éclairé sur ses intérêts, me paroît faire aux idées du siècle, c'est le zèle avec lequel il propage l'esprit militaire dans son canton et dans les autres républiques helvétiques. Les événemens qui ont amené la chute de cet Etat, lui ont sans doute fait sentir la nécessité d'une force militaire, entretenue sur un pied plus respectable, et exercée d'une manière régulière et permanente; et il ne me conviendroit pas de blâmer des précautions trop bien justifiées d'avance par les revers qu'a éprouvés cette république. Toutefois, en laissant de côté la question principale que j'aurai peut-être occasion d'examiner ailleurs, je ne sais s'il ne doit pas résulter, à la longue, pour le canton de *Berne*, plus d'inconvéniens que d'avantages, de ces établissemens militaires. La milice nationale du canton est composée de huit bataillons, forts chacun de huit cents hommes, en tout 6,400; ces bataillons sont exercés tour à tour à *Berne*, dont ils forment la garnison pendant un espace de temps assez court, six semaines, je crois; et ils reçoivent une solde, seulement pendant la durée de ce service. Or, il me semble que, si la conséquence de ce séjour à *Berne* est de mettre plus d'ensemble et d'uniformité dans

l'instruction militaire, et plus de régularité dans les manœuvres, elle doit être aussi de faire contracter à ces divers corps des habitudes et des vices de garnison peu compatibles avec les goûts et les occupations agricoles. Pour entretenir l'esprit public dans le canton, et c'en est là, à vrai dire, la meilleure sauve-garde, est-il donc si nécessaire de concentrer tous les moyens d'instruction dans la capitale, au risque d'infecter la population des campagnes? Et ne seroit-il pas plus naturel, plus sage, plus conforme aux anciennes maximes, qui étoient celles de la liberté, que le contingent de chaque commune fût exercé à la défense de ses foyers sans jamais les perdre de vue, à la réserve des officiers, qui ont évidemment besoin d'une éducation guerrière plus forte, et qui peuvent plus aisément se passer de mœurs que le soldat? Le peuple de *Berne* est naturellement belliqueux; et l'esprit martial qui a présidé à la fondation de cet Etat, qui en a produit l'accroissement, et qui, de nos jours, en a si honorablement retardé la chute, est trop généralement répandu dans les premières classes de la société, pour qu'on doive craindre qu'il s'y affoiblisse jamais. Le service étranger offre, d'ailleurs, à la jeunesse bernoise le moyen d'acquérir l'instruction pratique, qui lui manque dans ses foyers; et cela suffit sans doute pour que la répu-

blique ait toujours, au besoin, une excellente école d'officiers, comme elle trouvera, dans le peuple des communes, une pépinière de bons soldats, toujours d'autant plus prêts à se dévouer pour leur pays, qu'on les aura moins distraits des affections de famille qui les y attachent. L'erreur commune de nos jours, est de vouloir *centraliser* tout; et l'on ne songe pas qu'en concentrant ainsi en une seule masse tous les intérêts, on ne fait qu'isoler les individus: car en des esprits bornés tels que ceux du peuple, l'idée de patrie ne peut jamais être que celle du champ que l'on cultive, du toit où l'on est né et de la famille qui l'habite. Plus cette idée si simple devient collective, moins le peuple y attache de sens; et pour lui, elle perd nécessairement en force ce qu'elle gagne en étendue.

C'est donc à raffermir l'esprit public par une meilleure organisation des communes, bien plus qu'à former des garnisons et à peupler des casernes que devroit travailler le gouvernement bernois. Plus heureux que d'autres Etats qui ont à opérer les mêmes réformes, celui-ci en a du moins tous les élémens sous sa main. Le peuple, long-temps éloigné du maniement des affaires par une aristocratie rigoureuse, peut prendre à la chose publique un intérêt proportionné à la part que la constitution lui accorde. Mais, soit effet d'une longue habitude,

soit par une confiance bien légitime sans doute, ce peuple ne semble pas encore disposé à jouir complétement de ses droits ; et c'est désormais son indifférence qu'il faut vaincre, après avoir assuré sa liberté. Ici, comme à *Fribourg*, les assemblées électorales sont peu fréquentées ; le paysan se laisse comme traîner à regret au conseil; et ce n'est qu'avec répugnance qu'il quitte sa charrue pour se placer au timon de l'Etat. Ceux même à qui le patriotisme tient lieu d'ambition, et qui consentent à quitter le gouvernement de leur ferme pour celui de la république, satisfaits sans doute de porter aux lois de leur pays le tribut de leur soumission, au lieu de celui de leurs lumières, opinent servilement, et, malgré tous leurs efforts, restent plus fidèles à leurs anciens souvenirs qu'à leurs nouvelles prérogatives. Cette disposition des esprits, quelque honorable qu'elle soit dans son principe, doit cesser pour l'intérêt de la chose publique ; et si les magistrats ont dignement répondu à la confiance du peuple, il est temps qu'à son tour le peuple réponde à la confiance des magistrats.

Vous dirai-je tout ce que j'ai cru découvrir de la situation morale de ce peuple? Il me semble que l'inquiétude, qui là, comme chez nous, étoit le résultat nécessaire d'un long et violent ébranlement, n'a pas cessé avec la cause qui l'avoit pro-

duite; et qu'il n'y a jusqu'à présent que la lettre de la constitution qui soit fixée d'une manière précise. Le sens qu'on doit y donner et l'usage qu'on en peut faire, diffèrent au gré de mille petits intérêts, de mille petites passions, qu'une révolution crée en un jour, et qu'il faut des années pour amortir. Un secret mécontentement règne donc ici parmi tous les ordres de l'Etat. Les familles nobles, dont la gloire se confond avec celle de l'ancien gouvernement, regrettent probablement un régime qui fut si favorable à leur agrandissement et à celui de la république; et à considérer les choses sans passion, il se peut que ces regrets soient encore plus patriotiques qu'ils ne paroissent intéressés. Les nobles de *Berne* peuvent croire, sans injustice, qu'une constitution sous laquelle leur patrie fut libre, florissante et respectée durant cinq siècles, n'étoit pas en effet si vicieuse; et je soupçonne que la majorité des citoyens, s'il leur étoit permis d'exprimer leur vœu, rentreroit sans peine sous l'empire d'une constitution qui leur garantissoit tous les droits et tous les avantages des peuples libres. Les chefs de l'Etat, plus unis ici d'intention que ne le sont ceux de *Fribourg*, ne contrarieroient probablement pas ce vœu de la nation; mais ils gouvernent avec la majorité des conseils, qui ne semble pas le partager.

D'un autre côté, la petite bourgeoisie, qui est peut-être plus accessible encore aux suggestions de l'esprit populaire, que la noblesse aux regrets de l'ancien ordre de choses, s'est montrée jusqu'ici peu satisfaite de la part que lui fait la nouvelle constitution. Pour se dédommager d'une foule de petits offices qu'elle a perdus par le retranchement du *Pays de Vaud* et de l'*Argovie*, elle voudroit apparemment obtenir plus d'influence dans le conseil; et l'intérêt privé se couvre ici, comme ailleurs, du prétexte du bien public. La bourgeoisie de *Berne*, ainsi que celle de *Fribourg*, aspire donc assez ouvertement à une constitution démocratique; et quoique dans ces deux républiques la majorité du gouvernement, d'accord avec celle du peuple, repousse cette prétention, il en résulte toujours une opposition secrète, une inquiétude vague, qui empêche l'Etat de s'affermir et de prospérer. La jalousie et la défiance que les divers ordres s'inspirent mutuellement, répandent de la foiblesse dans les conseils, et entretiennent un certain malaise dans le corps politique; et il est difficile de prévoir quel sera le terme ou le résultat de cette lutte entre des préjugés et des intérêts aussi contraires.

Une autre source d'embarras pour le gouvernement de *Berne*, est l'acquisition, on peut bien dire

à titre onéreux, que ce canton a faite de la partie catholique de l'évêché de *Bâle*, en vertu des nouvelles dispositions émanées du congrès de *Vienne*. La difficulté de concilier les intérêts d'un pays catholique avec le régime d'un peuple protestant, et le peu d'accord qui règne actuellement entre les habitudes et les maximes des deux communions religieuses, ajoutent chaque jour de nouveaux obstacles à la marche d'un gouvernement déjà si peu maître de ses mouvemens et si gêné dans son allure.

Le progrès des lumières, si tant est qu'il y ait réellement progrès de cette nature, ne se fait pas du moins remarquer ici dans celui des mœurs; et peut-être qu'en effet ces deux choses n'ont rien de commun. Les mœurs sont encore à *Berne*, ce qu'elles étoient avant la révolution; et il paroît même qu'à aucune époque, cette république, ou du moins les chefs qui la gouvernoient, ne se piquèrent point d'une grande rigidité de principes à cet égard. Lorsque l'empereur Sigismond passa à *Berne* en 1414, pour se rendre au concile de *Constance*, les seigneurs de sa cour furent *admis gratuitement* par ordre du conseil, *dans les maisons où de belles femmes trafiquoient de leurs appas*; et l'empereur, qui daigna se prêter lui-même à de pareilles marques de considération, trouvoit, selon

le témoignage de l'historien Muller, une telle réception très-digne de républicains, et très-flatteuse pour lui : ajouterai-je qu'il la regardoit encore comme une préparation très-édifiante pour un concile? Quoi qu'il en soit, il ne paroît pas que les mœurs aient dégénéré à *Berne* depuis cette époque, ni que la réforme ait rendu au peuple beaucoup de vertus, en échange des croyances qu'elle lui a ôtées. L'incrédulité n'est pas rare à *Berne ;* mais en revanche, le libertinage n'y est guère plus retenu ; et il est peu d'étrangers qui n'aient eu le moyen et qui peut-être n'aient pris la peine de s'en convaincre, dans le quartier de cette ville qui est bâti sur le bord de l'*Aar,* et où sont situés les bains. Il est même remarquable que *Berne,* qui va de pair sous ce rapport avec les capitales les plus éclairées de l'Europe, soit peut-être celle qui ait produit le premier athée. Je me rappelle d'avoir lu dans l'historien que je citois tout à l'heure, qu'un certain Loefler, *qui avoit,* dit en propres termes Muller, *la foi que l'on nomme croyance d'esprit fort,* fut brûlé à *Berne,* en 1375, à la réquisition de l'official de l'évêque. Pendant qu'on le conduisoit au lieu de l'exécution, avec toute la cérémonie usitée en pareil cas : *mon ami,* dit-il au bourreau, *il n'y a pas là assez de bois*; et il mourut avec cette indifférence. Que feroient de plus que cet

esprit fort du quatorzième siècle, les philosophes du dix-neuvième? Et si l'on cherchoit bien, je présume qu'on leur trouveroit de même partout des précurseurs et des modèles. On croit généralement que les mœurs sont plus nécessaires dans une république, que dans une monarchie. Cette doctrine a été combattue chez nous par des gens qui avoient bien leurs raisons pour cela; et l'exemple de *Berne* sembleroit prouver en leur faveur. Mais il faut observer peut-être que *Berne*, étant un gouvernement tout militaire dans son principe, avoit dû retenir l'esprit de son institution primitive; et que, pour de pareils républicains, il y a toujours assez d'honneur, pourvu qu'on se batte bien.

Voilà, mon cher ami, une bien longue lettre, et que je risquerois d'allonger encore, si je vous en demandois excuse. Mais j'ai un moyen plus sûr de trouver grâce à vos yeux, et c'est de vous rapporter une anecdote relative au grand Haller. La mémoire de cet homme illustre étoit aussi étendue que son génie; et entre autres preuves qu'il en a données, en voici une que vous apprécierez mieux que personne. Il étoit question devant lui, à l'issue d'une séance du *Grand Conseil*, des annales chinoises et de la longue série de généalogies qu'elles embrassent. Haller s'exprimoit sur ce sujet en homme qui possédoit le compte de ces généra-

tions, aussi bien que la nomenclature des plantes des Alpes. On voulut, à la séance suivante, mettre cette confiance à l'épreuve, et on le défia de réciter de suite les noms de tous les princes des diverses dynasties chinoises ; quelqu'un avoit pris soin d'en dresser d'avance une liste qu'il tenoit à l'écart, pour vérifier chaque citation de Haller ; et l'un des témoins de cette singulière épreuve m'a assuré que sa mémoire n'hésita et ne se trompa sur aucun nom, ni sur aucune date.

Je suis, etc.

LETTRE VII.

A MA FEMME.

Berne, ce 15 août.

Fête célébrée pour l'anniversaire de la bataille de Laupen ; réflexions à ce sujet.

JE me dispose à partir pour *Thun*, et je ne puis cependant m'éloigner de *Berne*, sans te faire le récit d'une cérémonie dont je viens d'y être témoin et qui m'a vivement touché. La république de *Berne* célèbre aujourd'hui l'anniversaire de la bataille de *Laupen*, * l'une de celles qui contribuèrent le plus à honorer ses armes et à affermir son indépendance. Dès hier, j'avois été témoin des préparatifs de cette fête, sur le vaste préau où le

* La bataille de *Laupen* se livra le 21 juin 1339 ; j'ignore par quelles raisons l'anniversaire en a été remis au 15 août.

peuple de *Berne* s'exerce au tirage à la cibe; des chœurs de musique guerrière préludoient aux chants patriotiques que cette solennité ramène tous les ans, et des foules de citoyens de tout âge concertoient entre eux les dispositions du départ et de la marche. Aujourd'hui dès le point du jour, le cortége s'est mis en route au bruit des instrumens et des éclats de la joie publique. Des enfans, des femmes, des vieillards se pressoient dans le nombre des citoyens qui alloient rendre ce pieux hommage à la mémoire de leurs ancêtres, et présentoient l'union touchante de tous les âges, aussi bien que de tous les vœux, sous les enseignes de la liberté et de la patrie. Le désordre même qui régnoit au milieu de cette multitude, augmentoit encore à mes yeux l'intérêt d'un pareil spectacle. Là point de ces sinistres baïonnettes plus propres à intimider qu'à rassurer le paisible citadin; là point de précautions menaçantes, ni de distinctions injurieuses. Tous marchoient pêle-mêle, sans autre ordre que celui que la nature même prescrit à chaque âge. Des fleurs étoient dans toutes les mains, et des chants dans toutes les bouches; et parmi cette longue procession, on ne remarquoit qu'un seul glaive, l'épée qui, dans les mains du héros de *Laupen*, avoit servi à vaincre et à disperser les ennemis de l'Etat.

Le cortége se rendit de cette sorte sur le champ de bataille de *Laupen*, à plus de trois lieues de *Berne*, et non loin de ce pont de *Neveneck* où, dans une circonstance plus récente, le courage des Bernois s'est signalé par des efforts aussi honorables. Arrivée sur ce sol sacré, la foule des citoyens, après s'être pénétré en silence des nobles images qu'il rappelle, se pressèrent autour du vénérable pasteur dont la bouche, consacrée à un ministère de paix, a seule en cette occasion le droit de retracer les souvenirs de la victoire. Sa harangue simple et grave, comme le sujet même qu'il avoit à traiter, n'en produisit pas moins sur le peuple qui l'écoutoit une impression profonde ; et lorsqu'on l'entendit redire pour la millième fois des détails que l'enfance apprend ici au berceau, l'émotion généreuse qui remplissoit tous les cœurs, éclata sur tous les visages. L'épée de Rodolphe d'Erlach, portée par le chef actuel de cette maison illustre, fut alors élevée sur le champ de bataille, afin que tous les yeux pussent se fixer sur ce fer, honorable instrument de la liberté publique; la main du ministre le couronna de lauriers, aux acclamations générales; et chacun en s'inclinant devant le trophée de *Laupen*, renouveloit sans doute au fond de son cœur le serment de vivre et de mourir pour son pays. Quel dommage que des sentimens pénibles vinssent en ce moment

même partager des émotions si douces ! Lorsque long-temps après la bataille de *Laupen*, le sauveur de *Berne*, retiré dans ses champs, comme les premiers consuls de *Rome*, y jouissoit des respects de ses concitoyens, il fut assassiné par son gendre, avec cette même épée suspendue au mur de son appartement. Mais la tache imprimée à ce fer s'est perdue dans l'éclat dont a joui durant cinq siècles la mémoire du héros de *Laupen*; et l'épée de Rodolphe d'Erlach est encore, après son nom, le plus glorieux héritage qu'aient conservé ses enfans.

C'est par de semblables fêtes, célébrées en plusieurs endroits de la Suisse, que ces sages républicains entretenoient jadis au sein de chaque génération le feu sacré du patriotisme. C'est en s'attachant de plus en plus à fortifier de pareilles institutions, que leurs successeurs retarderont la chute de l'esprit public, et qu'ils empêcheront cette fausse philosophie de notre âge, qui n'agit que par de froids calculs, de pénétrer dans les cœurs et d'y étouffer toute sensation généreuse. Heureux encore le peuple qui peut fonder, avec les débris de ses anciennes mœurs, l'édifice de ses libertés nouvelles; qui ne trouve dans ses souvenirs que des images de gloire; et qui, pour apprendre à honorer et à chérir son pays, n'a besoin que d'assister à ses fêtes!

LETTRE VIII.

A LA MÊME.

Thun, ce 16 août.

Route de Berne à Thun. — Vue magnifique des Alpes ; le Stockhorn ; le Niésen. — Admirable culture du pays ; caractère des habitans. — Bords du lac de Thun ; promenade au petit bois de Bachi. — Etablissement militaire formé à Thun, et réflexions à ce sujet.

Je suis enfin sur le seuil des Alpes ; j'approche, le cœur plein d'une émotion inexprimable, l'œil constamment fixé sur ces masses prodigieuses, dont pendant mon séjour à *Berne* je n'étois occupé qu'à reconnoître les formes, à calculer les proportions et les distances : je n'ai plus qu'un pas à faire pour pénétrer dans le sanctuaire de la nature, pour con-

templer à leur base ces monts sourcilleux qui semblent porter tout le poids de la voûte céleste. J'ai devant moi deux de ces colosses placés en avant des Hautes-Alpes, comme les gardiens de ce temple auguste; à ma droite s'étend la longue chaîne du *Stockhorn*, composée d'une multitude d'arêtes d'un aspect bizarre, du milieu desquelles s'élance la cime principale, pareille à une colonne demi-rompue, dont la base et le chapiteau, renversés dès l'origine du globe, couvrent de leurs débris le creux des vallées intermédiaires. Un peu plus vers le sud-est, le superbe *Niésen*, dont la forme pyramidale se détache au-dessus de ce vaste amphithéâtre, dresse à une plus grande hauteur encore sa cime souvent cachée dans les nuages. Au-delà, le terrein s'élève par d'innombrables degrés de l'architecture la plus hardie, jusqu'à ces monts sublimes tout couverts d'une neige vieille comme le temps, brillante comme aux premiers jours du monde; et dans le large intervalle qui s'étend à l'orient du *Niésen*, l'œil découvre une portion considérable des glaciers qui descendent des flancs de la *Blummis-Alp*, et dont l'inaltérable blancheur ressort plus éclatante encore du milieu d'un cadre de verdoyantes forêts et de charmans pâturages.

Tous les objets répandus sur la route de *Berne* à *Thun*, semblent faits d'ailleurs pour disposer l'âme

à l'enthousiasme que ne peut manquer d'inspirer la vue des Hautes-Alpes; car rien n'est propre comme l'aspect du bonheur de l'homme, à faire apprécier les beautés de la nature; et j'ai déjà éprouvé, en Suisse, combien cet accord est nécessaire pour goûter dans toute sa pureté le plaisir de la contemplation. Il n'existe peut-être pas au monde un pays qui, par la réunion d'un sol fertile, d'une excellente culture et d'une administration éclairée, puisse au même degré satisfaire à la fois l'œil et le cœur. Une foule d'habitations champêtres, disséminées le long de cette route, brillent d'une propreté si recherchée dans leur structure simple et uniforme; il y règne même au dehors une si parfaite image de l'ordre et un si grand air d'abondance, et les plus simples détails de l'économie rurale y paroissent traités avec une attention si délicate, que le seul extérieur de ces maisons atteste l'opulence de ceux qui les habitent; et l'on n'est pas surpris d'apprendre qu'ici une chaumière de paysan renferme souvent un millionnaire. Aucune de ces maisons ne se distingue par de vains ornemens, ou par une architecture particulière; elles sont toutes bâties sur le même modèle, ainsi que des mêmes matériaux, c'est-à-dire que le bois entre presque seul dans leur construction; et le citadin qui siége dans les conseils de la république, et le

paysan qui en féconde le sol, habitent une demeure semblable : image touchante et sensible de l'égalité républicaine, qui se trouve ici dans la prospérité commune, et bien différente de celle que nos réformateurs prétendoient établir par la destruction des châteaux et des chaumières.

Si la vue de ces habitations donne une haute idée de l'industrie et de la richesse du peuple de *Berne*, il est juste aussi d'en faire hommage aux institutions qui le régissent. Des campagnes si bien cultivées, une aisance si générale, et l'air de contentement et de dignité qui se peint ici sur tous les visages, sont des preuves d'un bon gouvernement, qui dispenseroient de tout autre examen; et l'on ne risqueroit pas de se tromper en prononçant, à la vue seule de la campagne de *Berne*, que ce gouvernement est encore l'un des meilleurs de l'Europe, tandis qu'ailleurs on commettroit probablement une forte méprise en ne consultant que le texte des lois, pour énoncer une opinion pareille. C'est en suivant la route de *Berne* à *Thun* qu'on peut apprendre, mieux que par tous les raisonnemens du monde, combien une aristocratie puissante est favorable aux vrais intérêts du peuple, et capable d'assurer son bonheur, en le plaçant, à l'abri de ses propres passions, sous l'autorité de la raison publique; et je défie les plus aveugles partisans

des institutions populaires, de traverser le canton de *Berne* sans être frappé, comme moi, d'une vérité qui repose ici sur des faits incontestables, sur des argumens sensibles, et qui porte tous les caractères de l'évidence.

Le peuple de ce canton mérite aussi, par son extérieur même, une attention particulière. Il n'a pas, comme le peuple des pays que j'ai déjà visités, cet air curieux, empressé, signe le plus ordinaire de la légèreté d'esprit; il n'a pas non plus l'accueil familier ni prévenant; et l'indifférence qu'il témoigne à l'étranger, ressemble trop à de la fierté, pour n'avoir pas été quelquefois confondue avec elle. Aussi des voyageurs ont-ils accusé le peuple bernois d'avoir contracté quelque chose de l'orgueil aristocratique de ses maîtres. Pour moi, j'en ai jugé différemment. Il me paroît tout simple qu'un paysan, qui jouit de tous les droits du citoyen et qui connoît d'après lui-même la vraie dignité de l'homme, n'ait pas, à l'égard des étrangers, de ces empressemens serviles, quelquefois si trompeurs, le plus souvent importuns, qui cachent ailleurs une basse flatterie ou une honteuse avidité. Ici tout homme sent, à l'aspect d'un autre homme, qu'il n'a rien à lui envier, et il passe son chemin sans curiosité, comme sans dédain. Il n'en est pas pour cela moins humain, ni moins honnête; il n'est que froid et

réservé ; et quand il auroit un peu d'orgueil, il seroit peut-être bien permis à ce peuple d'être fier du bonheur qu'il doit à son gouvernement, puisqu'il doit son gouvernement à sa sagesse.

La route de *Berne* à *Thun*, qui est de six lieues, offre plusieurs villages ou gros bourgs, dont les principaux sont *Mury*, *Munsigen* et *Wichtrach*. Ce dernier endroit a acquis, à une époque récente, une bien triste célébrité ; et il me fut impossible, en le traversant, de ne pas être affecté des douloureux souvenirs qu'il rappelle, puisque ce crime des Bernois fut un des torts de la France. Ce fut là qu'après le funeste combat livré aux portes de *Berne* contre l'armée françoise, * le général d'Erlach, digne héritier d'un nom illustré dès le berceau de cette république, périt victime de la fureur de ses propres concitoyens, rendus injustes par le malheur et agités de ce démon des guerres civiles, que les François traînoient partout avec eux. La voix de la vérité ne tarda pas à se faire entendre, et le repentir parla aussitôt qu'elle à des cœurs qui n'avoient été qu'un moment égarés. Mais la patrie, en deuil de son dernier défenseur, ne put donner que des larmes à sa mémoire ; et les restes de d'Erlach ont con-

* Voyez plus haut, Lettre VI, p. 89.

tinué de reposer à cette place, sous une pierre qui n'a d'autre ornement que son nom.

Il étoit six heures du soir quand j'arrivai à *Thun*, et la scène magnifique, dont j'ai parlé au commencement de cette lettre, éclairée des rayons du soleil couchant, brilloit à mes yeux d'un éclat extraordinaire, quoique des nuages accumulés dans une autre partie de l'horizon, parussent annoncer un orage prochain. Je ne pus cependant à la vue du *Niésen*, dont la forme se décidoit si nettement, et dont je me croyois alors si près, contenir l'impatience que j'avois de monter sur le premier degré des Alpes; et à peine débarqué, je me remis en route, ne calculant guère plus sur le temps que sur la distance. Mais c'est ici que je fus encore la dupe d'une de ces illusions que je t'ai déjà décrites; et quoique cette seconde épreuve ait été assez forte, pour que je doive m'en souvenir, je n'oserois assurer qu'elle sera la dernière; tant mes yeux, habitués à la petitesse de nos collines, apprécient difficilement l'énorme taille de ces montagnes gigantesques, qu'abaisse à peine un éloignement considérable! Je marchois toujours d'un pas rapide, et à mesure que j'avançois, il me sembloit que la montagne reculoit toujours devant moi. Son front se perdoit de plus en plus dans les nuées, et sur sa base qui sortoit peu à peu du fond de la vallée,

je voyois s'élever des habitations et des villages, dont les clochers pointus me révéloient de loin l'emplacement, et paroissoient comme autant de bornes propres à indiquer les distances. Enfin après avoir marché durant une heure, et m'être bien assuré qu'il en falloit encore le double pour gagner seulement le pied de la montagne, j'ai pris le parti de revenir sur mes pas, en tournant quelquefois la tête en arrière vers cette superbe montagne, et regrettant encore de n'en pouvoir escalader la cime. J'ai appris à mon retour qu'une excursion sur le *Niésen* est un voyage d'une journée entière. On s'y rend ordinairement en bateau en traversant une partie du lac. Puis on commence à gravir une pente escarpée, jusqu'à un chalet, placé aux deux tiers de la montagne : là il faut passer la nuit, et le lendemain à une heure du matin, on se remet en route pour atteindre la cime avant le lever du soleil. Le spectacle qui se découvre alors aux regards est, dit-on, d'une magnificence extraordinaire. Cette montagne qui forme un des signaux les plus fréquentés, parce qu'il est de toutes parts accessible aux observateurs, est à plus de sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer, et ainsi elle atteint presque à la limite des neiges perpétuelles.

La ville de *Thun* est ancienne, petite, assez agréa-

ble. Mais rien de tout cela n'y attireroit les étrangers, si elle n'étoit située dans un paysage extrêmement pittoresque, sur les bords du beau lac auquel elle donne son nom, et à l'endroit même où l'*Aar* se dégageant de ce lac dans lequel ses eaux ont achevé de s'épurer, prend une nouvelle course plus calme et plus paisible, comme enorgueilli de l'extrême limpidité de son onde et de la beauté des campagnes qu'il fertilise. Au midi et au couchant de la ville s'étendent les chaînes dont le *Stockhorn* et le *Niésen* sont les points les plus élevés; et derrière ces montagnes, à travers une ouverture que forme la vallée profonde qui les sépare, on aperçoit les gradins blanchis des Hautes-Alpes, dont l'éclat éblouissant forme, avec le verd sombre des sapins et la tendre verdure des prairies, le contraste le plus singulier et le plus pittoresque. Le devant de ce tableau charmant est rempli par le lac, dont les ondes, parfaitement pures et transparentes, comme toutes celles qui descendent des Alpes, et rarement agitées par le vent de bise, formoient, au moment où je me plaisois à en considérer le mobile tableau, une espèce de miroir dans lequel les hautes montagnes qui le ceignent venoient se mirer et se peindre depuis la base jusqu'au sommet.

J'ai fait ce matin, sur le bord du lac, une promenade infiniment agréable. Le plus beau temps

me favorisoit, et j'ai dirigé mes pas, en suivant un petit sentier tracé tout près de l'*Aar*, jusqu'à l'endroit où cette rivière sort du lac de *Thun*. Un couvent exista jadis en cet endroit même, et il a été converti depuis en un château qu'on appelle *Schadau*. Si le bonheur dépendoit des lieux où le sort nous jeta sur la terre, le bonheur eût sans doute fixé son séjour en ce lieu : mais les moines, qui s'y livroient aux austérités et peut-être aussi aux regrets de leur état, étoient probablement bien peu sensibles aux beautés simples et champêtres qui captivoient mes regards. Plus tard, les jouissances de cette douce contemplation ne furent guère moins étrangères aux sauvages châtelains de ce domaine gothique, pour qui l'appareil des armes étoit le spectacle le plus agréable; et voilà, comme partout les vices ou les misères de l'humanité gâtent et défigurent les plus charmants ouvrages de la nature!

Arrêté par le lac, il me falloit traverser la rivière pour parvenir à la rive opposée; une femme se présente, et quoiqu'elle ne comprenne pas mon langage, elle se doute de mon dessein et prévient mon désir. Me voilà donc dans le bateau que conduisoit cette femme seule, armée d'une rame légère, et tenant dans ses bras un enfant à la mamelle. Je m'arrête sur ces détails, et parce qu'ils me rappellent une scène agréable, et parce qu'ils

pourront te prouver à quel point est paisible, en cet endroit, le cours d'une rivière que la pente rapide de son lit et les nombreuses roches qui le hérissent, rendent, au-dessus de *Brientz*, si impétueuse et si terrible. Mais ici, il semble qu'arrêté par la fraîcheur et l'agrément de ses rives, le dieu du fleuve s'éloigne, à regret, de ces verdoyants bocages; il s'y complaît, il s'y promène lentement; il y revient encore après un détour. Puis, tout à coup, il part et se précipite, comme pour s'étourdir lui-même par la hauteur de ses bonds et par le bruit de sa course.

L'éminence où j'allois, à mon tour, promener la rêverie où ces pensers m'avoient jeté, est un charmant bocage que la nature et l'art se sont accordés à embellir. On y monte par une pente douce et légère qui serpente, sous des hêtres, le long de la colline; et du point le plus élevé, on peut considérer à loisir le magnifique tableau du lac et des Alpes qui le couronnent. Un toit de chaume, sous lequel de simples bancs sont disposés avec goût, y offre un abri au voyageur surpris par l'orage, un cabinet d'études à l'amant de la nature. A quelque distance de là, sous un chêne dont le vaste ombrage invite à s'y reposer, et je t'avoue qu'enchanté dans cette forêt, comme les génies du Tasse, je me reposois à chaque pas; je lus une inscription consacrée à

la mémoire d'un ancien troubadour. Henri de Strættligen, d'une noble race qui, dit-on, a produit des rois, fit entendre à cette place même les sons de sa lyre; et dépouillant la rudesse des mœurs féodales, chanta ses exploits et ses amours dans des romances qu'a conservées jusqu'à nous la mémoire fidèle du peuple qu'elles avoient charmé. Tout près de là, la tombe du chevalier est presque cachée sous l'épais gazon qui l'environne; il y est représenté debout, dans une attitude religieuse, et sa lyre, instrument de sa gloire, et le lion, symbole de son courage, reposent à ses pieds. L'art qui a produit ce monument, et qui en a décoré la place, sont sans doute d'une simplicité bien grossière; et nos grands artistes ne trouveroient guère là de quoi fixer leur vue dédaigneuse. Pour moi j'éprouvois, je l'avoue, à me pénétrer des souvenirs que ce monument rappelle, un charme que je ne puis rendre. Je contemplois ces lieux où le troubadour a chanté, avec les mêmes yeux qu'il y portoit lui-même, et je me disois : depuis six siècles qu'il a disparu, une pierre et son nom, voilà tout ce qui reste ici de sa présence qui jadis inspiroit partout à la ronde la sécurité et le plaisir. Cependant, rien n'est changé dans cette champêtre nature qu'il célébra dans ses vers, sous ces rustiques dômes de verdure, dont le jour mysté-

rieux fut si favorable aux inspirations de sa muse. Ah ! sans doute son ombre se plaît encore dans ces lieux qu'il aima, et l'attendrissement religieux que j'y éprouve, est un effet de sa présence, et en même temps le plus digne hommage de la mienne. Je m'éloignai lentement, en silence, craignant de me distraire par d'autres idées, de la douce et touchante émotion dont mon âme étoit remplie. Je regagnai ma demeure ; mais du plus loin qu'il me fut possible de l'apercevoir, je regardois encore la place où je venois de m'arrêter ; et tant que je vivrai je me souviendrai délicieusement du petit bois de *Bachi.* C'est la maison de campagne d'un des chefs actuels de la république de *Berne*, M. l'avoyer de Müllinen ; et l'agréable disposition de ce bocage est tout à la fois l'ouvrage et la preuve de son goût éclairé.

Thun, chef-lieu d'un bailliage, ou, comme on parle à présent, d'une *préfecture* du canton de *Berne*, est une des places les plus centrales de la Suisse : elle doit, sans doute, à cet avantage et au zèle du gouvernement bernois, l'établissement que vient de former dans ses murs la diète helvétique ; elle possède un parc d'artillerie, une école de polygone, des professeurs, des élèves, qui, les uns et les autres, doivent y apprendre la théorie d'un art si nécessaire à l'humanité. J'avoue que je n'ai

point eu la curiosité d'aller voir cette école, ni d'en connoître les exercices; le spectacle que la nature déployoit à mes regards, m'intéressoit bien davantage que tout ce triste savoir que les hommes employent à se détruire; et s'il faut te le dire, une école d'artillerie me déplaît plus encore en Suisse que partout ailleurs. Elle prouve que cet esprit militaire des autres nations de l'Europe commence aussi à infecter le peuple pour la défense duquel la nature seule avoit tout fait, en lui donnant des montagnes inaccessibles et un caractère aussi indomtable qu'elles; et en réfléchissant sur cette idée, j'ai eu une occasion nouvelle de déplorer l'erreur funeste de nos gouvernemens actuels, de flatter toujours, dans les peuples, les penchans qui les corrompent et les fausses lumières qui les égarent. Comment les hommes sages qui président en ce moment aux destinées de la Suisse, n'ont-ils pas senti que les plus doctes leçons d'artillerie ne feront jamais que les montagnards de ce pays puissent soutenir, à armes égales, une lutte avec aucune des nations militaires qui l'environnent; et que quelques canons placés à l'entrée des gorges ou sur la cime des éminences qui en défendent l'accès, n'empêcheront pas plus une armée de conquérans d'y pénétrer, que ces boulevards naturels, garnis d'hommes jusqu'alors libres et in-

dépendans, n'ont pu s'opposer au passage des Autrichiens, des Russes, des François, qui l'ont traversé et ravagé dans tous les sens? La Suisse, avec deux ou trois officiers de plus par canton, fera-t-elle ce que toute sa population, pleine du souvenir de son ancienne gloire, n'a pu faire pour la défense de ses foyers? Et les bras nerveux, habitués à manier l'arc de Guillaume Tell, seront-ils bien plus utiles à leur pays, quand ils auront été exercés à toutes les manœuvres du polygone? N'est-ce pas plutôt un spectacle risible, de voir ces bons Suisses d'*Unterwald* et d'*Ury*, qui, placés sur des rocs inabordables, savent forcer le chamois jusque dans ses dernières retraites et disputer sa proie à l'aigle des Alpes, de les voir, dis-je, échanger leur vieux pourpoint à la Guillaume Tell contre l'élégant uniforme de nos officiers; perdre, dans cette ridicule métamorphose, le peu d'idées qui leur restoit de leur antique héroïsme; et d'une main maladroite, s'essayer gauchement à des exercices pour lesquels ne les a point faits la nature?

Mais, dira-t-on, n'y a-t-il donc rien à faire pour la défense de la Suisse? Et tandis que les autres nations de l'Europe travaillent à établir leur état militaire sur un pied si formidable, la Suisse seule doit-elle négliger les ressources qu'elle peut tirer de sa population guerrière? Cette objection n'est

que spécieuse; car s'il étoit une fois bien prouvé, comme je le pense, que tous ces préparatifs de défense seroient insuffisans en cas d'invasion, autant eût-il valu laisser les choses dans le même état qu'auparavant ; le berger des Alpes dans son chalet, et le paysan de *Gruyères*, à ses fromages. Mais si l'on me pressoit de dire en quoi je ferois consister la défense de la Suisse, je répondrois à ces grands politiques, en leur demandant pardon de ce qu'un étranger ose leur donner des leçons de leur propre histoire, je répondrois que c'est en raffermissant les liens de leur ancienne union, et en rassemblant tous les débris de leurs anciennes mœurs, que les enfans de l'Helvétie se rendront formidables à toute l'Europe, comme ils l'ont été pendant quatre siècles, comme ils le seroient encore, s'ils étoient restés les mêmes. Tant qu'au premier signal d'une invasion ennemie, le citoyen, placé à l'entrée de son pays, put compter fermement sur le secours de tous ses confédérés, il combattit avec courage, et souvent il triompha seul: faites donc que tous les Suisses se croient sûrs de l'appui les uns des autres; et cette seule confiance qui opéra tant de prodiges à *Naefels*, peut encore produire les mêmes effets. Rendez ensuite au généreux montagnard l'arme avec laquelle fut fondée l'indépendance de ses pères; qu'il reprenne la salu-

taire habitude de lancer au loin la flèche qui ne manqua jamais son but, de soulever sans effort des quartiers de roche : une arbalète, voilà le digne armement d'un soldat suisse; ses montagnes doivent être son seul arsenal, et des pierres toute son artillerie. Devant quels remparts le fier duc de *Bourgogne*, dont l'armée étoit la mieux exercée et la plus aguérie de l'Europe, recula-t-il épouvanté? Avec quelles armes les vainqueurs de *Morgarte*, de *Laupen*, de *Sempach*, de *Naefels*, simples pasteurs qui arrivoient sur le champ de bataille en souquenille, repoussèrent-ils les plus braves légions de l'Allemagne et de la France? Ah! j'ai honte de dire à ces magistrats qui se croient si éclairés, qu'en donnant à leurs compatriotes des habitudes nouvelles, ils ne font que leur susciter de nouveaux dangers; et que pour le rendre encore supérieur à ses ennemis, il ne faudroit qu'entretenir dans l'âme de ce peuple généreux, la flamme du patriotisme, l'amour de la gloire, la passion de la liberté, et non l'imitation servile des usages des autres peuples. Le paysan de l'Helvétie, sous son antique harnois, avec son habit mi-parti de rouge et de blanc, de jaune et de noir, ses armes nationales et sa tactique inaccoutumée, déconcerteroit plus aisément le plus habile général, qu'en lui opposant une artillerie même nombreuse et

bien dirigée; et c'est avec l'arme de Guillaume Tell et le cœur de Winkelried, que la Suisse qui fut libre par eux, peut être encore fatale à ses ennemis.

Je te demande pardon, ma chère amie, de cette longue boutade. Mais c'est qu'en vérité j'ai pris de l'humeur à *Berne,* contre ces imprudens politiques qui travaillent, de gaîté de cœur, à changer tout l'état moral de leur pays, comme s'ils pouvoient de même en transposer les montagnes, en abaisser les barrières, en décupler la population! Insensés qui ne voient pas qu'en donnant aux honnêtes habitans de leurs campagnes les habitudes de la vie militaire, ils ne leur en feront jamais prendre que les vices et les travers; et que du séjour des villes, ces soldats citadins ne rapporteront plus au sein de leurs rustiques demeures, que des cœurs et des bras également énervés, que l'habitude et le goût de l'oisiveté, fléau le plus dangereux des mœurs et des institutions républicaines!

LETTRE IX.

A LA MÊME.

Unterséen, ce 17 août.

Lac de Thun. — Châteaux de Spièz et d'Oberhofen. — Singulière renommée des habitans de Merligen ; anecdote à ce sujet. — Grotte de Saint-Béat. — Unterséen. — Interlacken. — Aspect général de ces vallées. — Ruines du château d'Unspunnen ; fête pastorale célébrée en ce lieu, le 17 août.

Je n'arrêterai pas long-temps tes regards sur l'aspect enchanteur qu'offrent les rivages du lac de *Thun*, et dont je t'ai déjà entretenue. C'est ici, suivant la remarque de M. de Stapfer, que s'ouvre la grande école du paysagiste; et pour en recueillir toutes les images, il vaut mieux suivre à pied la rive septentrionale du lac, par un sentier quelque-

fois escarpé et fatigant, mais qui n'est jamais dangereux, que de traverser directement le lac, comme font la plupart des voyageurs qui se rendent de *Thun* dans l'*Oberland*. Ce voyage, de quatre ou cinq lieues, m'a pris toute une journée; mais que j'ai été bien dédommagé de la fatigue de la route, par la multitude et la variété des sites pittoresques que l'on y découvre à chaque pas! On passe en quelques endroits sur le flanc de rochers calcaires, coupés à pic, au-dessus desquels la vue se porte sur les sommets blanchis des Hautes Alpes. Je vis plus distinctement que je ne l'avois fait encore les cimes de la *Jungfrau*, des deux *Eiger*, du redoutable *Schrekhorn*, et de ce sublime *Finsteraarhorn*, le plus élevé des pics des Alpes après le *Mont-Blanc*, et qui de temps en temps sembloit s'élancer du milieu des sapins, sous la forme d'une éblouissante aiguille de glace.

Les bords du lac de *Thun* se recommandent encore par un autre genre d'intérêt. Le charme des souvenirs historiques y ajoute un nouvel attrait aux rians tableaux de la nature. On aperçoit à l'entrée du vallon que domine le majestueux *Niésen*, les ruines du château de *Spièz*, qui fut, aux jours de la chevalerie, le siége d'une cour brillante, et qui depuis, occupé successivement par les maisons patriciennes de Bubenberg et d'Erlach, s'ennoblit

encore des images de la valeur et de la vertu républicaines. Sur la rive que je suivois, le château d'*Oberhofen* rappelle le crime et le malheur de ce seigneur d'Eschenbach, l'un des quatre assassins de l'empereur Albert Ier d'Autriche. * Obligé, pour se dérober aux suites de son attentat, d'abandonner l'antique manoir de ses pères, il vit éteindre en lui une race de chevaliers long-temps illustres ; et après avoir passé des mains des puissans princes de *Kibourg*, au pouvoir de la république de *Berne*, l'asile du meurtrier devint avec le temps le siége d'un baillif. Je ne ferai qu'une réflexion sur ce tragique et célèbre événement. La mort d'Albert Ier, tué au moment où il préparoit une expédition contre les trois cantons libres, cette mort si favorable par conséquent à l'affermissement de l'indépendance helvétique, fut reçue, dans la Suisse même, avec une indignation égale à celle qui souleva tout l'Empire. Les assassins ne purent trouver un seul asile parmi leurs compatriotes, si ce n'est aux pieds des autels d'un dieu qui pardonne tout au repentir. En d'autres temps et en d'autres lieux, on eût sans

* Le lieu où fut tué Albert, le 1er mai 1308, porte depuis cette époque le nom de *Koenigsfeld*, le *Champ du Roi*. Il est situé au canton d'*Argovie*, sur le grand chemin, entre *Windisch* et *Bruck*. Voyez les détails de ce mémorable événement dans Mallet, *Histoire des Suisses*, T. I, p. 212 et suiv.

doute prodigué à ces meurtriers d'un prince, les honneurs dus aux héros de l'humanité : mais aussi le quatorzième siècle étoit encore bien gothique.

D'autres ruines, parmi lesquelles on distingue celles de *Ralligen*, restes d'un château et d'un village détruits par la chute d'une montagne, excitent encore un genre d'intérêt particulier. Je traversai, un peu plus loin, le village de *Merligen* ; dont les habitans ont une singulière réputation. Ils passent pour les meilleures gens, ce qui en Suisse même signifie les plus niais des hommes. Tous les traits de balourdise et de stupidité qu'on peut citer ou imaginer, sont toujours mis sur leur compte; et dans toutes les farces populaires de ce pays, le personnage dupé est indispensablement un habitant de *Merligen*. En un mot, ce sont les Béotiens de la Suisse, quoiqu'il soit vrai de dire qu'ils ne peuvent pas, comme ceux de la Grèce, se défendre de la bêtise qu'on leur impute, par les noms d'un Pindare, d'un Epaminondas et d'un Plutarque. Je ne pus au reste, en traversant leur pays, m'assurer si leur réputation est bien ou mal acquise ; et je t'avouerai franchement que je me serois bien gardé de provoquer un éclaircissement à cet égard. Ces bonnes gens sont à peu-près les seuls qui ne conviennent pas du genre de mérite qu'on leur attribue ; et sans doute, pour démentir leur prétendue

bonté, ils entrent dans des accès de fureur épouvantables à la moindre allusion qu'on peut se permettre d'y faire. Des rixes sanglantes ont souvent été amenées par des plaisanteries de cette espèce; et comme on peut être à la fois fort sot et fort robuste, l'avantage à ce dernier combat n'a pas toujours été du côté des rieurs. Cette disposition irascible des habitans de *Merligen* me rappelle une particularité assez curieuse que j'ai lue dans le voyage de M. de Stapfer, concernant la peuplade aussi énergique que spirituelle de l'*Entlibuch*, au canton de *Lucerne* :

« Le dernier lundi du Carnaval, nommé *Hir-*
« *monstag*, le poëte de chaque village se rend
« dans la commune voisine, pour y chanter, en
« vers plus ou moins harmonieux, mais qui recè-
« lent souvent des étincelles d'un véritable talent,
« aux habitans de l'endroit rassemblés, l'histoire
« secrète de toutes les folies et de toutes les sot-
« tises qu'ils ont faites depuis un an. Le peuple s'y
« rend en foule; les personnes mêmes qui sont le
« sujet des reproches ou des railleries de ces bardes,
« sont contraintes par l'usage de se trouver à ces
« réunions, et il n'en résulte jamais des animosités
« fâcheuses. Cette espèce de magistrature morale,
« exercée par des chantres rustiques, sans autre
« mission que celle de leur talent poétique, est

« une coutume peut-être unique dans l'histoire de « la civilisation ».

La route que je suivois le long du lac me conduisit à la fameuse grotte de S.-Béat, ou *Beatenhoehle,* dans laquelle, suivant une tradition respectable, mais encore plus romantique, le premier apôtre du christianisme en Helvétie, termina sa longue vie, et reçut, jusqu'à l'époque de la réforme, les hommages de nombreuses générations. La grandeur et la beauté des images dont la nature a décoré ce lieu sauvage, ne peuvent que donner une idée bien touchante de la dévotion du moyen âge. Quel théâtre plus propre, en effet, à être consacré par les fêtes de la religion, que celui où la nature se montre ainsi dans toute sa grâce, dans toute sa majesté primitives! Et comment ne pas déplorer le zèle austère des magistrats de *Berne*, qui en dépouillant ce lieu des objets et des souvenirs sacrés qu'il renfermoit, abolit pour toujours ces pieux pélerinages, sources à la fois de tant de consolations et de lumières, à une époque où les hommes ne se rencontroient guère que pour se dépouiller ou pour se battre, et ne laissa plus subsister que l'attrait vulgaire de la curiosité, là où les peuples, fatigués de guerres, venoient, dans des réunions religieuses et patriotiques, resserrer les liens de leur commune origine, adoucir la rudesse

de leurs mœurs, et chercher d'agréables distractions ou d'utiles allégemens à leurs misères !

Il étoit déjà nuit, lorsque j'abordai à *Neuhaus* (la Maison Neuve), hôtellerie solitaire, construite à l'extrémité du lac de *Thun*. Je me vis bientôt environné de plusieurs habitans d'*Unterséen*, qui s'offroient à me servir de guides, et qui excitoient pour le moins mon embarras autant que ma confiance, par les emphatiques éloges qu'ils se donnoient les uns aux autres. Ce fut dans leur compagnie que j'arrivai à *Unterséen*, petite ville située à peu près à une égale distance des deux lacs de *Thun* et de *Brientz*, dans un vallon agréable, et dont la surface parfaitement unie est protégée de toutes parts par des montagnes d'une extrême élévation : à droite, l'*Abendberg* et le *Morgenberg*; à gauche, le *Battenberg*, et en face le mur perpendiculaire du *Harder*. Je parviendrois difficilement à rendre maintenant l'impression que fit sur moi l'aspect de ces montagnes, à l'heure où je traversois la plaine qu'elles dominent. Je me voyois pour la première fois resserré entre ces masses prodigieuses, dont les ombres gigantesques remplissoient le vallon et sembloient peser sur ma poitrine. J'éprouvois véritablement un serrement de cœur inexprimable; je ne respirois qu'à peine, et tandis que ma vue mesuroit avec effort l'espace du

ciel compris entre ces cimes menaçantes, il me sembloit que j'étois gêné dans l'espace encore plus étroit qui séparoit leurs bases. J'arrivai ainsi à *Unterséen*, et le premier aspect de ses maisons n'étoit pas propre à dissiper cette impression pénible. De fragiles habitations de bois, dont les toits chargés d'énormes pierres paroissent prêts à fondre sous le poids qui les protége, m'offroient un asile bien peu rassurant; et je t'avoue qu'il a fallu l'éclat d'un beau jour, pour chasser complétement les images dont mon imagination gardoit encore ce matin la redoutable empreinte.

Mais que cette contrée, vue à la clarté du soleil, a bien changé de face à mes yeux! Abrité contre l'haleine glacée des vents qui soufflent des Hautes-Alpes, embelli de la végétation la plus riante, et traversé par l'*Aar*, dont les eaux ont déjà déposé dans le lac de *Brientz* une partie du gravier et des pierres qu'elles charrioient depuis leur source, le vallon où est bâti *Unterséen* est véritablement l'Arcadie de la Suisse. Le tertre arrondi du *Petit Ruggen*, au pied de l'*Abendberg*, est la seule élévation que le terrein y forme dans l'espace d'environ une lieue en longueur, aussi bien qu'en largeur. De magnifiques noyers y offrent l'ombrage le plus agréable et le plus frais, et je n'ai encore vu nulle part une pelouse si verte et si unie.

L'*Aar* qui, tout près d'*Unterséen*, se précipite en cascade du haut d'une longue digue, forme, au même endroit, plusieurs îles; il semble qu'enchanté lui-même dans ce délicieux séjour, le dieu du fleuve veuille l'enlacer de ses bras amoureux; et l'on seroit tenté d'expliquer son murmure, au moment où, prêt à l'abandonner, il reprend comme à regret sa course impétueuse. Enfin l'aspect imprévu des glaces de la *Jungfrau*, qui, par plusieurs interstices des monts, apparoissent de si loin encadrées dans de vertes forêts, et placent ainsi au milieu des plus riantes images du printemps, le siége de l'éternel hiver, cet aspect, dont il est impossible de détacher ses yeux et de ne pas sentir à chaque instant son imagination émue, couronne, par le contraste le plus extraordinaire, l'un des tableaux les plus gracieux qui soient au monde.

L'isthme nommé *Boedelein* qui sépare les deux lacs, et qui fut autrefois couvert de leurs eaux, est maintenant l'une des régions les plus habitées de la Suisse. On y trouve en effet, sur un espace très-circonscrit, plusieurs paroisses considérables, et deux préfectures; *Unterséen*, *Interlacken*, *G'steig*, *Wildershwyl*, *Bonigen*, sans compter une foule de maisons et de chalets disséminés dans la plaine et sur la croupe des monts qui en forment l'enceinte. Aux avantages qu'il tient de la na-

ture, sous le rapport de la fertilité et de l'agrément, ce vallon joint encore celui de sa position à l'entrée des pittoresques vallées de *Lauterbrunnen*, de *Grindelwald* et d'*Ober-Hasli*, les plus célébres de toute la Suisse. Aussi l'affluence des étrangers est-elle toujours considérable à *Unterséen* et à *Interlacken*; et les agrémens dont on y jouit sont tels, que la plupart des curieux, qui comptoient à peine y passer une journée, y prolongent leur séjour pendant des semaines entières; souvent même des familles étrangères viennent s'y établir pour tout le temps de la belle saison, et trouvent, sous l'humble toit du paysan, un accueil hospitalier, qui à peu de frais fortifie la santé et charme perpétuellement l'esprit et le cœur par le spectacle du bonheur de la vie pastorale et des plus sublimes objets de la nature. M. l'ambassadeur de France passe ordinairement tout l'été à *Interlacken*. Madame la duchesse de Raguse y occupe également une de ces maisons de bois dont j'ai parlé; et ce n'étoit pas à mes yeux une des singularités les moins piquantes de ce pays-ci, que de retrouver, au pied des Alpes et en présence des glaces éternelles, quelques-unes de nos plus jolies Françoises, entourées là, comme au boulevard de *Gand*, de nos brillans colifichets de *Paris*.

C'est à *Unterséen* que j'ai pu étudier de plus

près et avec le plus de plaisir le système de cette architecture rustique, à laquelle les étrangers font généralement si peu d'attention. J'ai trouvé les maisons de ce pays conformes à la description qu'en fait Schiller dans son *Guillaume Tell :* « Ces mai-
« sons nouvellement construites du plus beau
« bois de nos forêts, dont l'équerre a réglé les join-
« tures, brillent de l'éclat de nombreux vitraux,
« qui transmettent une vive lumière aux apparte-
« mens commodes qu'elles renferment. Des armoi-
« ries bigarrées de diverses couleurs sont peintes
« sur leurs façades, entremêlées de sages maximes;
« le passant s'arrête pour les lire et en admirer la
« justesse et le sens ». Et en effet, ce que Schiller a pu dire avec vérité du temps de Guillaume Tell, est encore vrai du nôtre; parce qu'ici l'industrie humaine, asservie à une nature qui ne change pas, suit invariablement le premier modèle qu'elle s'est tracé. Au reste, tout ici offre le même caractère de fixité et de durée. Ces habitations, si fragiles en apparence, et qu'il semble que le moindre souffle doive renverser, durent souvent plusieurs siècles; et j'ai lu sur une des maisons d'*Unterséen* la date de 1530, et sur une autre, celle de 1650 : que de florissans empires ont été détruits dans cet intervalle, tandis que l'humble toit héréditaire du pâtre des Alpes est demeuré debout !

Rien n'est plus intéressant aussi à contempler, même après les imposantes images de la nature, que la population du vallon d'*Interlacken*. Je n'ai vu nulle part encore des physionomies si agréables, des visages si rayonnans des brillantes couleurs de la santé et de la joie. Les femmes surtout sont si généralement jolies, que je ne crois pas en avoir remarqué une seule de laide; et la blancheur de leur teint, la finesse et la délicatesse de leurs traits, l'expression de leur sourire et de leur regard, feroient sûrement envie aux plus jolies dames de *Paris*. Leur costume est aussi plus agréable que celui des paysannes de la campagne de *Berne*. Elles ne portent pas, du moins habituellement, cette espèce de collet de velours noir, qu'on nomme *goeller;* il est remplacé par un mouchoir, ordinairement jaune ou rouge, et négligemment jeté sur les épaules. Leurs bonnets de velours ne sont plus entourés de cette auréole si large et si roide de dentelle noire, qu'on a comparée, avec plus de justesse que de galanterie, aux ailes étendues d'une chauve-souris; et le plus souvent leur tête ne porte d'autre ornement que leur blonde chevelure, dont les longues tresses descendent jusqu'au talon. Ces femmes ont aussi l'esprit plus cultivé et la conversation plus vive, que dans aucune autre peuplade helvétique.

A une petite lieue d'*Unterséen*, sur une émi-

nence qui semble fermer l'entrée de l'étroit vallon qui conduit à *Lauterbrunnen*, on distingue des ruines amoncelées de la manière la plus pittoresque : on les diroit placées là tout exprès, pour faire contraster le pouvoir destructif du temps avec l'éternelle durée des œuvres de la nature. Ce sont les restes du château d'*Unspunnen*, qui ne consistent plus maintenant que dans une tour semi-circulaire, adossée à une autre tour carrée et plus élevée. Dans les crevasses du mur, des sapins, de la plus belle verdure et de la plus haute taille, ont fixé leurs fortes racines et allongent chaque jour leur ombre au-dessus de ces ruines solitaires, dont ils accroissent l'horreur et dont ils hâtent la décadence. Les maîtres de ce château étendoient jadis leur domination sur les vallées d'*Interlacken*, de *Lauterbrunnen* et de *Grindelwald*. Mais bientôt éteinte au sein de l'anarchie dévorante du moyen âge, cette noble race fut remplacée par un baillif impérial, qui de là, donnoit des lois au peuple énergique et brave du *Hasli*; et par une suite d'événemens qu'il seroit trop long de rappeler ici, ce fut de ce même donjon que partit le signal de l'indépendance qui réunit en un état confédéré les deux républiques de *Berne* et du *Hasli*. *

* C'est sans doute d'après ce motif, que le sénat de *Berne* a refusé de consentir à l'aliénation de ces ruines, dont madame la duchesse de Raguse avoit offert un prix considérable.

L'intérêt historique qui s'attache à ces ruines, et la beauté unique du paysage qui les environne, firent choisir ce lieu pour le théâtre d'une fête pastorale, instituée par M. de Müllinen, avoyer de *Berne*, et qui fut célébrée deux fois, en 1805 et en 1808, le 17 août, jour consacré à la mémoire de Berthold V, fondateur de *Berne*. Madame de Staël, qui assista à la seconde de ces réunions, en a décrit avec enthousiasme l'effet imposant et le caractère véritablement antique. Des bergers se disputant sous les yeux de leurs magistrats le prix de la lutte, du disque et du chant national; les échos des Alpes retentissant des joyeuses acclamations d'un peuple libre depuis cinq siècles; car par un singulier concours de circonstances, cette année étoit le cinquième jubilé de la confédération helvétique; * des groupes de jeunes filles, habillées selon le costume ancien et pittoresque de chaque canton; les hallebardes et les bannières des diverses tribus, portées par deux hommes à cheveux blancs, vêtus à la Guillaume Tell, et offrant ainsi dans leur personne un double caractère de la vénérable antiquité : qui n'auroit pas été profondément ému à un spectacle qui mettoit pour ainsi dire en présence tous les souvenirs et toutes les espérances de la patrie ! L'imagination pleine de ces idées,

* Le premier acte de la liberté helvétique date du 1er janvier 1308.

j'allai m'asseoir sur la colline du château d'*Unspunnen*; c'étoit le dix-sept août; mais, hélas! quel silence régnoit alors au pied de ces ruines désolées! Insensible témoin des ravages qu'il opère, le temps seul ne les avoit point abandonnées ; les jeux, les chants, les femmes et les vieillards, tout avoit disparu. Je n'entendois plus autour de moi que le murmure lointain de quelque chanson villageoise, ou le son monotone de la clochette des troupeaux qui regagnoient lentement l'étable. J'étois seul, absolument seul, au milieu des monumens du vieil âge et des regrets du temps présent, et je me disois en soupirant : comment ce lieu, consacré par de si nobles souvenirs, a-t-il pu perdre ainsi tous ses charmes aux yeux de ceux-là même qui avoient entrepris de les lui rendre? Comment le génie qui préside encore aux destinées de *Berne*, laisse-t-il périr ainsi les fêtes qui en relevoient l'éclat? Et comment, en attachant à ces ruines la nouvelle ère de leurs institutions politiques, des magistrats si sages ne craignent-ils pas de les envelopper dans une indifférence commune? Ah! si la voix d'un étranger pouvoit se faire entendre dans le conseil de ces républicains, je leur crierois de toutes mes forces : célébrez vos fêtes nationales; proposez des prix à l'adresse, à l'agilité, au bras nerveux de vos montagnards; exercez-les, s'il le faut vous-mêmes,

à chanter, dans des refrains rustiques, leur antique gloire et leur sécurité présente. C'est dans ces réunions solennelles, c'est dans ces jeux innocens, que l'amour de la patrie se fortifie par le spectacle du bonheur qu'elle procure; c'est là que les douces émotions d'un air chéri s'imprimeront au fond des cœurs, et ne laisseront plus désormais, à ceux de vos enfans qu'une fausse politique exile de vos climats, que le dégoût des mœurs et des institutions étrangères.

Je ne m'éloignai qu'avec le jour de ce lieu solitaire; et pour adoucir l'amertume des regrets qu'il m'avoit inspirés, je lui adressai en partant les mêmes vœux qu'à pareil jour, mais dans des circonstances bien différentes, y avoit prononcés madame de Staël: « La vie coule dans ces vallées, comme « les rivières qui les traversent; ce sont des ondes « nouvelles, mais qui suivent le même cours: « puisse-t-il n'être point interrompu! puisse la « même fête être souvent célébrée au pied de ces « mêmes montagnes! L'étranger les admire comme « une merveille; l'Helvétie les chérit comme un « asile où les magistrats et les pères soignent en- « semble les citoyens et les enfans. »

LETTRE X.

A LA MÊME.

Lauterbrunnen, ce 18 août.

Route d'Interlacken à Lauterbrunnen. — Aspect de cette dernière vallée. — La Hunnenflue, ou roche des Huns. — Fameuse cascade du Staubbach. — Autres cascades. — Villages aëriens. — Effet magnifique du crépuscule sur les hauteurs de Lauterbrunnen.

UNE route praticable pour les voitures peut conduire en quelques heures d'*Unterséen* aux vallées de *Lauterbrunnen* et de *Grindelwald*, et c'est ordinairement en char que s'y rend le plus grand nombre de ces indolens citadins qui s'arrachent un moment aux molles habitudes du séjour des villes, pour venir bâiller en présence des Alpes. Mais pour tout homme qui y porte un peu d'imagination, de

savoir et de goût, il n'est qu'une seule manière de visiter ces régions intéressantes : c'est de les parcourir à pied, sans suivre d'autre direction que celle de ses idées, sans avoir d'autre témoin que soi-même, afin de n'être point distrait par un babil importun, dans la contemplation de tant d'objets nouveaux, ou du moins de ne point laisser affoiblir et partager, par des réflexions étrangères, l'impression directe de ces objets. C'est ainsi que je me suis acheminé gaîment, un bâton à la main, chargé d'un sac qui renfermoit des provisions, une carte et quelques livres, et précédé du guide David Michel, cadet d'une troupe et d'une famille, dont le nom et les voyages sont connus de toute la Suisse.

Il étoit cinq heures du matin quand je quittai *Unterséen.* Le plus beau jour éclairoit cet amphithéâtre de montagnes, au-dessus desquelles dominoit la cime resplendissante de *la Vierge,* et l'éclat de sa robe argentée sembloit emprunter, des premières clartés du matin, une teinte plus virginale encore. Un sentier agréable conduit, à l'ombre de ces beaux noyers, d'*Interlacken* jusqu'au pied du petit *Rüggen,* et de là se dirige, par des détours qu'on seroit tenté de prolonger encore, vers cette autre éminence que couvrent les ruines du château d'*Unspunnen.* A cette heure, les torrens de lumière versés sur la campagne, le bruit des

troupeaux qui remontoient dans les pâturages; le mouvement et la vie qui animoient au loin cette scène champêtre, formoient, avec le deuil et le silence de ces ruines, un contraste qui m'en faisoit paroître l'aspect plus imposant encore. Mais avide de sensations nouvelles, je m'éloignai d'un pas rapide. Au-delà de *Wildershwyl*, dans l'étroit passage que laissent entre leurs bases le *Sulisberg* et l'*Abendberg*, s'ouvre la vallée profonde de *Saxeten*, dans laquelle la vue ne pénètre qu'à peine, circonscrite des deux côtés par d'énormes remparts, et bientôt arrêtée par les sommités blanchies des glaciers qui apparoissent du fond de cette vallée. Plus loin on passe, sur un pont formé de troncs de sapins, le torrent du *Sulisbach*, qui va décharger à quelques pas au-dessous, dans le lit de la *Lutschine*, la fureur de ses ondes toujours chargées des débris du roc qui le verse et l'alimente. C'est en cet endroit que commence la vallée des *deux Lutschines*, ou *Zweylütschinen-Thal*, entrée commune aux deux vallées de *Lauterbrunnen* et de *Grindelwald*. La route à côté de laquelle roule, quelquefois au niveau du sol, le plus souvent à une assez grande profondeur, le torrent de la *Lutschine*, suit presque constamment la direction du midi, jusqu'au village de *Zweylütschinen*, où, arrêtée tout à coup par un énorme

rocher, elle tourne brusquement à l'est, vers le *Grindelwald*, et de l'autre côté s'enfonce, en suivant sa première direction, entre les rochers coupés à pic de *Lauterbrunnen*.

Voilà bien le plan de la route; mais puis-je espérer de t'en retracer, avec autant d'exactitude, toutes les pittoresques images? Bornée des deux côtés par les flancs singulièrement élevés du *Sulisberg* et du *Breitlauenen-Alp*, le premier, d'un aspect sombre et menaçant, le second, embelli des plus verdoyantes forêts et des plus riches pâturages de la Suisse; offrant ainsi, à chaque mouvement du terrain, une foule de points de vue d'une variété infinie et d'un effet incomparable; dans le fond, la *Lutschine*, dont les ondes, naturellement blanchâtres, et comme savonneuses par la neige qui les produit, roulent avec un bruit terrible sur un lit creusé dans la montagne et hérissé de ses débris, et forment, en tombant du haut de ces rocs, ou en jaillissant contre leurs parois, mille cascades écumantes; le tonnerre et l'impétuosité de ces eaux sans cesse grossies et rompues dans leur cours; les longues tiges de sapins qui les traversent; et, du haut de ces ponts tremblans, l'indolent pasteur et le troupeau suspendus sur l'abîme; les énormes saillies du rocher qui semblent prêtes à écraser le voyageur, tandis

que le sol ébranlé par le torrent, frémit sous ses pas: voilà les objets qui, à chaque instant, frappent, étonnent et ravissent son âme. Dans un des endroits les plus sauvages de cette route solitaire, sous un roc qui semble en fermer le passage, j'ai lu une inscription qui rappelle un crime affreux commis en ce lieu même. Un frère y assassina son frère pour envahir son héritage. Mais il ne recueillit de son forfait que l'opprobre éternel attaché à sa mémoire; et ce monument du crime, rendu plus terrible encore par tous les objets qui l'accompagnent, produit ici une impression dont l'âme la plus farouche ne pourroit se défendre. Qu'il seroit à souhaiter que la justice humaine eût toujours aussi bien choisi le théâtre où elle veut frapper les esprits du peuple d'une salutaire terreur; et qu'en Suisse surtout, où le hideux appareil des instrumens du supplice contraste, d'une manière si affligeante, avec les mœurs douces de la nation et les riantes images de la nature, ces leçons menaçantes fussent partout repoussées, comme elles le sont ici, dans l'horreur des déserts qui en rendent l'effet plus sûr et l'impression plus profonde!

On arrive, après deux heures de marche, au village de *Zweylütschinen*, situé à l'endroit même de l'embranchement des deux routes et de la jonc-

tion des deux torrens, dont l'un, sous le nom de *Lutschine noire*, sort des glaciers du *Grindelwald;* l'autre, appelé par opposition *Lutschine blanche*, est celui dont je venois de remonter le cours, et que je me proposois de suivre jusqu'à sa source cachée dans les glaciers de *Lauterbrunnen*. C'est ici que s'ouvre la vallée de ce nom; et, dès l'abord, elle présente l'apparence d'une immense crevasse produite par le déchirement des montagnes qui l'enserrent, et dont les flancs se dressent des deux côtés avec une roideur et à une élévation surprenantes. Sur la gauche, une masse gigantesque, la *Hunnenflue*, ou *roche des Huns*, frappe les yeux par son attitude imposante et par la régularité de ses couches disposées en terrasses horizontales et couvertes de gazon, qui la font ressembler à un vaste bastion posé là pour soutenir le poids des montagnes intérieures. Le peuple qui, là comme ailleurs, transforme souvent ses propres sensations en traditions historiques, a donné à cet énorme rocher un nom qui rappelle le terrible nom des Huns, dont les dévastations vivent encore dans sa mémoire; et quoique cette étymologie ne repose que sur des idées populaires, elle est peut-être aussi sûre et certainement plus intéressante que celle que propose le savant historien de la Suisse.

A peu de distance de la *Hunnenflue*, le torrent du *Sausbach* qui se précipite en écumant du haut des monts voisins, apporte à la *Lutschine* le tribut de son onde; et bientôt le fond de la vallée se découvre entre deux énormes parois de montagnes à pic, qui n'offrent plus, comme la *Hunnenflue*, de terrasses circulaires ou de fentes verticales, mais une masse compacte, uniforme, qui sue en quelque sorte l'eau qu'elle recèle, et forme une muraille calcaire et continue, d'une hauteur moyenne de mille à douze cents pieds. Le fond de cette vallée même n'a guère plus d'un demi-quart de lieue de large; et des deux côtés de la *Lutschine*, qui la sillonne en mugissant, des pierres amoncelées par les torrens, remplissent en quelques endroits cette largeur du vallon. Je m'arrêtai, saisi d'un sentiment confus d'admiration et d'anxiété. Au-dessus de ces formidables remparts qui laissent à peine un passage à la lumière, mon œil n'apercevoit ni les rians pâturages ni les habitations humaines qui les couronnent; je ne voyois en face de moi que la ligne éblouissante des montagnes glacées, et particulièrement la *Jungfrau*, dont le sommet se détachoit alors de ce magnifique amphithéâtre, avec une telle pureté de contours, que je pouvois en distinguer les formes les plus délicates, et compter en quelque sorte tous les plis du vaste

manteau de neige qui l'enveloppe. Cependant le soleil, repoussé par l'épaisse muraille des montagnes de la gauche, n'éclairoit encore, à près de neuf heures, que le revers occidental de la vallée. Je marchois dans l'ombre, au milieu des légères vapeurs du matin; mais la fraîcheur de l'air, en allégeant ma poitrine du poids immense qui avoit semblé d'abord l'accabler, fit bientôt succéder, à cette impression pénible, les émotions les plus douces, lorsque, ramenant ma vue autour de moi, je pus la fixer sur les objets qui m'entouroient. L'agréable verdure du vallon de *Lauterbrunnen* contrastoit avec le sombre aspect des montagnes qui l'encaissent; à mes pieds la *Lutschine* murmuroit, toujours blanchissante d'écume, mais avec un bruit moins formidable, sous des bouquets d'aulnes et de saules; et, sur la route même, quelques tilleuls et de superbes érables récréoient mes yeux fatigués de la sévère et uniforme couleur des sapins. A mesure que j'avançois, quelques traces de culture faisoient à mes pensées une diversion plus agréable, en m'annonçant, à l'issue de ces déserts sauvages, la présence et la vue de mes semblables. Je n'étois plus qu'à un quart de lieue du village, et j'avois pris un crayon pour essayer de fixer, du moins à mes yeux, quelques traits du ravissant tableau qui al-

loit leur échapper, lorsque mon guide, en appelant mon attention vers un autre point de la vallée, me fit apercevoir la cascade du *Staubbach*, qui se déployoit alors à mes regards dans toute son étendue.

Me lever, recommencer ma course et précipiter mes pas, sans plus regarder ni en avant ni en arrière, fut l'affaire d'un moment. Je ne repris haleine et ne relevai la tête, que lorsque, averti par le bruit de la chute des eaux et par la poussière humide qu'elles répandent au loin dans les airs, que j'étois parvenu au pied même du rocher qui les reçoit, je crus pouvoir embrasser d'un seul regard toutes les parties de ce spectacle enchanteur.

Le point d'où j'avois aperçu pour la première fois le *Staubbach*, étoit éloigné de celui où je me trouvois, d'environ une demi-lieue que j'avois faite en courant. J'arrivai trempé de sueur et haletant, sur l'éminence formée de cailloux bruns et tranchans que les eaux du torrent entraînent en se précipitant; et malgré la pluie abondante et subtile qui m'enveloppoit de toutes parts et pénétroit mes vêtemens, je voulus contempler quelque temps, à l'abri même du rocher, le magnifique spectacle de ces eaux qui semblent à la fois se verser et se perdre dans les airs. A cette heure où les rayons du soleil les traversoient dans tous les sens, je

voyois s'y produire et s'y effacer sans cesse les brillantes couleurs de l'iris, qui tantôt se balançoit au gré d'un vent impétueux, comme une écharpe voltigeante et légère, tantôt rabattu soudainement au pied du roc, me couvroit tout entier d'une auréole éblouissante. Mais quelque charme que j'éprouvasse à contempler ces accidens si variés et si riches de la lumière et des eaux, il me fallut bientôt chercher à quelque distance de là une station plus commode et même moins périlleuse. Le vent qui s'engouffre avec violence dans ce creux du rocher, permettroit à peine de s'y tenir, quand bien même les gouttes de pluie dont il est chargé n'en feroient pas craindre l'approche; et le secours du parapluie, que recommande l'auteur d'un voyage récent dans l'*Oberland*, ne seroit pas seulement ridicule en cet endroit, il y seroit encore inutile: car la pluie et le vent sont les moindres inconvéniens dont on ait à s'y garantir. De petits cailloux, détachés des montagnes, tombent sans cesse au pied du roc avec le bruit et la rapidité de la grêle; la poussière humide qui les enveloppe, n'en laisse le plus souvent apercevoir la chute, que par l'odeur de soufre qui s'exhale des saillies du roc, contre lesquelles ils rebondissent en tombant; et ces cailloux vont quelquefois atteindre au loin un observateur imprudent. C'est ce qui manqua de m'arriver:

je vis voler autour de ma tête quelques-uns de ces éclats du roc, qui me tirèrent de l'admiration où j'étois plongé. Je m'éloignai alors, quoique encore à regret; et je cherchai, à peu de distance du rocher et hors de la direction de l'épais brouillard qui en humecte au loin les parois, une place d'où je pusse envisager sans crainte et embrasser d'une seule vue tout le cours du *Staubbach.*

Je n'essaierai point de te décrire l'impression qu'il fit sur moi. Comment, après tant de voyageurs, d'artistes, de poëtes, qui en ont fait chacun à leur manière de si magnifiques récits, trouverois-je à mon tour des couleurs qui fussent neuves sans cesser d'être vraies? Je dois craindre de me brouiller avec ceux dont l'admiration trop exclusive ne souffre pas qu'on en rabatte rien; je dois craindre surtout d'affoiblir mes propres impressions, en voulant les retracer, et de dissiper des images brillantes et fugitives, comme les ondes mêmes du *Staubbach*, en les soumettant à l'épreuve rigoureuse de la réflexion. Cependant, comme je ne veux dissimuler avec toi aucune de mes impressions, j'avouerai franchement que le *Staubbach* m'a paru inférieur à sa renommée, et qu'il n'a point produit sur mon imagination l'effet auquel m'avoient préparé mes lectures. La hauteur de la chute est certainement très-imposante, et

sous ce rapport, elle peut passer encore pour la reine des cascades. M. Wyttenbach, sous le nom duquel M. Ramond et M. de Stapfer rapportent chacun deux évaluations de cette chute assez différentes, l'estime à peu près de neuf cents pieds de France; et ce cours d'eau, qui n'est nulle part interrompu par des saillies de rocher, est sans doute le plus considérable qui existe d'une telle étendue. Mais il s'en faut bien que le volume de ces eaux réponde aux magnifiques descriptions qu'on en a faites; et sous ce rapport aussi, on peut dire que la hauteur de la cascade en diminue l'effet. Les deux ruisseaux qui de la corniche du *Pletshberg* se précipitent vers la vallée, amincis à l'œil par cette élévation, et perdus dans un léger nuage qui semble lui-même s'évanouir au milieu des airs, ne paroissent plus que deux filets d'eau assez maigres. Bientôt on voit cette poussière humide se condenser sur le roc qui la recueille, et les deux ruisseaux se réunir pour se séparer de nouveau sous la forme de petits rubans argentés qui flottent et se déroulent sur les parois de la montagne jusqu'à son extrémité inférieure, tandis que la partie la plus subtile de ces eaux, emportée par le vent, se balance au loin dans l'air et n'arrive sur le sol continuellement détrempé, que comme une douce rosée et une vapeur imperceptible.

Il y a loin sans doute de ce tableau, quoique infiniment agréable, au spectacle décrit par Haller, d'*une rivière qui naît dans les airs, sort des nues et se verse de nouveau dans les nuages*. C'est encore moins *ce fleuve* que l'imagination d'un autre poëte allemand, Baggesen, a vu *descendre avec impétuosité de l'empirée*, et *ces ondes qui partent avec le fracas du tonnerre, en menaçant d'engloutir toute la contrée*. De quelque imagination qu'on soit doué, je doute qu'aucun des admirateurs du *Staubbach* le reconnoisse à ces images gigantesques; et pour moi qui n'ai pu le voir qu'avec mes propres yeux, dans ses formes légères et vaporeuses; sous l'aspect de banderolles flottantes qui se jouent dans les airs, de vapeurs aériennes qui, mille fois interrompues dans leur chute et sans cesse dissipées par le vent, semblent ne pouvoir jamais atteindre la terre; de ruisseaux de lait, dont la blancheur paroît encore plus éblouissante le long du noir rocher qu'ils humectent; j'avouerai sans peine que j'ai trouvé tout cet ensemble plus gracieux, comme il est certainement plus vrai, que le *Staubbach* de Haller, que ce torrent colossal, si je puis m'exprimer ainsi, qui n'exista jamais que dans une imagination décidée d'avance à le voir ainsi. En dépit donc des poëtes qui exagèrent tout, et des critiques qui ne dénaturent guère moins ce

qu'ils tentent d'apprécier, le *Staubbach* me paroît encore une cascade unique dans son genre et singulièrement agréable. Tout ce qu'a fait ici la nature, le fond du tableau, les accessoires, le cadre, tout est très-beau. Le mal est que les poëtes ont voulu chanter, les artistes peindre et les voyageurs mentir; et ce qu'ils ont prétendu ajouter ici à la vérité, la rappetisse et l'enlaidit par les efforts mêmes qu'ils ont faits pour l'exagérer et l'embellir.

Rassasié de ces objets, je cherchai bientôt à m'en distraire par de nouvelles images, et l'admiration que je croyois avoir épuisée, se ranima toute entière à l'aspect du vallon de *Lauterbrunnen,* dont je n'avois pris encore qu'un aperçu superficiel. Tel est en effet, ma chère amie, le caractère des beautés de la nature, que l'impression qu'elles produisent peut se renouveler sans cesse et ne fatigue jamais. Il en est de même des douces affections qu'elle forme dans nos cœurs, et dont le charme augmente à mesure qu'on en jouit. Souvent aussi, ces deux heureuses dispositions se réunissent en présence des objets faits pour les exciter; la contemplation mène à l'attendrissement, et à son tour l'œil, averti par le cœur, découvre dans les objets physiques une foule de rapports sensibles et de charmantes harmonies, qui doublent nos plaisirs en ajoutant à nos connoissances. C'est

ainsi qu'au ravissant aspect de la vallée de *Lauterbrunnen*, je me rappelai plus délicieusement que jamais le souvenir de ce que j'aime; je sentis, à l'émotion qui me gagnoit, que cette image embellissoit encore celles que j'avois sous les yeux; et c'est ici surtout que j'éprouvai combien, en présence des beautés que la nature étale, sont puissans et doux les sentimens qu'elle inspire.

La vallée de *Lauterbrunnen* * doit son nom et sa célébrité à ses nombreuses cascades, entre lesquelles le *Staubbach* a long-temps captivé seul l'attention des voyageurs. Mais s'il fait l'un des agrémens du tableau, il est loin à mes yeux d'en être le principal ornement; et cette cascade, qui fut si long-temps un objet d'enthousiasme, pourroit devenir victime d'un autre caprice de la mode, sans que *Lauterbrunnen* cessât d'attirer les hommages des vrais amis de la nature. Un vallon qui n'a jamais plus d'un quart de lieue de large, et le plus souvent qu'un demi-quart, constamment enfermé entre deux énormes parois de rochers, dont l'une, presqu'absolument verticale et inaccessible, ne laisse apercevoir au-dessus d'elle que le ciel et les eaux qui semblent en descendre, et dont l'autre s'élevant par d'insensibles degrés jusqu'aux extrê-

* *Pure fontaine.*

mes confins de l'hiver, se couvre de vertes prairies, de sombres forêts ou d'agréables habitations; ce vallon, qui paroît au premier coup d'œil abîmé dans cette effroyable profondeur, présentant d'un côté l'image d'une horrible stérilité, et de l'autre, celle de la végétation la plus riante; et terminé enfin par un amphithéâtre de montagnes disposées en terrasses, au-dessus desquelles dominent, comme au-dessus des nues, les cimes inabordables des monts glacés : tel est l'aspect de cette vallée unique, où la nature s'est plu à prodiguer, sur le théâtre le plus resserré, ses traits les plus fiers et les plus aimables, ses couleurs les plus riantes et les plus sombres.

Le vallon de *Lauterbrunnen* s'étend, dans la direction du nord au sud, l'espace de deux lieues et demie, depuis *Zweylütschinen* jusqu'au hameau de *Stechelberg;* de là jusqu'aux mines, maintenant abandonnées de *Trachsellauinen,* il se dirige vers le sud-ouest l'espace d'une lieue; et tournant brusquement à l'ouest, il se termine, à une lieue et demie plus loin, au pied de montagnes inaccessibles, qui ne laissent entre elles aucune issue. Deux vallées latérales, également sans issue, viennent aboutir à la vallée de *Lauterbrunnen* : celle de *Sévinen,* ou *Sevinen-thal,* qui s'ouvre sur le revers occidental, et court dans la direction du

nord-est ; et, sur le revers opposé, celle de *Trümmlethen*, gorge étroite, stérile, d'un aspect et d'une profondeur horribles, dans laquelle descendent les neiges et les torrens du pied de la *Jungfrau*. Les montagnes qui forment le revers oriental du vallon de *Lauterbrunnen*, le *Mannlichen*, le *Tschuggen* et le *Lauberhorn*, parviennent généralement à une moindre hauteur, que la chaîne occidentale, dont les principales sommités, le *Shilthorn*, le *Pletshberg* et le *Sausgrat*, sont presque toujours couvertes de neige. De là, sans nul doute, et non pas d'après la raison que donne M. Ramond, ces nombreuses sources qui jaillissent des rochers de cette chaîne, et qu'alimente la fonte perpétuelle des frimas dont elle est chargée. Les principales de ces sources, sous les noms de *Spissbach*, de *Staubbach*, de *Mürrenbach*, de *Gimmelbach* et de *Schiltwaldbach*, se précipitent vers la vallée, en cascades écumantes ; et le bruit et l'élévation de leur chute, le volume et l'éclatante blancheur de leurs eaux contribuent à appeler surtout de ce côté l'attention des voyageurs. Mais l'autre paroi de la vallée n'est pas aussi complétement dépourvue de cet ornement, que l'assure le savant que je citois tout-à-l'heure : et, sans parler de plusieurs petits ruisseaux sans nom, qui, tombant de la *Wengen-Alp*, ressem-

blent de loin à des rubans argentés flottant sur le gazon, deux cascades charmantes, le *Trümmelbach* et le *Maettelibach*, sont dignes de fixer les regards des voyageurs, comme elles ont exercé les pinceaux des artistes.

Dirai-je qu'au-dessus de ces rochers à pic du revers occidental, dont l'œil mesure en tremblant la hauteur, et qui ne semblent accessibles qu'à l'aigle des Alpes, des hommes ont fixé leur habitation? Je le croyois pour l'avoir lu, et j'y crois à peine depuis que je l'ai vu: car c'est surtout ici que la vérité même est invraisemblable. En se plaçant sur les premiers gradins de la *Wengen-Alp*, on découvre, au-dessus de la corniche qui domine le bassin de *Lauterbrunnen*, une crête de montagnes qui s'élèvent par des degrés peu sensibles jusqu'à la limite des neiges. Le flanc de ces montagnes, sillonné de profondes vallées et semé de pâturages, offre aussi plusieurs hameaux qui, disséminés à la manière suisse, couvrent presque, en y comprenant les chalets intermédiaires, une ligne de deux à trois lieues, et dont les humbles habitations, vues à cette hauteur, ressemblent à ces petits dômes de sable que, dans tes promenades champêtres, tu as sans doute plus d'une fois foulés aux pieds: ces villages aériens sont ceux de *Eisenflue*, de *Gimmelwald* et de *Mürren*, dont le dernier

compte presque un aussi grand nombre d'habitans que la paroisse même de *Lauterbrunnen*. On est saisi d'un frémissement involontaire, en contemplant ces fragiles demeures suspendues au bord des abîmes, et placées si fort au-délà des nues; et l'œil ne se promène qu'avec effroi sur des pentes rapides que le hardi montagnard franchit habituellement, sans y attacher l'idée du danger.

Je crus cependant m'être assez familiarisé par une longue contemplation, avec la structure et la direction de ces sentiers escarpés, pour essayer en les suivant de parvenir à la corniche du haut de laquelle le *Staubbach* se verse dans la vallée. Je fus obligé de gravir pendant près de deux heures avec des peines infinies, jusqu'au dernier escarpement du roc qui soit accessible. Placé enfin au-dessus de l'endroit même d'où le *Staubbach* prend son essor, je jouis d'un des plus beaux spectacles qu'il soit possible d'imaginer. Quand ma vue se fut rassurée sur l'effroyable précipice qui s'ouvroit à mes pieds, sans que j'en pusse envisager la profondeur, et que, planant sans crainte au-dessus de l'abîme, je pus promener mes regards autour de moi, quel éclat et quelle magnificence dans les masses gigantesques qui, de toutes parts, bornoient mon horizon et agrandissoient ma pensée! Au nord, les pointes aiguës de l'*Iselten-Alp*, pa-

reilles à deux dents terribles, me sembloient défier la foudre dont elles portent les redoutables cicatrices. Les pâturages de la *Wengen-Alp*, ornés, d'étage en étage, de jolies habitations champêtres, se développoient devant moi, et contrastoient par leur verdure si fraîche et leur aspect si riant, avec les formes sauvages des rochers bizarrement découpés qui les surmontent. Enfin, le fond de ce tableau étoit formé par la ligne des glaciers, dont l'œil peut embrasser ici une étendue considérable, depuis le sommet du grand *Eiger* jusqu'aux cimes du large *Breithorn*. La *Jungfrau* domine encore tout cet amphithéâtre de glaces; et, nulle part, son attitude ne m'avoit paru si majestueuse et si fière. Debout entre ses pâles courtisans, cette reine des frimas se montre ici appuyée sur son énorme piédestal, la *Stelliflue*, dont la couleur sombre et rougeâtre fait ressortir plus vivement l'éclatante blancheur de sa robe argentée; et, au-dessus de cette masse imposante, un rocher, façonné d'une manière bizarre, rappelle à l'imagination superstitieuse et grossière du pâtre des Alpes, le capuchon d'un moine, dont il offre la forme et dont il a reçu le nom.

Le soleil commençoit à s'abaisser derrière l'amphithéâtre des montagnes, lorsque j'étois encore occupé à considérer tous les détails de ce magnifi-

que tableau. Bientôt il disparut tout-à-fait, et tandis que les premières ombres du crépuscule se projetoient à mes pieds dans le sombre bassin de *Lauterbrunnen*, les cimes des monts opposés se coloroient successivement des diverses nuances de l'iris. Peu après je vis s'éteindre les derniers feux du soleil sur les sommités de glace qui les réfléchissoient auparavant ; le front seul de la *Jungfrau* brilloit encore de tout son éclat. Il se couvrit enfin lui-même d'une pâleur mortelle ; et je ne sais si ce front décoloré et cette attitude morne et silencieuse d'un colosse qui s'enveloppe des sombres voiles de la nuit, ne faisoient pas sur mon âme une impression plus forte, que lorsqu'il m'avoit apparu à la clarté du jour, dans toute la majesté de ses formes. Il fallut enfin que mon guide vînt m'arracher à cette contemplation mélancolique ; et je redescendis d'un pas rapide, au risque de me briser contre les rochers et de rouler dans la vallée déjà obscurcie par la nuit.

LETTRE XI.

A LA MÊME.

Lauterbrunnen, ce 19 août.

Voyage aux glaciers de Lauterbrunnen. — Sichellauinen. — Lavange permanente de Stufenstein. — Refroidissement progressif de ces vallées, et réflexions à ce sujet. — Fameuse cascade du Schmadribach. — Description du vallon d'Ammerten. — Retour à Lauterbrunnen ; triste condition de ses habitans.

LA plupart des voyageurs ne passent qu'une journée à *Lauterbrunnen ;* et il faut convenir que pour voir le *Staubbach* qui seul les y attire, il n'en faudroit même pas tant. Mais cette vallée est d'une structure si extraordinaire, que je n'ai pu me résoudre à la quitter, avant d'en avoir envisagé tous les aspects et atteint les profondeurs. Tel est

le but que je me proposois dans l'excursion dont je vais te rendre compte. La cascade du *Schmadribach,* qui se trouve à l'extrémité la plus reculée de cette vallée, commence d'ailleurs à jouir d'une célébrité qui éclipse celle du *Staubbach;* et j'étois d'autant plus curieux de vérifier si à cet égard la renommée n'étoit pas un peu trompeuse, qu'aucun voyageur, à l'exception du professeur Wyss, dont l'ouvrage n'est pas connu en France, ne nous avoit donné encore une description du *Schmadribach;* car le peu de mots qu'en dit M. Coxe, loin de pouvoir satisfaire la curiosité, feroit presque soupçonner qu'il n'en parle pas d'après lui-même.

Les gens du pays estiment de trois à quatre heures le chemin qu'il faut faire depuis l'auberge de *Lauterbrunnen,* jusqu'au pied des glaciers qui terminent la vallée. Une grande partie de ce chemin traverse une région déserte et presqu'inabordable. Je partis donc de très-bon matin, afin d'atteindre au terme d'une course si fatigante, avant l'heure où les feux du soleil concentrés dans ces gorges profondes, y font éprouver, en présence même du plus rude hiver, une chaleur insupportable. Un léger brouillard répandu au-dessus de la vallée, me déroboit la vue des Hautes-Alpes, dans la région desquelles j'allois pénétrer; je m'arrêtai quel-

ques instans devant le *Staubbach*, dont la source cachée par ce brouillard, sembloit alors jaillir du sein des nuages ; et la blancheur de ses ondes, foiblement éclairées par le crépuscule, donnoit à cette cascade l'aspect mélancolique d'un long spectre vaporeux appuyé contre le roc. A quelque distance de là, celles de *Mürrenbach* et de *Gimmelbach*, qui tombent avec fracas de plusieurs saillies du rocher, animoient cette scène silencieuse par le bruit de leur chute et par les mouvemens variés de leurs ondes. Bientôt les énormes rochers qui enferment la vallée, se rapprochent et prêts à se toucher, dressent avec plus de roideur leurs flancs escarpés et leurs têtes menaçantes. Il est impossible de ne pas éprouver une sorte de terreur, en se voyant resserré de toutes parts entre des masses aussi gigantesques. Vainement voudroit-on s'élancer au-delà par la pensée ; l'œil ne découvre aucune issue, et l'imagination même est circonscrite dans les bornes étroites de l'horizon. La profonde vallée de *Sévinen*, qui s'ouvre sur la droite, ne se présente que sous l'aspect d'une large fente irrégulière, à demi-voilée par un noir rideau de sapins, et presque entièrement obstruée par les rochers qu'entraîne la *Sévi-Lutschine*, une des sources de la *Lutschine* de *Lauterbrunnen* ; et sur la gauche, l'humide gorge de *Trümmlethen*

attristeroit bien davantage les regards, par le spectacle des avalanches qui s'y écoulent incessamment, si la vue pouvoit plonger dans ces effroyables profondeurs.

Parvenue en cet endroit, la route jusqu'alors assez droite et assez unie, s'élève rapidement sur une éminence nommée *Stechelberg*. A quelque distance, le chétif et misérable hameau de *Sichellauinen* marque la dernière limite entre le sol habitable et l'empire des frimas éternels. On ne rencontre plus dans ces déserts, que quelques chalets solitaires et les ruines des bâtimens construits il y a peu d'années, pour l'exploitation des mines de plomb. Mais tant de causes de destruction conspirent ici contre ces foibles restes de l'industrie humaine, qu'ils auront bientôt disparu; comme si la nature elle-même dédaignoit ce contraste des monumens de notre impuissance, avec la grandeur et la perpétuité de ses ouvrages!

On passe pour la dernière fois, sur un pont formé de tiges de sapins assemblées sans art, le torrent de la *Lutschine* qui bondit avec un bruit épouvantable. La vallée, en se dirigeant à l'ouest, s'élève et se rétrécit de plus en plus. Bientôt la roche primitive perce le sol léger qui la recouvre, et l'on ne marche plus que sur des débris de gneis et parmi d'énormes blocs de granit. La route

aboutit enfin à un enfoncement que la *Lutschine* remplit tout entier de ses ondes écumantes. Il faut gravir, au moyen d'entailles qu'on y a faites au ciseau, sur un énorme rocher qui domine le torrent, et qu'on peut regarder comme la première marche du palais de l'hiver. Tout en effet offre ici l'empreinte de la désolation éternelle. On touche à ces montagnes colossales, dont la cime est en tout temps chargée de neige; et les glaçons qui s'en détachent, roulent à vingt pas du voyageur dans le torrent qui les emporte avec une violence et un bruit inexprimables. C'est surtout du haut du roc dont j'ai parlé, en face de la *Stufenstein-Lavine*, ou *Lavange de Stufenstein*, que l'on jouit le mieux de l'aspect et des effets de ce terrible phénomène. Au-dessous de la région des neiges, qui du sein de la *Jungfrau* se prolongent sur les innombrables sommets du *Breithorn*, du *Groshorn* et du *Tshingelhorn*, les flancs déchirés d'un mont rougeâtre, ou *Rothhorn*, servent habituellement de lit aux avalanches. Les neiges, en s'écoulant par cette voie à mesure qu'elles se fondent dans les régions supérieures, ont produit peu à peu une croûte solide qui chaque jour s'étend dans la vallée, et sur laquelle les frimas sans cesse accumulés se durcisent et se perpétuent. D'énormes glaçons, entassés dans le lit de la *Lutschine*, y for-

moient encore au mois d'août les arches mobiles d'un pont, qui bientôt peut-être étendra plus loin le triste domaine de l'hiver. Debout sur ces glaçons, j'ai contemplé de près avec douleur le progrès de cette avalanche permanente, dont l'atmosphère glacée dessèche au loin un sol auparavant fertile; et j'ai craint d'envisager l'époque, sans doute trop prochaine, où l'humble et foible végétation qui vient expirer à ses pieds, disparoîtra tout-à-fait sous les glaces.

C'est une chose bien digne de l'attention des philosophes, et qui ne sauroit manquer de frapper même le simple voyageur, que cette marche de l'hiver vers des contrées long-temps favorisées par la nature; et il est peu d'endroits dans les Alpes, qui rendent cette observation plus sensible, que celui où je me trouvois alors. Je ne sais quelle confiance méritent certaines traditions locales, suivant lesquelles une route auroit jadis été pratiquée entre le *Mœnch* et l'*Eiger*, pour descendre au *Valais;* je doute qu'il ait été un temps où, de mémoire d'homme, les cimes de la *Blümlis-Alp* et même de la *Jungfrau*, ces cimes revêtues aujourd'hui d'une cuirasse impénétrable de glace, étoient couvertes de verdure et semées de pâturages. Mais il est difficile de révoquer en doute le voyage de ces quatre mineurs valaisans qui, sui-

vant un sentier depuis lors envahi par les glaces, entre le *Tshingelhorn* et le *Breithorn*, pénétrèrent de la vallée de *Lauterbrunnen* dans celle de *Loësche*, au *Valais*. Ce seroit également pousser trop loin le scepticisme, que de démentir le récit de ce voyageur, dont M. Bourrit s'est fait l'interprète, et qui s'ouvrit un passage direct des vallées de *Gastern* et de *Kander-Steg*, dans le fond de celle de *Lauterbrunnen*, quoique le désordre qui règne dans cette partie de sa narration, permette peu de se fier au témoignage de M. Bourrit lui-même. Il est donc certain qu'à une époque assez peu éloignée, des passages de montagnes conduisoient de cette partie du canton de *Berne* dans le *Valais*; et il n'est pas moins certain, par le témoignage unanime des gens du pays que j'ai consultés, que ces passages, ensevelis à présent sous les neiges, sont devenus absolument impraticables, même pour les plus hardis chasseurs de chamois. Si ces preuves, tirées de la tradition du pays, paroissoient insuffisantes, le progrès de la lavanche de *Stufenstein* en seroit une bien autrement authentique, de ce refroïdissement qui, des Alpes supérieures, s'étend aux monts secondaires, et de là menace d'envahir les régions situées à leurs bases. Or, à quelle cause fortuite ou naturelle faut-il attribuer la naissance de ces frimas récents

qui augmentent sans cesse la masse et l'intensité des glaces primitives? et comment expliquer ces usurpations de l'hiver, ou plutôt ces contradictions de la nature, qui, faisant sortir du sein de la stérilité même, une sorte de végétation des frimas, place ainsi l'éternel mouvement tout à côté de l'éternel repos?

Quel lieu plus propre à élever l'âme vers ces méditations sublimes, que le désert qui me les suggéroit! L'œil n'y découvre presque plus de traces de la culture et de l'industrie humaines: la destruction semble habiter seule ces régions désolées. A gauche, l'énorme base des glaciers ne présente, qu'à de longs intervalles, quelques plages de verdure, espèces d'îles au milieu de cet océan de neiges. Sur la droite, des monts horriblement fracassés attestent, par leurs larges crevasses, par leurs cimes découpées de mille manières, l'affreuse convulsion qui les sépara de la chaîne opposée, et joncha de leurs débris la vallée intermédiaire. On marche sur ces débris contemporains de la formation du globe. Tantôt il faut gravir sur des masses de granit confusément entassées, et se laisser glisser sur l'antique mousse qui s'y attache; tantôt on entre jusqu'à la ceinture dans l'herbe épaisse et touffue qui croît entre ces débris: car la nature qui semble toujours se plaire à ces contrastes, étale,

sur ce théâtre de destruction, toute la vigueur de la végétation la plus riante. A l'endroit le plus resserré du vallon, un énorme rocher, qui en remplit entièrement le fond, est formé des débris de montagnes écroulées, parmi lesquels une industrie grossière a taillé quelques degrés informes. On s'élève sur ces ruines, tandis que la *Lutschine*, qui mugit à vos côtés, et bondit de cascade en cascade, vous couvre de son écume et vous étourdit de sa chute. Arrivé sur cette éminence qu'ombragent encore quelques arbres, on découvre la vallée d'*Ammerten*, dernier enfoncement de celle de *Lauterbrunnen*, et entièrement dirigée à l'ouest. On apercoit en même temps la chute supérieure du *Schmadribach*, et l'œil peut embrasser une des scènes les plus extraordinaires, quoiqu'une des plus bornées que présentent les Hautes-Alpes.

Il étoit dix heures quand j'arrivai sur le bord d'un ruisseau qui tombe, presque en face du *Schmadribach*, du haut de la montagne opposée. Les brouillards du matin ne me déroboient plus l'aspect des monts glacés qui s'étendoient devant moi, et les feux du soleil, réfléchis par l'armure éblouissante, dont ces géants sont revêtus, les couvroient tout entiers d'un éclat incomparable. J'apercevois alors distinctement, je pouvois compter cette

foule d'aigrettes brillantes qui percent si hardiment les nues; ces larges sillons de glace qui descendent de leurs sommets, comme les plis irréguliers d'une longue robe flottante; et, plus bas encore, ces profondes vallées de neiges sans cesse renouvelées et bouleversées par les orages. Au-dessous d'un immense cône de glace qui domine ce magnifique amphithéâtre, et dont l'inaltérable blancheur dessine les contours sur le fond azuré du ciel, on voit un large torrent tomber de la corniche du roc, qui sert de base au glacier; et ce torrent, aussitôt arrêté et brisé dans sa chute par les nombreuses saillies du rocher, former au même instant mille cascades bouillonnantes qui de loin offrent l'apparence d'une immense gerbe d'écume, tandis que les innombrables flocons qui s'en échappent, réunis et condensés sur le sol, redescendent, en ruisseaux de lait, le long de cette roche aride et noirâtre. Bientôt les eaux du torrent disparoissent dans un profond ravin que cache un monticule d'une forme arrondie et ombragée par des sapins. Mais on le voit encore se frayer d'espace en espace une route hardie à travers les flancs crevassés de la montagne; et tantôt les nuages de poussière humide qu'il fait jaillir au loin dans les airs, tantôt les larges bandes de gaze argentée qu'il déploie sur le noir rideau des sapins, révèlent à

l'œil les détours et l'impétuosité de son cours. Il descend ainsi, par mille bonds qui se succèdent et se varient sans cesse, jusqu'au fond de la vallée, où son onde, comme épuisée par tant d'efforts, ne fait plus entendre qu'un léger murmure entre les cailloux.

Telle est cette cascade si justement célèbre du *Schmadribach*, autant du moins que j'ai pu te retracer, avec des paroles, ce que la peinture elle-même seroit impuissante à rendre avec toute la magie et tout l'éclat de ses couleurs. J'ajoute, comme un dernier trait à ce tableau, que mes souvenirs du *Staubbach* ne purent un seul moment soutenir le parallèle avec l'effet imposant de cette magnifique cascade; et la querelle des deux rivaux fut dès lors décidée, du moins dans mon esprit.

Le fond de ce tableau singulier ne diffère pas moins de celui qu'offre la vallée de *Lauterbrunnen*. Là, des images agréables contrastent du moins avec l'âpreté de ces rocs et la profondeur de ces abîmes. Mais ici, les affreux vestiges d'une destruction universelle affligent de toutes parts la vue, en même temps qu'ils bornent l'horizon du voyageur. Le vallon du *Schmadribach* ne présente, au-dessous de l'immense chaîne des glaciers qui l'enserrent, que des débris accumulés depuis la naissance du monde. Cependant, au milieu de ces

ruines, monumens des combats que s'y livra la fureur des élémens, quelques bouquets de sapins sont encore restés debout; mais chaque jour ces tristes familles, déjà si rares, s'éclaircissent de plus en plus. Des forêts entières ont été moissonnées par les avalanches; et l'on voit encore, à quelques pieds au-dessus de terre, les troncs rasés par l'ouragan, tandis que les longues tiges de ces sapins desséchés et blanchis jonchent au loin le sol qu'ils ombrageoient autrefois, et forment d'énormes abatis sur le penchant des collines, ou tout au travers du cours des torrens qui les emportent. Rien ne sauroit égaler les sentimens mélancoliques que l'on éprouve à contempler, sur de vastes espaces ainsi dégarnis par les orages, ces sapins solitaires, étendant tristement leurs rameaux velus au-dessus des cadavres de leurs frères, et comme pleurant eux-mêmes, au milieu de ce deuil de la nature, sur la destruction de leurs familles.

Après avoir contemplé quelque temps l'ensemble et les détails de ce spectacle extraordinaire, je songeai à réparer mes forces, au moyen d'un excellent morceau de chamois que notre hôte de *Lauterbrunnen* avoit prudemment placé dans mon sac. Le clair ruisseau, au bord duquel je m'étois assis, me fournissoit une eau exquise, comme toutes celles des glaciers, dont, quoi qu'on en

dise, on peut toujours boire sans crainte, quelque chaleur que l'on éprouve, en ayant soin d'y mêler quelques gouttes d'eau de cerise, ce qui procure une boisson tout à la fois très-saine et très-agréable. Un chalet récemment construit au pied des montagnes, et qui est la seule habitation humaine dans cette sauvage solitude, m'offrit un supplément à mon repas, que j'étois loin de m'attendre à y trouver. Mon guide, que j'avois envoyé à ce chalet, m'en rapporta dans un large baquet une crême délicieuse; et je ne pense pas avoir fait de ma vie un repas plus agréable, ni parmi des objets plus propres à en fixer le souvenir. Je voulois d'abord laisser passer en cet endroit la plus grande chaleur du jour; mais elle devint bientôt excessive dans cet entonnoir, dont les parois de glace réfléchissoient les rayons du soleil, et m'éblouissoient les yeux de leurs clartés, renvoyées plus vives de mille points à la fois. Je me vis donc forcé de reprendre le chemin de *Lauterbrunnen.* Je le suivis du moins aussi lentement qu'il me fut possible, pour jouir des nouveaux aspects que cette route me découvrit au retour ; et j'atteignois à peine les premières maisons du village, quand la nuit commençoit à les couvrir de son ombre.

Te ferai-je part des observations que je recueillis en traversant, à la foible clarté du crépuscule,

cette longue file de maisons isolées les unes des autres, où le cours des habitudes se règle si exactement sur celui du soleil, et où le mouvement cesse avec le jour? Les habitans venoient de rentrer après le travail des champs, qui, à cette époque de l'année, ne consiste que dans la récolte du foin. Assis devant la porte de leurs maisons, ces bonnes gens me regardoient avec autant de curiosité que je les considérois moi-même; car, après deux journées entières employées à examiner les œuvres et les phénomènes de la nature, j'éprouvois le besoin de reporter sur des créatures humaines toute l'attention dont j'étois encore capable. Mais, hélas! que cet examen fut loin de m'offrir un résultat aussi agréable que l'autre! Ce n'étoient plus ces visages, si frais, si fortement colorés, qui m'avoient tant plu à *Unterséen*. Des figures hâves et amaigries, où le sentiment du besoin se voit empreint dans les rides d'une vieillesse anticipée; partout l'aspect rebutant de la misère, et des physionomies qui repoussent presque la pitié par le dégoût qu'elles inspirent: voilà l'affligeant spectacle que présentent les habitans de *Lauterbrunnen*. Nulle part encore ces tributs importuns, que l'indigence vient lever en ce pays sur la curiosité des voyageurs, ne m'avoient paru si pénibles à acquitter; et le plus souvent, en éten-

dant la main vers le malheur, j'étois forcé d'en détourner les yeux. Je vis sortir d'une de ces misérables huttes qui semblent à peine capables d'abriter les troupeaux contre les inclémences de l'air, un homme et trois enfans en bas âge, dont les corps paroissoient presque entièrement nus à travers les haillons dont ils étoient couverts. Cet homme m'adressa la parole en françois, et en des termes qui annonçoient une éducation plus cultivée qu'on ne la trouve ordinairement dans ces montagnes. Je lui en témoignai ma surprise, et j'appris qu'il étoit Génevois, et que, forcé par des revers de fortune de se retirer en ce pays-ci, il y trouvoit à peine de quoi procurer à sa famille une misérable subsistance. Hélas! qu'il y a de tristes conditions ici-bas! Cet homme a dressé sa cabane vis-à-vis du *Staubbach*. A chaque instant du jour, il a devant les yeux l'un des plus magiques tableaux de la nature; mais il le voit, sans en être ému autrement, que par le contraste de sa misère avec l'opulence de ceux que ce spectacle attire. Pour moi, je l'avoue, cette réflexion fit perdre en un moment au *Staubbach* tous les charmes que sa contemplation m'avoit offerts; et je fus tenté de reprocher à la nature le vain luxe qu'elle étale ici, aux dépens de la subsistance et du bien-être des hommes.

La vallée de *Lauterbrunnen* ne produit que du foin, un peu de chanvre et de lin, et très-peu d'orge qu'on est obligé de cultiver à la bêche. Quelques légumes, et surtout la pomme de terre, y réussissent assez bien. Le noyer, cet arbre dont la croissance est si belle et le produit si considérable dans la vallée d'*Interlacken,* ne se rencontre ici que rarement. L'érable et le tilleul sont presque les seuls arbres qui y prospèrent. Avec si peu de productions, le pays offre encore moins d'industrie. A peine y trouve-t-on les artisans les plus nécessaires; et néanmoins les longues soirées de l'hiver, qui dure ici près de huit mois, et pendant lequel les humbles maisons de ce village demeurent presque entièrement ensevelies sous la neige, devroient éveiller le goût et stimuler la paresse de ces montagnards. Mais ils ne déploient que dans la vie pastorale le peu d'activité dont ils sont doués. Ils passent l'été sur les montagnes avec leurs troupeaux, et l'hiver encore, uniquement occupés du soin de ces bestiaux, qui sont toute leur richesse, ils en font aussi leur unique ressource contre la solitude qui les environne et l'ennui qui les assiége. Ils vivent confondus pêle-mêle avec leur bétail. Les maisons construites de troncs de sapins, et dans lesquelles l'air circule librement, au moyen des interstices que laissent entre elles

ces longues tiges, superposées presque sans aucun art, s'élèvent à peine de quelques pieds au-dessus du sol; et les énormes pierres dont le toit est chargé ajoutent encore au sentiment d'anxiété que fait éprouver la vue de ces misérables habitations.

Les voyageurs que la curiosité attire à *Lauterbrunnen*, logeoient, il y a quelques années, chez le pasteur du village. Mais, depuis peu de temps, il s'y est établi une auberge où l'on trouve à meilleur marché qu'on ne devroit s'y attendre, un bon gîte, une excellente chère, et même un domestique qui a servi dans la Chaussée d'Antin, et qui en a rapporté toutes les belles manières des laquais de *Paris*. Cependant, te l'avouerai-je? j'ai regretté l'asile du pasteur, où les soins obligeans et les attentions délicates déguisoient au moins ce que cette hospitalité a de mercenaire, et offroient quelque image du bon vieux temps. C'est, en général, une des choses que j'ai vues avec le plus de peine en Suisse, parce que j'y étois moins préparé par les récits des anciens voyageurs, que d'y trouver des auberges avec toutes les commodités de nos grandes villes, là où j'aurois mieux aimé rencontrer le toit hospitalier, la table frugale et l'accueil bienveillant du montagnard.

Le second soir que je soupai à l'auberge de *Lau-*

terbrunnen, vingt-quatre voyageurs, venus de divers endroits de la Suisse, étoient rassemblés autour de la même table; et parmi tous ces étrangers, dont dix-huit étoient Anglois, j'étois le seul de ma nation. C'est presque partout dans la même proportion que les deux peuples voyagent. Mais à en juger d'après les individus que j'ai rencontrés, je doute que celui qui court le plus le monde, soit celui qui en profite le mieux. C'est un spectacle parfois assez divertissant, que de voir ces Anglois traîner partout, en ce pays, l'attirail de l'opulence du leur; parcourir les montagnes, parés et brillans comme à une fête, en nombreuses caravanes d'hommes et de laquais, de femmes et de chevaux; étaler, en présence du luxe de la nature, celui de leur toilette, et porter leurs pompons sur les glaciers. Ces pauvres gens, qui viennent de si loin et à si grands frais admirer la nature, ne l'aperçoivent guère qu'à travers leur lorgnette, comme une décoration d'opéra. En un mot, ils sèment les routes de guinées et de ridicules; et je dois rendre aux Suisses cette justice, qu'ils ne laissent rien perdre de ce que les Anglois leur prodiguent.

LETTRE XII.

A LA MÊME.

Grindelwald, ce 21 août.

Description de la vallée de Grindelwald ; les deux Eiger ; le Wetterhorn ; le Schreckhorn. — Vue des deux glaciers. — Voyage à la mer de glaces, le long du Mettenberg, au-dessus du glacier inférieur. — Phénomènes des glaciers ; réflexions à ce sujet.

Je frémis encore à la seule idée des dangers que je viens de courir, et dont je vais essayer de te tracer une foible esquisse, moins pour exciter dans ton âme une émotion pénible, que pour m'en procurer une agréable à moi-même, par la comparaison de mes craintes passées et de ma sécurité présente.

J'arrivai hier soir à *Grindelwald* par une route

qui m'avoit extrêmement fatigué. Pour mieux jouir de la journée du lendemain et réparer un peu mes forces, je me couchai presque en arrivant; mais je ne pus fermer l'œil de la nuit. J'habitois une de ces maisons de bois si sonores, qu'on ne peut y faire un pas, ni presque prononcer un mot, sans que le bruit en retentisse aux oreilles; et, pour comble de disgrâce, le tumulte d'une noce et les sons du violon le plus discordant ajoutoient pour moi le tourment de l'impatience à celui de l'insomnie. Je me levai au point du jour, presque aussi fatigué de ma nuit que de la journée laborieuse de la veille; et, trouvant mon guide éveillé, je me mis en marche vers le glacier inférieur de la vallée, celui qui, étant le plus près de moi, sembloit m'offrir aussi une pente plus facile, et par conséquent plus de chances de succès pour le voyage que je projetois. Ici, ma chère amie, je suis obligé d'interrompre le récit qui me concerne, pour te donner une idée des lieux et le moyen de me suivre dans ma périlleuse excursion.

La vallée de *Grindelwald*, plus longue et surtout plus large que celle de *Lauterbrunnen*, court dans la direction du nord-est au sud-ouest. Enfermée de toutes parts par d'énormes montagnes, on ne distingue pas d'abord les issues par lesquelles on peut y pénétrer, et qui ne sont qu'au nombre de

trois; la quatrième étant maintenant occupée par un glacier. Le passage de la petite *Scheideck*, par lequel j'y étois arrivé, est à plus de six mille pieds au-dessus de la mer. Celui de l'autre *Scheideck*, qui s'offre vis-à-vis, et qui conduit dans la vallée de *Hasli*, n'est inférieur que de quelques centaines de pieds. Enfin, dans la partie la plus basse du *Grindelwald* s'ouvre une troisième issue qui, resserrée entre les parois de hautes montagnes, se dérobe tout-à-fait à la vue sous un rideau de sapin, et celle-ci communique avec la vallée de *Lauterbrunnen*. Au nord, le *Grindelwald* est borné par des montagnes qui, du fond du vallon, s'élèvent, par une pente généralement assez douce, jusqu'à une hauteur considérable, puisque le *Faulhorn*, le pic le plus élancé de cette chaîne, surpasse la limite des neiges perpétuelles. Mais c'est dans la partie méridionale, que le plus rude hiver a établi son siége, sur des montagnes colossales, dont la cime supporte un immense chapiteau de glaces, et dont les bases mêmes sont ensevelies dans les glaciers qui en dérivent. Le *grand Eiger*, à plus de 12,000 pieds, et le *Wetterhorn*, à 11,553, s'élancent dans les nues avec une roideur extraordinaire; et sur leurs vastes flancs, souvent couverts de légers brouillards, tandis que leur tête orgueilleuse semble menacer le ciel, s'éten-

dent de profondes vallées remplies de neiges et sillonnées par les avalanches. Entre ces deux montagnes, d'une hauteur déjà si démesurée, la nature a placé, comme pour maintenir la paix des élémens dans l'espace qui les sépare, le mur immense des *Schreckhorn* et des *Vieschhorn*, dont les pics les plus élevés sont éternellement couverts d'une neige de la plus éblouissante blancheur. L'aiguille principale des *Schreckhorn* ne se montre pas à l'observateur placé de face; elle disparoît derrière le *Mettenberg*, qu'on peut regarder comme la base du *Pic de la terreur* (c'est le sens du nom allemand *Schreckhorn*), et qui lui-même cache son sommet sous d'éternels frimas, tandis que ses flancs présentent, du côté de la vallée, une énorme masse calcaire presque coupée à pic. Des deux côtés du *Mettenberg*, qui est, comme je l'ai dit plus haut, la borne posée entre l'*Eiger* et le *Wetterhorn*, dans les profonds ravins qui sont creusés à leurs bases, descendent ces deux fameux glaciers qui, semblables à deux torrens, saisis tout à coup par la gelée, paroissent toujours près d'engloutir le sol accablé de leur poids. Je désespère de te donner une juste idée de l'aspect que je viens de te retracer; mais j'ajoute que le fond de ce tableau si effrayant et si sublime, est formé par la chaîne des *Vieschhorn*, dont les crêtes, pareilles

à des aigrettes irrégulières et brillantes, réfléchissent l'éclatante blancheur qui les décore, sur toute cette scène incomparable.

Le glacier inférieur, ainsi nommé parce qu'il descend plus avant dans la vallée, un peu moins large que l'autre à son embouchure, qui n'a guère moins cependant d'un quart de lieue, étoit celui que je me proposois de visiter, tant à cause que je le croyois plus accessible dans toute l'étendue de son cours, que parce que sa surface, hérissée de plus hautes pyramides et sillonnée de plus nombreuses crevasses, me sembloit offrir, sous un plus bel aspect, le terrible phénomène qu'on vient admirer à *Grindelwald.* Je me dirigeai donc de ce côté, résolu de gravir le long des flancs escarpés du *Mettenberg,* afin de pouvoir, à l'extrémité postérieure, contempler, dans toute son étendue, ce qu'on nomme la *mer de glaces,* c'est-à-dire l'immense vallée de glaces, qui règne entre les diverses chaînes de montagnes que j'ai désignées plus haut. Le guide qui m'accompagnoit, et qui n'est encore qu'à son treizième voyage dans les Alpes, n'avoit jamais tenté une pareille voie, et je n'avois d'autre renseignement, pour la suivre, que les notes de M. Wyttenbach et les directions qu'il avoit bien voulu me donner lui-même, en me recommandant toutefois de ne m'y pas engager

témérairement. Mais je t'avoue que je crus d'abord ces avis un peu timides, et le péril fort exagéré. Du point où j'avois pu considérer le glacier, il me sembloit que les aspérités de sa surface pouvoient être aisément franchies, et que ses bords présentoient un espace assez large et une pente assez douce, pour permettre de remonter son cours. Tu vas voir à quel point je me trompois dans toutes mes conjectures.

Au pied du glacier, et près de l'endroit même où en sort le torrent de la *Lutschine noire*, je trouvai un petit sentier qui s'élevoit, en serpentant, le long du revers du *Mettenberg* et à travers un charmant pâturage. L'air si vif et si pur du matin augmentoit les forces que j'apportois à cette excursion, et les feux naissans du soleil, repoussés par l'énorme rempart du *Mettenberg*, ne devoient pas échauffer encore de sitôt le théâtre où j'allois les déployer. Je montois donc lestement, quoique par un sentier roide, étroit et rocailleux; et je ne commençai à reprendre haleine, qu'après avoir dépassé un petit bois de sapins qui succède au pâturage. C'est alors que, jetant, pour la première fois, les yeux sur le glacier au-dessus duquel je m'étois déjà considérablement élevé, je reconnus avec un étonnement, dont tu ne peux te faire une idée, la forme de ce vaste courant de glaces. Je

le vis, poussant ses pointes aiguës sous mille aspects effrayans et bizarres; et je m'aperçus combien cette image de mer en furie, subitement condensée par le froid, image vulgairement employée pour le peindre, et dont je m'étois servi moi-même, étoit loin encore de l'affreuse réalité. Que sont en effet ces vagues arrondies, ces flots ondulés que je m'étois figurés d'abord, auprès de ces énormes aiguilles si droites, si serrées, dont je voyois alors se hérisser la surface du glacier, et de ces crevasses irrégulières, tantôt larges, le plus souvent étroites, qui, échappant à l'œil par des détours infinis, vont se perdre dans la profondeur de l'abîme! Du côté où je me trouvois placé, ces énormes glaçons laissoient entre eux et le roc dont ils ont arraché les débris, un vide considérable; et cet espace me servoit à en mesurer la hauteur, sur laquelle cependant je me trompai encore dans ma première évaluation; car en ne les estimant que de quatre-vingt ou cent pieds à l'élévation d'où je les voyois, je suis bien sûr que, vus de leurs bases, ils m'auroient offert davantage. A cet aspect inattendu, qui éveilloit en moi tant de sensations nouvelles et confondoit tant de notions acquises, je demeurai quelque temps immobile de surprise et d'admiration. Le plaisir que j'éprouvois dans le choc de ces diverses impressions, ne fut troublé que par le regret de voir ces

beaux glaçons, naturellement d'un vert si éclatant, pour la plupart salis par une terre noirâtre et par d'autres dépouilles calcaires, qu'en se précipitant dans la vallée, ils ont entraînées avec eux. Cette sorte de souillure imprimée à des flots qui sembloient devoir offrir une inaltérable pureté, comme les neiges qui les couronnent et qui les produisent, est d'un effet désagréable; et comme je ne veux ici que rendre mes propres impressions, sans m'asservir à celles d'autrui, j'avouerai, qu'en ce point seulement, mon imagination avoit surpassé la réalité.

Mais, lorsqu'après m'être quelque temps perdu dans la contemplation de cette scène magnifique, je revins enfin à moi-même; mes premières réflexions ne furent pas aussi satisfaisantes que les sensations que je venois d'éprouver. Je me voyois sur le bord d'un abîme dont je pouvois alors envisager la profondeur; et ces pointes de glaces, toutes prêtes à me recevoir si le pied m'eût manqué, ou si ma vue se fût égarée un seul instant, me causoient un affreux vertige. Le sentier que j'avois suivi jusque-là, disparoissoit insensiblement sous le gazon rude et épais qui croît dans ces lieux élevés. Dans l'incertitude du chemin qu'il falloit suivre, je me collois de plus en plus contre le roc; et, moitié par honte d'abandonner une

entreprise si bien commencée, moitié dans l'espérance de parvenir à l'extrémité de la montagne, derrière laquelle s'étend la mer de glaces, j'avançois toujours, avec des peines infinies, sur une pente qui, de momens en momens, devenoit plus roide et plus escarpée. La route n'étoit plus tracée que par quelques vestiges d'animaux ; et détournant les yeux du glacier qui, à mesure qu'il s'enfonçoit sous mes pas, m'apparoissoit plus menaçant, je gravissois péniblement le flanc de la montagne. Dans un endroit, il me fallut passer sur le roc même dont une saillie, incessamment minée par les eaux, offroit des espèces de degrés de deux ou trois pouces de large, que l'humidité, dont ils sont imprégnés, rendoit encore plus glissans. Plus loin, quelques marches aussi étroites, dirai-je, taillées dans une terre végétale qui s'affaisse par le poids du corps, étoient le seul appui que je pusse donner à mon pied, tandis que de la main je me cramponnois aux branches des sapins, dont les fortes racines retiennent cette terre prête à s'ébouler. Enfin, dans un endroit auquel je ne pense pas encore sans terreur, le roc fait une saillie si forte contre l'étroit sentier taillé au-dessous, qu'il faut se placer de face et avancer de côté en renversant la tête en arrière, au risque de perdre l'équilibre et de tomber dans un effroyable abîme.

Sorti de ce pas dangereux, et sentant mes forces épuisées, je m'assis, à demi-courbé, sous une voûte qui n'a sans doute servi jamais d'abri qu'à des chèvres surprises par l'orage dans cet affreux désert. Encore ému des périls que je venois de courir, je ne songeois même pas à l'épouvantable masse qui couvroit ma tête, tandis qu'à deux pas de moi le glacier étendoit directement sous mes pieds ses tranchantes aiguilles et ses profondes cavernes. Mon guide, jeune homme de vingt-deux ans, plein de vigueur et d'intrépidité, marchoit en avant de quelques pas, pour découvrir où aboutissoit enfin la redoutable route qui nous avoit conduits jusque-là. Il revint bientôt m'en annoncer le terme; et muni de deux bons verres d'eau-de-vie, que j'avois heureusement pris la précaution d'emporter sur moi, je me remis en marche, et j'arrivai, après quelques minutes, à l'extrémité du *Mettenberg*, d'où mon œil put s'étendre sur la vaste superficie de la mer de glaces.

La relation de M. Wyttenbach marque ici plusieurs stations sur le *Mettenberg*, qui, déjà à cette époque, en 1776, devenoient de jour en jour plus escarpées et plus inaccessibles. Les terribles avalanches qui tombent si fréquemment de ces montagnes, fracassent les rochers et en entraînent de vastes débris dans les abîmes qu'elles vont se

creuser, de sorte qu'il n'est bientôt plus possible de gravir le long de ces parois déchirées de mille manières. Mais la route que suivit M. Wyttenbach, étoit plus élevée sur le flanc de la montagne ; et, quoique sans doute infiniment dangereuse, c'est, ainsi que je l'ai appris à mon retour, la seule que fréquentent encore actuellement les chasseurs de chamois. Le sentier que j'ai pris, dans l'ignorance où se trouvoit mon guide, est probablement abandonné depuis long-temps, parce que les glaces l'ont envahi. Il se termine directement au glacier; et, tandis que mon pied posoit encore sur la corniche de la montagne, je pus étendre l'autre vers la vague solide qui se dressoit à mes côtés. Dans une situation si pénible, il me fut impossible de prendre une idée nette du spectacle extraordinaire qui se découvroit à mes regards. Le pic le plus élevé des *Schreckhorn* dominoit alors sans rival cette nombreuse suite d'aiguilles brillantes qui s'élancent à ses côtés, et qui, changeant brusquement de direction, portent vers le sud-ouest les éternels frimas dont elles sont chargées. A leurs pieds s'étend la mer de glaces, dont les énormes flots descendent à la fois des flancs du *Mettenberg*, des *Schreckhorn* et des *Vieschhorn*, et couvrent un espace large en quelques endroits de deux lieues, et beaucoup plus

considérable en longueur ; celle-ci le seroit encore bien davantage, si des crêtes de rochers restées debout au milieu de cet océan de glaces, n'en interrompoient la jonction avec les glaciers qui découlent de la *Jungfrau*. Mais quel homme osera jamais se lancer sur cette mer terrible, pour en décrire les bords, pour en signaler les écueils et en sonder les profondeurs? qui jamais donnera des noms à cette multitude d'aiguilles qui dominent sans doute sur ce vaste domaine de l'hiver? Quelle vue assez perçante s'élevant au-dessus de l'abîme, pourra seulement en découvrir l'étendue et en indiquer la forme? Je n'ai pas eu au reste de si ambitieuses pensées. Arrêté sur le seuil même de l'empire de la désolation éternelle, je n'ai songé qu'à m'éloigner de cet affreux séjour; et le cœur agité d'espérance et de crainte, j'ai repris le sentier étroit et glissant qui m'y avoit conduit.

En me reposant de nouveau sous la voûte du rocher, où j'avois précédemment essayé de ranimer mes esprits, je pus avec plus d'attention que je ne l'avois fait encore, examiner la structure singulière de ces énormes glaçons que je voyois à mes pieds. Un bruit sourd et continu que je n'avois pas remarqué, régnoit au fond de cette masse inerte; et de temps en temps, d'horribles craquemens qui en ébranloient les fondemens, sembloient

retentir jusqu'au fond de mes entrailles. J'éprouvois, le croiras-tu? je ne sais quel plaisir mêlé de frayeur, à recueillir ces signes de vie cachés dans les abîmes de la mort. Le bruit de l'eau qui filtre incessamment dans les fentes des glaçons amollis par le soleil, le pétillement des roches qui se brisent, et la poussière humide qui s'en échappe, tous ces signes apparens d'une fermentation intérieure plaisoient à mon imagination. Il me sembloit voir s'animer cette masse, dont l'effrayante immobilité ne m'avoit d'abord offert que l'image d'une destruction depuis long-temps accomplie, lorsqu'un violent coup de tonnerre éclate soudainement à mes côtés; je lève la tête, et je cherche vainement dans un ciel pur et serein de toutes parts, d'où a pu provenir cette détonation subite. Mais la tempête étoit à mes pieds. Une crevasse profonde s'étoit formée dans le glacier; je vis d'énormes rocs y tomber, en se choquant d'une manière épouvantable; et le roulement prolongé de leur chute imitoit tellement le bruit des éclats du tonnerre, que je doutai quelque temps encore de la réalité. J'étois ému à un point que je ne puis t'exprimer; je me levai cependant pour continuer ma route. Mais en partant je voulus saluer ces lieux, où je venois d'éprouver tant de sensations inattendues, et juger l'effet que la voix humaine pouvoit

produire dans ces échos de glace. Un son triste et mélancolique qui sembloit se prolonger lentement dans l'abîme, me fut renvoyé de toutes parts; je frémis en recueillant ces lamentables accens; et, le cœur palpitant d'une émotion inexprimable, je me hâtai de redescendre avec plus de circonspection toutefois, mais aussi avec plus de facilité que je ne l'avois espéré d'abord.

Parvenu au pied du glacier, je m'arrêtai près de la voûte, d'où s'échappe à grand bruit le torrent de la *Lutschine*, qu'alimente la fonte perpétuelle de ses neiges, et dont les eaux, grossies par le premier dégel, portent souvent la désolation dans la vallée. De cette place exempte de danger, je pus contempler à mon aise, et depuis leur base jusqu'à leur sommet, ces glaçons dont les pointes aiguës m'avoient tant inquiété. J'aurois voulu pénétrer jusque sous la voûte que forme le glacier, et dont, à la distance où j'en étois, l'ouverture ne me parut pas moindre de trente pieds. La belle couleur bleue des glaçons qui en forment les parois, sembloit m'inviter à m'y reposer. Mais les amas de glaces qui remplissent cette cavité profonde, et les flots écumans du torrent qui en sort, la rendoient alors tout-à-fait inabordable. Je me dédommageai de cette privation en cueillant des fraises dans un charmant petit bois d'aunes qui entoure

le pied du glacier. Conçoit-on que près de ces frimas éternels, à deux pas du torrent, dont les eaux blanchies ne semblent être et ne sont réellement qu'un vaste courant de neiges, la terre étale, sur un riche tapis de verdure, ses fleurs les plus aimables et ses fruits les plus exquis? J'avois toujours cru qu'il entroit quelque exagération dans les récits des voyageurs à cet égard; je suis détrompé. La végétation la plus belle est ici dans tout son éclat; de petites fraises de la couleur la plus vive, brillent à chaque pas sous le verd gazon qui les recèle. Tandis que la main incertaine erre de l'une à l'autre, on les écrase, on les foule aux pieds. J'en ai mangé beaucoup; et en rentrant dans le village, chaque petite fille que je rencontrois sur ma route, m'en présentoit une assiette. J'ai profité d'une de ces offres; et à mon retour à l'auberge, j'ai fait avec ces fruits du glacier un repas, auquel il n'a manqué que ta présence pour être le plus délicieux de ma vie. Ce sont ces contrastes de l'hiver et du printemps, d'une riante végétation et d'une affreuse stérilité, de la vie et de la mort, qui reproduits à chaque pas dans ces régions sublimes des Alpes, ravissent l'âme et la plongent en une perpétuelle extase. Il semble que dans un étroit espace toutes les merveilles de la création soient rassemblées sous vos yeux, et l'on

éprouve à tout moment le besoin d'élever son esprit et son cœur vers la main puissante qui s'est si fortement imprimée sur la cime de ces monts, comme dans la profondeur de ces abîmes.

Le glacier inférieur du *Grindelwald* est celui qui présente le plus de problèmes dans sa formation et dans son histoire. L'origine en est assez récente pour que les traditions du pays remontent aisément à une époque, où la place qu'il occupe actuellement étoit un passage fréquemment pratiqué pour aller du *Valais* au *Grindelwald*. Au seizième siècle, une noce valaisane suivit cette route; un baptême y passa encore depuis; et, enfin, au dix-septième siècle, un cortége de nouveaux époux traversa aussi cette vallée maintenant envahie par les glaces. Une forêt de pins existoit alors en cet endroit, et une chapelle de sainte Pétronille y attiroit chaque jour une foule de dévots adorateurs: on la trouve encore marquée sur une carte géographique de l'an 1570. Quelle subite interruption des lois de la nature fit tout à coup avancer dans la vallée cette énorme masse de glace qui menace de l'engloutir? Quel fut le principe de ce rapide et prodigieux accroissement de frimas dans les vallées supérieures? et quel sera le cours de leur effrayante progression au-delà du domaine de l'éternel hiver? Le pe-

tit glacier ne paroît pas avancer sensiblement. Mais celui d'en haut a fait depuis quelques années des pas terribles ; et cependant les indolens villageois élèvent leur fragile habitation de bois à trente pas de la montagne mobile ; et des enfans se jouent et cueillent des fraises sur les bords de l'abîme qui recèle dans ses profondeurs glacées les ossemens de leurs pères !

LETTRE XIII.

A LA MÊME.

Unterséen, ce 22 août.

Retour de Grindelwald à Interlacken. — Description de la route qui conduit de Lauterbrunnen à Grindelwald, par la petite Scheideck. — Passage de la Wengen-Alp. — Aspect admirable de la Jungfrau, et description de cette montagne fameuse. — Avalanches. — Chalets des Hautes-Alpes. — Vue de la vallée de Grindelwald, du haut de la Scheideck.

Après les trois journées fatigantes que je venois de passer, j'avois besoin d'un meilleur gîte que celui de *Grindelwald*, où les voyageurs sont généralement taxés en raison des charmes de la belle hôtesse qui les héberge, de cette célèbre Lisbeth, dont la réputation commence à éclipser

celle des glaciers mêmes de *Grindelwald.* Je suis donc revenu coucher à *Unterséen*, par une route que je ne connoissois point. Un autre motif me portoit encore à m'éloigner de *Grindelwald*: c'étoit, te le dirai-je? pour mieux conserver les vives impressions que j'y avois reçues. Un plus long séjour auprès des magnifiques scènes que la nature y déploie, ne peut que familiariser l'œil et l'esprit avec ces étonnans phénomènes. Insensiblement, l'habitude de les voir diminue le plaisir que l'on éprouvoit d'abord à les admirer; et l'on deviendroit bientôt semblable au grossier habitant de ce pays que ce spectacle n'émeut et n'étonne plus, si l'on ne se hâtoit de le quitter, afin d'en recueillir au-dedans de soi-même les vives et ineffaçables images. Je me serois cru, je te l'avoue, coupable envers la nature, si j'avois donné à l'indifférence le temps de succéder à l'admiration; et j'ai promptement salué d'un dernier regard les magiques tableaux qu'elle venoit de m'offrir, pour n'en point laisser affoiblir le souvenir par des impressions nouvelles.

Deux routes peuvent conduire de la vallée de *Lauterbrunnen*, où je me trouvois le 19 août, dans celle de *Grindelwald*; l'une, plus courte et praticable même pour les chars, serpente dans le creux du vallon, où coule la *Lutschine blanche*,

et remonte par une pente assez douce vers la vallée de *Grindelwald*, en suivant de même le cours de la *Lutschine noire.* L'autre route qui n'est guère fréquentée que par des voyageurs intrépides, est au moins de huit lieues, et s'élève sur le flanc de montagnes très-hautes et très-escarpées, du sommet desquelles on jouit, mieux que dans aucun autre passage des Alpes, de l'aspect sublime des montagnes de neiges. Cette route, qui ne fut longtemps connue et pratiquée que par les bergers des Alpes, fut ouverte pour la première fois en 1771 par M. le pasteur Wyttenbach et par son ami, M. de Bonstetten : depuis cette époque, quelques voyageurs ont voulu marcher sur leurs traces; et M. Wyttenbach ayant bien voulu me donner lui-même, à mon passage à *Berne*, des renseignemens sur cette route, je n'eus pas de peine à me déterminer à la suivre.

Le chemin monte d'abord par une pente extrêmement roide et raboteuse pendant une lieue, jusqu'au village de *Wengen*, dont les habitations isolées et éparses comme celles de tous les hameaux alpestres, couvrent une charmante prairie. Du haut de cette montagne l'œil ne peut déjà plus plonger dans la profonde vallée de *Lauterbrunnen*, qui disparoît tout-à-fait entre les rochers. Mais on est dédommagé de cette privation par

la vue de la chute supérieure du *Staubbach*, qui se développe complétement avec tous ses détours jusqu'au point d'où le torrent s'élance dans la vallée. Le soleil qui commençoit à éclairer cette partie des montagnes, relevoit encore l'éclat des teintes argentées du *Staubbach*, et je m'arrêtai quelque temps à le considérer, lorsque jetant les yeux sur la partie la plus reculée du vallon, j'aperçus distinctement la chute du *Schmadribach*, qui, à la distance de plus de trois lieues que j'en étois alors, jaillissoit éclatant de blancheur du pied des montagnes qui en recèlent la source. Je pus alors, ayant à la fois sous les yeux ces deux fameux rivaux, comparer, mieux que je n'avois pu le faire encore, les ondes du *Schmadribach* et celles du *Staubbach*, et mon jugement de la veille fut pleinement confirmé.

Je continuai ma route par une pente qui commence, à cet endroit, à se relâcher un peu de son extrême roideur. Mais le paysage, à mesure qu'il s'approche des Hautes-Alpes, se couvre, de momens en momens, de teintes plus rembrunies et plus sauvages. Les torrens sillonnent largement le roc sur lequel il faut marcher, et, en quelques endroits, le sentier traverse des ponts naturels, formés de troncs de sapins déracinés, que ces torrens ont entraînés avec d'énormes blocs d'ardoise.

La végétation la plus aimable apparoît cependant encore au milieu de ces ruines amoncelées, et j'ai cueilli les fraises les plus parfumées au sein de ce désert sauvage. Au sommet de la *Wengen-Alp*, c'est-à-dire au point le plus élevé des pâturages du mont *Wengen*, la route tourne subitement à l'est, et recommence à monter péniblement vers le haut de la *Scheideck*. Tu te feras aisément une idée de l'élévation de ce passage, quand tu sauras que, parti avant six heures du matin, je ne l'atteignis qu'à près de dix, sans m'être reposé que le temps nécessaire pour reprendre haleine dans une montée aussi rapide. Malheureusement, le soleil, contre lequel les énormes parois du *Wengenberg* nous avoient long-temps protégés, nous couvroit à plein de ses feux, quand la route changea de direction. Là, plus d'arbres, plus de sapins, dont l'ombre pût nous garantir de ses rayons. Une herbe rude, quelques broussailles humbles et rabougries peuvent seules percer le sol de ces régions élevées; et malgré l'air vif et frais qui y circule, j'arrivai, trempé de sueur, aux chalets de la *Scheideck*.

Ce fut là qu'après m'être largement abreuvé d'une crême délicieuse, seul raffraîchissement qu'on puisse se procurer dans ces misérables habitations, je jouis du magnifique spectacle que la nature éta-

loit alors à mes regards. Les deux *Eiger*, deux des plus hautes cimes de la chaîne des Alpes supérieures, élevoient à mes côtés leurs têtes altières qui n'ont jamais secoué la neige dont elles sont couvertes; et, tout-à-fait devant moi, la sublime *Jungfrau* déployoit son magnifique manteau de glace. Cette fameuse montagne, que j'apercevois de presque tous les points de l'horizon, depuis mon entrée en Suisse, et dont je ne me trouvois plus alors séparé que par l'étroite gorge de *Trümlethen*, est peut-être, sans en excepter le *Mont-Blanc*, la plus imposante de toutes les cimes des Alpes; et du petit nombre de points accessibles qui permettent de l'envisager, il n'en est aucun d'où l'œil se promène plus à l'aise sur toute l'étendue de ses vastes flancs, que celui-là même où je me trouvois alors: c'est ce qui devroit seul recommander le passage de la *Scheideck* à tous les voyageurs qui viennent admirer les Alpes.

Couché sur l'herbe, à deux pieds du sombre précipice où s'écoulent incessamment les neiges de la *Jungfrau*, la tête quelquefois tendue au-dessus de cet effroyable abîme, je demeurai deux heures entières comme anéanti dans la contemplation de cette masse extraordinaire. De toutes parts d'affreux ravins, creusés par les avalanches, descendent de ses flancs glacés. Une de ses pointes nom-

mée particulièrement le *Silberhorn*, ou le *Pic d'argent*, justifie ce nom par l'éclatante blancheur de sa neige, qu'aucun souffle n'a jamais ternie, qu'aucun orage n'a jamais agitée. Au-dessus s'élève encore le sommet de la *Jungfrau*, mais tellement roide et escarpé, que la neige ne peut s'y fixer complétement. Plus bas règnent d'immenses vallées de glaces bouleversées par les tempêtes, et que parcourent, avec un fracas horrible, les avalanches qui roulent, pendant dix minutes, dans les noires profondeurs de ces abîmes. J'eus plusieurs fois, dans le cours de ces deux heures, le spectacle de cet effrayant phénomène, que nulle part on ne peut contempler de si près et avec autant de sécurité. Une détonation semblable au bruit du tonnerre annonçoit la chute des neiges dans quelque partie reculée de la montagne. Je tournois les yeux de tous côtés, et un nuage de poussière me montroit au loin la route que suivoit le torrent. Grossi à chaque pas, je le voyois alors descendre par le sentier glissant qu'il se frayoit, et le bruit croissant de sa marche étoit, à chaque instant, renvoyé plus terrible par les nombreux échos de la montagne. On dit que, dans ces flots de poussière, qui paroissent de loin si déliés et si subtiles, on distingue de gros glaçons qui s'entrechoquent dans leur chute rapide; et cette

circonstance peut seule expliquer le bruit effrayant qui accompagne la marche des avalanches.

Comment pourrai-je cependant t'exprimer les sensations que faisoit naître en moi un spectacle si imposant, si nouveau, cherché de si loin et contemplé de si près! Muet, immobile et comme privé du sentiment par la force même de celui qui tenoit alors toutes mes facultés suspendues, je versai des larmes d'admiration; et je te jure qu'en ce moment, où je t'écris, les mêmes pleurs humectent encore mes yeux et sont prêts à se répandre. Quel calme solennel régnoit alors sur cette cime glacée! quelle majestueuse immobilité! quelle pureté inaltérable! quelle fière et imposante attitude au milieu de tant de convulsions qui ont agité notre globe, et de révolutions qui ont consumé notre espèce! Quel éternel silence dans ces lieux, si fort élevés au-dessus du théâtre des passions humaines! Quelle paisible domination au-dessus de la région où se forment les orages! Et combien auprès de ces masses gigantesques qui peut-être n'ont pas changé d'aspect depuis l'origine du globe, paroît plus foible et plus misérable encore cette race de pygmées qu'on voit se consumer à leur pied en efforts si impuissans, et s'épuiser en de si folles espérances!

Et c'est cependant à cette masse immuable

comme le monde, éternelle comme le temps, que l'homme incapable de fléchir jamais devant la matière, a cherché à prêter les formes et en quelque sorte les affections de sa propre nature! Le pâtre des Alpes, en donnant à ce mont sublime le nom de *Jungfrau*, se plaît à l'envisager comme une *jeune fille*, dont la ceinture éblouissante ne sera jamais détachée, dont le sein inabordable ne sentira jamais l'impression d'une main humaine. Cette masse de neige qui la couvre est sa robe virginale; sa tête superbe, élevée au-dessus des nuées, semble dédaigner l'hommage même qu'on veut lui rendre; et le vaste manteau qu'elle porte en tout temps, recèle dans ses immenses replis la mort du téméraire mortel qui tenteroit d'y pénétrer.

C'est ainsi que l'imagination grossière de l'habitant des Alpes a su animer ces masses inertes, siége de l'hiver et de la mort. Forcé de vivre dans le voisinage de ces monts redoutables, il a d'abord senti son esprit accablé par l'idée de leur effrayante immobilité; et pour se distraire de cette idée, il a cherché, en les personnifiant à sa manière, à leur prêter le mouvement et la vie. Un des pics voisins de la *Jungfrau* a reçu le nom de *Mœnch* ou de *Moine*. Un peu plus loin, le glacier de la *Blumlis-Alp*, dont les flancs plus larges et la forme plus épaisse suggéroient aisément une comparaison avec la taille

élancée de la *Jungfrau*, s'est appelée la *Frau*, ou la *Femme* : mythologie qui dans sa grossière simplicité atteste encore la répugnance invincible de l'esprit humain à admettre l'idée du néant et l'empire de la matière. De pareilles illusions dérivent au reste si facilement de la nature même de ces régions sublimes, qu'il est impossible de s'en défendre. L'esprit le plus borné contracte je ne sais quoi de poétique sur la cime de ces monts voisins du ciel. L'âme s'élance naturellement vers l'esprit créateur, dont ils semblent être le siége; et je conçois maintenant pourquoi les anciens, toujours ingénieux et vrais dans leurs allégories, avoient placé sur le mont *Parnasse* le séjour des Muses et les inspirations du génie.

J'aurois mieux fait peut-être, ma chère amie, de m'abstenir de peindre à tes yeux ce qu'aucun pinceau mortel ne pourra jamais rendre; et en relisant ce que je viens d'écrire, je trouve mes expressions si foibles, si languissantes, auprès de ce que j'ai vu et senti, que je suis tenté d'effacer mon misérable barbouillage. Mais je trouve encore je ne sais quel charme dans le sentiment même de mon impuissance; et je puis dire ici de mon sujet, ce que Rousseau a dit avec tant de vérité de l'idée d'un être suprême qui s'allie si bien avec celle-là : c'est mon ravissement d'esprit, c'est le charme de ma

foiblesse, de me sentir accablé de sa grandeur!

S'il en faut croire quelques traditions du pays, cette *Jungfrau*, si long-temps inaccessible, ne mérite plus le glorieux titre de *vierge*, dont elle s'enorgueillissoit entre toutes les cimes des Alpes. Le défi que se portèrent deux bergers, de gravir jusqu'à son sommet, et le couteau que l'un d'eux y laissa comme un monument de sa victoire, peuvent n'être encore qu'une fiction agréable. Mais le voyage que deux frères intrépides, MM. Meyer, d'*Arau*, entreprirent sur la *Jungfrau*, du côté du *Valais*, voyage dont ils ont publié en 1811 les détails intéressans, accompagnés d'une carte topographique, sembloit devoir forcer les incrédules au silence. Toutefois, l'antique réputation de la *Jungfrau* combat encore dans l'esprit de ses nombreux adorateurs la foi d'une expérience si récente; et, soit par un effet de cette répugnance à abandonner les opinions avec lesquelles on a été bercé, soit par un sentiment de vanité, dont ces montagnards ne sont pas plus exempts que les autres hommes, je n'ai pu trouver parmi les chasseurs de *Grindelwald*, ni chez les pâtres de *Lauterbrunnen*, un seul homme qui crût à la réalité du voyage de MM. Meyer. Leurs découvertes minéralogiques n'ont guère trouvé moins d'opposi-

tion parmi les géologues *; et la science s'est accordée cette fois avec la superstition, pour défendre contre toute atteinte la virginité de la *Jungfrau*. Cette superbe montagne a inspiré des chants à plusieurs poëtes célèbres. Le grand Haller lui a consacré quelques-unes des plus belles strophes de son poëme des Alpes. Un voyage à la *Jungfrau* est le sujet de la *Parthénéide*, poëme allemand de Baggesen, dont il existe en françois une élégante traduction publiée en 1810. Enfin c'est dans le voisinage de la *Jungfrau* que lord Byron a placé la scène d'une de ses compositions, empreintes, comme cette région même des Alpes, d'une originalité si sauvage et quelquefois si sublime.

Après avoir joui tout à mon aise du ravissant spectacle que j'ai essayé de te décrire, j'entrai, pour m'y reposer quelques instans, dans un des chalets construits en face de la *Jungfrau*. Mais quel contraste que celui de ces misérables huttes, si basses, si enfumées, si dégoûtantes de malpropreté, avec l'immense pyramide de glace, qui, frappée en ce moment des rayons du soleil, me présentoit l'éclat et la solidité du diamant! De tous les chalets des Hautes-Alpes, il n'en est peut-être pas dont l'indus-

* Voy. le *Voyage pittoresque dans l'Oberland*, p. 56, note.

trie soit plus grossière et l'aspect plus rebutant que ceux de la *Scheideck ;* et l'identité de nom, ou l'imagination de Rousseau pourroit seule établir quelque rapport entre les jolis chalets du *Pays de Vaud,* et les tristes et sales demeures des pâtres de *Lauterbrunnen.* Quelques solives, si mal jointes qu'elles laissent entre chacune d'elles une ouverture d'un pouce, par laquelle se joue un vent impétueux et s'échappent de noirs torrens de fumée ; un toit en bardeaux, très-aplati, chargé de pierres, et si bas, qu'à peine peut-on se tenir debout sous son abri ; un foyer creusé en pleine terre, entouré de dalles larges et inégales, et un chenil jonché de feuilles sèches où le berger repose tout habillé ; telles sont les principales parties d'une habitation, où l'homme, oubliant tout soin de sa personne pour la commodité de ses troupeaux, brave impunément pendant quatre mois de l'année, l'ennui des longues journées, le froid piquant des nuits, et tous les effets des fréquens et terribles orages qui, repoussés par la cuirasse impénétrable des monts glacés, inondent sa cabane sous un déluge de pluie ou de grêle. Là, tout est ouvert, quoiqu'il n'y ait point de fenêtre, et que la porte mérite à peine ce nom, attendu qu'il faut se courber en deux pour y passer. Là, on ne voit d'autres meubles que les ustensiles qui servent à la prépara-

tion du fromage, et qui seuls annoncent par leur travail un peu de goût et d'industrie. La terre, couverte au-dedans comme au-dehors, du fumier des troupeaux, est l'unique siége qu'on y connoisse, à moins que, par un excès de magnificence, il ne s'y trouve une ou deux escabelles de bois à un seul pied, sur lequel j'ai appris à mes dépens à me tenir en équilibre. A l'exception du briquet et de la chaudière de cuivre où se fait le frommage, tout y est absolument de bois d'érable, de tilleul ou de sapin, que les bergers sculptent eux-mêmes au couteau ; et ces vases, de diverses formes suivant les différens usages auxquels ils sont destinés, suspendus par des chevilles de bois tout autour de l'âtre enfumé, reluisent seuls d'une propreté capable de balancer le profond dégoût dont on se trouve ici affecté par tous les sens à la fois.

Il faut encore gravir pendant une demi-heure au-dessus de la station des chalets, pour atteindre le point le plus élevé du passage de la *Scheideck*, longue et étroite arête qui joint la chaîne des montagnes de neige à la chaîne opposée. Parvenu à ce point d'où l'œil embrasse à la fois toute la vallée de *Grindelwald* et celle qu'on vient de quitter, et du haut duquel on conçoit que deux pelottes de neige lancées dans une direction différente par une main vigoureuse, rouleroient, l'une à l'occident

dans la vallée de *Lauterbrunnen*, l'autre à l'orient dans celle de *Grindelwald*, on jouit sur la dernière de ces vallées, d'un coup d'œil dont il est impossible à l'imagination même d'égaler l'originalité sauvage et les oppositions sublimes. Tandis qu'à votre droite, et presqu'à vos côtés, le second *Eiger*, le *Mettenberg* et le *Wetterhorn*, énormes géans couverts de neige et séparés par deux torrens de glaces qu'on aperçoit distinctement, semblent posés là comme les bornes mêmes du mouvement et de la vie, de l'autre, d'agréables collines, ombragées d'arbres, s'élèvent par une pente légère, jusqu'à une hauteur considérable; et partout dans ce vaste espace, des habitations éparses ou groupées d'une manière également pittoresque, et les traces nombreuses de l'industrie humaine, font contraster l'image du bonheur et de l'aisance de la vie champêtre avec celle d'une affreuse et éternelle stérilité.

La descente de la *Scheideck*, du côté de *Grindelwald*, est beaucoup plus longue que par le revers opposé: car, parvenu à midi au point le plus élevé de cette route, je n'arrivai que sur les quatre heures à l'auberge de *Grindelwald*; et pourtant ce fut presque par une course continuelle, tantôt en sautant sur les rochers qui forment les degrés escarpés de la montagne, tantôt en glissant sur les

schistes et les débris d'ardoises décomposées, qui en forment le sol, à peine recouvert dans sa partie supérieure d'un peu de mousse, ou d'une terre noirâtre et visqueuse. La fatigue de cette longue descente est aggravée encore par l'aspect lugubre et mélancolique des objets qu'on y rencontre. Que de fois j'ai tressailli, à la base même du redoutable *Æiger*, en voyant suspendus à quelques toises au-dessus de ma tête d'énormes amas de neige, qu'on diroit les lambeaux de sa robe déchirée par les orages et soulevée par les vents; plus bas, des forêts entières de pins moissonnées par les avalanches, et dont les troncs blanchis, véritables cadavres du règne végétal, reposent si tristement sur la terre dépouillée de toute verdure! Placé entre tant d'objets sinistres, au milieu du silence et du deuil de la nature, heureux le voyageur, si l'apparition subite du laemmergeyer,* ou le bruit éloigné d'une cascade solitaire, peut faire quelque diversion à ses pensées et quelque trève à ses fatigues!

* Grand vautour des Alpes.

LETTRE XIV.

A LA MÊME.

Sarnen, ce 25 août.

Voyage le long du lac de Brientz. — Golswyl. — Château de Ringgenberg. — Description du lac et du village du Brientz. — Traversée du mont Brünigg. — Lac et village de Lungern. — Saxeln. — Saint-Nicolas de Flüe. — Description du bourg de Sarnen, chef-lieu du Haut-Unterwald. — Constitution politique de ce canton. — Mœurs et caractère de ses habitans.

La plupart des voyageurs qui se rendent d'*Interlacken* au canton d'*Unterwald*, en passant le mont *Brünigg*, traversent le lac de *Brientz*, dont la longueur, d'orient en occident, est d'un peu plus de trois lieues, sur une largeur de près de trois

quarts de lieue. Mais le temps superbe qu'il faisoit, et l'air de fête répandu sur les habitans, comme sur la nature (car c'étoit un dimanche), m'engagèrent à suivre, le long du lac, un étroit sentier praticable seulement pour les gens à pied, et qui, traversant une foule d'habitations et plusieurs hameaux situés sur la rive septentrionale de ce lac, me procura le moyen d'observer, en passant, les habitudes innocentes et paisibles de ces bons montagnards. Je m'arrêtai quelques instans au-dessous du tertre arrondi de *Hohbühl*, afin de contempler pour la dernière fois le magnifique spectacle qu'on y découvre, et surtout cette resplendissante cime de la *Jungfrau*, que désormais je ne devois plus entrevoir qu'à de longs intervalles. La pente rapide qui, des bords du lac, s'élève jusqu'au sommet du *Harder*, est presque partout ombragée de superbes noyers; et les chaumières disséminées le long du sentier que je suivois, offroient alors une image d'autant plus riante de la vie pastorale, que les habitans de tout âge et de tout sexe, parés de leurs plus beaux habits, se livroient sur le seuil de leur maison, aux seuls divertissemens que leur permettent la médiocrité de leurs ressources et la nature de leurs travaux journaliers, c'est-à dire au repos ou à la lutte. Les jeunes-gens surtout essayoient leurs forces à cet

exercice, sous les yeux mêmes de leurs parens, qui encourageoient leurs jeux et excitoient leur adresse. La manière affectueuse dont ces villageois m'accueilloient partout sur mon passage, ajoutoit encore pour moi un nouveau degré d'intérêt à ces scènes pastorales dont je ne m'étois encore formé d'idée que d'après les tableaux de Théocrite ou de Gessner. De charmans groupes de jeunes filles, rangés d'une manière pittoresque sur une pointe de rocher, ou sous une touffe d'arbres fruitiers, chantoient en chœur quelques chansons nationales; et chaque fois que j'en rencontrois sur mon chemin, une des plus jolies de la troupe venoit, avec une simplicité naïve et pleine de grâce, me présenter des fleurs et me faire un petit compliment, auquel je regrettois toujours de ne pouvoir répondre autrement que par une pièce de monnoie.

Le village de *Goslwyl*, qui se rencontre à peu de distance du *Hohbühl*, est situé tout près d'une paroi de rochers coupés à pic, qui descendent dans le lac, et d'où l'on tire ces larges dalles de pierre employées depuis quelques années à la construction des arcades de *Berne*. Les murs à moitié ruinés de l'antique église de ce hameau, fixent l'attention du voyageur par leur aspect mélancolique qui contraste avec l'agrément des objets

champêtres répandus tout à l'entour. Je m'arrêtai au milieu de ces ruines pour jouir plus long-temps de ce contraste intéressant, et contempler, assis sur un fragment d'inscription du vieil âge, le riant tableau que la nature déployoit à mes regards; et j'eus encore occasion de remarquer ici combien est éclairée et sage la vigilance du magistrat qui protége ces vénérables restes de l'antiquité, et qui, ménageant ainsi au peuple des moyens de comparer le passé qui lui échappe sans cesse, avec le présent dont il jouit souvent sans l'apprécier, nourrit son attachement au sol qui l'a vu naître, et fortifie, par les monumens de son existence ancienne, le sentiment de sa sécurité actuelle.

Ces réflexions se reproduisent à l'aspect des ruines plus imposantes du château de *Ringgenberg,* monument encore empreint, dans sa sombre décadence, des sinistres images de la féodalité. Un charmant village, épars sur un coteau planté de tilleuls, et dont les toits humbles et grisâtres, tournés vers le lac, s'élèvent en gradins sur la pente de la montagne, s'est formé peu à peu autour de cet antique manoir qui fournit à l'état naissant de *Berne* de vigoureux champions et d'héroïques soutiens. Cependant la race des chevaliers a disparu depuis long-temps, et celle des pâtres s'accroît tous les jours au pied même du

donjon gothique qui fit jadis trembler toute la contrée. Ce donjon, auquel la tradition du pays a conservé le nom de *Schadburg*, ou *fort de la vexation*, domine le plus élevé de trois bancs de rochers, placés à une distance irrégulière les uns des autres, et que leur couleur grisâtre et leur nudité sauvage rendent tout-à-fait propres à supporter ce monument des vieux âges. Je ne pus encore une fois passer devant ces ruines, sans me pénétrer des souvenirs qu'elles rappellent, sans penser à cette glorieuse succession de preux, tour à tour ingénieux troubadours et guerriers intrépides, qui illustrèrent, au quatorzième siècle, la république de *Berne*, par leurs exploits et par leurs chansons, et opprimèrent souvent autour d'eux la liberté qu'ils protégeoient ailleurs. Maintenant, il ne reste plus de ces preux, dans le pays même qui fut le théâtre de leur puissance, que quelques pierres que le temps dévore chaque jour; et le nom attaché à ces misérables débris défend seul de l'oubli un nom jadis illustre dans les fastes de la chevalerie.

Le site du château et du village de *Ringgenberg*, et la vue qu'on découvre sur le lac, des hauteurs qui le dominent, ont exercé les talens des plus célèbres paysagistes de la Suisse; et la plume de Stapfer, qui n'excelle guère moins à rendre les

scènes gracieuses ou sublimes de ce pays, que le pinceau des Lori et des Koenig, s'est aussi essayée à peindre ce tableau charmant. Je quittai à cet endroit même le sentier qui m'avoit conduit jusque-là ; et je m'embarquai sur le lac, dans une barque conduite par deux femmes ; car la navigation est si facile sur la plupart des lacs de la Suisse, que le sexe le plus délicat peut aisément s'en faire un moyen de subsistance ; et les batelières de *Brientz* sont particulièrement renommées par l'adresse qu'elles déploient dans cet exercice, comme elles le sont d'ailleurs par les charmes de leur voix et de leur figure.

Le lac de *Brientz, profond et sombre,* suivant l'expression de Muller, offre un aspect tout différent de celui de *Thun,* et, par là même, plus propre à éveiller dans l'âme du voyageur des sensations nouvelles. Encaissé des deux côtés par de hautes montagnes qui, nulle part, ne permettent à la vue de s'égarer au-delà de ce formidable rempart, il produit, par ce seul aspect, une impression mélancolique, que l'heure avancée à laquelle je le traversois, le bruit monotone des rames et le calme profond de l'onde rendoient plus pénétrante encore. Derrière moi, la superbe pyramide du *Niésen* bornoit l'horizon déjà obscurci des premières vapeurs du crépuscule. Au sud-ouest, l'é-

troite gorge de *Saxeten* se perdoit à mes regards au pied du chapiteau de glace qui couronne la *Suleck*, et derrière l'arête bizarrement crénelée qui domine la vallée de *Lauterbrunnen*. Les montagnes qui se prolongeoient à ma droite, et qui forment la barrière méridionale du lac, étaloient le sombre rideau de sapins qui les couvrent depuis leur base, baignée des eaux du lac, jusqu'à leur cime chargée de neige ; car plusieurs pics de cette chaîne, et entre autres le *Faulhorn* et le *Schwarzhorn*, dont j'avois vu le revers septentrional dans la vallée de *Grindelwald*, s'élèvent à plus de huit mille pieds au-dessus du niveau de la mer. La pente de ces montagnes, du côté du lac, est généralement trop escarpée pour être habitable. Aussi n'y voit-on que deux chétifs hameaux, qu'à peine encore peut-on apercevoir de la rive opposée; et la sombre verdure de cet énorme amphithéâtre n'est interrompue de loin en loin, que par quelque chalet solitaire; et vers l'extrémité du lac, que par les cascades du *Giessbach* et de l'*Oltschernbach*, dont la première dérobe à la vue plusieurs de ses chutes les plus hardies, et dont l'autre, entièrement détachée du roc, offre l'aspect d'une longue colonne d'albâtre de la forme la plus régulière et de la plus éclatante blancheur. Les monts qui enferment au nord le lac de *Brientz*, et dont la cime la plus

élancée, sous le nom de *Hohgant*, s'élève à près de sept mille pieds, offrent une pente moins escarpée et d'un aspect moins sauvage, qu'embellissent une foule de chalets et d'habitations disséminées à différentes hauteurs, sans compter les nombreux villages qui ornent le rivage même, presque partout abordable; et c'est le contraste de ces deux rives si rapprochées et néanmoins si dissemblables, qui fait le principal caractère du lac de *Brientz*.

Il étoit trop tard pour que je pusse gravir la montagne derrière laquelle se cachent les cascades que forme le *Giessbach*, depuis sa source, au pied même du *Schwarzhorn*, jusqu'au lac où il vient en bondissant mêler ses ondes écumantes. Je fus donc obligé de différer jusqu'à mon retour le tribut d'admiration que tout voyageur en Suisse doit à cette cascade célèbre; et je me hâtai d'aborder à *Brientz*, dont les habitations nombreuses et rapprochées, mais peu élevées au-dessus du sol, et d'une couleur bleuâtre, se confondoient presque, à cette heure, avec les nuages de fumée qui s'en échappoient de toutes parts. L'obscurité qui, de moment en moment, enveloppoit l'horizon, m'empêcha de contempler à mon aise cette extrémité du lac où je me trouvois alors, et qui, bornée par les sommités du *Rothhorn*, du *Wylerhorn* et du *Brü-*

nigg, semble offrir à peine, entre la chaîne méridionale et une énorme masse calcaire, placée, sous la forme d'un bastion, en avant du *Wylerhorn*, un passage aux rapides eaux de l'*Aar*.

Heureusement mon attention, en se fixant sur d'autres objets, ne fut pas moins agréablement occupée. Une partie de la population de *Brientz*, hommes et femmes, étoient rassemblés sur le bord de la petite baie que forme le lac en cet endroit, et en face de l'auberge où j'allois descendre. Ces bonnes gens, qui ne se cachoient pas pour me rendre la curiosité qu'ils m'inspiroient, formèrent autour de moi divers groupes animés de la joie la plus vive et la plus folâtre. Mais les chants qui se firent entendre aux approches de la nuit, commandèrent bientôt le silence au sein de cette bruyante assemblée. Des chœurs de jeunes filles, qui se répondoient alternativement, comme dans les églogues de Virgile, chantèrent, à plusieurs reprises, quelques-unes de ces chansons du pays, nommées *ranz*, sur des airs généralement doux et mélodieux, mais dont je regrettois vivement de ne pouvoir assez bien saisir le sens pour partager l'émotion qu'elles causoient à l'auditoire. Je n'en pris pas moins, je l'avoue, un plaisir extrême à ces chants, quoique les éclats quelquefois un peu aigus de la voix de ces jeunes filles ne flattent pas tou-

jours agréablement l'oreille. Mais ce calme d'une belle nuit, ce lac dont les eaux réfléchissoient tout l'éclat de la voûte céleste, ce sombre amphithéâtre qui bornoit et reposoit la vue, ce silence qui n'étoit interrompu que par le murmure lointain des ondes tombantes du *Giessbach*, cette nature si imposante et si aimable, tout prêtoit un charme ravissant aux accens de ces voix fraîches et pures. Les batelières de *Brientz* exercent communément, à leur profit et à la satisfaction des étrangers, le talent musical qu'elles ont reçu de la nature; et il est peu de voyageurs qui, dans les auberges d'*Unterséen*, d'*Interlacken* et de *Brientz*, où elles se présentent sans façon, ne se soient donné le plaisir d'un concert de leur composition; mais ce concert, en plein air et dans les circonstances où il me fut offert, me sembla bien plus intéressant; et quoiqu'il se fût prolongé assez avant dans la nuit, je n'aurois pu me lasser d'en jouir, s'il ne m'avoit fallu partir le lendemain dès le point du jour.

La traversée du mont *Brünigg*, qui sépare le canton de *Berne* de celui d'*Unterwald*, fatigante dans quelques endroits par la roideur et l'âpreté du sentier qu'il faut suivre, n'est dangereuse nulle part, et est constamment praticable pour les chevaux. Cette traversée n'offre qu'un seul village, celui de *Brientzwyler*, dont les premières

maisons sont bâties au-dessus d'un précipice, de la manière la plus pittoresque et la plus hardie. On jouit, en plusieurs endroits de cette route, d'une vue délicieuse, principalement sur la vallée inférieure du *Hasli*, de laquelle un sentier également agréable conduit dans le canton d'*Unterwald*, et sur les hautes montagnes qui séparent le *Hasli* du *Grindelwald*. Sur le point le plus élevé du passage, une douane du gouvernement bernois annonce la limite des deux cantons ; et, quelques pas plus loin, on rencontre une chapelle du rit catholique : ainsi les monumens de la main de l'homme élèvent des barrières et marquent des différences là où la nature, toujours semblable à elle-même, n'avoit créé que l'espace et que la fécondité ! La descente du *Brünigg*, du côté de *'Unter wald*, est infiniment moins longue et moins rapide qu'elle ne l'est du côté par lequel j'y arrivois. On suit, à travers des bois et des pâturages, de la verdure la plus fraîche et de l'aspect le plus riant, une vallée presque circulaire qui aboutit au lac de *Lungern*, et au village du même nom. Là, toutes les images sont gracieuses ; toutes les formes de la nature semblent arrondies ; et il est impossible de ne pas être ému d'une transition si douce, des grands aspects et des scènes imposantes des Hautes-Alpes, à la riante végé-

tation des plaines et au tranquille séjour des bergers.

Lungern, premier village du canton d'*Unterwald*, ne m'a rien offert de remarquable que sa position sur un lac qui, quoique l'un des plus petits de la Suisse, en est certainement l'un des plus romantiques. Sa forme elliptique et son étendue médiocre, car il n'a guère plus d'une lieue de long, permettent d'embrasser sans effort et de distinguer sans confusion, tous les objets qui bordent ses rivages; et il est peu d'endroits où la vue attirée et flattée dans tous les sens, ne se repose sur quelque image agréable et nouvelle. La chaîne du *Pilate* qui le domine du côté du nord, et qui s'élève par des degrés hardis et irréguliers, est parsemée d'une foule d'habitations champêtres; et des chalets, bâtis d'étage en étage, marquent, à une grande hauteur, la dernière limite de la végétation qui, dans l'espace le plus circonscrit, étale ainsi, sous les yeux du voyageur, toutes les couleurs dont elle peut s'embellir. Les montagnes de la rive opposée, qui est celle que l'on suit pour aller à *Sarnen*, sont d'une moindre hauteur, et offrent aussi moins de variété dans leur aspect. Mais les magnifiques forêts de sapins et d'arbres divers qui les ombragent, déploient également un luxe de végétation peu commun; et la verdure y pro-

digne, sur le plus vaste amphithéâtre, toutes les nuances qu'elle est susceptible de revêtir.

De *Lungern* à *Sarnen*, d'où je t'écris actuellement, on compte trois heures de marche, qu'on abrège ordinairement en s'embarquant près de *Gishwyl*, sur le joli lac de *Sarnen*. Mais je préférai de prendre le sentier qui suit les bords de ce lac, et dont je m'écartai encore pour aller à quelque distance visiter le village de *Saxeln*, et la magnifique église, ornée de colonnes du plus beau marbre noir, laquelle est consacrée à la mémoire de saint Nicolas de Flüe, et contient dans un cercueil richement décoré les restes de cet homme vénérable. On ne sauroit faire un pas dans l'*Unterwald*, sans rencontrer quelqu'une de ses images. Elle orne la grande place de *Sarnen* et la salle particulière des conseils de cette république. On la retrouve sous le toit du pauvre; et j'ai rencontré sur les chemins des groupes de paysans agenouillés devant elle. Chaque année des foules de pélerins vont visiter sa chapelle, et s'en retournent satisfaits d'avoir prié sur sa tombe, et d'emporter quelques parcelles du bois qui formoit sa cellule. Et quelle dévotion est en effet plus légitime que celle qui honore dans Nicolas de Flüe le bienfaiteur de son pays, et, si j'ose le dire, l'apôtre même de la confédération helvétique? Distingué

dans les camps par sa valeur, plus grand encore dans les conseils de son pays par sa prudence, heureux époux, heureux père, cet homme illustre s'arracha au monde à l'âge de quarante-sept ans, et se retira dans une solitude où le suivirent les regrets et les hommages de la Suisse entière. Pendant vingt-trois années que dura cette réclusion volontaire, il ne sortit qu'une seule fois de sa retraite, et ce fut pour rendre la paix à son pays.

En 1481, les députés des huit anciens cantons assemblés à *Stantz*, s'y disputoient le partage des dépouilles du duc de *Bourgogne*. La discorde s'étoit glissée, à la suite de la victoire, dans le conseil de ces républicains; et l'opulence, toujours fatale à la liberté, alloit amener la rupture d'une ligue réputée inviolable, tant qu'elle étoit restée pauvre. Les conférences, agitées par les discussions les plus vives, étoient au moment de se dissoudre, lorsque Nicolas de Flüe*, secrètement averti durant la nuit, apparoît au milieu de cette assemblée, comme le génie tutélaire de la confédération. A sa voix, qui sembloit emprunter l'autorité de la religion même qui l'inspiroit, toutes les passions se taisent, toutes les fautes s'oublient, tous les torts sont réparés. Au bout d'une heure, le traité célèbre sous le nom de *Convenant de Stantz*, en vertu duquel *Fribourg* et *Soleure* étoient admis

comme neuvième et dixième cantons dans la confédération helvétique, fut rédigé et signé par tous les députés. Au bienfait de cette pacification si prompte et si imprévue, Nicolas de Flüe joignit des conseils qui pouvoient, s'ils avoient été toujours suivis, assurer à jamais le repos et l'indépendance des cantons. Il leur recommanda de se tenir en garde contre la séduction des cours et des mœurs étrangères, et de rester toujours unis et pauvres, pour être éternellement heureux et libres. Après ces discours, Nicolas de Flüe alla se renfermer dans sa cellule; les présens qu'il y reçut des villes helvétiques, le touchèrent moins que les expressions de reconnoissance dont ils étoient accompagnés; et les réponses modestes et pleines de sens qu'il y fit, se conservent encore dans les archives de la Suisse. Les papes Clément IX et Clément X l'ont béatifié pour des mérites étrangers à cette belle action, et la tradition du pays lui attribue une foule de miracles, qui ne s'y rapportent pas davantage. Mais le miracle d'avoir calmé des factions, suffit sans doute à sa gloire, quoiqu'il ne prête guère moins à l'incrédulité de notre âge.

La postérité de cet homme vénérable subsiste encore dans le pays où l'on rend un culte si fidèle à sa mémoire. Deux membres de cette famille sont actuellement curés dans l'*Unterwald*. Un autre

est médecin et landamman, et réunit ainsi dans sa personne les titres les plus respectables qui puissent décorer un homme et un citoyen. Heureux le peuple qui sait honorer ainsi la mémoire de ceux qui l'ont servi! Heureux l'état où l'illustration acquise par d'anciens services, s'ennoblit de plus en plus par le libre et volontaire hommage de la reconnoissance publique!

Sarnen, chef-lieu du *Haut-Unterwald*, où de l'*Unterwald ob dem Wald*, est un gros bourg, situé dans une plaine délicieuse, à l'extrémité d'un joli lac qui porte son nom. Les maisons y sont presque toutes peintes à l'extérieur, et les fenêtres garnies de grilles; ce qui joint aux images et aux emblèmes religieux, dont ils sont ornés, donne à ces édifices l'apparence de couvens, et ne contribue pas à égayer un séjour qu'heureusement la nature avoit pris soin d'embellir. Aucun édifice public ne mérite ici l'attention, si ce n'est la maison de ville; et c'est moins par son architecture, qui n'a rien de remarquable, que par une suite de portraits des premiers magistrats de la république. Ces portraits, presque tous de diverses mains, et aussi d'époques très-différentes, sont bien plus véritablement historiques que ceux des avoyers de *Berne*; la grossièreté même du travail, est ce qui en fait le mérite et l'intérêt; car outre qu'elle porte l'em-

preinte d'un âge reculé, elle atteste aussi une plus grande exactitude et une ressemblance, sinon plus parfaite, du moins plus réelle. Le plus ancien de ces portraits porte la date de l'an 1381. Il se rapproche ainsi de l'époque où fut fondée l'indépendance de l'Helvétie; et à la rudesse des traits, autant qu'à la barbarie du pinceau, on reconnoît avec une émotion que ne produiroient peut-être pas des compositions d'un art plus avancé, la figure d'un de ces héroïques citoyens, à la fois magistrats et guerriers, émules et contemporains de Winckelried, qui dirigèrent la république naissante de l'*Unterwald.* Un fort bon portrait en pied du vénérable Nicolas de Flüe, qui orne aussi la salle du conseil, est l'ouvrage d'un artiste habile; et les portraits de six fils et d'autant de petits-fils de ce bienheureux solitaire, qui furent tous, comme lui, de dignes magistrats d'un peuple libre, attestent qu'avant de renoncer au monde, il avoit bien payé son tribut à sa patrie.

Une colline qui domine le bourg de *Sarnen*, et du haut de laquelle la vue s'étend sans obstacle sur l'une des plus délicieuses vallées de la Suisse, porte encore à présent le nom de *Landenberg*, en mémoire du cruel baillif qui y faisoit jadis sa résidence. Un arsenal et une église ont été bâtis sur l'emplacement même et avec les débris du château

de cet ancien gouverneur : ainsi les citoyens de l'*Unterwald* trouvent tout à la fois des moyens de défense et des leçons de modération, là où leurs ancêtres venoient en frémissant recevoir les ordres ou subir les outrages d'un maître ; et c'est encore à cette place remplie des souvenirs de la tyrannie, que se tiennent chaque année les *Landsgemeind*, ou les assemblées de la nation. Ces rapprochemens entre le passé et le présent, qui ne tendent qu'à mieux faire apprécier à ce peuple le bonheur de sa condition actuelle, sont désormais la seule vengeance qu'il exerce contre la mémoire de ses anciens oppresseurs ; et quand on réfléchit que la révolution même qui le délivra de leur joug, fut aussi innocente que le souvenir qu'il en garde, peut-on s'empêcher d'admirer ces barbares du quatorzième siècle, qui surent devenir libres, sans cesser d'être humains, sans se croire même dispensés d'être justes; et qui, maîtres de la vie et de la fortune de leurs tyrans, se contentèrent en les bannissant du milieu d'eux, de les réduire à l'impuissance de nuire ?

Depuis l'époque de cet affranchissement, le canton d'*Unterwald* a toujours joui d'une constitution démocratique et d'une entière indépendance; et dans une période de cinq siècles, le repos et la liberté qui y régnoient, n'auroient pas été inter-

rompus, s'il n'eut pris fantaisie à nos républicains d'apprendre à ce peuple à être libre comme eux-mêmes. On ne sait que trop quel a été le résultat de cette expédition libérale : les traces en subsistent encore dans toute cette partie de l'*Unterwald*, dont *Stantz* est le chef-lieu. Le bourg de *Stantztad*, situé au fond d'un des golfes du lac des Waldstettes, fut complétement détruit par le fer et le feu ; il n'en resta debout que la tour de l'ancien phare, bâti lors des guerres autrichiennes, pour éclairer les démarches de cet ennemi de l'indépendance helvétique. Presque toute la population du *Nidwalden* fut moissonnée par le glaive ; et le peu qui échappa à ce massacre, auroit trouvé une mort lente dans ses foyers détruits, sans les abondantes aumônes qui furent recueillies dans la Suisse entière, ou même dans les pays étrangers, en Allemagne, en Angleterre et jusqu'en Danemarck. Des monumens qui ne rappeloient que des idées de gloire et de liberté, tels que la chapelle des deux héroïques Winckelried, à peu de distance de *Stantz*, ne purent trouver grâce devant des vainqueurs impitoyables : cette chapelle fut livrée aux flammes le 9 septembre 1798, et j'en ai vu les débris. Mais écartons, pour l'honneur des deux peuples, des souvenirs dont il est à souhaiter que la trace s'efface de plus en plus,

et laissons, s'il le faut, le soin de les renouveler aux écrivains qui savent si bien concilier l'esprit libéral avec le fanatisme militaire.

Quoique le canton d'*Unterwald* ne compte dans la ligue helvétique que pour un seul et même état, les deux districts du *haut* et du *bas Unterwald*, dont il est composé, ont toujours formé et forment encore actuellement deux républiques indépendantes. Ainsi, non-seulement leurs assemblées nationales et leurs conseils ordinaires sont distincts et séparés; mais encore leur constitution, quoique de part et d'autre démocratique, présente des différences assez notables. Leurs représentans à la diète fédérale ne sont pas non plus les mêmes; et les résolutions les plus importantes, telles que celles qui concernent des traités d'alliance, ou des déclarations de guerre, y sont souvent prises dans un sens absolument contraire. Ces différences dans l'administration du pays remontent sans doute à l'origine même de la population. Car la race de l'*Obwalden* ne semble pas au premier coup d'œil la même que celle du *Nidwalden*; et généralement les hommes du premier de ces districts m'ont paru plus grands, plus forts, plus vigoureux, que ceux de l'autre. Il est vrai que sous d'autres rapports ces deux races offrent la plus parfaite analogie; la langue allemande, la religion

catholique, les habitudes de la vie privée, le courage, le patriotisme, tout ce qui caractérise en un mot l'une de ces républiques, se retrouve également dans l'autre.

L'assemblée générale des citoyens du *Haut-Unterwald*, dans laquelle réside l'autorité souveraine, se tient régulièrement chaque année, le dernier dimanche d'avril, à *Sarnen*, sur la place du *Landenberg*. Tout citoyen est de droit membre de cette assemblée, sitôt qu'il a atteint l'âge de vingt ans. Au même âge commence aussi pour lui l'obligation du service militaire ; et il est juste en effet que la patrie appelle à sa défense ceux à qui elle confie ses intérêts. Aucune condition de fortune n'est exigée des citoyens qui exercent le droit de souveraineté. Le pauvre, aussi bien que le riche, apporte à l'assemblée générale le tribut de ses lumières. Mais il est des conditions morales que la loi spécifie, et d'autres qu'elle sous-entend. L'homme frappé d'une condamnation judiciaire, ou mis en interdiction ; celui qui a fait faillite, ou qui a été dégradé pour quelque cause que ce pût être, ne pourroient apporter le scandale de leur présence et l'indignité de leur personne dans ce sanctuaire de la liberté républicaine. Ainsi, la patrie ne reconnoît ici pour ses enfans, que des hommes avoués par l'honneur et par la raison ; et

la nation, la plus libre qui soit au monde, fonde sur la morale publique l'égalité politique des citoyens.

Les landammans, au nombre de quatre, le statthalter ou le lieutenant d'Etat, le trésorier, les chefs de la milice et d'autres magistrats supérieurs, sont nommés à vie dans l'assemblée du peuple. Mais le landamman régnant est désigné chaque année par les suffrages de ses concitoyens; et toutes les magistratures importantes sont de même soumises à une confirmation annuelle. Sans doute, la souveraineté des lois est satisfaite de cet hommage; et la faculté qui est laissée au peuple, de ne pas continuer ses suffrages au magistrat qui auroit perdu sa confiance, suffit pour prévenir la négligence ou pour arrêter l'ambition. Les députés à la diète fédérale sont aussi nommés par l'assemblée du peuple; les projets de lois, les résolutions importantes, la répartition des impôts, le droit de bourgeoisie, sont encore des objets dont elle s'est réservé la sanction. Mais par une modération qui rappelle une des plus sages dispositions des lois de *Sparte*, la discussion de ces divers objets, qui pourroit entraîner de graves inconvéniens au sein d'une réunion aussi nombreuse, est réservée au conseil ordinaire. J'ajoute que, pour empêcher aussi les influences privées qui

peuvent si aisément s'emparer d'une assemblée populaire, au moyen du scrutin secret, les suffrages, pour l'élection des magistrats et pour la promulgation des lois, se donnent ouvertement en levant la main. Malgré les précautions prises par le législateur pour concilier la liberté et la tranquillité publiques, il est vrai de dire que l'une et l'autre ont été souvent compromises dans les assemblées du canton d'*Unterwald*. Le calme et la dignité qui conviennent aux délibérations d'un peuple libre, sont trop souvent oubliés ici dans la lutte des ambitions privées; et j'ai regret d'avouer que ces rivalités déplorables ont plus d'une fois transformé une réunion de citoyens, en un champ de bataille livré à toutes les passions populaires. Heureusement ces orages s'apaisent aussi promptement qu'ils s'élèvent; l'esprit public n'en reçoit, dans un état aussi borné, qu'un ébranlement plus salutaire encore que nuisible; et une effervescence passagère, qui contrarie la marche sourde de l'oligarchie, fléau secret de ces petites républiques, assure bien mieux leur existence, qu'une obéissance passive et une tranquillité apathique.

Le pouvoir administratif et exécutif réside dans le conseil ordinaire, ou *conseil simple*, composé des chefs du pays, nommés, comme je l'ai dit plus haut, par l'assemblée générale, et de soixante

cinq membres nommés par les assemblées de paroisses. Ces derniers se renouvellent tous les ans, quoique la faculté de les réélire soit laissée au peuple qui, le plus souvent, en use avec modération et avec prudence. C'est certainement au bon sens de ce peuple qu'est due la stabilité de ses institutions; et il est bien clair que là, sa liberté est l'ouvrage de sa sagesse. Les élémens démocratiques que les élections de chaque année jettent dans le conseil de la république, sont trop supérieurs en force et en nombre à la partie permanente et aristocratique de ce conseil, pour qu'il ne fût pas facile de la réduire à une impuissance absolue, et de modifier, au gré des passions populaires, la forme du gouvernement établi. Mais l'attachement du peuple à la constitution de ses pères, l'esprit religieux qui dirige ici la liberté, et les habitudes plus puissantes encore que les lois, maintiennent les divers pouvoirs dans les limites qui leur ont été tracées.

Les objets d'administration publique et de police intérieure, les affaires judiciaires et tous les intérêts des citoyens sont portés devant le conseil. Les lois, avant d'être soumises à l'approbation de l'assemblée générale, y sont également discutées; et c'est sous sa surveillance immédiate qu'elles s'exécutent, lorsqu'elles ont reçu le caractère de l'autorité publique. Les instructions des députés à

la diète, l'examen des comptes et de l'emploi des revenus publics sont encore dans les attributions du conseil. Il détermine la nature des délits commis contre l'ordre public et la société; et suivant le degré d'importance et de gravité de ces délits, le conseil est *doublé* et *triplé*, au moyen de membres assesseurs nommés par chaque paroisse, dans la même proportion et avec les mêmes formes que les membres du conseil ordinaire. Le *conseil triple* ne connoît que des causes criminelles qui peuvent entraîner la peine capitale: car telle est l'importance que l'état attache ici à l'existence d'un citoyen, qu'il semble craindre de ne pouvoir assez justifier par le nombre et la gravité des suffrages, la rigueur de la sentence qui le frappe dans un de ses membres. Cette crainte honorable et si digne d'une nation généreuse, est poussée plus loin encore dans le *Nidwalden*. Là, le tribunal appelé à décider de la vie d'un homme, et nommé *tribunal de sang*, se compose du *conseil simple* et de *tous* les citoyens âgés de plus de trente ans. Ainsi la république entière y participe à l'arrêt fatal prononcé contre un citoyen; et, dans ce concours solennel de volontés et de lumières, elle trouve au moins la seule consolation qui puisse adoucir le sentiment de sa perte : la certitude de ne pas frapper un innocent.

Je n'ai esquissé que quelques traits d'une constitution si simple. Le reste, ou, pour mieux dire, cette constitution toute entière, est bien plutôt exprimée dans les mœurs et dans les habitudes du peuple, que dans un corps de lois positives; et cependant le droit public n'a presque pas changé dans ce pays, depuis cinq siècles, c'est-à-dire depuis qu'on y jouit de la liberté la plus entière : que pourrois-je ajouter à cet éloge? Plusieurs circonstances dont il est facile de se rendre compte, ont concouru à produire ici cette stabilité dans les institutions, ou, ce qui est la même chose, cette persévérance dans les mœurs. La nature du pays ne permet pas à ceux qui y vivent, de s'éloigner des goûts et des habitudes de la vie pastorale. La pauvreté, école de toutes les vertus mâles, est ici attachée au sol; et, en même temps qu'elle exerce et entretient l'énergie physique, elle amortit les passions par le défaut d'objets propres à les irriter. Mais surtout la religion, profondément imprimée dans l'âme des citoyens, communique à la société la fixité qui la constitue elle-même. C'est un fait éminemment remarquable, et qui seul suffiroit à la gloire du christianisme, que ces petites républiques, cachées dans les vallées des Alpes, aient pu constamment allier la liberté la plus absolue et la foi la plus soumise; que, sous le joug de croyances

sévères, le patriotisme et la valeur y aient produit des miracles; et que des hommes asservis aux pratiques de dévotion les plus basses en apparence, se soient montrés autant de héros, toutes les fois qu'il s'est agi de défendre leur indépendance, ou celle de leurs alliés. Le peuple de l'*Unterwald* s'est signalé dans toutes les batailles livrées pour la cause de la liberté helvétique ; et, sans jamais calculer le nombre de ses ennemis, on l'a toujours vu obéir au premier appel de ses confédérés

Dans la fatale guerre, où la chute de *Berne* prépara celle de la Suisse entière, les braves de l'*Unterwald* se portèrent au-devant du danger avec cette héroïque simplicité des premiers âges. « Nous « ne sommes encore que trois cents », dirent-ils à leurs alliés. « Mais, ajoutoient-ils, trois cents au« tres de nos frères s'apprêtent à descendre de nos « montagnes. » Leur courage sembla redoubler à mesure que le torrent, qui déjà avoit tout renversé devant lui, s'approchoit de leurs frontières. Abandonnés de leurs frères du *Haut-Unterwald*, qui avoient cru devoir se soumettre au vainqueur, ceux du *Nidwalden*, animés par trois prêtres, plus enthousiastes qu'éclairés, se flattèrent de balancer encore avec leurs seules forces, l'ascendant de la puissance françoise. La foiblesse de l'âge et celle du sexe ne se crurent pas dispensées de tenter cette

lutte glorieuse autant qu'inégale. Des corps de jeunes gens mal armés s'opposèrent aux soldats aguerris qui avoient vaincu toutes les milices de l'Europe. Une troupe de dix-huit jeunes filles se fit massacrer près de la chapelle de Winckelried; et les champs de bataille offrirent presque autant de femmes que d'hommes, parmi les victimes de cette résistance désespérée.

Il est impossible de ne pas être frappé, même en traversant rapidement ce pays, comme je l'ai fait, de l'extrême dévotion qui y règne. Presque toutes les maisons sont ornées à l'extérieur de peintures, ou chargées d'inscriptions religieuses. Les nombreux édifices consacrés au culte sont décorés avec tout le luxe que comporte la pauvreté de ce peuple. Quelques églises, et notamment celle de la commune d'*Alpnach*, dont la construction n'est pas encore achevée, se distingueroient, même dans tout pays, par l'élégance de leur architecture et la somptuosité de leurs ornemens. De petites chapelles, ouvertes sur les chemins, se remplissent incessamment de dévots des deux sexes, qui viennent, à tous les instans du jour, s'y délasser de leurs fatigues, ou s'y consoler de leurs peines. Les murs de ces chapelles sont chargés d'*ex voto* de formes plus bizarres les unes que les autres, et qui pourroient exciter le sourire d'un philosophe, si la pau-

vreté de ces offrandes n'en compensoit pas suffisamment le ridicule. Des bornes, posées de distance en distance, renferment le plus souvent quelque image de la Vierge ou des saints, grossièrement peinte ou sculptée; et il est rare que le paysan, en passant devant ces images, ne les salue pas d'une prière courte et fervente. J'ai rencontré même assez fréquemment sur les chemins, des femmes tenant à la main de longs chapelets, et récitant tout haut et alternativement leurs litanies, sans que la vue et l'approche d'un étranger leur causassent la distraction la plus légère. Du reste, j'ai été extrêmement satisfait de l'accueil bienveillant de ce bon peuple; et je ne puis m'empêcher d'accorder ici un souvenir à mon hôte de *Sarnen*, honnête aubergiste et grave conseiller d'Etat, qui, en me versant à boire avec tout le zèle de son pays, m'expliquoit assez bien dans la langue du mien, une constitution sous laquelle il me paroissoit tout à la fois heureux et fier de vivre.

LETTRE XV.

A LA MÊME.

Lucerne, ce 24 août.

Aspect général du lac de Lucerne, ou des quatre Cantons; beautés infinies de ce lac. — Description de Lucerne; les trois ponts ornés de peintures; l'Hôtel de Ville; l'Arsenal; monumens qu'il renferme. — Etablissemens nouveaux de Lucerne. — Charmant costume des Lucernoises. — Constitution actuelle du canton.

RIEN n'est plus irrégulier que la forme générale du lac de *Lucerne*, autrement dit des *quatre Waldstettes*, ou des *quatre Etats Forestiers*, à cause des quatre cantons d'*Ury*, de *Schwytz*, de *Lucerne* et d'*Unterwald*, qui en occupent les rivages. Il se compose de trois bassins prin-

cipaux, ceux de *Trichter*, de *Buochs* et d'*Ury*; et de plusieurs golfes, entre autres ceux d'*Alpnach*, de *Winkel*, de *Lucerne* et de *Kusnacht*. Sa plus grande longueur de *Lucerne* à *Fluelen*, au canton d'*Ury*, est de neuf lieues ; il en a de quatre à cinq, en largeur, du fond du golfe d'*Alpnach* à celui de *Kusnacht*. Son élévation au-dessus du niveau de la mer, surpasse treize cents pieds, et sa profondeur, en quelques endroits, a été trouvée inaccessible à la sonde. La *Reuss*, rivière considérable qui tombe du *Saint-Gothard*, entre dans le lac de *Lucerne*, au-dessous de *Fluelen*, et en ressort plus pure et plus limpide, à l'endroit même où est bâtie la ville de *Lucerne*. Quelques torrens, et surtout les deux *Aa* et le *Melchbach*, y apportent aussi le tribut de leurs ondes. Toutefois ces foibles sources sont évidemment trop disproportionnées avec le volume d'une pareille masse d'eau, pour qu'il ne soit pas infiniment probable qu'elle résulte d'un écoulement naturel et souterrain des glaciers des Hautes-Alpes qui couronnent ce vaste bassin dans toute sa partie méridionale.

Mais la variété infinie de ses rives, mais le charme inépuisable des images qui les décorent, comment pourrai-je t'en donner une idée ? Chacun de ses golfes se distingue par des beautés particulières,

tantôt imposantes et mâles, tantôt douces et gracieuses. Chaque sinuosité du rivage, chaque coup de rame, pour ainsi dire, y fait apercevoir mille points de vue toujours intéressans et toujours nouveaux. Le golfe d'*Alpnach*, à l'extrémité duquel je m'embarquai, est encaissé des deux côtés par de hautes montagnes habillées depuis leur base jusqu'à leur sommet de forêts de sapins, dont la sombre verdure, réfléchie dans les eaux du lac, leur donne une couleur plus foncée encore; et l'énorme masse d'ombre qui descend presque perpendiculaire de la cime du *Pilate*, ajoute à ce tableau je ne sais quelles teintes sévères et mélancoliques, dont l'effet sur l'âme est impossible à décrire. La scène change tout à coup, lorsqu'après avoir franchi l'isthme formé par les rochers du *Pilate*, le lac se découvre dans sa plus grande étendue, jusqu'au fond du golfe de *Kusnacht*. Un horizon immense, embelli des plus rians objets, s'ouvre alors, comme par enchantement; et dans un beau jour d'été, les flots de lumière que le soleil semble se plaire à verser sur ce magnifique théâtre, secondent si bien l'effet de cette illusion subite et de ce contraste inattendu, qu'on est saisi d'un attendrissement involontaire. Tout vis-à-vis de vous, le joli golfe de *Winkel* se montre avec ses collines agréablement arrondies, au-dessus des-

quelles la vue pénètre sans obstacle sur une partie considérable du canton de *Lucerne*. Un peu plus vers la droite, la vue est arrêtée et tout à la fois enchantée par la chaîne majestueuse du *Righi*, dont les sommets légèrement ondulés se dessinent sur l'azur du ciel, et dont la croupe, chargée de pâturages et de hameaux, étale tout le luxe de la végétation la plus belle. A mesure que l'on avance dans le lac, les images ou s'égaient, ou se rembrunissent, au gré de mille accidens variés de terrain et de lumière. Mais c'est surtout lorsqu'on pénètre dans le golfe, au fond duquel *Lucerne* apparoît avec ses clochers pointus, que ces contrastes se multiplient, et que les illusions les plus singulières sont produites par l'opposition subite de la clarté et des ombres. Tandis qu'une foule d'objets agréables attirent les yeux sur les deux rives de ce golfe, et principalement en deçà de la pointe de *Meggenhorn*, l'âpre et sourcilleuse chaîne du *Burgenstock* se dresse comme un mur de l'aspect le plus effrayant; et à travers l'étroite ouverture des deux *nases*, la vue peut quelquefois s'étendre jusque sur les glaciers du canton d'*Ury*, dont la blancheur pâle et lointaine réfléchit l'éclat des neiges éternelles, sur toutes ces scènes d'une nature si riante et si aimable.

C'est dans cette position charmante, au sein

d'un pays fertile qui n'offre que des collines, quoique à la base même des Alpes, qu'est située *Lucerne*, chef-lieu du canton de ce nom. Cette ville, assez ancienne, puisqu'elle existoit déjà sous la première race de nos rois, à l'époque où Pépin le Bref la plaça sous la domination de l'abbaye de *Murbach*, ne possède cependant aucun monument de cette antiquité; car la tour, élevée sur la rive du lac, à l'endroit même où l'on y aborde, est regardée sans raison, à ce que je crois, comme un ouvrage des Romains. C'est une construction lourde et gothique, qui a pu servir de phare dans le moyen âge; et l'analogie qu'offre le mot *Lucerna* avec l'usage probable de cet édifice, donne assez de vraisemblanee à l'opinion des antiquaires, qui font dériver de là l'étimologie du nom de *Lucerne*. Quoi qu'il en soit, *Lucerne* offre dans sa construction irrégulière plus d'agrémens que n'en ont des villes ou plus ornées ou plus anciennes; et indépendamment des avantages de sa situation, je la préférerois à toutes celles que j'ai vues en Suisse. Ses divers quartiers témoignent par la variété de leur architecture la succession des âges qui ont passé sur cette cité célèbre; et l'on peut en quelque sorte étudier son histoire, en parcourant son enceinte.

La partie qui s'étend sur le bord de la *Reuss*, est généralement bâtie dans le goût moderne et même

avec élégance; c'est de ce côté que la ville tend principalement à s'accroître, et qu'elle a fait de nos jours le plus d'acquisitions. Les ponts jetés sur la *Reuss* et même sur le lac, pour opérer la communication des différentes parties de la cité, en sont le principal ornement, même avant les églises, qui pourtant ne manquent point ici de magnificence. Trois de ces ponts sont couverts; et outre l'utilité dont ils sont pour les relations des habitans, ils offrent en tout temps un abri contre la chaleur ou la pluie, qui peut en faire une promenade charmante par la vue délicieuse dont on y jouit, surtout sur le pont du *Hof*, le plus grand pont couvert de toute la Suisse, et sur celui de la *Chapelle*, qui lui-même n'a guère moins de mille pieds de long. Ce ne sont pas encore là tous les agrémens qu'on y trouve; même quand le théâtre de la nature est obscurci par des nuages, l'œil du citadin et de l'étranger s'y fixe avec intérêt sur des tableaux de forme triangulaire, placés entre les chevrons qui soutiennent le toit.

Les sujets de quelques-uns de ces tableaux, et ce sont assurément les plus curieux, sont tirés de l'histoire héroïque de la Suisse, et représentent les principaux faits d'armes de cette histoire, expliqués par de courtes inscriptions en vers. Un beaucoup plus grand nombre retrace des scènes de

l'ancien et du nouveau Testament, et des traits de la vie de saint Léger et de saint Maurice, les deux patrons de la ville, et fabuleux héros de la fabuleuse légion thébaine. Les peintures du pont des *Moulins*, au nombre de trente-six tableaux à double face, sont une copie, faite par Meglinger, de la fameuse Danse des Morts de Holbein, qui se voit à *Bâle*. Je ne sais quel attrait peuvent avoir aux yeux de ce peuple, ces dégoûtantes caricatures de la vie humaine, qui du moins se recommandent dans les esquisses de Holbein par quelque artifice de pinceau. Mais dans ces copies les traits hideux de la mort reproduits sans cesse au milieu des plus burlesques images, forment un spectacle si repoussant, qu'il autoriseroit la prévention la plus fâcheuse contre le goût du peuple qui s'y complaît. Au reste, je puis observer ici en passant que rien dans les autres ornemens de *Lucerne*, ne justifieroit une opinion plus favorable à cet égard. S'il est permis de juger de l'esprit d'une nation par celui qu'elle étale elle-même dans ses inscriptions publiques, celles qu'on lit, en très-grand nombre, au cimetière d'*im-Hof*, sont tellement pleines d'antithèses ridicules et d'images bizarrement accouplées, qu'il est impossible d'accorder l'impression de cette lecture, avec la gravité du lieu et la nature des sentimens qu'il ins-

pire. Les images peintes ou sculptées qui accompagnent ces inscriptions, ne sont pas plus judicieusement choisies, ou plutôt elles y sont parfaitement assorties. Un tableau peint à fresque au-dessus de la tombe d'un respectable chanoine, fondateur de la Société de Musique, le représente assis, dans l'attitude de la méditation; et près de lui la mort sous la forme d'un squelette, joue du violon à ses oreilles. Mais il est vrai de dire que toutes ces traces de mauvais goût appartiennent à une époque déjà ancienne; et il seroit peut-être injuste d'en tirer une induction applicable à la génération actuelle.

L'hôtel de ville, où le gouvernement du canton tient ses assemblées ordinaires, et dans lequel siégent actuellement les députés de la diète fédérale, est un édifice de peu d'apparence, mais décoré à l'intérieur avec assez de magnificence et même de goût. Quelques peintures ornent les salles du conseil, entre autres deux tableaux médiocres de Carle Maratte; deux autres représentant Moïse au mont Sinaï, par Wursch, célèbre peintre, natif de l'*Unterwald;* et le jugement de Salomon, par M. Reinhard, artiste distingué, surtout dans le genre du portrait, lequel a fixé sa résidence à *Lucerne.* La première salle est décorée des portraits de *quarante-six* avoyers de la république de *Lucerne,* ouvrage du peintre que je viens de nom-

mer. Quelques-uns de ces magistrats appartiennent à des époques voisines de celle où l'État dont ils dirigeoient les conseils, entra dans la confédération helvétique. Mais on y cherche vainement celui de tous qu'on voudroit le plus y trouver, cet héroïque Gundoldingen qui, à la glorieuse journée de *Sempach*, scella de son sang l'indépendance de son pays. Plusieurs petits tableaux représentant les exploits les plus mémorables des Suisses, et dus, je crois, au pinceau du même artiste, complètent la décoration vraiment républicaine de cette salle, où de toutes parts l'œil du citoyen ne se fixe que sur des images et des traits également chers à la liberté et à la gloire.

Lucerne possède plusieurs églises consacrées au culte public, sans parler de quelques autres qui appartiennent à des ordres religieux, notamment aux Capucins, aux Franciscains, aux sœurs de sainte Anne, et aux Ursulines. Ces édifices n'ont rien de remarquable, si ce n'est l'église des Jésuites, qui est l'une des plus belles de la Suisse, et qui, bâtie des libéralités du public, lui a été restituée depuis la destruction de l'ordre. Mais tu me pardonneras sans doute de n'avoir donné à ces monumens qu'une attention légère. En général, la Suisse ne se recommande guère par les productions de l'art; et cela ne pouvoit être autrement : car,

quel ouvrage de l'homme se soutiendroit ici en présence des œuvres de la nature ?

J'ai visité l'arsenal, petit bâtiment où reposent sous la garde d'une seule personne, tous les moyens de défense de la république. On y compte quarante canons, deux mille quatre cents fusils, etc. ; tout cela, entretenu avec un soin et arrangé avec un ordre qui satisfont l'œil, plus encore qu'ils ne rassurent l'imagination sur le sort d'un état qui seroit réduit, en cas d'attaque, à ces seules ressources. Mais j'y ai vu surtout avec intérêt, quelques monumens de l'antique patriotisme des Suisses, que l'on a d'autant plus de raison de conserver ici, que c'est sans doute à peu près là tout ce qui en reste aujourd'hui. De nombreux drapeaux, enlevés dans les guerres d'Italie, sont déployés en trophées, avec des armures, des flèches et des arcs antiques ; et ce que ces armes m'ont offert de plus remarquable, c'est tout à la fois la force prodigieuse et l'extrême petitesse qu'elles supposent à la main qui s'en servoit. La cotte de maille du duc Léopold, tué à la bataille de *Sempach*, orne aussi la muraille d'une des salles de l'arsenal ; et tout près de là, on voit l'énorme collier de fer, garni d'aiguillons, que le duc d'Autriche destinoit au magistrat de *Lucerne*, à ce généreux Gundoldingen, traité de rebelle, parce qu'il défendoit

la liberté de son pays. Les annales de plusieurs peuples anciens et modernes font mention de plusieurs monumens du même genre, qui prouvent que dans tous les temps la présomption et l'injustice des conquérans ont reçu le même chatiment. Je doute au reste que la tradition des Lucernois concernant ce collier de fer, soit bien constante et bien avérée ; et toutefois je serois disposé à le croire, ou du moins à le désirer, parce qu'elle renferme une grande leçon de morale. Mais le scepticisme même seroit forcé de respecter la cotte de maille que portoit Arnold de Winckelried à la bataille de *Sempach* et les précieux lambeaux de la bannière de *Lucerne* encore tachés du sang du magnanime avoyer. Oh! comme en touchant ces reliques, où s'attachent tant d'héroïques souvenirs, mon cœur palpitoit d'une émotion délicieuse! et que j'aurois aimé à laisser couler sur elles les généreuses larmes dont mes yeux étoient remplis ! Du moins, je soulage ici, en les versant dans ton sein, les sentimens que j'ai été forcé de dérober à la curiosité d'un étranger ; et je suis sûr qu'à la distance qui nous sépare, cet hommage échappé de mon âme sera recueilli par la tienne.

On me montra aussi au même endroit le casque et la hache d'armes du fameux réformateur

Zwingli, tué en 1531 à la bataille de *Cappel*. Je ne confonds point cependant avec les monumens de l'héroïsme, ceux de la fureur du zèle religieux ; et quoi qu'on puisse dire, les armes de Zwingli, tué, en combattant vaillamment, il est vrai, dans une guerre civile excitée par ses funestes doctrines, ne sont pas un trophée digne d'orner le sanctuaire du patriotisme et de l'honneur. Mais ce prêtre qui, sous l'orgueil d'un prédicant, cachoit l'âme d'un héros, mérite encore à ce titre d'intéresser l'homme qui fait cas du courage ; il eut du moins le mérite que ne lui envieront pas les réformateurs de notre âge, de sceller sa doctrine de son sang ; et une mort aussi honorable peut expier bien des erreurs. La famille de Zwingli subsiste encore en Suisse; *Zurich* et *Glarus* s'honorent de posséder des héritiers de son nom.

Quand M. Coxe visita la Suisse, en 1776, il trouva qu'à *Lucerne* les sciences étoient on ne peut plus mal cultivées. Un voyageur françois, dont la relation est datée de 1789, confirme ce témoignage, et ajoute que, dans ce chef-lieu du premier des cantons catholiques, on chercheroit vainement un libraire. Du reste, la description que l'un et l'autre font de *Lucerne,* s'accorde à nous la représenter comme une ville de l'aspect le plus maussade, sans agrémens de société, sans aucune

espèce de culture, de commerce, d'industrie, et dont la population s'élève à peine à trois mille âmes. En supposant qu'il n'y eût pas un peu de prévention dans ces récits, il faut convenir qu'en un bien petit nombre d'années, la condition de cette ville s'est singulièrement améliorée. *Lucerne* possède actuellement tous les établissemens d'instruction publique qui peuvent convenir aux cités les plus éclairées. Outre l'école primaire ouverte à tous les enfans des dernières classes du peuple, et entretenue aux frais de la commune, et une pareille école réservée pour les personnes du sexe et dirigée par les Ursulines, il y a à *Lucerne* un *lycée* et un *gymnase*, où toutes les branches de la philosophie et des belles-lettres sont cultivées avec succès. Treize professeurs sont attachés à ces deux écoles, pour lesquelles la munificence du gouvernement et celle des particuliers ont fondé plusieurs bourses qui permettent aux jeunes gens nés avec plus de dispositions que de fortune, de recevoir l'éducation la plus brillante *. Indépendam-

* Des bibliothèques publiques, dont la plus remarquable est celle qu'avoit formée M. le trésorier Balthazar, et qui a été achetée par l'Etat ; trois imprimeries, et deux vastes magasins de librairie, notamment celui de M. Meyer, où tous les étrangers vont se pourvoir de cartes, de descriptions et de livres relatifs à la Suisse, prouvent en outre que les études

ment de ces établissemens littéraires, il y a encore à *Lucerne* une école de dessin, fondée en 1784, par le célèbre peintre Wursch, et rétablie par le gouvernement, en 1796, sur une base plus vaste et plus solide ; et une académie de chant, instituée en 1807 par deux professeurs habiles. *Lucerne* est une des villes de la Suisse, où le goût des beaux arts, particulièrement de la peinture et de la musique, est le plus répandu dans toutes les classes de la société. Des prix, des encouragemens de toute espèce ont été accordés par l'Etat et par les citoyens, pour seconder ces dispositions générales: enfin, les jeux du théâtre y sont accueillis avec plus de faveur que dans aucun autre canton helvétique. Une société de riches amateurs s'est formée à *Lucerne*, et y donne chaque hiver des représentations des ouvrages dramatiques les plus célèbres du théâtre allemand, tragédies, comédies et opéras. Cette réunion de citoyens a eu pour objet de prévenir les inconvéniens que les vices, attachés à la profession de comédiens, pourroient entraîner au sein d'une république qui tient encore à sa croyance et à ses mœurs ; et, afin de donner à un amusement frivole un caractère utile et noble qui lui réconcilie la religion elle-même, le produit

propres à orner et à éclairer l'esprit, ne sont pas aussi dénuées de ressources à *Lucerne*, qu'on l'a prétendu.

des représentations, consacré tout entier à l'indigence, fait du plaisir une bonne action.

La situation de *Lucerne*, sous d'autres rapports, n'a pas moins heureusement changé; et quoiqu'elle n'ait pas encore profité de tous les avantages que lui assure sa position sur la *Reuss*, pour le commerce de transit entre l'Italie et l'Allemagne, l'augmentation considérable de sa population qui s'élevoit, lors du dernier dénombrement, en 1810, à plus de six mille âmes, prouve évidemment un accroissement d'activité et d'industrie. J'ai déjà remarqué que le quartier situé entre la *Reuss* et la route de *Bâle* est presque entièrement neuf, et bâti avec élégance. Les campagnes voisines, que l'un des voyageurs, dont j'ai parlé plus haut, avoit trouvé incultes ou négligées, sont maintenant embellies d'habitations charmantes; et je ne sais même si l'aspect de *Lucerne*, du côté qui conduit à *Sempach*, n'offre pas autant d'attraits que les parties de la ville qui sont favorisées de la vue du lac. En un mot, le séjour de *Lucerne* m'a paru plein d'agrémens; et quoiqu'il soit bien encore un peu empreint de cet air de dévotion, ou, si l'on veut, de bigotterie qui domine dans les mœurs du peuple, cette dévotion m'a semblé du moins plus riante; et l'impression générale qui en résulte, comparée à celle qui m'é-

toit restée du séjour de *Fribourg*, m'a fait l'effet, non-seulement d'un autre pays, mais même d'un autre siècle, et presque d'un autre culte.

Je dois dire aussi que les circonstances dans lesquelles je me suis trouvé à *Lucerne*, ont pu contribuer à en embellir la scène à mes yeux. La diète fédérale y étoit assemblée; et cette réunion devoit naturellement y jeter plus de mouvement et de vie. De plus, lorsque j'arrivai à *Lucerne*, un mardi, c'étoit le jour du marché, jour où une partie de la population des campagnes étoit réunie dans le chef-lieu; et le coup-d'œil des groupes villageois, disséminés sur tous les points de la ville, étoit véritablement enchanteur. Le joli costume des Lucernoises étoit étalé dans tout son éclat, dans toute sa fraîcheur; et pour tracer fidèlement ce costume, surtout à des yeux aussi exercés que les tiens en de semblables matières, j'aurois besoin de changer ma plume contre le crayon de Reinhard ou d'Aberli. L'habillement lourd et grotesque des paysannes de *Berne* se modifie, par des gradations insensibles, depuis *Thun* jusque dans l'*Unterwald*, où déjà il a pris une forme plus dégagée et plus élégante. Mais c'est à *Lucerne* qu'il brille dans toute sa perfection. Une juppe qui descend à peine jusqu'au genou, laissant à découvert une jambe, ordinairement fort jolie; car, si

la nature avoit fait ici quelque bévue, l'art se seroit sans doute empressé à la cacher; cette juppe, de couleur éclatante, se rattachant à un corset d'une forme simple et agréable, chargé quelquefois avec profusion, d'ornemens en broderie, ou même de petits bijoux attachés par des chaînes d'argent; et si j'avois quelque reproche à faire à ce corset, ce seroit d'établir, par ce qu'il cache, une compensation trop rigoureuse avec ce que la juppe découvre; enfin, un large chapeau de paille, légèrement appliqué sur le haut de la tête, couvert de fleurs artificielles et de rubans des plus vives couleurs; et sous ce chapeau, de longues tresses de beaux cheveux, qui flottent et descendent jusqu'aux talons; tel est, ma chère amie, l'ensemble de ce costume, le plus agréable que j'aie encore vu, et qui, lorsque toutes ces femmes, pour la plupart d'une physionomie animée et d'un coloris vif et éclatant, sont réunies et pressées dans un vaste espace, offre véritablement, et cela soit dit sans fadeur, l'image d'un parterre émaillé de fleurs.

L'étendue et la circonscription politique du canton de *Lucerne* ont très-peu varié, depuis l'an 1415, époque où la république, rassurée contre les intentions hostiles de la maison d'Autriche, semble ne s'être plus occupée que du soin d'affermir sa constitution intérieure. En général, cette républi-

que ne paroît point avoir été jamais animée d'un esprit aussi martial que ses confédérés des trois *Waldstettes*, dans l'alliance desquels elle n'entra, en 1332,* que par suite de l'impuissance où étoient les ducs d'Autriche de la protéger contre les incursions de ses voisins. Cette disposition pacifique doit surtout être attribuée à la nature du gouvernement de *Lucerne*, qui fut bien moins dans son principe une aristocratie forte et généreuse, comme celle de *Berne*, qu'une oligarchie ombrageuse et habile seulement à abaisser autour d'elle tout ce qui pouvoit compromettre son existence ou son crédit. Les habitans du canton, gouvernés à titre de sujets, plutôt que de concitoyens, par un petit nombre de familles nobles, s'efforcèrent à plusieurs reprises de secouer le joug de ces maîtres aussi foibles que tyranniques; et les chroniques de *Lucerne* ont conservé le souvenir de mouvemens, qualifiés de révoltes, qui en 1477, 1653, 1712 et 1764, éclatèrent contre cette vieille oligarchie. Les ressentimens cachés au fond des cœurs, produisirent enfin à la longue leur effet ordinaire; le pouvoir des sénateurs de *Lucerne*, insensiblement affoibli dans leurs mains par les efforts mêmes

* Et non en 1352, comme le dit le traducteur françois de M. Coxe, qui paroît avoir confondu cette date avec celle de l'accession de *Berne* à la confédération helvétique.

qu'ils avoient faits pour l'y fixer, alloit leur échapper, lorsqu'en 1798 ils prirent spontanément et sans aucune provocation nouvelle de la part du peuple de la ville et de la campagne, le parti d'abdiquer une autorité de toutes parts attaquée. Les progrès de la révolution qui menaçoit la Suisse entière, s'étendirent bientôt jusqu'à *Lucerne*. Mais je supprimerai de mon récit, comme la Suisse elle-même voudroit pouvoir retrancher de son histoire, l'époque où cette république, subjuguée par des influences et des armes étrangères, perdit sa dignité, en perdant son indépendance. Les événemens qui, en 1814, changèrent de nouveau la face de la France et de l'Europe, exercèrent aussi sur les républiques helvétiques leur rapide influence ; et *Lucerne* ne fut pas des dernières à la ressentir. Dès le 29 mars de cette année, la nouvelle constitution qui régit ce canton, fut rédigée d'après des principes qui, en conservant plusieurs des institutions anciennes, consacroient quelques innovations importantes. Voici les principaux traits de cette constitution.

Le gouvernement de *Lucerne* est resté *aristocratique*. Le pouvoir suprême réside comme par le passé dans le conseil des *Cent*, ou le *Grand Conseil*, dont les places sont à vie, et dont le chef, nommé avoyer, est également inamovible.

Mais la bourgeoisie de *Lucerne* ne possède plus exclusivement le droit de nommer les membres de ce conseil. Les villes et les communes du canton sont admises pour moitié à la jouissance de cette prérogative essentielle. Ainsi la ville de *Lucerne* ne nomme actuellement que cinquante conseillers; les cinquante autres sont choisis, d'après une proportion fixée par la loi, dans les arrondissemens judiciaires du canton, lesquels sont au nombre de dix-huit.

Dans le sein de ce *Grand Conseil* est formé le *Conseil Quotidien*, dont les membres, au nombre de trente-six, exercent directement toutes les fonctions de l'autorité administrative et judiciaire, sans autre restriction que de soumettre à l'approbation du *Grand Conseil*, lequel s'assemble trois fois seulement par année, les actes et mesures décrétées par eux. Les projets de lois, les instructions des députés à la diète fédérale, l'établissement, la répartition et la perception des impôts, ne peuvent être délibérés que dans le *Petit Conseil*, sauf à recevoir au sein du *Grand*, le caractère et la sanction de l'autorité souveraine. Cette précaution est portée si loin, que toute proposition faite dans le *Conseil des Cent*, ne peut y devenir l'objet d'une discussion légale, que lorsqu'à la majorité absolue des suffrages, elle a été renvoyée à l'examen préa-

lable du *Conseil Quotidien.* De même, il faut pour qu'une affaire importante soit soumise à la décision du *Conseil des Cent*, que douze membres au moins de ce conseil aient pris l'initiative auprès de l'avoyer, et obtenu l'avis du *Conseil Quotidien.* On conçoit d'après cela, que ce conseil est investi d'un pouvoir immense; et, si l'aristocratie qui en fait le fond, ne tourne pas à l'oligarchie, on conviendra sans doute que c'est moins aux formes de la constitution, qu'il en faut rendre grâce, qu'à la modération des magistrats.

Deux avoyers, lesquels exercent alternativement d'année en année les pouvoirs de leur charge, sont les chefs des conseils et de la république. Mais quoique nommés à vie, celui des avoyers qui entre en charge, est soumis à une confirmation annuelle : il est vrai que c'est plutôt encore une chose de forme, qu'une restriction salutaire mise au pouvoir. L'avoyer régnant préside et convoque au besoin les deux conseils; il a l'initiative de toutes les propositions, et la signature de tous les actes publics. Son collègue préside le tribunal d'appel, ou la cour suprême, laquelle est composée de douze membres pris dans le sein du *Petit Conseil*, et se renouvelle en totalité dans le cours de six années, au moyen de l'élimination, par la voie du sort, de deux de ses membres chaque année.

A ne juger de ce gouvernement, que d'après les traits généraux que je viens d'esquisser, il seroit encore possible d'y trouver, à la rigueur, une représentation assez équitable des intérêts d'une petite république. Mais, quand on en examine de plus près la composition actuelle, il devient évident que les pouvoirs en ont été distribués de manière à ne laisser au peuple qu'une ombre de représentation, et que le génie de l'oligarchie règne encore dans le sénat de *Lucerne*. Les communes du canton ne nomment directement et par elles-mêmes, que *vingt-un* membres du *Grand Conseil*; la commune de *Lucerne* n'en élit de même que *dix*; les quarante autres que la constitution lui accorde, et les vingt-neuf membres de la campagne, sont nommés par le *Grand Conseil* lui-même: or, qui ne sent que des élections sorties du sein d'une aristocratie permanente ne peuvent être faites que dans son intérêt et à son profit? Des restrictions encore plus rigoureuses, à proportion que l'objet en est plus important, sont également mises à l'entrée du *Petit Conseil*. Le peuple est entièrement exclu de la nomination aux places de ce conseil, qui se recrute lui-même au sein du *Grand*, de manière à ce que *dix* seulement de ses membres appartiennent à la campagne. Mais qui ne voit encore que ce nombre, insuffisant pour balancer l'in-

fluence et troubler la majorité de l'aristocratie, n'est là que pour ôter au peuple le chagrin ou le prétexte de se croire étranger au gouvernement de son pays ?

Les conditions d'âge et de fortune auxquelles la loi a mis le droit de voter dans les élections et de siéger dans les conseils de la république, sont également empreintes de cet esprit ombrageux de l'oligarchie. Il s'y trouve cependant une exception assez généreuse en faveur des citoyens pauvres, qui auroient rendu des services essentiels à l'Etat. Pourquoi faut-il que le droit d'apprécier ces services soit réservé au corps qui, en isolant son intérêt de celui du peuple, ne peut guère estimer et reconnoître d'autres mérites que ceux qui sont utiles à son autorité ?

De tout ce que je viens de dire, il résulte que le gouvernement actuel de *Lucerne*, sous des formes en apparence plus populaires, n'a guère fait que consolider l'ancienne aristocratie. Sa constitution se ressent, plus peut-être qu'aucune de celles des républiques helvétiques, de l'influence des conjonctures où elle fut rédigée, c'est-à-dire d'un temps où la faction démocratique, vaincue avec Napoléon, laissoit le parti contraire ressaisir presque partout l'avantage. La lutte des deux partis fut plus vive à *Lucerne* que partout ailleurs;

un mouvement populaire fut même sur le point de compromettre l'existence de la constitution nouvelle. Mais, grâce à l'énergie de quelques hommes qui se dévouèrent pour le salut de leur ouvrage; à l'indifférence d'un assez grand nombre d'habitans de la campagne, qui là, comme à *Fribourg* et à *Berne*, préfèrent aux pénibles fonctions du gouvernement les utiles travaux de l'agriculture; et surtout aux traces profondes de défiance et de haine, que le génie turbulent de la révolution françoise propagé en Suisse par ses agens, a laissées dans tous les esprits; le gouvernement de *Lucerne* a triomphé de cette crise passagère; et la modération et l'équité de ses chefs affermissent de jour en jour leur ouvrage par une conduite qui semble concilier tous les vœux, comme elle garantit tous les intérêts.

LETTRE XVI.

A LA MÊME.

Sempach, ce 25 août.

Excursion à Sempach. — Chapelle construite sur le champ de bataille. — Récit de cette journée fameuse. — Dévouement admirable d'Arnold de Winckelried.

A une époque où la liberté helvétique ne résidoit encore que dans les trois petits Etats de *Schwytz*, d'*Ury* et d'*Unterwald*, *Lucerne* rechercha l'honneur alors si périlleux d'associer ses efforts à ceux de ces peuples généreux. Ainsi cette alliance, la première dont se fortifia la confédération des Suisses, fut mise d'abord à la double épreuve du malheur et de la gloire; et le temps qui a emporté dans son cours tant de savantes ligues et de profondes combinaisons de la politique, a respecté

jusqu'à nos jours cette sainte union de peuples libres.

Je ne puis m'empêcher de remarquer encore que les *quatre Waldstettes*, qui donnèrent au reste de l'Helvétie l'exemple de combattre et de vaincre pour l'indépendance commune, étoient catholiques, et sont toujours restés aussi fidèles à la croyance qu'à la liberté de leurs pères. Faut-il d'autre preuve que l'esprit du christianisme, tel qu'il existoit dans cet âge réputé barbare, n'étoit point contraire à l'essor des idées généreuses et des sentimens magnanimes? Au reste, cette réflexion s'applique à toute la Suisse. Le cours entier de ses triomphes est renfermé dans la période de temps où tous ses habitans professoient la même croyance, comme ils défendoient la même cause; et il est de fait que la Réforme, qui alluma leurs premières guerres civiles, n'a ajouté aucune page glorieuse à leur histoire. Les noms de *Morgarte*, de *Laupen*, de *Sempach*, de *Naefels*, de *Morat*, de *Bâle* étoient gravés, en caractères ineffaçables, dans les annales helvétiques, bien avant que des discussions théologiques eussent révélé au monde ceux de Luther et de Zwingli.

Sempach! à ce nom, que d'idées généreuses s'éveillent dans l'âme d'un Suisse, et même de l'étranger, qui n'a point circonscrit sa pensée dans

les bornes étroites du pays qui l'a vu naître, et qui trouve sa patrie partout où il trouve le théâtre d'une belle action ! J'ai voulu voir ce lieu mémorable, et me pénétrer, en le contemplant, des grands souvenirs qu'il rappelle. *Sempach* est une petite ville bâtie à l'extrémité d'un joli lac du même nom, et à trois lieues de *Lucerne*. Les vieilles murailles qui l'entourent, sont moins à présent un moyen de défense qu'un objet d'inquiétude pour le paisible citadin ; et, dans leur décadence actuelle, elles ne semblent plus résister au temps que par leur vétusté même. Cependant, l'œil du voyageur s'arrête encore avec plaisir sur ces monumens du temps passé, parce qu'à l'idée d'un péril qui n'est plus, se joint celle d'une vertu qui ne périra jamais.

A quelque distance de ces murailles, une éminence, où l'on se rend en traversant des champs et des pâturages, est le lieu même qui servit de champ de bataille aux troupes autrichiennes commandées par le duc Léopold, et aux guerriers des *quatre Waldstettes*, réunis sous la bannière de l'avoyer de *Lucerne*. Une chapelle, bâtie sur cet emplacement, porte, pour toute inscription, la date du grand événement qu'elle consacre, du 9 juin de l'an 1386. Dirai-je avec quelle émotion je suis entré dans ce sanctuaire de la valeur et de la liber-

té! Les murailles intérieures n'y offrent aucun ornement, si ce n'est les noms et les écussons peints des gentilshommes allemands qui succombèrent dans cette cause injuste; et tout à côté de ces noms ennemis, on lit, avec un sentiment bien différent, ceux des guerriers des quatre cantons, moissonnés pour la même cause. Ils sont rangés sur quatre colonnes, sans aucun titre qui les accompagne; et les héroïques noms de Winckelried et de l'avoyer de *Lucerne*, Gundoldingen, sont seulement écrits, pour toute distinction, en tête de ceux de leurs compatriotes auxquels ils donnèrent l'exemple de s'immoler pour leur pays. C'est avec peine qu'on parvient à lire ces respectables caractères, aujourd'hui presque effacés par le temps; mais l'idée qu'ils ont été tracés par une main contemporaine les rend plus sacrés encore; et, dans cette altération même, ils brillent, s'il est permis de s'exprimer ainsi, de tout l'éclat de la vétusté. Sur le mur opposé de la chapelle est un vaste tableau qui représente le moment où le gain de la bataille est décidé par l'action de Winckelried; ce tableau d'une main toute récente est, sous tous les rapports, aussi médiocre que le sujet en est admirable. Néanmoins, à cette place, il produit sur l'âme une impression que ne feroient peut-être point éprouver ailleurs les plus savantes compo-

sitions de nos artistes. Un rocher, placé sur le premier plan de ce tableau, porte, écrites au pinceau, les paroles mêmes de la chanson de *Sempach*, improvisée sur le champ de bataille, et qui consacre par un témoignage contemporain le sublime dévouement de Winckelried. Le langage de cette chanson est en vieil allemand, tel qu'on le parloit au quatorzième siècle ; et tu ne seras peut-être pas fâchée d'en trouver ici le texte accompagné d'une traduction littérale :

Des Adels her was veste ir ordnung dik und breit ;
Das verdros die frome Gaste ; ein Winckelried der seit,
He ! wend irs geniesen lon,
Min frome Kiud und frow, so wil ich ein frevel bston.
Hiemit do tett er fassen ein armvol spies behend ;
Den sinen macht er eine gasse, sin leben hat ein end.
Ut S. Cirille tag im iahr 1386.

« L'armée des nobles étoit forte, et gardoit un ordre pro-
« fond et large.
« Les pieux confédérés en étoient ébranlés, quand Win-
« kelried s'écrie :
« Hé ! si vous avez soin de la vie
« De mon cher enfant et de ma femme, je vais faire une
« action hardie.
« En disant ces mots, il saisit promptement une brassée
« de piques,
« Ouvre aux siens un passage, et meurt ainsi. »

Jour de saint Cyrille, de l'an 1386.

A l'endroit même où tomba l'ennemi des Suisses, est élevé l'autel sur lequel on offre, chaque année à pareil jour, le sacrifice d'expiation pour les vaincus aussi bien que pour les vainqueurs. Sur les murs du sanctuaire est une représentation grossière des drapeaux enlevés aux Autrichiens : ainsi, tout en ce lieu retrace des sentimens pieux et des images de gloire. On montre, au même endroit, un portrait de Léopold, trouvé dans sa tente. C'est le seul trophée de sa défaite qu'on ait voulu conserver ici ; sa cotte d'armes et le collier de fer, garni de pointes aiguës, qu'il destinoit à l'avoyer de *Lucerne*, se voient, comme je l'ai déjà dit, dans l'arsenal de cette ville. De pareils objets, symboles de vengeance et de haine, auroient sans doute été déplacés dans ce sanctuaire, où tout respire le calme et l'innocence des idées religieuses. Mais est-ce dans des barbares du quatorzième siècle qu'on devroit s'attendre à trouver un sentiment si juste et si délicat, joint à tant d'amour pour la liberté? Et n'est-ce pas une chose remarquable, que des républicains, au temps où l'Europe entière étoit abrutie par la superstition, ou courbée sous le joug du despotisme militaire, sussent si bien allier le respect du malheur avec l'orgueil de la victoire?

Hors de l'enceinte vénérable de cette chapelle

rustique, quatre croix de pierre indiquent les sépultures où les victimes du combat, amis et ennemis, ont été réunis par des mains pieuses. Ah! que ces artisans de troubles, qui versent si complaisamment le sang des hommes, ne peuvent-ils méditer ici sur le terme fatal où doivent aboutir les efforts des partis contraires! Que ne peuvent-ils recueillir, sur ce champ de mort, des leçons de modération et d'humanité! Mais les passions n'entendent point ce langage, et les tombeaux sont muets pour elles.

Sur ce même sol, formé en quelque sorte des débris de la bataille de *Sempach*, est un petit monument qui renferme encore quelques ossemens : une grille en défend l'accès. C'est peut-être là que reposent les restes de Winckelried, mêlés avec ceux des ennemis qu'il entraîna dans sa chute!

Je ne puis résister au désir de te retracer, en peu de mots, les principaux traits de cette journée fameuse. Si j'écrivois pour le public, je supprimerois ce récit peu fait pour intéresser, en France, une foule de gens qui croient déjà faire beaucoup, que de parcourir l'histoire d'*Athènes* et de *Rome*, sans se douter de celle des peuples qui nous avoisinent, ou même de notre propre histoire, pour peu qu'elle remonte au-delà de vingt-cinq années. Cela est, en effet, si glorieux pour la nation, et si

commode pour ses savans! La paresse et la vanité de ces dignes patriotes s'arrangent si bien d'une ignorance qui les rend, à leurs propres yeux, supérieurs en sagesse et en valeur à tout le genre humain, qu'il y auroit presque de la barbarie à les troubler dans l'innocente et douce opinion qu'ils ont d'eux-mêmes. D'ailleurs, on ne sauroit disconvenir que les annales des peuples étrangers, hérissées de mots barbares, sont bien faites pour rebuter la superbe délicatesse de nos oreilles. Sans cela, les noms des trois auteurs de la liberté helvétique ne seroient-ils pas devenus populaires en France, à l'époque où tous les républicains y étoient si fort à la mode? Sans cela, le nom de Winckelried n'y seroit-il pas aussi connu, du moins dans les colléges, que ceux d'un Codrus et d'un Curtius? Tu jugeras toi-même si la renommée seroit injuste à cet égard.

Léopold, duc d'Autriche, et les seigneurs de son parti nourrissoient, contre les Suisses des *quatre Waldstettes*, un ressentiment profond qui n'attendoit, pour éclater, qu'une occasion favorable. Une insulte accidentelle, faite à l'un de ces seigneurs par quelques jeunes gens de *Lucerne*, fut l'étincelle qui alluma cet incendie. Aussitôt Léopold annonça l'intention de venger, sur un nouveau théâtre, la honte de *Morgarte*, la mort

de son père et la décadence de sa maison. Il étoit jeune, ambitieux, vaillant entre tous les chevaliers de son âge; et tous les seigneurs et toutes les villes de ses domaines s'empressèrent de répondre à cet appel. Une armée, dont les historiens ont négligé de nous faire connoître le nombre, mais dont la principale force consistoit en quatre mille cavaliers, tous gentilshommes, c'est-à-dire admirablement exercés au métier des armes, couverts d'excellentes armures, et qui joignoient, pour les *vils manans de la Suisse*, le mépris à la haine, marchoit sous la bannière autrichienne, pleine d'une orgueilleuse confiance. Au premier bruit de cette formidable invasion, neuf cents hommes des *trois Waldstettes*, et environ cent hommes des petites républiques de *Zug*, de *Glarus*, de *Gersau*, jaloux de partager le péril de leurs compatriotes, vinrent se réunir à quatre cents Lucernois; et cette troupe de paysans, mal armés, mal vêtus, mais forts de la justice de leur cause et de l'amour de leur pays, se prépara, sous le commandement du magistrat de *Lucerne*, à mourir, s'il le falloit, pour le succès ou pour l'exemple de l'indépendance commune. Postés dans un petit bois de sapins, qui existe encore aujourd'hui, les confédérés attendirent que Léopold, après avoir insulté les bourgeois de *Sempach*, retranchés derrière leurs

murs, vînt leur présenter la bataille. Ils n'avoient pas un seul cavalier parmi eux; mais, par une imprudence, ou par une générosité tout-à-fait conforme au génie chevaleresque de cet âge, leur ennemi lui-même répara ce désavantage, en faisant mettre pied à terre à sa cavalerie. Ce mouvement détermina l'attaque des Suisses. Ils sortent alors du petit bois, où ils venoient de renouveler le serment de leur primitive alliance, et ne craignent plus d'exposer leur petit nombre et leurs armes inégales aux regards et à la risée de leurs ennemis. Quelques-uns portoient les hallebardes avec lesquelles leurs ancêtres avoient vaincu à *Morgarte;* le plus grand nombre n'avoit, au lieu de boucliers, qu'une petite planche de sapin liée autour de leur bras gauche. Ils descendent en silence dans la plaine; tout à coup ils font halte, tombent à genoux, et après avoir imploré, par une prière courte et fervente, l'assistance divine, ils se relèvent et courent à l'ennemi en poussant des cris belliqueux. C'étoit le neuf juin; le jour étoit déjà avancé et la chaleur excessive.

Les soldats de Léopold, tout couverts de fer, formoient un bataillon serré, dont leurs larges boucliers et leurs longues javelines qui pouvoient se prolonger au-dehors depuis le quatrième rang, rendoient le front impénétrable autant que meur-

trier. Immobiles à leur rang, ces soldats reçurent sur la pointe de leurs lances les premiers efforts de leurs ennemis; et toute l'impétuosité des Suisses vint échouer à plusieurs reprises contre ce rempart hérissé de pointes menaçantes. Envain, dans leur rage impuissante, ils avoient brisé le bois de quelques lances, et tenté de s'ouvrir un passage à travers cette forêt meurtrière; leurs plus braves guerriers, victimes de ces efforts désespérés, avoient mordu la poussière. La bannière de *Lucerne*, portée par l'avoyer, venoit d'échapper des mains de ce magistrat mortellement blessé; et la phalange ennemie, s'ébranlant avec un bruit formidable, menaçoit d'envelopper la petite troupe des confédérés. La vue de leurs pertes et de leurs dangers glaçoit déjà leur courage, et cette irrésolution même, en suspendant leurs coups, alloit achever leur défaite. Arnold de Winckelried, gentilhomme de l'*Unterwald*, s'élance à ce moment hors des rangs, où il avoit combattu. « Mes amis, « s'écrie-t-il, je vais vous frayer une voie; ayez « soin de ma femme et de mes enfans; chers con« fédérés, pensez à ma famille. » Plus prompt que l'éclair, il court à l'ennemi, embrasse de toutes ses forces autant de lances autrichiennes qu'il peut en saisir, les enfonce dans sa poitrine; et, entrainant avec lui, en tombant, ceux qui les portoient,

il ouvre à travers la phalange ennemie un passage, où la foule des Suisses entre et se précipite. Pareilles à un glaive tranchant, leurs files étroites et serrées pénètrent dans les rangs autrichiens, qu'ils rompent et dissipent. Vaincus par l'étonnement, avant d'être frappés par le fer, les ennemis se culbutent eux-mêmes; ils tombent sans résistance; et la plupart expirent étouffés sous le poids de leurs pesantes armures. De tous ceux qui ont passé sur le corps de Winckelried, il n'en est point qui ne semblent avoir retenu sa grande âme. L'armée autrichienne est détruite; et Léopold, vainement protégé par les corps de ses plus braves chefs, massacrés à ses yeux, trouve une mort honorable dans les rangs de ses ennemis.

Tel est ce combat de *Sempach*, sur lequel le dévouement d'un seul homme a jeté plus d'éclat et d'intérêt que toute la science militaire n'en pourroit donner à vingt batailles. Qu'est-ce en effet que cette valeur aveugle qui pousse des multitudes d'hommes à s'entre-détruire pour le plaisir ou l'avantage d'un seul, auprès de ce patriotisme qui, exaltant toutes les âmes, crée un héros dans chaque citoyen? Un trait unique tel que celui que je viens de rapporter, peint une nation entière; en voici d'autres qui achèvent ce tableau. L'avoyer de *Lucerne*, forcé de quitter le champ de ba-

taille, rendoit tout son sang par ses nombreuses blessures. Un Lucernois accourt près de lui, pour recevoir ses derniers ordres et ses derniers soupirs. « Dis à nos concitoyens qu'ils ne laissent pas un « avoyer en charge plus d'une année; dis-leur que « Gundoldingen mourant leur donna cet avis. » Il expire à ces mots, et sa dernière pensée fut pour la liberté de son pays. L'avoyer de *Zofingen*, digne de vaincre pour la même cause, quoiqu'il combattît dans des rangs contraires, sent que sa main défaillante ne peut plus soutenir la bannière confiée à son courage. Il veut du moins lui sauver l'affront de tomber dans des mains ennemies. Il la déchire en mille pièces; et on le trouva dans la foule des morts tenant encore le bâton serré entre ses dents. Mais, parmi tous ces héros, Winckelried a joui seul d'honneurs extraordinaires comme son courage. Son nom fait depuis plus de quatre siècles l'orgueil de l'*Unterwald*; sa maison, qui subsiste encore à *Stantz*, est la demeure d'un landamman; son image, élevée sur la place publique, y a reçu les hommages de toutes les générations qui se sont succédées dans l'Helvétie. Quel peuple, en se montrant plus sensible à la vertu, mérita mieux qu'on se dévouât pour elle !

Tous les siècles ont vanté le dévouement de Codrus, qui étoit en quelque sorte commandé par

l'oracle. Le trait de Curtius n'est sans doute qu'une fable populaire, où brille l'imagination plus encore que le patriotisme des Romains. La mort du chevalier d'Assas est avérée autant que sublime; mais il ne sauva qu'une armée ; et l'honneur militaire lui faisoit un devoir du cri fatal qui lui coûta la vie. L'action de Winckelried, libre, volontaire, complète, puisque l'entière indépendance de son pays fut le fruit de sa mort; ce mouvement si héroïque, accompagné du souvenir si tendre de sa famille; ces sentimens de la nature joints à l'exaltation du courage, et le cœur d'un père à l'âme d'un citoyen : voilà ce qui n'avoit aucun exemple, ce qui n'admet aucune comparaison; et l'honneur d'une pareille action appartient à l'humanité toute entière.

Brave et magnanime Winckelried! j'ai touché ton armure, seule relique qui reste à présent de toi. J'ai vu les lieux, j'ai foulé le sol qu'honora ton courage; et, si j'en juge à l'émotion dont mon âme étoit remplie, je suis sûr que ta grande ombre n'a pas dédaigné l'hommage qu'un obscur étranger est venu rendre à ta mémoire!

LETTRE XVII.

A Monsieur A.-R.

Lucerne, ce 26 août.

Diète fédérale assemblée à Lucerne. — Organisation de cette assemblée.—En quoi consistent les fonctions des députés ; l'autorité et la juridiction de la représentation fédérative.—Insuffisance de ce lien politique entre les vingt-deux cantons actuels. — Causes de cette foiblesse, et réflexions à ce sujet.

J'ai trouvé, mon ami, la diète fédérale assemblée à *Lucerne*, et cette circonstance m'a servi à étudier de plus près la forme actuelle du gouvernement qui régit la ligue helvétique. Mais je ne dois peut-être pas me féliciter beaucoup des résultats de cette étude, puisqu'au prix de quelques notions posi-

tives, j'ai perdu les illusions qui me restoient encore sur la force de cette ancienne république.

Tous les ans, les députés de l'amphictyonie helvétique se réunissent pour délibérer sur les intérêts généraux des corps dont ils sont les mandataires. Quelques villes, telles que *Berne, Zurich, Lucerne,* et je crois aussi *Fribourg,* jouissent, à raison de leur importance actuelle ou de leurs anciens priviléges, du droit exclusif de posséder la diète dans leur sein. Chacun des vingt-deux cantons, dont se compose à présent la confédération, envoie à cette assemblée deux ou trois représentans : différence motivée dans ces cantons par des circonstances locales, et tout-à-fait indifférente pour le résultat de la délibération générale, attendu que les voix se comptent par cantons, et non d'après le nombre des députés qui siégent. Ces députés nommés par l'assemblée du peuple se renouvellent chaque année, ou tous les deux ans, de sorte qu'ils ne jouissent réellement de ce titre que pendant la durée de la session de la diète. Dans quelques cantons, c'est le premier magistrat de la république, le landamman ou l'avoyer, qui est le représentant né de son pays; mais dans aucun de ces petits états, on n'a encore imaginé de confier à des étrangers le soin d'en défendre les intérêts. Ils ont eu jusqu'à ce jour la simplicité de croire que le citoyen d'un

canton peut seul en bien connoître les besoins; que l'habitant d'un pays industrieux et commerçant, tel que *Bâle* ou *Zurich*, seroit exposé, quelques lumières qu'il eût d'ailleurs, à déraisonner complétement, s'il étoit chargé de soutenir les résolutions d'un canton agricole, comme celui de *Berne*, ou d'un peuple de pasteurs, comme ceux de *Schwitz* et de *Glarus*; en un mot, ils sont encore si peu avancés en fait de système représentatif, qu'ils préfèrent, dans la discussion des intérêts de leur pays, des connoissances positives et des raisons tirées de la nature des lieux et des choses, à des phrases spirituelles et à des mouvemens oratoires; et je n'ai jamais pu, je l'avoue à leur honte et peut-être aussi à la mienne, leur faire comprendre tout l'avantage qu'il y avoit, en France, à nommer un habitant de l'Est pour député d'un département du Nord, ou un bel esprit de Paris, pour celui d'une province frontière; à donner un auteur d'opéra-comique pour mandataire à des forgerons, ou un général à des paysans. A chaque exemple que je leur citois de pareils choix, et grâce à l'excellence de nos institutions, je pouvois leur en citer beaucoup, ils répondoient toujours que des députés ainsi nommés ne pouvoient représenter que les intérêts d'un parti, d'une coterie, d'une opinion; tandis que, chez eux, chaque député représentoit

bien réellement les intérêts du sol et de l'Etat dont il étoit le mandataire. Voilà ce qu'ils pensent ; et je n'ai pu que les plaindre d'avoir une si longue habitude de la liberté, et de l'entendre encore si mal.

Une autre différence tout aussi essentielle de leur système et du nôtre, différence qui n'est pas moins à l'avantage de la France, c'est que les députés de la diète hélvétique s'y bornent à énoncer le vœu de leurs communautés respectives, et s'y trouvent réduits au rôle d'interprètes fidèles des volontés de leurs commettants. Avant l'ouverture de l'assemblée, le président notifie au conseil souverain de chaque canton les principaux objets sur lesquels devra porter la délibération. Les articles ainsi discutés un à un dans le conseil des républiques, on rédige, d'après le résultat de cette discussion et à la majorité absolue des suffrages, des instructions où le vœu du canton est exprimé dans des termes, dont il n'est pas même permis au député de s'écarter, si l'objet touche directement aux intérêts de ce canton, ou qu'il peut modifier, d'après les lumières acquises dans la délibération générale, si l'objet est de peu d'importance ou d'un intérêt peu direct. De cette façon, les députés arrivent dans l'assemblée fédérale, munis d'instructions positives, authentiques, formelles, dont

il leur appartient seulement de développer l'esprit, de montrer la solidité et d'assurer le succès. Vous jugerez d'après cela, mon ami, que le domaine de l'éloquence est bien borné pour ces députés helvétiques, auxquels on ne demande que d'être constamment clairs, exacts et raisonnables; et vous pourrez concevoir combien en France les volontés réelles des citoyens sont mieux interprétées par nos brillans orateurs, dont l'esprit indépendant de toute gêne et l'éloquence libre de toute entrave, se montent sur tous le tons, s'exercent sur tous les sujets; et sans se charger d'arides notions d'administration ou d'économie publique, ne prennent d'engagemens qu'avec la faction qui les nomme, et ne recoivent d'instructions que du parti qu'ils représentent.

La courte durée des fonctions législatives, les restrictions mises à l'essor du talent oratoire, et les légères indemnités de séjour accordées aux députés, seulement pendant le cours de la session de la diète, rendroient ce titre peu digne d'ambition en Suisse, s'il n'y étoit encore assez glorieux pour un citoyen, d'interpréter le vœu de son pays, et d'être porté au conseil suprême de la nation, par le suffrage libre de ses compatriotes. Néanmoins, il est certain que les élections n'y sont point accompagnées de cette effervescence

populaire qu'on regarde chez nous comme l'expression de l'opinion publique. Là, tout se passe avec calme, avec dignité; et la raison ne domine pas moins dans le choix des députés, que dans leurs discours. Une conduite si paisible et qui nous paroîtroit à nous si peu compatible avec la liberté, se soutient jusqu'à la fin de ce ministère national. Chaque matin, les députés, suivis d'un hérault habillé aux couleurs de leur canton, se rendent dans la salle de leurs délibérations, pour y discuter à huis clos les diverses matières soumises à leur examen. Les clameurs vendues ou intéressées des partis ne prévalent point ici sur la voix de la raison calme et modeste. Après l'énoncé du vœu de chaque canton, que ses députés s'efforcent de présenter sous le jour le plus favorable, on recueille les voix, opération qui n'est ni longue ni difficile; et la diète se sépare, quand tous les objets sont épuisés. Il n'y a pas là sans doute matière à de grands frais d'esprit, ni à de beaux mouvemens d'éloquence. Aussi, ne cite-t-on guère dans le public les harangues improvisées dans cette étroite enceinte. Mais on assure, et je le crois sans peine, qu'il s'y prononce des opinions très-instructives, très-motivées, pleines de sens, de vigueur et de raison; et c'est encore assez pour des Suisses.

Les objets sur lesquels la diète est appelée à dé-

libérer, ne concernent nullement l'administration intérieure des cantons qui y envoient des députés : l'indépendance réciproque de ces républiques seroit blessée de la plus légère inspection exercée sur l'une d'elles, même par toutes les autres ensemble. On règle à la diète les rapports généraux du corps helvétique avec les puissances étrangères ; on accrédite les ministres à l'extérieur ; on nomme les officiers de la confédération ; on fixe, d'après des proportions convenues, le contingent annuel d'hommes et d'argent que chaque canton doit fournir pour la défense commune ; on arrête enfin les mesures d'ordre et de sûreté publiques, qui peuvent importer au corps helvétique entier, et qui seroient contrariées par des intérêts particuliers. C'est ainsi que la diète vient de prendre relativement aux vagabonds ou gens étrangers à la Suisse, une décision contraire au vœu de quelques cantons, mais qui est devenue par la majorité des suffrages, obligatoire pour tous. Ces étrangers seront mis à la charge de chaque commune, sous la condition de contribuer par leur industrie à sa prospérité ; ou envoyés au-dehors en colonie, ou admis à frais communs dans des hospices, jusqu'à ce que le fléau du vagabondage ait cessé dans toute la Suisse. C'est en grande partie de ces individus qu'a été composée la colonie récemment destinée

pour le Brésil, contre laquelle il s'est élevé ailleurs même qu'en Suisse, tant de plaintes qui paroissent dénuées de fondement. Seulement, on peut reprocher au gouvernement de *Fribourg*, celui de tous les cantons helvétiques qui a le plus besoin d'hommes, d'avoir favorisé l'émigration d'un nombre assez considérable de ses plus utiles citoyens, confondus parmi des mercenaires sans patrie.

Une résolution non moins judicieuse, et d'un intérêt plus général, que vient encore de prendre la diète, est relative au lien fédéral qu'elle a cherché à former entre tous les cantons. L'établissement militaire de *Thun*, créé dans une diète antérieure, avoit eu pour but de donner à toutes les forces de la confédération une instruction et une direction communes. * La diète actuelle s'est occupée de développer et de fortifier cette institution par la rédaction d'un code militaire adapté à cet objet, et plus en rapport avec les institutions militaires des peuples de l'Europe, spécialement de ceux qui ont des Suisses à leur service. Mais, s'il m'est permis de dire ce que je pense de ces diverses opérations de la diète helvétique, je doute qu'on puisse y louer autre chose que l'intention. L'esprit militaire, tel qu'il doit

* Voyez ci-dessus la Lettre VIII, datée de *Thun*.

nécessairement résulter de l'établissement formé à *Thun*, tel qu'il existe aujourd'hui dans tous les États de l'Europe, est un esprit destructif de toute liberté, de tout ordre, et conséquemment bien plus dangereux qu'utile à l'existence d'une république fédérative. C'étoit par d'autres moyens que la sagesse des législateurs de la Suisse devoit pourvoir à son repos; et tout ce qu'on peut inférer de là, c'est que ces hommes, plus patriotes qu'éclairés, ont senti le vice de leur constitution et n'en ont pas trouvé le remède. L'absence d'un lien fédéral quelconque, qui réunisse en un seul faisceau les forces de la ligue helvétique, et qui dirige irrésistiblement vers un but commun les résolutions de ses membres, est la plaie secrète qui afflige cette république, et qui sans doute en ameneroit encore la dissolution, comme nous l'avons vu à la fin du dix-huitième siècle, si quelque puissance guerrière se présentoit aux portes de la Suisse. C'est aussi là, je ne saurois m'empêcher de le remarquer ici, le coup le plus funeste que Napoléon, dans sa *médiation* prétendue, ait porté à l'existence de cette nation. En affectant de donner isolément à chaque canton la liberté la plus extrême, il fit applaudir par tous les esprits vains des institutions en apparence si libérales. Mais, par l'isolement où il réduisit ces petits états à l'égard les uns des autres, il détruisit réelle-

ment l'union générale qui seule faisoit leur force et pouvoit assurer leur existence. Tous les Suisses, vraiment amis de leur pays, dûrent voir que, par cette indépendance mutuelle où les cantons se trouvoient désormais placés, la nation entière retomboit en effet sous la dépendance absolue de son *médiateur ;* et de tous les actes de Napoléon, il n'en est peut-être aucun qui porte aussi fortement l'empreinte de sa politique astucieuse et profonde, puisqu'il sut se donner, aux yeux du vulgaire de toutes les classes, le mérite d'une concession libérale et désintéressée, en même temps qu'il s'assuroit tous les avantages d'un vainqueur et toute l'autorité d'un maître.

Le congrès de *Vienne*, en brisant l'acte de *médiation*, a laissé les choses dans le même état d'isolement particulier et de foiblesse générale; il a fait peut-être pis encore. En augmentant la ligue helvétique de trois nouveaux cantons, dont un est resté sujet de la Prusse, dont un autre a toujours eu des habitudes différentes de celles de la Suisse, il n'a fait qu'augmenter les sujets de division et de jalousie. Au lieu de donner à la Suisse ancienne une constitution libre et forte, il n'a fait que consacrer des injustices récentes, préparer des discordes nouvelles, et perpétuer, par timidité, le même système d'isolement que Napoléon avoit établi du

moins dans l'intérêt de son ambition. On recueillera peut-être des fruits amers de cette politique fausse et timide qui là, comme ailleurs, prétend concilier des intérêts ennemis, et s'obstine à ménager des partis qu'il faudroit abattre. En tout cas, l'existence politique de la Suisse, ou sa neutralité, ne sera maintenue que par l'avantage que les autres puissances y trouveront pour leur propre compte. L'aveu m'en échappe à regret; mais il est nécessaire, et surtout il est vrai. La Suisse elle-même n'a rien fait encore pour sa sûreté; n'a rien, dans sa constitution intérieure, qui la protége contre des ennemis étrangers. Tout est encore, dans les rapports qui lient entre eux les divers cantons, foible, incohérent, sujet à la jalousie et à la défiance. De nouveaux cantons à peine émancipés travaillent sourdement contre les vues secrètes, ou contre les intentions avouées de leurs anciens maîtres. Les vieux membres du corps helvétique voient avec peine et avec jalousie de jeunes confédérés, qu'ils ont long-temps gouvernés en sujets. Les apparences d'une fraternité trompeuse cachent de part et d'autre des défiances trop réelles; et l'urbanité républicaine est aussi fausse et peut-être plus perfide encore à la diète, que ce protocole des réunions diplomatiques, qui ne peut plus à présent tromper personne.

Le mal que je viens d'indiquer est d'autant plus fâcheux, qu'il peut paroître bien difficile, dans l'état actuel des choses et dans l'irritation des esprits, d'y porter un remède efficace. Quel lien commun, en effet, donner à des élémens si divers? Par quelle force contenir tant d'oppositions ouvertes et de rivalités secrètes? Comment amalgamer, dans un même corps politique, de petites peuplades qui eurent, jusqu'à cette époque, une histoire différente, des intérêts opposés, des conditions inégales; les cantons de *Vaud* et d'*Argovie*, long-temps sujets de *Berne*; *Neuchâtel*, encore sujet de la Prusse; *Genève* et les *Grisons*, de tout temps indépendans de la Suisse; *Thurgovie* et le *Tésin*, à peine affranchis de l'autorité des baillifs helvétiques; le *Valais*, toujours dominé par le respect de ses évêques; *Saint-Gall*, toujours effrayé par les prétentions de son abbé? Comment enfin réunir dans un même système, des peuples pour qui l'ancienne différence de langage, de religion et de gouvernement, a cessé d'être insensible, depuis qu'il s'y est joint, comme chez nous, des querelles d'opinions politiques? C'est là sur tout ce qui rend si critique l'état de la Suisse. La guerre sourde qu'on y livre à tous les genres d'aristocratie, quelque consacrés qu'ils soient par le temps, par la nécessité, par la reconnoissance publique, aboutira

quelque jour à des hostilités funestes; et, en attendant, elle interrompt à tous momens la marche d'un gouvernement déjà si foible et si timide. L'inégalité de civilisation est encore une cause non moins féconde de désunion, et par conséquent de foiblesse. Tandis que, dans quelques cantons, l'industrie et le commerce, par qui s'éclairent et se corrompent les nations, ont fait de brillans progrès, chez plusieurs autres, l'âpreté du sol et la rigueur du climat ont maintenu l'antique rudesse des mœurs républicaines. Ici, l'affluence des étrangers et le voisinage de la France ont fait germer les principes d'une philosophie audacieuse ; là, au contraire, l'attachement aux vieilles croyances se montre encore sous les formes surannées d'une superstition gothique. Tel canton qu'endoctrinent des philosophes, s'indigne contre tel autre que régentent des Jésuites ; et les beaux esprits de *Genève* se moquent des Capucins de *Lucerne.*

On me dira peut-être que la différence des cultes catholique et protestant existe depuis long-temps en Suisse, sans y causer de trouble. Cela étoit vrai, tant qu'il y eut de part et d'autre un grand fond d'idées et de croyances religieuses, parce qu'alors les diverses communions se supportoient mutuellement avec l'esprit de la charité chrétienne. Mais, à présent, ce n'est plus seulement de la différence des

cultes qu'il s'agit: catholiques et protestants, tous ont également à souffrir du relâchement de leurs principes. Ici, l'incrédulité n'est séparée de la foi que par une haie; là, en franchissant un fossé, on passe du domaine du scepticisme sur celui de la superstition; et presque partout l'intolérance philosophique a détruit l'harmonie religieuse. Je n'en voudrois pour preuve que ce qui s'est passé à *Fribourg*, lors du rétablissement des Jésuites. Ce rétablissement, dont on a fait tant de bruit, quoique ce ne fût au fond qu'une affaire de collége, n'eût dû être remarqué que dans le canton même qu'il intéressoit; et, comme les constitutions helvétiques accordent à chaque canton la plus extrême indépendance dans son administration intérieure, personne, ailleurs qu'à *Fribourg*, n'avoit le droit, et dans un autre temps n'auroit eu la pensée de s'en mêler. Cependant, que de voix se sont élevées de toute la Suisse, contre une mesure qui ne touchoit et n'effrayoit sûrement personne! Que d'anathèmes philosophiques ont été lancés contre de paisibles instituteurs de la jeunesse! Quel torrent d'invectives *libérales* s'est débordé contre ces pauvres Jésuites de *Fribourg*! et comme on eût proscrit de bon cœur et bravement exterminé cinq ou six vieux prêtres, sans crédit, sans pain, sans asile, si le zèle des philosophes eût été armé du

fer des lois! Devons-nous, au reste, être surpris de cette inconséquence des *libéraux* de la Suisse, quand nous voyons depuis si long-temps les nôtres prescrire leur incrédulité au nom de la tolérance, et imposer le joug de leurs opinions au nom de la liberté?

J'ai indiqué avec franchise les causes de la foiblesse du corps helvétique; j'ai montré que dans l'absence d'un lien assez ferme entre les divers cantons, et d'une force qui maîtrise les petits intérêts, pour les faire concourir au bien général, cette république n'a de garanties pour son existence, que la volonté actuelle des puissances militaires de l'Europe. La diète, je le répète, n'a par elle-même aucune autorité politique; elle n'est fédérale que de nom. Obligée de respecter l'indépendance de chacun des cantons, elle est inhabile à procurer l'indépendance de tous; or, cette assemblée ne deviendra véritablement nationale, que lorsque, par la solution d'un problème difficile, elle sera investie d'une force qui lui permette d'assurer, dans tous les cas, l'avantage de tout le corps, sans attenter à la liberté de ses membres. On a vu, dans une circonstance récente, les funestes effets de cette molle constitution. Entraînée par l'autorité de quelques hommes, dont la Suisse entière connoît les noms et dont l'histoire appréciera les

motifs, la diète permit la rupture d'une neutralité qu'il eût été si facile et si honorable de garder. Le territoire helvétique fut violé par cent mille étrangers qui se précipitoient vers nos frontières. Les Suisses eux-mêmes, suivant à regret la ligne qui leur étoit tracée par leurs magistrats trompés ou séduits, joignirent, en murmurant, leurs armes à celles de leurs anciens ennemis contre d'anciens alliés; et les bannières helvétiques dûrent être étonnées de flotter au-dessus du même camp, à côté des drapeaux autrichiens. Ecartons néanmoins ce souvenir fâcheux pour deux peuples qui ne doivent plus songer qu'à resserrer dans la paix, les antiques nœuds d'une alliance formée sur les champs de bataille. Mais qu'on nous permette, en finissant, d'exprimer ici le vœu, que des républicains si sages, confondant désormais toutes leurs pensées dans l'amour de leur pays, lui donnent une constitution mieux appropriée à ses anciennes habitudes et à ses nouveaux intérêts.

Je suis, etc.

LETTRE XVIII.

AU MÊME.

Lucerne, même jour.

Examen de la question : s'il est avantageux à la Confédération helvétique d'entretenir des troupes au service et à la solde des puissances étrangères.

PARMI les questions agitées cette année à la diète, il en est une d'un intérêt commun à la Suisse et à la France, que je ne saurois passer sous silence : c'est le sort des troupes helvétiques capitulées au service du Roi. Il est douteux néanmoins, que la diète prenne une décision à cet égard, précisément parce que la question est importante, ce qui est une suite nécessaire de la foiblesse dont j'ai parlé dans ma lettre précédente. Mais des législateurs, sans pouvoir à la diète, se dédommagent,

hors de là, de l'impuissance de leur mandat, et reprennent l'indépendance de leur opinion, en déposant leur caractère de députés. Il ne m'a donc pas été difficile de connoître, à ce sujet, le sentiment des citoyens, quoique le vœu de la nation n'ait pas encore été exprimé par ses organes.

Deux changemens importans ont été proposés par le ministre de France aux capitulations faites avec la Suisse. Le premier est relatif au code militaire des régimens suisses, que la France voudroit voir mettre en harmonie avec sa propre législation; le second concerne l'administration de la justice dans les différens survenus entre les individus des deux nations : dans ce cas, la France demande que les délits imputés aux étrangers soient justiciables de ses tribunaux. La première de ces propositions sera certainement accueillie par la Suisse, dont le code militaire est d'une rigueur généralement avouée, même dans ce pays; et déjà des dispositions ont été prises par la diète, pour y apporter les adoucissemens que réclame l'état actuel des habitudes sociales. Quant à l'autre point, je doute qu'il soit aussi facile de parvenir à l'accommodement désiré. La Suisse ne peut, je crois, sans trahir ses interêts et son honneur, abandonner sa justice sur ses propres enfans, dans un moment où toutes les passions semblent déchaînées

contre eux; et la France ne sauroit non plus souffrir que, dans son sein, des étrangers qui se sont volontairement voués à son service, puissent violer ou éluder ses lois. Ainsi, des deux côtés, l'honneur national est intéressé à ce que l'un de ces peuples refuse ce que l'autre exige; et le sort des capitulations devroit paroître très-incertain, si le maintien de ce traité dépendoit d'une décision conforme en tout point au vœu de la France.

Mais une question plus générale, et depuis longtemps agitée, à laquelle celle-ci ramène naturellement, c'est de savoir s'il est utile en ce moment, pour la Suisse, de consacrer une partie de sa population guerrière au service des autres puissances, et particulièrement de la France. Ici les raisons se pressent et se balancent, de manière à rendre une solution plus difficile encore. J'écarterai du moins de cette discussion ce que la logique des passions y ajouteroit de fausses et trompeuses lumières; je n'y comprendrai point l'intérêt de la France. Non que cet intérêt me paroisse douteux, ou que je craigne d'avoir et d'exprimer une opinion à cet égard: loin de là, voici, au sujet des Suisses, ma pensée toute entière. L'alliance des François avec les Suisses naquit sur le champ de bataille où les deux peuples venoient d'éprouver leur valeur; et, ce qui fonde l'amitié entre les

braves, cette alliance fut scellée de leur sang. Louis XI, qui se connoissoit en hommes, quoiqu'on lui ait reproché de n'être pas homme lui-même; Louis XI, vaincu par les Suisses à la bataille de *Bâle*, voulut avoir pour alliés de si redoutables adversaires; il leur tendit, en signe de paix, cette main qu'ils avoient presque abattue; et pendant trois siècles, ses successeurs ont éprouvé que la fidélité des Suisses n'étoit pas moins inébranlable que leur courage. Confondus dans nos rangs, ils ont toujours vaincu ou succombé avec nous; admis à nos revers aussi bien qu'à nos succès, ils ont toujours soutenu avec orgueil la gloire du nom françois. Cette honorable fraternité d'armes qui les lioit à nos guerriers, s'est étendue des camps aux hameaux. Nos mœurs, nos usages, notre langue ont pénétré en Suisse plus que chez aucun peuple de l'Europe; et depuis même que, dans l'ardente fièvre qui nous dévoroit, nous avons porté chez eux le fer et la flamme, l'ancienne et douce habitude de nous aimer a prévalu sur les trop justes sujets que nous leur avons donné de nous haïr. Partout encore ils chérissent, ils honorent le caractère de la nation françoise; et sur les débris encore fumans des villages détruits par nos armées, j'ai recueilli, moi, simple et obscur voyageur, à titre seul de François, les soins de la bienveillance

la plus touchante. Je pense donc, d'après tous les témoignages de l'histoire, qu'il ne sauroit être qu'honorable à la France, de voir marcher sous ses couleurs de si braves guerriers et des alliés si fidèles. Je pense qu'au prix de l'hospitalité qu'ils ont droit d'attendre d'une nation généreuse, leur prodiguer l'injure et la menace, c'est se rendre coupable de la lâcheté la plus insigne; et que le caractère françois est bien plus compromis par ceux qui les insultent que par ceux qui les appellent. Je pense que cet acharnement à les poursuivre, provient moins de l'honneur blessé de nos guerriers; car des braves se mesurent et ne s'outragent pas, que de la haine d'une vieille et sanguinaire faction dont ils ont voulu jadis parer les coups, et dont ils pourroient encore déjouer les complots. Voilà mon opinion à cet égard; et j'ose croire qu'après l'avoir exposée aussi franchement, ma sincérité, pour ce qui concerne la Suisse, ne paroîtra point suspecte.

Il est certain qu'à ne considérer cette question, que sous le point de vue général, l'usage de vendre le sang des hommes a quelque chose d'odieux, et qui le paroît bien davantage, quand c'est une république qui trafique envers des puissances et pour des querelles étrangères, de l'existence de ses plus braves citoyens. Que dans les monarchies, où

l'honneur est la loi suprême, chacun s'immole à cet honneur, bien ou mal compris ; et que, pour un intérêt inconnu, des milliers d'hommes se précipitent au loin sur les champs de bataille, à la voix du prince qu'ils ne distinguent point de celle de la patrie, cela n'est pas seulement juste et nécessaire : ici, l'héroïsme est dans le dévouement, et l'obéissance est la gloire même. Mais il semble que les républiques se dirigent par d'autres principes. Là, tous les hommes, égaux entre eux et devant la loi, lui doivent également, en retour de la protection qu'elle leur accorde, le rempart de leur personne et le sacrifice de leur vie. Obligés par le même intérêt, à rendre à la patrie le même service, il faut, qu'au-dedans comme au-dehors, ils combattent et se dévouent pour la même cause ; éducation, travaux, services, tout doit être commun entre des concitoyens. Prodiguer le sang des uns, tandis qu'on ne demande aux autres que des corvées et des sueurs, c'est donc déjà rompre par l'inégalité la plus choquante, le contrat qui lie au même titre les membres de la même société. C'est en second lieu préparer, par cette inégalité même entre des citoyens occupés à des travaux si divers et imbus de maximes si différentes, le changement de la constitution : car il est difficile que des hommes, restés constamment attachés au sol de la patrie,

et des soldats vagabonds, qui ont cessé durant plusieurs années, d'en respirer l'air, d'en entendre la langue, et peut-être d'en prononcer le nom, se montrent, en se retrouvant sous le même ciel, animés du même esprit, et reprennent leurs habitudes, en rejoignant leurs destinées. Je ne parle pas ici des vices que ces soldats peuvent contracter au milieu des nations étrangères : on sait assez que la licence des camps se conforme mal aisément à la sévérité des mœurs républicaines ; et, quoi qu'on puisse dire, je doute qu'un guerrier, habitué à placer toujours sa raison dans son épée, courbe aussi docilement sa tête sous le joug des lois, qu'un citoyen qui n'en a jamais connu d'autre. Je parle encore moins de la condition de ces soldats placés au service étranger, dans le cas où les diverses puissances qui les soudoient, venant à se déclarer la guerre, ils tourneroient leurs armes les uns contre les autres ; et comme l'honneur militaire a ses lois et ses maximes à part, déchireroient leur patrie pour ne point trahir leur drapeau. Encore une fois, je n'examine ici que la question générale, sans entrer dans des applications particulières.

On a cité l'exemple des républiques anciennes ; on a parlé de la garde scythe d'*Athènes.* C'est à coup sûr un moyen d'embrouiller les questions les

plus claires, que d'appliquer à nos mœurs et à nos usages modernes des faits qui appartiennent à des temps et à des peuples si éloignés de nous, des faits mal compris et interprétés tout de travers. Que prouve en particulier l'exemple des Athéniens, dont, à la distance de tant de siècles, nous connoissons si imparfaitement les institutions publiques? Un corps d'étrangers immolés sur le théâtre aux sarcasmes des poëtes comiques et faits pour servir à l'amusement de la populace, plus encore qu'à la sécurité du peuple, étoit chargé à *Athènes* de la garde des portes, de la sûreté des voies publiques, en un mot, de cette police subalterne, par laquelle l'Etat eût cru dégrader le dernier de ses citoyens. Mais s'ensuit-il de là qu'à *Athènes* la défense de la république fût confiée à des mercenaires, et que les lois de Solon fussent placées sous la sauvegarde de l'arc et du javelot des Scythes? A-t-on jamais ouï dire que, lorsque toute la puissance des Perses menaçoit la liberté des Grecs, et que Thémistocle recueilloit sur ses vaisseaux les dernières espérances de sa patrie, *Athènes* admit des étrangers à l'insigne honneur de combattre et de mourir pour elle? On ne trouveroit sans doute dans toute l'antiquité aucun exemple propre à justifier la pratique des Suisses; et en trouvât-on un seul, que feroit en-

core cela à la question dont il s'agit ? Est-ce par de pareils emprunts que doit se signaler la politique des peuples modernes ? L'histoire des Grecs n'offre-t-elle rien de plus digne de l'imitation des Suisses ? et leur patriotisme a-t-il épuisé tous les exemples de la vertu républicaine, pour se restreindre à celui-là ?

Il n'y a donc pour la confédération helvétique ni honneur, ni sûreté, à vendre ainsi le sang de ses braves ; et dans quelles circonstances cette ancienne erreur de sa politique fut-elle plus évidente, que dans celles où la placent ses relations avec la France ? Comment le corps helvétique, cet État qui ne dut son origine qu'aux efforts d'une honorable indépendance, et dont une réputation sans tache fit long-temps toute la force au dehors, souffre-t-il que l'honneur de ses citoyens soit sans relâche attaqué au sein même de la nation qu'ils défendent, et que leur sûreté même y soit journellement compromise par l'effervescence des passions populaires ? Je sais que ces vils outrages ne sauroient atteindre le caractère d'un peuple généreux, et qu'il n'est pas au pouvoir d'obscurs pamphlétaires, d'avilir un drapeau que l'Europe a respecté durant cinq siècles. Mais un gouvernement, blessé dans le plus cher et le plus noble de ses intérêts,

s'en doit-il moins à lui-même d'obtenir une réparation éclatante, ou d'abjurer une alliance aussi indignement profanée ?

Il n'y auroit qu'un cas où la politique des Suisses pourroit être justifiée, ou du moins excusée : c'est celui d'une population excessive, qui compromettroit leur sûreté intérieure et dont l'excédant ne sauroit être plus utilement employé qu'à assurer celle des peuples voisins. Dans ce cas, les anciens, toujours d'autant plus économes du sang des hommes qu'ils en connoissoient mieux le prix, envoyoient les citoyens onéreux à l'Etat fonder des colonies, qui portoient au loin, avec le feu sacré allumé sur l'autel de la patrie, les arts, les mœurs et les lois de la métropole; et cet usage en valoit peut-être bien un autre. Mais cette raison n'est point applicable à la Suisse. Loin qu'elle ait à s'alarmer de la surabondance de sa population, elle possède à peine le nombre de bras suffisans pour cultiver ses terres, sans parler de ceux qui pourroient être occupés aux travaux de l'industrie, laquelle est encore si rare et si imparfaite en ce pays. Il y auroit certainement plus d'avantages pour la Suisse, à ce que les hommes qu'elle place au service des nations étrangères, pour y apprendre à faire l'exercice, pour vivre dans des casernes, et figurer à la porte des palais, au prix d'un peu d'or et de beaucoup de vices qu'ils rapportent

dans leur pays, fussent employés, au sein de ce pays même, à féconder un sol ingrat, à fouiller des mines, à ouvrir des routes nouvelles, à disputer à l'hiver les espaces qu'il envahit, à combattre, en un mot, avec toutes les ressources de l'art et de l'industrie, contre les rigueurs du climat et de la nature. Indépendamment des avantages réels que ces travaux procureroient à l'Etat, la population entière acquerroit, en s'y livrant, plus de vigueur, plus d'aisance et de contentement; et l'esprit public y gagneroit certainement aussi dans la même proportion que le bien-être particulier.

La Suisse prétend encore que le service étranger lui est utile pour entretenir, parmi ses enfans, cet esprit martial si nécessaire aux peuples libres, et pour mettre ses institutions militaires en rapport avec celles des autres peuples de l'Europe : c'est dans cette double vue qu'a été formé l'établissement de *Thun*. Mais je pense que c'est payer trop cher la connoissance de quelques manœuvres et de quelques évolutions, que de les acheter au prix de ses mœurs publiques et de sa considération extérieure; et d'ailleurs, il n'est pas bien démontré que ces manœuvres mêmes et ces évolutions si savantes, soient rigoureusement applicables à la Suisse, pays dont la structure ne ressemble, en effet, à celle d'aucune autre contrée du globe, et dont la défense

exigeroit conséquemment une tactique particulière. J'avouerai néanmoins que l'inconvénient le plus grave qui puisse résulter de ce service étranger, c'est à savoir, l'introduction de coutumes et de manières exotiques au sein d'un peuple qui a tant de raisons de tenir à ses institutions propres et à ses habitudes locales; que cet inconvénient, dis-je, est beaucoup diminué, depuis que les progrès, ou, si l'on veut, les vices de la civilisation moderne se font à peu près remarquer au même degré chez les divers peuples de l'Europe. L'habitant des Alpes avoit tout à perdre autrefois en s'éloignant de ses foyers rustiques; et les importuns souvenirs qu'il rapportoit dans ses glaciers, de l'abondance et du luxe de nos cités, ne pouvoient que lui rendre son ignorance plus sensible et sa condition plus triste. Mais il faut convenir que les Suisses sont bien changés, depuis que les François leur ont rendu visite. L'Helvétie, un moment subjuguée par nos armes, est demeurée presque universellement asservie à nos usages; et je ne sais laquelle de ces deux conquêtes lui deviendra quelque jour plus funeste. D'un autre côté, la curiosité sans cesse plus vive dont ce pays est devenu l'objet, ne peut que lui être également nuisible. Il est impossible que le commerce de tant d'étrangers n'altère pas à la longue l'antique simplicité des mœurs helvétiques; et si la vue de l'or que ces étrangers

prodiguent, éveille enfin la cupidité; si le goût du luxe pénètre dans un pays aussi pauvre; si l'industrie, qui devance chez nous-mêmes les besoins réels de la société, commence à germer sur un sol, dont la nature y est aussi rebelle; je n'ose prévoir ce qui doit en résulter : mais je crains qu'acquérant de nouveaux besoins, sans aucun moyen de les satisfaire, le peuple suisse, qui ne peut cesser d'être l'un des plus pauvres du globe, n'en devienne le plus malheureux. Il est vrai qu'il pourra servir alors sans danger dans toutes les cours de l'Europe; et que, n'ayant plus de vices à y prendre, il n'en rapportera que des écus. Mais la Suisse en deviendra-t-elle plus forte en elle-même, et plus respectable aux nations étrangères, quand elle sera corrompue comme elles? J'en doute encore; et je pense que, tout considéré, les Suisses gagneroient bien plus à rester retranchés derrière leurs montagnes, à défendre l'accès de leurs pays par ses barrières naturelles, et surtout par de bonnes mœurs et par des institutions nationales, qu'à aller s'offrir, en vue d'un vain savoir et d'un gain sordide, aux vices et aux ressentimens des autres peuples.

Je suis, etc.

LETTRE XIX.

A MA FEMME.

Righi-Staffel, ce 27 août.

Voyage au Righi. — Le mont Pilate. — L'Ile d'Alstadt; obélisque élevé par l'abbé Raynal. — Kusnacht; château de Gessler; chapelle de Guillaume Tell. — Vue magnifique du Righi. — Le Righi-Staffel; le Righi-Culm. — Aspect admirable des Hautes-Alpes au moment du coucher du soleil.

Rien ne prouve mieux l'empire de la mode que le voyage dont je vais t'entretenir. Le *Righi* est une montagne à trois lieues de *Lucerne*, sur laquelle on se rend maintenant en foule de toutes les parties de l'Europe. Vis-à-vis de cette montagne aujourd'hui si célèbre, s'élève à une plus grande hauteur un autre mont qui eut autrefois

autant de renommée, et qui se voit à présent dans l'abandon. C'est le fameux *Pilate,* sur le nom duquel la tradition populaire avoit forgé un conte dévot, mais encore plus ridicule, avec lequel ont cessé des voyages dont cette fable étoit sans doute le principal motif. Personne ne se hasarde plus à gravir la cime escarpée du *Pilate*, et son heureux rival voit des foules d'admirateurs se succéder sur son large plateau : les montagnes ont donc aussi leur destinée ! Mais il y a cette différence entre les productions de la nature et celles de l'homme où la mode s'attache, que les premières justifient toujours l'engouement qu'elles excitent; et c'est assurément bien le cas du *Righi.* Je doute cependant que les enthousiastes, qui cherchent l'origine de ce nom dans les mots latins *regina montium*, soient aussi bien fondés dans leur étymologie, que dans leur admiration. Le *Righi* portoit déjà ce nom bien avant le temps où il n'étoit encore que le rival obscur, ou plutôt l'humble voisin du *Pilate;* et, en général, je me défie beaucoup des étymologies latines appliquées aux montagnes de l'Helvétie.

Je me suis embarqué à midi sur le lac de *Lucerne,* en me dirigeant vers *Kusnacht.* Si, dans ce trajet de deux heures, quelque autre objet que le lac même avoit pu attirer mon attention, une foule de points de vue charmans sur les montagnes op-

posées et sur les coteaux voisins, auroient pu la fixer tour à tour. En doublant le cap, nommé *Meggenhorn,* qui sépare les deux golfes de *Lucerne* et de *Kusnacht,* on passe près de trois îlots, dont le plus grand, nommé l'île d'*Alstadt,* se recommande par une particularité assez étrange. Ce fut là que l'abbé Raynal, échauffé d'un bel enthousiasme pour la mémoire des trois libérateurs de la Suisse, voulut élever, à ses dépens et à leur honneur, ou plutôt à son honneur et à leurs dépens, un obélisque de granit. On dut sans doute bien rire dans ce pays de voir un abbé françois, de si fraîche date, se mêler d'ériger en présence des Alpes, un monument à la gloire de trois hommes si chers à la Suisse : mais on le laissa faire. L'obélisque s'éleva jusqu'à la hauteur, assurément très-imposante, de quarante pieds; ce qui ne laissa pas de faire un fort bel effet dans le voisinage de ces monts sublimes, dont tous les échos répètent depuis cinq siècles, les noms des trois héros de l'Helvétie, et qui semblent n'être eux-mêmes qu'un monument de leur gloire. Malheureusement on avoit oublié la précaution essentielle d'un paratonnerre : la foudre tomba sur l'obélisque et le détruisit, au point qu'il n'en est pas resté une pierre. J'ai visité la place, et tu peux juger si j'y ai médité à mon aise sur la fragilité des grandeurs humaines.

Voilà qui est bien humiliant sans doute pour les œuvres de la philosophie ; mais, comme pour rendre cet affront plus sensible encore, les ruines féodales du château de *Hapsbourg* subsistent tout près de là sur une petite éminence, nommée *Ramenflüe*, et font l'ornement du plus charmant paysage. Ce manoir, depuis si long-temps abandonné, est le berceau de la maison d'Autriche : * c'est de là que la fortune des comtes de *Hapsbourg* s'éleva au trône des Césars ; c'est de ce donjon gothique, retraite actuelle des hiboux, que l'aigle impérial prit un essor si brillant et si rapide : qu'il y a là de sujets de méditations !

Kusnacht est un gros bourg, que semble dominer encore l'antique tour du château de Gessler. On l'aperçoit du rivage ; et ses sombres ruines qui contrastent avec la riante couleur des bois qui l'environnent, relèvent par d'austères souvenirs le tableau des beautés champêtres. Tel est presque

* Ce château, nommé *Nova Habesburch*, ou *Neu-Habsbourg*, dans une chartre de 1244, n'étoit proprement qu'une maison de campagne des comtes de *Hapsbourg*, et ne doit pas être confondu avec celui dont on voit encore les ruines non loin de *Bruck*, dans le canton d'*Argovie*. Mais celui-ci fut aussi habité par l'empereur Rodolphe I[er], fondateur de la maison d'Autriche, et doit par conséquent être considéré de même comme le berceau de cette maison fameuse.

partout l'aspect que présente la Suisse. Aux agrémens de la plus riche nature s'y joint l'intérêt des monumens historiques. Des débris d'édifices gothiques y semblent jetés, comme pour servir à la décoration des campagnes. Mais le peuple y attache des idées plus nobles; il les regarde comme les témoins de son existence passée ; il les révère comme les monumens de sa liberté ; et il se plaît à voir, en quelque sorte, imprimées sur le sol qu'il habite, les vieilles pages de son histoire.

A une demi-lieue de *Kusnacht*, sur le chemin qui conduit au lac de *Zug*, le terrain s'abaisse entre deux collines agréablement ombragées. Le sentier devient étroit et profond ; et, sous l'épaisse voûte du feuillage qui le couvre, les objets ne sont plus éclairés que d'un jour mystérieux. C'est là que Guillaume Tell, échappé de la barque de Gessler, vint attendre le tyran; et par un coup heureux autant que hardi, délivra sa patrie, comme il avoit délivré son fils. En cet endroit, qu'il semble que la nature même avoit destiné à devenir le théâtre d'une action romanesque, on a bâti une chapelle : car le peuple suisse trouve que les monumens de la religion s'allient très-bien avec ceux de la liberté. Une inscription, dont la simplicité ne s'allie pas moins bien avec l'héroïsme, rappelle la date de cet événement mémorable, du 18 novem-

bre 1307. Un tableau qui en représente le trait principal, est peint en dehors de la chapelle; et quoiqu'extrêmement médiocre; quoique, par une économie républicaine, l'artiste ait été obligé d'enfermer dans un même cadre les différentes actions de la vie du héros, et d'entasser ainsi une foule de personnages divers, ce tableau, vu à cette place, ne sauroit manquer d'intéresser même un homme étranger à la Suisse: car quel homme peut être étranger aux souvenirs qu'il rappelle? Le tableau, dont j'ai parlé, venoit d'être placé, puisqu'il porte la date de 1819. Ainsi, malgré la médiocrité de leurs ressources, ces petits Etats ont grand soin, de renouveler sans cesse dans la mémoire et sous les yeux du peuple, les images propres à nourrir son patriotisme: plus d'une grande monarchie ne pourroit-elle pas profiter de cet exemple?

C'est à partir de la chapelle de Guillaume Tell, que je commençai à monter le *Righi*. Il étoit deux heures; la chaleur étoit extrême, et le soleil éclairoit à plein le flanc de la montagne qu'il me falloit gravir. Aussi employai-je quatre heures à cette ascension; et je ne crois pas avoir fait jamais de marche plus pénible, ni par une chaleur plus accablante. Mais que je fus bien dédommagé de ma fatigue, par la vue magnifique qui se découvre à chaque station du *Righi*! Dans les premiers mo-

mens que ce spectacle magique se développoit à mes regards, je ne pouvois me lasser de le contempler; et terrassé par l'admiration, plus encore que par la fatigue, je me reposois presque à chaque pas. De momens en momens, de nouvelles vallées, de nouveaux lacs, de nouvelles villes apparoissoient sur cette scène immense; et bientôt mes regards ne furent plus bornés que par les bornes mêmes de la vue humaine. Figure-toi une plaine, sur laquelle les saillies des plus hautes montagnes ne sont plus sensibles que par les foibles ombres qu'elles projettent à leurs pieds; où quatorze lacs, disséminés à d'assez grandes distances, ressemblent à de petits morceaux de glaces encadrés dans un tapis de gazon; où des villes populeuses apparoissent à peine comme des points; et tu n'auras encore qu'une idée imparfaite du tableau le plus immense qui se découvre peut-être d'aucun lieu du globe. Toutefois, dussé-je par cet aveu scandaliser les nombreux admirateurs du *Righi*, il me semble que l'immensité même de ce tableau en diminue le prix. A une si grande élévation, la tête me tournoit, j'étois ébloui, je ne distinguois plus rien à force de trop embrasser. Toute cette vaste plaine de la Suisse me faisoit l'effet d'une carte géographique étendue à mes pieds, ou plutôt d'un relief agréablement colorié,

dont je ne jouissois encore qu'imparfaitement, parce que le vertige et le frémissement involontaire dont j'étois saisi, répandoient sur ce tableau un nuage qui m'en faisoit perdre tous les charmes.

Mais lorsqu'arrivé sur le premier plateau de la montagne, à l'endroit qu'on appelle le *Righi-Staffel*, la vue peut s'étendre de l'autre côté de l'horizon, quelle scène extraordinaire! La chaîne des Hautes-Alpes apparoît tout à coup à vos regards, avec ses énormes colosses entassés les uns sur les autres, et tout couverts de ces cuirasses éblouissantes qui les revêtent depuis le premier âge du monde. Dans un espace qui semble étroit, tant ces masses prodigieuses s'y trouvent accumulées, une foule d'aiguilles, resplendissantes de glace, percent les nues sous mille formes irrégulières et bizarres. L'entassement de ces monts, pareils à des Titans audacieux, remplit l'âme d'une terreur involontaire, par l'idée des effroyables révolutions du globe auxquelles ils ont dû leur naissance; et, en contemplant les mouvemens si variés de leurs cimes, il semble d'abord qu'elles vont s'agiter et secouer la neige qui les couronne. Mais à l'immobilité de leurs bases, au silence qui règne autour de leurs vastes flancs, l'imagination se rassure; et libre de cette vaine émotion, elle se repose avec un plaisir inexprimable, sur ces sommets qui sem-

blent être à la fois le siége et l'image de l'éternité.

Le mont *Righi* est certainement le point d'où l'œil peut embrasser, avec le plus de netteté, une plus grande étendue de la chaîne des Alpes. Placé lui-même en avant de cette chaîne, dont il forme le premier gradin, il présente une masse de toutes parts isolée, du haut de laquelle la vue n'est bornée à l'occident, que par la cime du *Pilate*, chef d'une autre branche de montagnes qui vont se rejoindre aux Alpes bernoises. Ainsi opposés l'un à l'autre, le *Righi* et le *Pilate* semblent être les deux sentinelles avancées des Hautes-Alpes; et, tandis que l'aspect sauvage et les flancs horriblement déchirés du *Pilate* remplissent l'âme d'un sentiment mélancolique, le *Righi*, avec ses formes gracieuses et les riantes couleurs de sa végétation, repose agréablement la vue. Les hameaux, les bois et les pâturages dont sa croupe est embellie, offrent, du côté du lac de *Lucerne*, un spectacle enchanteur. Mais du côté de celui de *Zug*, les flancs du *Righi*, formés de terrasses irrégulières et peu saillantes, descendent si brusquement dans les eaux, que l'œil ne peut, sans terreur, en mesurer l'élévation; et ce n'est qu'en tenant embrassée la croix élevée en cet endroit, que j'ai pu envisager quelques instans cet effroyable précipice.

Il faut encore, à partir du *Righi-Staffel*, gravir

pendant une demi-heure, et par une pente assez roide, pour parvenir au *Righi-Culm*, qui est le point le plus élevé du *Righi*; et ce n'est qu'au dernier pas d'une course si longue et si pénible, que se découvre, dans toute son étendue, le spectacle extraordinaire dont j'ai parlé. L'impression en est telle, que l'admiration vous enchaîneroit sur la place, quand bien même vous n'y seriez point arrêté par l'impossibilité d'aller plus loin. Cette cime du *Righi* est un plateau de quelques toises seulement de circonférence, sur lequel on a construit une auberge; et telle est sur ce point l'affluence des voyageurs, qu'il est peu d'heures de la journée où l'on n'y rencontre, en cette saison, une société nombreuse. J'y trouvai plusieurs groupes d'individus de diverses nations; et j'eus besoin de chercher, à quelque distance, un endroit un peu escarpé pour n'être point distrait, par les éclats de leur bruyante admiration, dans la contemplation où je voulois me livrer.

Jamais, peut-être, le temps ne s'étoit montré plus favorable. Tandis qu'à mes pieds, à une immense profondeur, le jour le plus pur éclairoit la scène incomparable de la plaine, quelques parties de l'horizon paroissoient tout en feu; la vallée et le lac de *Sempach*, à la distance de six lieues, étoient couverts de nuages enflammés, à travers

lesquels je pouvois suivre les rapides sillons de la foudre; et, sous cette atmosphère brûlante, je voyois les eaux du lac étinceler de mille feux. Plus près de moi, le sauvage *Pilate* contrastoit, par son imposante attitude, avec l'orage déchaîné à sa base; et les nombreux villages disséminés sur les bords du lac des *Waldstettes*, réfléchissoient leurs champêtres beautés dans le miroir alors si pur et si poli de ce lac. Mais rien n'approche de la vue des Alpes qui s'offroit à moi de l'autre côté du *Righi*, et dont j'ai vainement essayé de te tracer une esquisse d'après mes premières impressions. Ici, tout est tellement gigantesque, qu'à mesure que l'œil se familiarise avec les proportions de ces monts sublimes, l'imagination se confond de plus en plus; et le sentiment de l'admiration même deviendroit insupportable par le contraste accablant de notre foiblesse, si, faisant un effort au-dedans de nous-mêmes, nous ne nous élevions, par la pensée, au-dessus de ces sommets inaccessibles, jusqu'à la main qui les créa; et si nous n'opposions à l'énormité de ces masses inertes et à ces dimensions colossales de la matière, l'immortelle activité de l'intelligence qui nous éclaire, et du sentiment qui nous anime.

Ainsi tout occupé à lutter avec les forces de mon âme contre l'impression de cette nature gigantes-

que, et tout entier absorbé dans ces méditations sublimes, je m'aperçus à peine de l'approche de la nuit, qui déjà avoit enveloppé la vallée. Mais c'est alors que je pus considérer à loisir les effets que produit, sur ces hauteurs, le coucher du soleil. A mesure que les ombres s'épaisissoient dans la plaine, les rayons de cet astre se retiroient graduellement des montagnes qui la dominent; mais au-dessus de cet amphithéâtre, peu à peu envahi par l'obscurité, s'élevoient encore, resplendissantes de lumière, les nombreuses cimes neigeuses que j'avois devant moi. Je les vis alors se revêtir d'un vaste manteau de pourpre, dont la couleur tranchoit avec l'azur des monts secondaires, tandis que le violet le plus éclatant et le rose le plus tendre se peignoient successivement sur les larges tissus de neige qui forment leur ceinture. Ces effets magiques du coucher du soleil durent à peu près dix minutes; après quoi, les plus hautes cimes, atteintes elles-mêmes par l'obscurité, s'enfoncent peu à peu dans l'ombre, et disparoissent aux regards. Pour moi, qui ne pouvois encore en détacher les miens, je fus mille fois plus frappé de ce dernier phénomène. En contemplant ces pâles colosses, dont le manteau de neige, maintenant dépouillé de tout son lustre, se déployoit sur un horizon blanchâtre, il me sembloit véritablement voir apparoître

une légion de spectres immenses, qui, dans une attitude morne et menaçante, se serroient les uns contre les autres, comme pour disputer à la nuit l'empire du ciel.

Je doute que ces images, quelque extraordinaires qu'elles puissent te paroître, soient capables de reproduire à tes yeux l'aspect de ces montagnes éclairées des derniers rayons du jour; mais, dans l'impuissance de te rendre sensible leur effet réel, j'ai tâché du moins d'exprimer l'effet qu'elles produisirent sur mon imagination. Il est certain que rien au monde n'est plus imposant, plus singulier, que la vue de ces énormes colosses, au moment où la nuit, les enveloppant d'une espèce de voile funèbre, leur donne l'air de longues figures livides, et à la neige qui les couvre, une teinte de blanc terne qui ressemble réellement à une horrible pâleur, et qui paroît plus effrayante encore après les nuances éclatantes de violet et de rose, auxquelles elle succède immédiatement. Les vallées intermédiaires n'étant plus sensibles à l'œil, il semble aussi que ces monts, comme autant de fantômes, se rapprochent, se remuent et s'avancent en deçà des bornes de l'horizon qui ne peut plus les contenir; et bientôt, l'imagination développant ce prestige, elle se figure ces masses inertes, comme douées du sentiment et de la vie;

elle les anime et leur prête des formes et des mouvemens également fantastiques; et ajoutant encore à leur étendue et à leur élevation réelles, par les idées d'antiquité et de durée qu'elle y attache, elle se trouble et se confond en effet devant ses propres illusions, plus encore que devant les objets sensibles, jusqu'au moment où tout s'efface et disparoît dans les ténèbres.

Je ne quittai la place où j'avois joui de ce spectacle extraordinaire, que lorsque la nuit l'eût entièrement couvert de son ombre. Je regagnai alors ma demeure, impatient et désespérant à la fois de fixer les magiques images que j'en remportois; et à ce moment où je viens de l'entreprendre, je regrette plus que jamais l'impuissance du langage, ou du moins la mienne, à rendre ce que j'ai si vivement senti.

LETTRE XX.

A LA MÊME.

Schwytz, ce 28 août.

Réflexions sur l'histoire de l'indépendance helvétique. — Départ du Righi. — Ruines de Goldau. — Traversée du lac de Lowerz. — Aspect général de la campagne de Schwytz.

Me voilà dans le cœur de la Suisse; et pourtant ce pays n'offre ni profonds glaciers ni neiges éternelles. Les Alpes, qui en embellissent la surface, ne s'y élèvent guère qu'à la hauteur de six à sept mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Mais, si les montagnes n'étalent pas ici les sublimes horreurs que j'ai admirées ailleurs ; si le plaisir que leur aspect procure n'est plus voisin de l'effroi, de nouveaux objets y excitent une émotion plus douce et non moins profonde. La nature semble s'y abais-

ser; mais l'homme s'y est agrandi; et cet intérêt de l'humanité donne aux humbles collines du canton de *Schwytz*, un attrait que n'ont point les plus hautes cimes des Alpes.

Schwytz est la terre classique de l'Helvétie. C'est sur son territoire que trois hommes généreux jetèrent les fondemens de l'indépendance de leur pays; c'est son nom, qui, par un juste hommage, a été donné à toute la confédération suisse. L'ouvrage de ces trois hommes sans crédit, sans renommée, sans puissance, subsiste encore de nos jours, malgré la révolution de plus de cinq siècles. Combien d'empires fondés sur la violence ont disparu dans cet intervalle! Y a-t-il de meilleure preuve, que les seules institutions durables sont celles qui ont pour base la justice, et pour but la véritable liberté?

Les noms de Walter Furst, d'Arnold de Melchthal et de Werner Stauffacher sont ici dans toutes les bouches : quel dommage, que ces noms si éloquens pour des cœurs suisses, soient barbares pour des oreilles françoises! Leurs images ornent tous les édifices publics; on les retrouve à la fois sous le toit du pauvre et sur les murs de la chapelle. Tous les cœurs partagent entre leur mémoire et la divinité les hommagesde la piété la plus profonde. On leur rend presque un culte d'adoration : jamais

peuple plus libre ne se montra plus reconnoissant; jamais le patriotisme ne fut si près de se confondre avec l'idolâtrie.

La maison de Stauffacher, à *Steinen,* a fini, malgré le soin religieux dont elle étoit l'objet, par devenir la proie du temps; à sa place on a bâti une chapelle : que pouvoit de plus un peuple religieux? Pendant plus d'un siècle, la dignité suprême de landamman a été continuée dans sa famille : que pouvoit de plus un peuple libre? Maintenant sa postérité est éteinte, et la vénération publique ne peut plus s'attacher qu'à sa mémoire; j'ai déjà dit comment elle s'en acquitte.

Tu concevras aisément l'intérêt qu'excitent en moi les souvenirs historiques de ce pays, sur le théâtre même où j'en retrouve les monumens. Les trophées d'un peuple qui ne combattit jamais que pour son indépendance, élèvent l'âme, autant que la flétrissent et l'abattent les trophées d'un conquérant. Tu sais avec quel dédain je détourne mes yeux de ces orgueilleuses colonnes, de ces arcs de triomphe, où il me semble voir écrite en traits de sang l'histoire des générations immolées à la manie guerrière d'un seul homme. Mais que tout un peuple s'arme pour affranchir son pays et pour défendre ses foyers, je ne trouve plus dans les honorables monumens de son courage, qu'un spectacle consolant et

doux, et je mouillerois de mes larmes ces innocens lauriers, s'il m'étoit permis d'y toucher.

Rien ne rappelle plus l'histoire, si vantée dans nos écoles, des républiques de la Grèce, que l'histoire des premiers temps de la Suisse. La querelle des Grecs et des Barbares ne présente pas des exploits plus héroïques et des caractères plus magnanimes, que la guerre des Suisses contre la maison d'Autriche. De part et d'autre, de petits Etats confédérés soutiennent, avec des forces extrêmement inégales, une lutte qui sembloit devoir les anéantir du premier choc. Des deux côtés, on voit briller le patriotisme le plus pur et la valeur la plus exaltée : tout magistrat est général, et tout citoyen devient un héros. Que manque-t-il enfin aux Winckelried et aux Gundoldingen, pour être aussi célèbres qu'un Aristide, ou un Léonidas, si ce n'est d'avoir eu des noms plus harmonieux, ou un historien comme Hérodote?

Ce n'est assurément pas le nombre d'hommes et l'étendue des conquêtes, qui font l'intérêt de l'histoire des Grecs, non plus que de celle des Suisses. Dans l'une et l'autre, on ne voit agir qu'un bien petit peuple, et pour un bien médiocre territoire. D'ou vien t donc que cette histoire nous captive si fortement, tandis que le tableau de ces grandes dévastations du genre humain, des Gengis, des

Tamerlan et de tant d'autres *ravageurs* du monde, n'excite en nous que la fatigue et le dégoût? C'est que chez les Grecs, aussi bien que chez les Suisses, tout homme acquéroit l'importance de la cause même pour laquelle il combattoit; tout individu devenoit grand, par cela seul qu'il se dévouoit à un grand intérêt; et chaque citoyen avoit sa part personnelle dans le péril et dans la gloire. Mais ces masses confuses d'hommes qui vont, à la voix d'un maître, ravager des contrées inconnues; ces troupeaux de brutes, que pousse devant lui un conquérant affamé, que peuvent-ils offrir à l'œil du contemporain et de l'histoire? un homme seul qui triomphe ou qui succombe, et des milliers de victimes qu'il immole à sa grandeur, ou qu'il associe à sa perte.

Telles étoient les réflexions qui m'occupoient en entrant dans le canton de *Schwytz;* et il ne fallut rien moins, pour m'en distraire, que la variété des objets qui s'offrirent successivement à mes regards. Après avoir passé la nuit à l'auberge du *Righi-Staffel*, où je conseillerois volontiers à tous les voyageurs de s'arrêter, de préférence à celle du *Righi-Culm;* et après avoir joui, dans l'une et l'autre station, des effets si variés que produisent à cette hauteur le coucher et le lever du soleil, je descendis le long du revers oriental de la montagne, par

un sentier extrêmement pittoresque qui s'enfonce dans des gorges étroites, et suit pendant près de trois quarts d'heure une pente si roide, que le sol en est taillé en degrés et soutenu par des quartiers de roche, ou par des troncs de sapin. Un phénomène que je remarquois alors pour la première fois, ajoutoit encore pour moi à l'agrément de ce paysage. Pendant la nuit, des amas de nuages s'étoient formés au-dessus des vallées circonvoisines; et lorsqu'en me réveillant au point du jour, j'avois jeté les yeux sur cet immense voile étendu à mes pieds, immobile de surprise, j'avois été quelque temps sans pouvoir me rendre compte à moi-même d'un spectacle si extraordinaire et si nouveau. Toute la vaste plaine qui la veille s'étoit découverte à mes yeux, disparoissoit entièrement sous un rideau qui avoit la blancheur éblouissante de la neige, et qui, se prolongeant jusqu'aux limites incertaines d'un horizon lointain, offroit, comme cette plaine, ses éminences et ses vallées. Ce voile répandu sur la nature, n'atteignoit pourtant qu'à la moitié de la hauteur du *Righi;* et tandis que les premiers rayons de l'aurore en coloroient la cime, on voyoit d'espace en espace s'élancer, du sein de ces nuages, les sommets des montagnes grisâtres, comme d'énormes rochers sortis d'un océan de neige. Cependant à mesure que le soleil, en s'élevant

sur l'horizon, versoit plus de clartés et de feux, cette masse de vapeurs blanchâtres s'agitoit; et au travers des larges crevasses qui s'y formoient, on apercevoit les lacs et les villages de la plaine. Je ne crois pas que rien au monde puisse égaler la singularité de ce spectacle; et tous les voyageurs qui en ont joui avec moi, et parmi lesquels étoit le colonel Pfyffer, au pinceau duquel on doit le beau panorama du *Righi*, l'ont trouvé infiniment plus curieux et plus magnifique que le coup d'œil de cette même plaine, vue par un temps plus pur et plus serein.

En descendant du *Righi*, j'atteignis, au bout d'une heure de marche, la limite des brouillards qui entouroient la montagne; et c'est alors que, sans fiction poétique, je voyageai véritablement dans les nuages. Je mis plus d'une heure à les traverser; mes habits étoient trempés, et mes yeux, chargés de ces humides vapeurs, avoient besoin de se remettre à la clarté du soleil. Ce ne fut cependant pas sans regret que je me retrouvai dans la plaine, et sans une émotion bien plus pénible encore, que j'envisageai les premiers objets qui s'y offroient à ma vue.

La route, qui conduit du pied du *Righi* au bord du lac de *Lowerz*, passe à travers des débris de rochers confusément entassés, monument d'une

des plus terribles catastrophes, dont les annales de ce pays puissent garder le souvenir. Le 2 septembre 1806, à cinq heures du soir, une partie de la montagne, qui fait face au *Righi*, et qu'on nomme le *Spitzbühl*, s'écroula avec un fracas horrible, et, en peu de minutes, toute une lieue quarrée de terrain fut ensevelie sous cet amas de décombres. Des pluies continuelles avoient détrempé peu à peu le ciment naturel qui lie les cailloux, dont est formée toute cette chaîne et le *Righi* qui la domine; et, lorsque cette pâte amollie ne fut plus capable de soutenir le poids de la montagne imbibée d'eau, elle fondit tout à coup sur la vallée, entraînant tout dans sa chute, et lançant, par la force même de cette impulsion, jusque sur le flanc des monts opposés, d'énormes rochers, qui y sont demeurés comme suspendus. Quatre villages, *Goldau*, *Lowerz*, *Rothen* et *Busingen*, des champs cultivés, de vertes prairies, tout disparut en un moment sous cette montagne mobile, qui vint prendre la place de la vallée. De six cents habitans qui s'y livroient en paix au cours de leurs innocens travaux, quatre cents, surpris par une mort affreuse, ne purent même faire un pas pour l'éviter. Des voyageurs, que la curiosité amenoit au *Righi*, atteints de l'éboulement à l'entrée du pont de *Goldau*, partagèrent le sort de ces infortunés habitans

Il n'échappa que ceux qui, occupés alors, loin du théâtre de la destruction, à faire paître leurs troupeaux, purent voir, du haut des monts voisins, le toit qui renfermoit leur famille, s'abîmer avec d'horribles craquemens sous ce déluge de pierres. J'ai vu cependant à *Lucerne* une femme, l'une des victimes de cet effroyable désastre. Renversée d'abord sous les débris de sa maison, mais plus étourdie que fracassée par cette chute soudaine, elle se crut au moment terrible, si souvent annoncé à la pieuse crédulité de ces bonnes gens; et, doutant presque de son existence, sans voix et sans mouvement, elle attendoit que le son de la trompette divine vînt soulever la tombe qui la couvroit. Tirée bientôt de son erreur par le son des cloches du voisinage, elle ranima ses forces, et poussa des cris qui furent heureusement entendus. On parvint enfin à la retirer vivante de dessous les débris; mais il fallut qu'elle laissât sous un quartier de roche un de ses bras, pour mendier son pain avec celui qui lui reste.

Je n'essaierai point de te retracer les sentimens qui m'agitoient en traversant cet horrible désert. Mais, le croiras-tu? C'est au milieu même de ces décombres que s'est réfugié le reste de l'ancienne population de la vallée. Ils ont relevé leurs fragiles habitations, en les appuyant contre les rochers,

dont la chute les menace encore. Quelques champs, à grand'peine déblayés, commencent à se couvrir d'un peu de végétation ; l'image de la vie refleurit à côté de celle du chaos ; insensiblement les traces de la destruction s'effacent, et le travail et l'industrie auront bientôt fécondé de nouveau ce vaste champ de la mort. Ainsi l'on voit partout le pâtre des Alpes rebâtir sa chaumière de bois, sur la place même qu'ont ravagée les avalanches ; ainsi l'habitant du *Vésuve* laisse à peine le temps de se refroidir à la lave qui a détruit sa moisson, pour lui confier une semence nouvelle. Est-ce le mépris de la mort, ou la légèreté du caractère qui font ainsi braver à l'homme des dangers dont il a fait une si récente et si terrible épreuve ? Est-ce l'attachement au pays qui l'a vu naître, et qui possède les ossemens de ses pères ? ou ne seroit-ce pas plutôt cette force aveugle de l'habitude qui, en dépit de nos penchans, de nos lumières, de nos intérêts même, nous enchaîne irrévocablement sur le sol où nous avons commencé de vivre ?

L'impression d'un si grand désastre me suivit jusque sur le lac de *Lowerz*, dont une partie fut comblée par l'éboulement de la montagne. Je passai près de deux îlots, sur l'un desquels se voient encore les ruines du château gothique de *Schwanau*, qui, tombé au pouvoir des confédérés le 1er

janvier 1308, a résisté à ce terrible ébranlement, comme au long cours des âges. Le second îlot n'offre plus de traces de l'humble cabane qu'il portoit, et que les flots soulevés ont entraînée dans l'abîme avec toute une innocente famille. Ne faut-il pas avoir une foi bien vive dans la Providence, pour la reconnoître encore à de pareils traits?

En débarquant sur le rivage opposé, je saluai d'un triste regard les traces qu'elle a imprimées à *Goldau*, et le terrible monument qu'elle a érigé à ses victimes. Une scène toute contraire se développoit alors devant mes yeux. Rien n'est plus riant et plus animé que la campagne des environs de *Schwytz*. Le terrain, tout en pâturages ombragés d'arbres à fruits, s'élève, par une pente douce, l'espace d'environ une lieue, jusqu'au bourg qui couronne ce verdoyant amphithéâtre. L'air d'aisance qui règne dans une foule d'habitations, disséminées sur cette riche plaine, ajoute encore à l'agrément qu'elle présente. Des groupes de jeunes villageoises, occupées alors aux travaux des champs, embellissoient ce paysage; et je remarquai, sous le modeste chapeau des faneuses, quelques-uns des plus charmans visages que j'aie encore vus dans toute la Suisse.

LETTRE XXI.

A LA MÊME.

Schwytz, ce 29 août.

Description du bourg de Schwytz ; l'Eglise ; le Xenodochium ; l'Hôtel de Ville ; luxe des armoiries dans cet Etat républicain. — Liberté absolue ; constitution non écrite — Idée générale de cette constitution, d'après les modifications récentes qu'elle a subies. — Justice criminelle. — Revenus publics. — Caractère belliqueux des habitans ; leur dévotion ; leurs mœurs privées.

L'ASPECT que présente le bourg de *Schwytz*, est très-séduisant au premier coup d'œil. Les maisons, généralement bien bâties, sont groupées d'une manière où l'art ne semble pas étranger, tant l'effet en est pittoresque, autour d'un vaste

espace découvert qui forme la place publique, et que termine l'église, très-bel édifice moderne. Des deux côtés du vallon que remplissent les habitations du bourg, et les jardins et les vergers qui les accompagnent, s'élèvent deux énormes géants qui en défendent l'accès. Au nord, le *Mytten* dresse son front presque verticalement, jusqu'à la hauteur de six mille pieds, et ses flancs, découpés d'une manière bizarre, s'abaissent vers la plaine par une foule de gradins ornés de forêts et de pâturages. Vis-à-vis, le *Haggen*, qui porte, avec moins de hardiesse, sa tête chargée de frimas, étale avec plus d'orgueil encore les trésors d'une riche culture. Quoique je commence à me familiariser avec ces contrastes, je ne crois pas avoir rien vu d'aussi attrayant en ce genre, que l'aspect de ces deux superbes montagnes.

L'église, bâtie en 1769, est l'une des plus remarquables de la Suisse par le goût de son architecture, la profusion des beaux marbres qui la décorent, les tableaux et les sculptures qui sont dus aux mêmes artistes, aux Orelli de *Locarno*. Si quelque chose pouvoit étonner plus encore qu'une telle magnificence de la part de républicains si pauvres, c'est le trait suivant qui m'a été attesté par un des notables du pays. La chaire, toute de marbre, est soutenue à quelques pieds de terre

par trois figures colossales qui témoignent par une horr ble contraction de tous leurs muscles, la gêne qu'elles éprouvent en cette situation. Ces figures représentent les trois célèbres réformateurs, Luther, Zwingli et Calvin; et le poids énorme qu'ils supportent ici, est aux yeux des dévots habitans de *Schwytz* l'emblème du châtiment qui dans un autre monde, pèse sur la tête de ces coupables sectaires. Les Zurichois, disciples de Zwingli, offrirent quarante mille florins pour faire disparoître cet emblème, si injurieux à la fois pour leur croyance et pour la mémoire de leur compatriote. Mais à *Schwytz*, comme à *Zurich*, le zèle religieux fut plus fort que l'intérêt, et cette offre fut obstinément refusée.

Schwytz renferme quelques édifices publics: un arsenal; un *Xenodochium*, ou maison de refuge pour les étrangers; cet asile ouvert par la charité aux besoins de toutes les classes et de tous les pays, n'est pas même fermé aux François qui, dans leur funeste guerre de 1798, en ont provoqué la ruine autant qu'il dépendoit d'eux; et le jour où je me trouvai à *Schwytz*, j'y vis recevoir un de ces malheureux, que la religion, que peut-être il avoit blasphémée ailleurs, entouroit de secours et de consolations, et qui sembloit honteux encore de partager le pain et le toit d'un capucin.

L'hôtel de ville, dont la façade orne la place publique, ne se recommande, ni au-dedans ni au-dehors, par le luxe de son architecture. La salle où s'assemble le *Grand Conseil*, n'a pour ornement qu'un tableau représentant les sept vertus, si toutefois ce tableau peut s'appeler un ornement. Mais il m'a offert une particularité, que je n'ai point encore remarquée ailleurs. Entre chacune des figures allégoriques dont il se compose, sont fixées des plaques de cuivre qui portent les armoiries des familles sénatoriales, c'est-à-dire des familles admises dans le *Grand Conseil*. A mesure qu'elles s'éteignent ou qu'elles cessent de siéger dans le sénat de la république, on enlève ces plaques ; et j'ai vu avec peine beaucoup de places vides. Au reste, c'est encore une remarque que j'ai faite ici: nulle part, peut-être, le goût et le luxe des armoiries ne sont aussi répandus, que dans ce petit État démocratique. Il est peu de maisons qui n'offrent quelque emblème de ce genre. Le chaume même n'est pas exempt de cette ambition, et les cimetières l'étalent dans toute sa vanité. L'homme le plus obscur, porté au Conseil et de là aux charges publiques, tranche d'abord du chevalier et du marquis ; l'humilité villageoise s'accommode très-bien d'un écusson écartelé de toutes pièces; et le *de* féo-

dal figure ici au-devant de presque tous ces noms républicains. C'est à peu près le même ridicule que chez nous; mais du moins en cet endroit de la Suisse, on s'est arrêté au ridicule; et d'ailleurs on ne peut pas dire que l'égalité républicaine soit blessée d'une distinction que le dernier paysan partage ici avec un *Réding*.

La salle du *Petit Conseil* n'offre également pour toute décoration qu'un tableau, représentant sur un même fond les principaux traits de l'histoire helvétique. J'ai déjà eu occasion d'indiquer ce défaut de goût qui procède peut-être plus dans la plupart de ces petits Etats, de la médiocrité des ressources, que de la grossièreté des esprits. Quoi qu'il en soit, il est du moins certain que le génie de nos artistes s'arrangeroit assez mal de cette économie républicaine.

Des siéges de bois tout unis, rangés autour d'une table, forment l'ameublement de cette salle, où s'assemble le *Petit Conseil*, c'est-à-dire le gouvernement de l'Etat. Un fauteuil de velours rouge est réservé au landamman; et, en l'absence de ce magistrat, l'épée de justice y repose dans un fourreau de même étoffe et de même couleur. Il n'y a rien là qu'une extrême simplicité qui puisse frapper l'esprit. Mais je ne sais si cette simplicité même,

aidée des grands souvenirs qu'elle rappelle, n'est pas en effet plus imposante que le vain luxe qui cache si souvent ailleurs une pauvreté si réelle.

J'ai cherché, dans cet édifice où se préparent les destinées de tout un peuple, quelques images de ses anciens magistrats, et j'ai appris avec regret que *Schwytz* n'en conserve aucune. L'exemple d'*Unterwald* et de *Lucerne* méritoit bien pourtant d'être suivi par un peuple qui connoît si bien le prix de la liberté, et conséquemment aussi de la mémoire de ceux qui en ont été jusqu'à ce jour de si fidèles dépositaires. Dirai-je que la prison fait partie du même édifice, et qu'au-dessus du tribunal, où la justice dicte ses arrêts, sont renfermés ceux qui les subissent? A-t-on voulu par ce rapprochement étrange, rendre plus sensible l'étroite limite qui sépare la liberté de la licence; et montrer que là, où la première est plus absolue, la seconde doit être plus promptement et plus sévèrement réprimée?

Aucun peuple ne jouit en effet d'une liberté plus entière, et ne se montre en même temps plus esclave de ses anciennes coutumes. Elles ne sont cependant consignées dans aucun acte; elles ne se perpétuent que par la tradition, et surtout par un fréquent usage des droits de citoyen. A *Schwytz*, comme autrefois à *Sparte*, la constitution repose

uniquement sur les mœurs publiques; et l'amour du peuple en conserve fidèlement l'esprit, sans qu'il soit nécessaire d'en confier la lettre à la mémoire. Aussi, tandis que tous les cantons helvétiques ont déposé aux archives de la diète fédérale les actes de leurs constitutions actuelles, les trois seuls cantons de *Schwytz*, d'*Ury* et de *Glarus*, par respect pour cette liberté même qu'ils ont héritée de leurs pères, et qu'ils veulent léguer à leurs enfans, ont refusé d'accéder à cette mesure générale. Selon eux, c'est se donner des entraves sous le prétexte de se donner des garanties, puisque l'indépendance consiste précisément à n'être gênée par aucune restriction, ni circonscrite par aucune formule; et une constitution qui a pour elle la sanction du temps, n'a pas besoin du secours de l'écriture. D'après cet exemple, je commence à croire qu'il seroit bien possible que la France eût eu aussi une constitution pendant quatorze siècles, quoique de profonds publicistes n'en aient marqué le commencement qu'en l'an de grâce 1790 ou 1791.

L'assemblée générale du peuple, ou *Landsgemeind*, laquelle se tient, tous les deux ans, le dernier dimanche d'avril, comme dans le canton d'*Unterwald*, confère, à l'unanimité absolue des suffrages, toutes les charges publiques. La première

magistrature est celle de *landamman*, et la durée en est fixée à deux années. Il préside le conseil d'Etat et les tribunaux de justice, et représente le canton à la diète. Un autre magistrat, sous le titre de *statthalter*, ou lieutenant d'Etat, aide le landamman dans les travaux du gouvernement et le remplace en cas d'absence ou de maladie. Le *banneret*, qui vient immédiatement après ces deux-ci, garde le drapeau de l'Etat et les bannières conquises sur l'ennemi; vénérables trophées d'un peuple qui ne voit, dans les monumens de sa valeur, que les gages de son indépendance! Comme la considération publique est à peu près le seul salaire attaché à ces offices, elle est aussi la seule voie qui y conduise. Nulle autre condition, que celle de la probité et des lumières, n'est exigée des citoyens qui aspirent à diriger l'Etat; et, dans un pays qui possède beaucoup de familles anciennes et honorées, la naissance et l'illustration ne procurent aucun avantage, si ce n'est peut-être d'apprendre à s'en passer. Le landamman actuel de *Schwytz* est l'aubergiste du *Grand-Cerf*; et, quoique son hôtel ne passe pas pour le meilleur de la république, je lui aurois donné la préférence, ne fût-ce que pour voir comment on est servi chez le premier magistrat d'un peuple libre. Mais il étoit alors à la diète, et j'allai loger chez son voisin du *Cheval blanc*.

L'autorité souveraine réside dans l'assemblée générale des citoyens. La plus grande extension est donnée à ce titre, comme au pouvoir qu'exerce l'universalité de ceux qui en sont revêtus. Aucune condition de fortune n'est fixée pour faire partie de l'assemblée nationale; il suffit d'avoir atteint l'âge de seize ans. En cela même, le canton de *Schwytz* s'est plutôt conformé à ses anciens usages qu'aux lumières de la civilisation moderne, qui met la fougue et l'exaltation de la jeunesse si fort au-dessus de l'expérience et du sens des vieillards. Nos publicistes de collége seront sans doute ravis d'avoir une pareille autorité à citer à l'appui de leur doctrine; et il faut convenir que l'exemple de ces législateurs de seize ans favorise merveilleusement les prétentions de nos écoliers politiques. Toutefois, on ne doit pas se hâter d'établir, d'après ce seul fait, une comparaison entre des hommes et des choses, qui se ressemblent si peu du reste. A *Schwytz*, où le long et antique usage de l'égalité républicaine rend absolument sans danger le tumulte d'une assemblée populaire; où chaque citoyen, entouré dès le berceau des souvenirs et des images de la liberté, n'a trouvé dans sa famille, comme dans l'Etat, que des motifs d'aimer la constitution de son pays, les jeunes gens, introduits dans le conseil de la nation, ne peuvent y apporter

que le respect des lois; ils y animent, par l'effervescence de leur âge, la gravité des délibérations; ils y ajoutent, par le charme de leur présence, l'intérêt d'une fête domestique; et l'Etat, qui, dans la réunion de tous les âges voit se confondre tous les intérêts et tous les vœux, peut s'applaudir à son tour d'une émancipation précoce, qui, multipliant le nombre de ses enfans, ajoute à sa force, sans rien ôter à sa dignité.

L'obligation de la milice commence au même âge, où l'Etat accorde la qualité de citoyen; et, comme cette obligation n'a de terme que celui des besoins de la république, tout citoyen est soldat tout le temps de sa vie. Aussi la population de *Schwytz*, qui est l'une des plus belles de la Suisse, en est-elle l'une des plus belliqueuses. Les armes de ce canton se sont distinguées dans toutes les guerres entreprises pour le maintien de la confédération helvétique; et, lorsqu'en 1798 une armée françoise pénétra sur ce territoire, resté constamment inviolable, un peuple pasteur, si éloigné, par sa position et par ses habitudes, du théâtre des guerres qui désoloient l'Europe, retrouva, dans la nécessité de défendre ses foyers, l'antique énergie de ses pères. Sans calculer l'énorme disproportion de leurs ressources à celles du colosse qui venoit fondre sur eux, et sans avoir à lui opposer

d'autres armes que celles du patriotisme et du désespoir, la population de cet Etat, depuis l'enfant de quatorze ans jusqu'au vieillard accablé d'années, disputa obstinément, pendant plusieurs mois et sur plusieurs points, l'accès de ce territoire à une armée françoise trois fois supérieure en nombre. La liberté, accablée ici par les armes d'un peuple qui ailleurs s'en prétendoit l'apôtre, se vengea par des insurrections souvent fatales aux vainqueurs. Mais, quoique opprimé par la force, ce sentiment continua de vivre et de fermenter au fond des cœurs; et *Schwytz* fut le centre de toutes les entreprises concertées pour rétablir l'ancienne constitution helvétique, jusqu'au moment où la main d'un conquérant, prétendu *Médiateur,* étendit à l'Helvétie les fers qu'il avoit forgés à la France.

J'ai vu, dans plusieurs endroits de ce canton, les tristes monumens de cette lutte à jamais déplorable; et plût au ciel que tous les apôtres des idées nouvelles et de la gloire militaire vinssent apprendre ici quelle liberté on peut fonder, et quelle liberté on peut détruire avec le sabre! La vallée de la *Mutta,* qui s'ouvre à quelque distance du bourg de *Schwytz,* et qui fut le principal théâtre des opérations militaires entre les Russes, commandés par Souwarow, et les François, aux ordres de Masséna, perdit dans ces affreux combats, une

partie de sa population, dont le reste fut voué à une éternelle indigence. Un grand nombre de citoyens, préférant l'exil au joug étranger, s'éloigna de ses foyers, en même temps que la liberté qui les avoit gardés durant cinq siècles; et une foule d'orphelins, restés sans ressource sur le seuil de leur chaumière incendiée, furent distribués dans divers cantons de la Suisse, pour y être nourris aux dépens de la charité publique. Puisse ce dernier titre, acquis par les habitans de *Schwytz* à la reconnoissance de la confédération, qui leur dut son origine et son nom, ne pas être perdu pour leurs descendans! et puisse aussi cette grande et terrible leçon, donnée à la Suisse entière, qui manqua de force pour avoir manqué d'union, ne pas être bornée à l'instruction de la génération qui la reçut!

Le conseil général du canton, ou *Grand Conseil*, est composé, outre le landamman et quelques magistrats secondaires, de soixante membres du district de *Schwytz*, et de trente que lui envoient les cinq autres districts du canton, en tout quatre-vingt-seize conseillers. On trouvera peut-être que la prépondérance du bourg de *Schwytz*, dans cette composition du conseil suprême, n'est pas en rapport avec la population entière du canton; et il est facile de juger qu'en admettant à l'exercice

de l'autorité législative des districts auparavant sujets, tels que ceux de *Kusnacht* et de *la March*, mais en se réservant effectivement une plus grande part dans cette autorité, les habitans de *Schwytz* ont cru faire à l'esprit du siècle une concession assez généreuse. Quoi qu'il en soit, c'est dans ce conseil que se discutent les projets de lois et d'ordonnances qui doivent être portés à la sanction de l'assemblée nationale Les mesures de haute police et celles qui concernent la sûreté et la prospérité du canton, font encore partie de ses attributions, ainsi que le jugement des causes criminelles, à l'exception de celles qui peuvent emporter la peine capitale. Dans ce cas-là, un nombre d'assesseurs, égal à celui des membres du *Grand Conseil*, et nommé de même par les assemblées des communes, a seul le droit de prononcer sur la vie des citoyens. Heureusement, cette circonstance est fort rare, et les fonctions de ce double conseil ne sont, la plupart du temps, que nominales. Il se passe bien des années sans qu'une seule exécution afflige les yeux de ce peuple; la prison est le plus souvent déserte; et la même personne qui m'ouvrit le sanctuaire des lois, m'introduisit aussi dans l'asile des malfaiteurs. C'étoit une jeune fille de vingt ans; et d'après l'âge et le sexe de ce geolier, j'ai dû naturellement conclure que son emploi

n'exige pas ici une surveillance bien active, ni bien rigoureuse. La rareté des délits est due, sans contredit, en ce pays, à l'innocence des mœurs. Mais on doit l'attribuer aussi en partie à ce développement imposant des opinions, à cet appareil extraordinaire qui se déploie dans le tribunal chargé d'infliger la peine capitale. C'est une chose qu'on ne peut manquer d'observer, qu'en France, un très-petit nombre d'individus choisis, comme au hasard, dans une nation de vingt-neuf millions d'hommes, est appelé à décider souverainement de l'existence de leurs semblables; tandis que, dans chacun des petits Etats dont se compose la confédération helvétique, c'est le conseil même de la république, extraordinairement convoqué, ou même quelquefois doublé, comme à *Schwytz;* ou la réunion de tous les membres du corps social, comme à *Stantz,* qui prononce sur la vie du dernier des citoyens. N'y auroit-il pas dans cette différente manière d'évaluer le sang des hommes, un moyen d'apprécier les idées morales des deux peuples?

Les peines infligées par la justice du canton sont la prison, le bannissement et le service militaire à l'étranger: ce qui, pour le remarquer en passant, ne me semble pas très-propre à honorer ce service, et à le faire goûter des nations qui croient en avoir besoin. Mais il est vrai que, si tous les peu-

ples s'accordoient à flétrir ainsi les malfaiteurs, le repos du genre humain y gagneroit infailliblement ce qu'y perdroit l'esprit militaire.

J'ai déjà remarqué que, dans la formation du *Grand Conseil*, le bourg de *Schwytz* avoit une influence qui ne laissoit guère aux autres membres du sénat, que la faculté d'approuver ses résolutions. Il en est de même dans la formation des conseils de districts, auxquels celui de *Schwytz* n'accorde qu'une compétence aussi bornée que la juridiction en est étroite. Le conseil du bourg de *Schwytz*, lequel exerce proprement tous les pouvoirs de la souveraineté, s'assemble régulièrement le samedi de chaque semaine, et règle non-seulement les affaires de ce district particulier, mais encore celles de la totalité du canton qui ont quelque importance ou qui offrent quelque difficulté. *Schwytz* est en outre le chef-lieu exclusif des tribunaux supérieurs, tel que le *Tribunal du Canton*, composé de membres de tous les districts, dans la même proportion que le *Grand Conseil*, et qui juge en seconde et dernière instance les causes, dont la valeur surpasse la somme de deux cents florins; le *Tribunal des Neuf*, dont la compétence ne s'exerce que sur les causes qui touchent l'honneur et la réputation des citoyens; et celui des *Sept* qui ne s'occupe également que des pro-

cès concernant la propriété. Malgré cette espèce de centralisation de pouvoirs, les assemblées et les conseils des districts n'en jouissent pas moins d'une part d'autorité considérable pour ce qui regarde chacun en particulier, parce que toute l'administration est ici entre les mains des communes. Ce système, sans lequel il ne sauroit y avoir de liberté politique, est poussé si loin à *Schwytz*, que les biens et les intérêts du clergé sont de même soumis à un régime particulier, et réglés par un conseil ecclésiastique.

Les places des conseils sont à vie ; les magistratures seules qui ne sont pas incompatibles avec la charge de conseiller, se renouvellent tous les deux ans, ainsi que les offices de justice.

Les revenus de la république sont aussi bornés que ses besoins. La principale branche de ces revenus consiste dans la vente du sel que l'Etat tire de l'étranger, et sur lequel il se procure un léger bénéfice. Des droits infiniment modiques sur les boissons, ne laissent pas de produire encore une somme considérable, par la prodigieuse consommation de vins et d'eaux-de-vie qui se fait dans ce canton : car l'ivrognerie est nationale à *Schwytz*; et peut-être qu'en effet les citoyens ne s'y livrent avec tant de complaisance, que parce qu'un vice qui enrichit la république, change de nature à

leurs yeux, et se confond avec le patriotisme. Enfin, les contributions payées par les nouveaux cantons aux membres les plus pauvres de l'ancienne confédération, et en particulier par les cantons d'*Argovie* et de *Thurgovie* à celui de *Schwytz*, forment une troisième branche de revenus, dont la totalité s'élève de vingt à vingt-cinq mille francs. C'est avec ces ressources que l'Etat paye ses magistrats, les membres et les greffiers des tribunaux, les exécuteurs de justice, et la force armée, chargée de la police du canton, et consistant en *huit* gendarmes. On conçoit que de pareils salaires sont peu faits pour tenter la cupidité des citoyens. Aussi, ne conseillerois-je point à nos grands publicistes d'aller se faire républicains à *Schwytz*; mieux vaut encore exploiter une vieille monarchie.

Il n'existe d'autre distinction extérieure entre les citoyens, que celle qui résulte de l'inégalité des fortunes. Encore, cette inégalité est-elle peu sensible chez un peuple où il n'y a presque qu'une profession, celle de pasteur; où il n'existe aucun commerce de manufacture et d'industrie, et où par conséquent le luxe n'a pu rompre encore l'équilibre qui tend toujours à s'établir dans les propriétés, quand cette marche naturelle n'est pas contrariée par les institutions.

De cette égalité des conditions placées à peu près à la même distance de la misère et de l'opulence, et de cette uniformité de vie que commande la nature même d'un pays tout en pâturages, il résulte que la société, à *Schwytz*, offre peu de mouvement et d'attraits. Chacun y suit régulièrement le cours de ses habitudes, et ne se distrait de ses intérêts ou de ses affections privées, que pour vaquer quelques instans aux affaires publiques. Les plaisirs de famille sont les seuls qu'on connoisse dans ce petit Etat, dont l'aspect paroîtroit sans doute bien morne, et le séjour bien mélancolique, aux désœuvrés de nos grandes villes. Les hommes se réunissent à la principale auberge du bourg, le soir d'une journée laborieuse, pour fumer tranquillement leur pipe, et vider fraternellement quelques bouteilles. Les femmes, retirées au sein de leur ménage, se fréquentent peu les unes les autres, et ne sortent guère de chez elles, que pour aller à l'église ou à la promenade. Il existe plus de liberté dans les relations du peuple, et l'on prétend même que cette classe de citoyens affecte en général plus de dévotion que de morale. Mais, sans me rendre garant de cette observation, j'avoue que je ne puis être du nombre de ceux qui pensent que l'une de ces deux choses est nécessairement l'opposée de l'autre.

La religion catholique n'est pas seulement dominante ; elle est exclusive dans le canton de *Schwytz*. Quelques établissemens pieux y conservent parmi le peuple l'attachement aux vieilles croyances, que du moins ce peuple n'a jamais séparé de l'amour de la liberté. Il existe à *Schwytz*, un couvent de Capucins, peu riche et peu nombreux, et un autre de Bénédictins. Ce canton possède encore la fameuse abbaye d'*Einsidlen*, que les soldats françois, grands ennemis des superstitions richement dotées, ont dépouillée des offrandes qu'y avoit accumulées la piété de cinq siècles, mais sans pouvoir arrêter ou refroidir le zèle des pélerins qui s'y rendent habituellement de toutes les parties de l'Allemagne et de la Suisse. Aussi reproche-t-on aux habitans de *Schwytz* de porter le joug des prêtres ; comme si ce n'étoit pas déjà assez d'avoir voulu leur imposer celui des philosophes! Il est vrai encore que, dans la dernière guerre, où ils défendirent si vaillamment leur indépendance, on vit, au milieu de leurs rangs, un moine, armé d'un crucifix, leur montrer l'ennemi et leur promettre la victoire. Mais qu'importe, à mes yeux, qu'un héros se cache sous la casaque d'un soldat, ou sous le froc d'un capucin? Et quelle philosophie vaut une religion qui ne servit jamais qu'à sceller l'alliance de la liberté et de la gloire?

LETTRE XXII.

A LA MÊME.

Fluélen, ce 30 août.

Aspect du lac d'Ury. — Colline du Grütly. — Chapelle de Guillaume Tell. — Fluélen. — Réflexions sur l'histoire de Guillaume Tell.

Un violent orage, accompagné de pluie, dont j'ai été accueilli dans la traversée du lac d'*Ury*, me force de m'arrêter quelques instans à *Fluélen*. Je vais en profiter pour me rendre à moi-même compte des vives impressions que j'ai reçues en visitant des lieux consacrés par de si nobles et de si touchans souvenirs.

Le trajet de *Schwytz*, au bord du lac des *Waldstettes*, n'est que d'une lieue; mais rien n'est plus agréable que cette route, à travers une vaste prairie, couverte d'élégantes habitations rustiques,

et charmant à la fois l'œil et le cœur par tous les signes réunis de la richesse agricole et du bonheur pastoral. Je m'arrêtai pour déjeûner, à *Brunnen*, village bâti sur le rivage de cette partie du lac, à laquelle on donne le nom de *lac d'Ury*, de celui du canton, qui en occupe presque tout le contour. C'est un golfe resserré des deux côtés entre des montagnes d'une prodigieuse élévation, et dont l'étendue en longueur est de trois lieues, sur une largeur d'à peu près une demi-lieue. De *Brunnen*, la vue plonge sans obstacle dans la sombre profondeur de ce bassin, au-delà duquel elle découvre encore un amas de montagnes entassées, qui semblent escalader le ciel. Sur la droite, le *Sélisberg*, revêtu d'une immense forêt de sapins, s'élève au-dessus du lac, à la hauteur de plus de quatre mille pieds, et le village du même nom apparoît, avec son clocher pointu, sur une cime escarpée que l'œil ne peut envisager sans effroi. Les montagnes de la gauche se présentent encore sous un aspect plus sauvage; et les énormes crevasses de cette imposante barrière, qui se développent à mesure que l'on pénètre dans le lac, ajoutent au sentiment de terreur religieuse qu'il inspire au premier coup d'œil. Dans le fond de l'étroite vallée de *Sisiken* s'élèvent, comme deux énormes gradins, le *Gheissteg* et le *Scheibernech*, au-

dessus desquels domine encore la *Frohn-Alp*, à plus de quatre mille pieds; et plus loin, le *grand* et le *petit Axenberg*, dont la cime se dérobe à la vue, descendent dans le lac comme une muraille presque verticale, d'une effroyable hauteur. C'est surtout dans le voisinage de ces deux montagnes, que la navigation du lac offre des dangers, par la profondeur de ses eaux qui, en quelques endroits, est restée, dit-on, inaccessible à la sonde, et par les énormes masses de rochers perpendiculaires, qui n'offrent aucun abri contre la tempête, ni aucun abord praticable.

Brunnen, où je m'embarquai après avoir choisi, avec précaution, un bateau et trois rameurs, n'a rien de remarquable; et, néanmoins, il ne faut pas oublier que c'est en ce lieu que, peu de jours après la victoire de *Morgarte*, le 8 décembre 1315, fut solennellement confirmé et juré le pacte de la confédération primitive entre les trois cantons de *Schwytz*, d'*Ury* et d'*Unterwald*, qui, depuis, y tinrent plusieurs fois leurs assemblées fédérales.

Les souvenirs classiques du lac d'*Ury* font, en effet, le principal charme de ce bassin, l'un des plus romantiques de l'Helvétie. Après avoir doublé et laissé sur ma droite le promontoire de *Wytenstein*, je côtoyai le pied du *Sélisberg*, jusqu'à une éminence, dont la pente rapide est couverte

d'une verte prairie, et dont l'accès, caché entre des rochers, n'est praticable qu'à de petites barques. C'est là cette colline du *Grütly*, immortalisée dans les fastes de la Suisse, sur laquelle trois hommes généreux, échappant à l'œil soupçonneux de leurs tyrans, et bravant au moyen d'un frêle esquif, les dangers d'une navigation nocturne et d'un abord difficile, prononcèrent, à la face du ciel, le serment de rétablir l'indépendance de leur pays opprimé par les gouverneurs autrichiens. Tu imagines sans peine et tu aurois partagé sans doute l'émotion avec laquelle je m'élançai sur cette terre sacrée. Mes bateliers qui avoient fait mille fois ce voyage, me suivoient en silence, pénétrés, comme moi, du sentiment religieux que ce lieu est en possession d'inspirer depuis tant de siècles. Une seule cabane d'une médiocre apparence,* et non pas un *village*, comme le dit M. Coxe, que cette méprise accuse d'une négligence impardonnable, une seule cabane s'élève sur le haut de la colline, et tout près de là, un petit bâtiment nouvellement

* Ce fut d'abord sur ce terrain que l'abbé Raynal voulut élever le monument dont j'ai parlé dans une de mes Lettres précédentes. Refusé par le propriétaire, il s'adressa en 1760 au gouvernement d'*Ury*, lequel motiva le même refus en des termes qui méritent d'être cités. « Tant que les Suisses « sauront être libres et sentir le prix de leur liberté, ils n'au-

construit, renferme les trois sources sacrées qui, suivant une tradition romanesque, jaillirent à la voix des trois libérateurs de la Suisse. Un vieillard à barbe blanche, d'une haute stature, et d'une physionomie que je n'oublierai jamais, sortit de cette chaumière ; et me serrant la main, de l'air mâle et affectueux qui caractérise ces républicains, m'introduisit dans le bâtiment dont j'ai parlé. Il me présenta un verre, dans lequel je bus après lui de l'eau de ces trois sources ; mes bateliers et mon guide en firent autant ; et c'est alors que je reconnus, à la contenance à la fois douce et enorgueillie de ces hommes, combien les sentimens de la liberté tendent à resserrer les liens sacrés de la nature ; car il n'étoit aucun des témoins de cette scène muette qui ne se crût en ce moment plus libre et plus digne de l'être, et qui en même temps ne me considérât comme un frère et non pas comme un étranger. Je remarquai avec peine, sur le registre où j'écrivis mon nom, combien peu de mes compatriotes m'avoient précédé dans cet hommage

« ront aucun besoin de monumens de pierre. Et si jamais « leur postérité venoit à perdre ces sentimens, un semblable « monument n'auroit pas plus d'utilité pour la Suisse, que « n'en eurent pour Rome tombée dans l'esclavage, les mo- « numens des temps où la vertu et la liberté régnoient dans « ses murs. »

rendu au berceau de la liberté helvétique ; et en songeant à l'accueil hospitalier que j'y recevois, je ne pus, je l'avouerai, m'empêcher de frémir au souvenir des visites que des François, si peu dignes de ce nom et du titre de républicains, étoient venus rendre, le fer d'une main et une constitution dans l'autre, à la patrie de Guillaume Tell. Cet amer souvenir corrompit un peu les touchantes émotions que je venois d'éprouver. Il est si dur de rougir pour son pays, là où l'on sent si bien qu'il est honorable et doux de tenir à l'humanité!

A une lieue et demie du *Grütly*, sur la rive opposée du lac, un rocher brisé par les vagues se détache des flancs horriblement escarpés du sauvage *Axenberg* : c'est encore là un monument classique de l'indépendance de l'Helvétie. C'est sur ce rocher, nommé *Tellenplate*, *rocher de Tell*, le seul qui, dans ces parages dangereux, présente une saillie accessible aux bateliers, que Guillaume Tell, s'échappant de la barque de Gessler, et la repoussant d'un pied vigoureux au milieu des flots, s'élança, plein du sentiment de ses forces ; et par des sentiers impraticables pour tout autre que pour l'homme opprimé qui court à la vengeance, alla prévenir, à quelques lieues plus loin, dans l'étroit défilé de *Kusnacht*, le tyran, qui lui destinoit la

mort. Pendant que je traversois cette partie du lac, il s'étoit élevé un vent assez fort, et, au moment où j'approchois de la chapelle, les vagues en couvroient d'écume les degrés formés des débris du roc, de sorte que, sans l'appui de mes bateliers, je n'aurois pu me soutenir sur ces pierres glissantes. J'abordai enfin à la chapelle, et la légère émotion que j'y portois ne servit qu'à me faire mieux sentir le prix des souvenirs qu'on y trouve. Cette chapelle ne renferme pourtant que deux autels de pierre, sur lesquels on célèbre, tous les ans, la messe, le jour anniversaire du salut du héros. La muraille, contre laquelle sont adossés ces autels, et la voûte qui les surmonte, sont chargés de peintures, de l'exécution la plus grossière, qui représentent, comme toutes celles que j'ai vues en Suisse, le serment du *Grütly*, et les principales scènes de la vie de Guillaume Tell. A droite et à gauche, les murs de la chapelle sont couverts d'inscriptions et de noms de toute nation et de tout âge; et, des deux côtés aussi, un simple banc de bois reçoit les curieux qui viennent honorer la mémoire du héros de l'Helvétie. La chapelle, fermée seulement par une grille de bois, qu'on pousse avec la main, est ouverte du côté du lac, et l'on y jouit d'un des aspects les plus pittoresques de la Suisse, en face de la vallée d'*Isisthal*, de ses montagnes couvertes de

hêtres, au-dessus desquelles s'élèvent, à d'inégales hauteurs et avec des formes également variées, le *Rothstock*, les *Alpes Surènes* et la *Blum-Alpe*. Ainsi la nature a prodigué en ce lieu toute la fierté de ses traits et toute la magie de ses couleurs, comme pour décorer la scène du salut d'un grand homme et de la liberté d'un grand peuple!

A peu de distance de la chapelle, on passe le long des énormes parois coupées à pic du *Boukisgrat* et du *Hackemesser*, dont les affreux rochers semblent prêts à vous écraser de leur chute. Mais bientôt l'âme se dilate avec la vue, en entrant dans la large et jolie baie de *Fluélen*, où l'on débarque au bout d'une demi-heure. A peine descendu sur le rivage, je me vis, comme M. Coxe, entouré d'une troupe de petits garçons, portant tous une arbalète à la Guillaume Tell, et s'offrant à faire devant moi preuve de leur adresse. Je vis en effet, avec autant de plaisir qu'ils en sembloient prendre eux-mêmes à cet exercice, qu'ils manquoient rarement à trente ou quarante pas, le but qu'ils se proposoient d'atteindre; j'encourageai de quelques paroles, et surtout de quelques *batz*, l'émulation qu'ils témoignoient; et, dussé-je m'exposer à ton sourire, je ne pus, je l'avouerai, voir sans en être ému l'arme d'un héros aux mains de l'enfance; et ces petits compatriotes de Guillaume Tell jouant

avec l'instrument de l'indépendance de leurs ancêtres.

Tu sais qu'on a voulu répandre des nuages sur l'existence de Guillaume Tell, ou du moins sur les principales circonstances de son histoire; et ce n'est sans doute pas une des moindres inconséquences d'un siècle où l'on parle tant de vertu, que cette répugnance à y croire. Un anonyme publia en 1762 une brochure dc trente pages, où la tradition de Tell est combattue. Le sénat de *Berne*, à la réquisition du canton d'*Ury*, fit brûler la brochure, dont le mépris seul eût fait aisément justice. Mais de graves écrivains jugeant apparemment insuffisante une réfutation de la main du bourreau, entreprirent de défendre par d'autres argumens la cause du héros de l'Helvétie. M. le trésorier Balthazar, de *Lucerne*, le baron Zur-Lauben, de *Zug*, et le fils du grand Haller, actuellement préfet à *Interlacken*, se distinguèrent dans cette dispute patriotique. Le résultat n'en est point resté douteux aux yeux des citoyens les plus éclairés de ce pays; et tout homme de bonne foi sera certainement de leur avis. Il se peut que quelques circonstances mensongères aient été ajoutées au récit primitif de l'aventure de Guillaume Tell; l'histoire de la pomme, par exemple, peut bien avoir été ajoutée à ce fait historique, d'après les

anciennes fables danoises ; conjecture que j'énonce avec d'autant plus de confiance que, suivant une tradition nationale, le peuple des cantons primitifs se prétend originaire du Danemarck et de l'Ost-Frise. Mais la résistance de Guillaume Tell aux ordres tyranniques du baillif Gessler; son évasion de la barque où l'on le conduisoit captif, à la faveur d'un de ces orages si fréquens sur le lac d'*Ury;* et la mort de Gessler, tué par le héros helvétien, dans l'étroit défilé de *Kusnacht*, sont des faits aussi certains, aussi avérés qu'aucun des grands événemens historiques qui appartiennent à cette même époque, et qui ne sont pas seulement consacrés par des monumens respectables, par des chapelles d'une construction presque contemporaine*; mais par des chroniques authentiques conservées dans les archives du pays ; par des chansons populaires, genre de chronique qui n'est pas moins digne de foi ;** et par une suite de témoignages et de traditions locales non interrompue. La famille de Tell, qui avoit rempli jusqu'au seizième siècle plusieurs

* Bâties en 1387 et 1388.

** La chanson de Tell, en vieux langage tudesque, se chante encore dans le pays. M. le baron de Zur-Lauben qui en cite des fragmens, regrette de ne pouvoir la traduire en entier. (Voyez p. 55 de sa dissertation intitulée : *Guillaume Tell*; Paris, 1767).

places dans le conseil du canton d'*Ury*, existoit encore en 1684. Elle s'éteignit dans la personne de Jean-Martin *Tell*, qui mourut cette année au village d'*Attinghausen*, et dans une fille, nommée Vérène *Tell*, morte vers 1727, sans avoir été mariée.

On a osé dire qu'aucun historien antérieur au seizième siècle, ne rapportoit l'aventure de Guillaume Tell. L'argument, tiré de ce silence, fût-il même fondé, ne sauroit assurément prévaloir sur l'autorité positive des monumens contemporains et des traditions locales. Mais cette assertion même est fausse. Le plus ancien des deux Etterlin, Egloff, qui vivoit au quatorzième siècle, raconte l'histoire du héros, dans les mêmes termes que la chanson populaire. Un autre chroniqueur du même âge, Klingenberg, gentilhomme de *Thurgovie*, atteste de plus que Guillaume Tell assista avec son beau-père Furst d'*Attinghausen*, à la fameuse bataille de *Morgarte*, en 1315, et que depuis cette époque, jusqu'à celle de sa mort arrivée, à ce qu'on croit, en 1350, à la suite d'une inondation, ce grand citoyen fut administrateur des revenus de l'église de *Burglen*, son hameau natal.

Si l'histoire de Guillaume Tell n'étoit qu'une fable populaire, il faudroit encore la respecter, puisqu'un grand peuple y trouve une grande leçon de patriotisme; et la philosophie même de-

vroit applaudir à une erreur aussi utile, loin de chercher à la combattre. Mais la crédulité des Suisses n'a pas besoin d'une pareille excuse; et les droits sacrés d'une croyance qui fonda chez eux la liberté, peuvent se concilier sans peine avec les droits aussi sacrés de la vérité.

LETTRE XXIII.

A LA MÊME.

Altorf, ce 30 août.

Description du bourg d'Altorf. — Tour de Guillaume Tell; l'Hôtel de Ville moderne. — Caractère indépendant et religieux du peuple d'Ury. — Constitution actuelle de ce canton.—Description d'une Landsgemeinde, ou assemblée populaire.

QUI pourroit approcher d'*Altorf* sans émotion? Quel homme étranger aux grands souvenirs historiques, pourroit contempler d'un œil indifférent la patrie de Guillaume Tell, et le berceau de la liberté helvétique? Non que ce héros, si cher à la Suisse, soit né précisément à *Altorf;* c'est au village voisin de *Burglen* qu'il reçut le jour; et une chapelle y occupe encore actuellement la place de l'hum-

ble toit qu'il habita. Mais si la patrie des héros est le lieu où leur grande âme a commencé de se déployer, *Altorf* est bien véritablement le sol natal de Guillaume Tell, puisqu'il fut le théâtre de son adresse, de son triomphe et de sa gloire.

Un autre sentiment est cependant le premier qui vienne frapper le voyageur, en entrant à *Altorf*. Des ruines amoncelées y attristent de toutes parts la vue; et ce ne sont pas de ces ruines qui, portant avec elles le caractère de la vénérable antiquité, impriment dans l'âme plus de respect encore que de tristesse. Ici tout retrace l'image d'une destruction terrible et récente; en 1799, un effroyable incendie, dont la fureur ne put s'apaiser que lorsqu'elle manqua d'alimens, détruisit toute cette antique cité, dans le temps même, qu'occupée par les François, elle avoit déjà à déplorer la perte de son indépendance. Un autre peuple que celui-là, rendu peut-être injuste par l'excès de son infortune, eût pu voir dans la première de ces calamités, l'occasion et la cause de la seconde; d'autant plus que le feu se manifesta d'abord au quartier habité par les François. Mais je dois ce témoignage aux habitans d'*Altorf*, que, bien loin de chercher à établir cet odieux rapprochement, ils en repoussent l'idée avec une indignation qui n'honore pas moins leur caractère que le nôtre. Quoi qu'il en soit, le

feu consuma tout; et ce qui est bien plus à regretter que des édifices, dont la perte peut se réparer, une foule de monumens précieux pour l'histoire de ce pays et de la Suisse entière, et déposés dans les archives de la république, sont devenus la proie des flammes, et demeurent irrévocablement perdus. Un seul édifice fut cependant épargné au milieu de cette destruction générale : c'est l'antique tour de Guillaume Tell, ornée à l'extérieur de peintures qui représentent ses exploits. J'ai vu ce monument auquel s'attachent tant de souvenirs, et je l'ai vu avec un intérêt d'autant plus vif que, dans plusieurs descriptions modernes de la Suisse, on en déplore la perte en des termes si affirmatifs, que je ne m'attendois pas à le trouver debout. Je ne sais si c'est cette disposition d'esprit qui m'a rendu, à l'égard de ce monument, presque aussi superstitieux que le peuple même qui croit voir dans sa durée un gage de son propre salut, aussi bien qu'un témoin de son existence passée. Mais je n'ai pu, je l'avoue, m'empêcher d'être frappé des idées de merveilleux que ce peuple attache à la conservation de cette tour, en la voyant dominer seule sur les ruines de sa patrie, et marquer encore, après ce grand naufrage, la place où fut fondée sa liberté. N'y a-t-il pas là, en effet, de quoi autoriser la foi d'un miracle? Et si c'est de la superstition,

qu'un sentiment qui s'allie si bien avec le patriotisme, y a-t-il beaucoup de vérités qui vaillent une telle erreur?

Altorf, dans son état actuel, n'offre donc aucun édifice digne d'attirer les regards, si ce n'est deux fontaines, monumens de l'histoire de Guillaume Tell, comme la tour dont je viens de parler. L'une fut bâtie, m'a-t-on dit, à l'endroit même où ce héros banda son arc pour abattre la fatale pomme; l'autre a remplacé l'arbre sous lequel avoit été placée l'innocente victime des caprices d'un tyran: ainsi l'espace qui les sépare, marque celui qu'eut à parcourir la flèche de Tell, et donne en même temps la plus haute idée et la preuve la plus sensible de sa merveilleuse adresse. Voilà tout ce qui reste aujourd'hui de l'ancien *Altorf*; et les nouvelles habitations, qui s'élèvent à côté des débris mêmes des anciens édifices, offrent, comme je l'ai déjà dit, l'aspect le plus triste et le contraste le plus désolant.

J'ai visité l'hôtel du gouvernement, quoiqu'il ne soit point encore achevé, et que, dans son extrême nudité, il n'offre aucun objet propre à fixer l'attention. Mais, autant que je l'ai pu, j'ai voulu voir, dans chacun de ces petits Etats, ce sanctuaire de la vertu républicaine; et tout homme sensible se dédommage aisément par les souvenirs qu'il y porte, des ornemens qui y manquent. Un seul

tableau décore la salle où s'assemblent les membres du *Grand Conseil*: c'est encore un portrait de Guillaume Tell. Mais ce n'est ici que la copie d'un original, qu'une tradition respectable, quelle qu'en soit la source, fait remonter au temps même du héros dont il offre l'image ; et cet original se conserve encore de nos jours au monastère de *Seedorf*, éloigné d'*Altorf* d'une lieue. J'ignore en vertu de quel titre ce précieux monument appartient à un couvent de femmes. J'ignore également ce qui a pu empêcher des hommes libres de réclamer un dépôt dont ils peuvent seuls connoître le prix. Mais j'ose croire que si Guillaume Tell eût disposé lui-même de son image, ce n'eût pas été pour la reléguer dans un monastère, et sous la garde des Ursulines.

A défaut de monumens, j'ai porté toute mon attention sur le peuple, qui est lui-même un monument des siècles passés; car les révolutions qui ont ébranlé l'Europe, n'ont pu forcer la barrière que leur opposoit ici la chaîne des Alpes. Le séjour des François n'a laissé non plus à *Altorf*, presque aucunetrace de cet esprit turbulent et inquiet, trop fortement repoussé par le flegme et la modération helvétiques. Le peuple d'*Ury* a résisté plus aisément encore à l'exemple d'une corruption moins séduisante, à l'influence du voisinage et du

commerce de l'Italie. Placé sur la grande route de ce commerce, *Altorf* n'a connu jusqu'à présent que les avantages d'une telle position. La présence des étrangers dans ses murs, n'a servi qu'à faire mieux apprécier de ses habitans l'antique loyauté de leurs pères; et les vices de l'Italie n'y font guère que passer, aussi bien que ses denrées. La perte de la *Val-Levantine*, que le congrès de *Vienne* a comprise dans le canton du *Tésin*, a d'ailleurs enlevé à cèlui d'*Ury* tout moyen de communication directe avec l'Italie; et quoique, par l'effet de cette disposition, la population et la force du canton d'*Ury* aient été réduites de moitié, il ne m'a pas semblé que cette perte lui causât des regrets aussi vifs, bien qu'en apparence aussi légitimes, que ceux que j'ai trouvés ailleurs pour de semblables motifs. Mais ce sage peuple, qui fait consister sa force dans l'intégrité de ses mœurs, envie peu une possession qui compromettoit l'une plus qu'elle ne pouvoit ajouter à l'autre; et il croit se fortifier en effet de tout ce qui semble l'appauvrir.

Le peuple d'*Ury* est aussi religieux qu'à l'époque où il a reconquis sa liberté; c'est tout dire : il semble tenir à sa croyance, comme à un monument de cette liberté même. La superstition, s'il est vrai qu'il y en ait dans ce canton, y seroit donc excusable, puisqu'elle n'y seroit qu'un sentiment

louable poussé à l'excès : le fanatisme des idées nouvelles, qui ailleurs, peut-être, auroit aussi besoin d'excuse, pourroit-il toujours se prévaloir d'une source aussi pure et d'un principe aussi honorable? *Altorf* possède un couvent de Capucins, dont la situation est superbe et la vue magnifique. C'est là tout ce que j'en puis dire, si ce n'est encore que j'y ai mangé les meilleurs fruits de la Suisse, cultivés par l'un des religieux. Du reste, l'hospice de ces pères ne se recommande que par l'extrême propreté qui y règne, partout ailleurs que sur leurs personnes, et qui dément, à certains égards, la réputation de leur ordre. On m'a dit que ce couvent étoit très-pauvre, et que, malgré le petit nombre des religieux, il ne pourroit se soutenir sans les secours du gouvernement. Mais ils paient leur dette en bonnes œuvres; ils instruisent, ils édifient le peuple; ils aident le clergé séculier à imprimer dans l'âme des citoyens l'amour et le respect des lois; et, suivant le témoignage que leur rendoit devant moi un digne magistrat d'*Altorf*, l'Etat ne peut que s'applaudir d'acquérir à ce prix des services, qu'ailleurs on paieroit vainement au poids de l'or.

L'acte de *Médiation* avoit changé peu de choses à l'ancienne constitution du canton d'*Ury*; et le congrès de *Vienne* l'a laissée dans le même état,

Les changemens faits par Napoléon furent reçus avec l'applaudissement du canton. Son artificieuse lettre, qu'on y conserve encore, étoit pleine des souvenirs de Guillaume Tell, et propre à flatter l'innocente vanité d'un peuple qui s'en nourrit. « Il « savoit à merveille, me disoit un magistrat d'*Al-« torf*, il savoit nous chatouiller le cœur en nous « parlant de notre héros ; et nous crûmes recevoir « des mains de la victoire l'image de la liberté. » Il est certain, néanmoins, que plusieurs des modifications proposées par le chef du gouvernement françois étoient conformes aux vœux et aux intérêts du peuple d'*Ury*, puisque ce peuple les a conservées; et la persévérance de son assentiment en a justifié ainsi la promptitude.

Le canton d'*Ury* ne compte guère plus de douze mille âmes dans son état actuel, et se compose des deux districts d'*Ury* et d'*Urseren* ; ce dernier qui formoit, avant la révolution, une république indépendante, fait maintenant partie intégrante du canton, quoiqu'il ait son assemblée générale à part, et qu'il nomme ses juges et ses magistrats particuliers. Le district d'*Ury* se subdivise en *dix* communautés; celui d'*Urseren* n'en comprend qu'une seule. Cette division en communautés est, au reste, purement politique, et n'a rapport qu'au nombre et l'élection des membres

du *Conseil du pays* ou *Conseil ordinaire.* Sous le rapport de l'administration civile, le canton est d'ailleurs divisé en *communes*, lesquelles jouissent, pour ce qui regarde le soin de leurs intérêts, la disposition de leurs biens, le régime de leurs écoles et de leurs établissemens de charité, de l'indépendance la plus absolue.

La constitution du canton d'*Ury* est une démocratie pure; l'autorité souveraine y réside dans l'assemblée générale des citoyens, qui se tient régulièrement tous les ans une fois, sauf le cas où elle seroit extraordinairement convoquée, pour délibérer sur des objets spéciaux et déterminés d'avance. Tous les chefs de l'Etat, les chefs de la milice, trois membres du tribunal d'appel, et les députés aux diètes fédérales, sont nommés dans cette assemblée, à haute voix et la main levée. Elle décide de même, et comme par acclamation, tout ce qui a rapport aux traités d'alliance ou de paix, aux déclarations de guerre, à la promulgation des lois; enfin, elle accorde seule le droit de cité et la perception des impôts.

Outre cette réunion solennelle de tous les membres de la république, les deux districts qui la composent, tiennent, le dimanche suivant, une assemblée générale, où sont réglés tous les objets qui concernent leur administration intérieure, leur police,

leurs finances, et où leurs magistrats particuliers reçoivent leur institution.

Le tribunal d'appel, qui juge en seconde et dernière instance toutes les causes civiles, est le seul tribunal commun à la république. Chaque district a son tribunal pour juger en premier ressort les contestations qui s'y élèvent; sans compter d'autres tribunaux particuliers au district d'*Ury*, et dont la compétence est restreinte à certains objets de police et d'administration locales.

Le salaire de tous ces juges est extrêmement médiocre; mais on m'a assuré que leurs occupations ne sont guère plus considérables. Il ne sauroit en effet y avoir de procès bien longs ni bien compliqués chez un peuple, qui a moins de richesses que de mœurs, et où l'égalité des droits maintient, plus que partout ailleurs, celle des conditions. Les difficultés qui se reproduisent le plus fréquemment, sont celles qui naissent de la présence et du commerce des Italiens, dont la populace est sans contredit la plus vile de l'Europe. Mais il suffit ordinairement d'une décision de la justice de paix d'*Altorf*, pour apaiser à leur naissance ces légères contestations.

Ici, comme dans les deux autres cantons primitifs, le chef de la république est le landamman, et la durée de cette charge y est aussi fixée à deux

années. Mais il y a cette différence, que l'autorité suprême réside à *Altorf* dans les mains d'un seul citoyen. Lorsque le temps de sa charge est expiré, il rentre dans le conseil, en conservant le titre de landamman et le droit de préséance sur tous les conseillers. Ainsi, il y a présentement, dans le canton d'*Ury*, sept landammans, quoiqu'un seul en exerce réellement les fonctions. Ces fonctions consistent à présider le conseil, à diriger l'administration et la police, si toutefois on doit donner ce nom, qui dans nos monarchies actuelles s'est si fort éloigné de son acception primitive, aux soins d'une autorité toute paternelle qui, sans satellites et sans espions, prévient les désordres qu'ailleurs on aime mieux punir, et se fait sentir partout, sans se faire craindre nulle part. *Quatre* gendarmes, payés par l'Etat, composent toute la force armée, que le canton entretient pour la répression des délits. Mais en cas de vol manifeste, ou d'autre désordre public, tous les citoyens doivent prêter assistance aux ministres de la loi; et, dans un pays où tout le monde est également pénétré du respect qui lui est dû, parce que tout le monde y est également intéressé au maintien de l'ordre, il est rare qu'au premier cri d'alarme, mille bras ne se lèvent à la fois pour seconder celui de la justice, et plus rare encore que ce zèle ait l'occasion d'éclater.

Tout le pouvoir du landamman n'est donc que celui d'un père de famille, qui veille au repos de ses enfans, et qui, sûr de la confiance qu'il inspire, par celle qu'il témoigne, ne songe pas même à se défendre de la familiarité, par le respect naturel et volontaire qui l'environne. Hors du conseil, où son unique prérogative est d'opiner le premier, il vit confondu dans la foule des citoyens; on ne sent sa présence que par ses bienfaits, et son autorité que par ses lumières; en un mot, il ne tient de sa charge d'autre crédit que celui qu'y attache sa considération personnelle; et il est peut-être vrai de dire que toute la distinction dont il jouit en qualité de landamman, c'est de n'en avoir aucune. La même observation peut s'appliquer à son traitement, qui est de *trente louis* par an; encore cette somme est-elle toute entière employée aux frais de la petite fête populaire qui accompagne chaque année l'assembléedu canton.

Au-dessous du landamman est placé le statthalter ou le lieutenant du gouvernement, lequel est, avec le trésorier, le seul des chefs du Pays, ou des *Présidens*, comme on les appelle ici, dont l'emploi ne soit point à vie. Le statthalter préside les deux tribunaux d'*Altorf*, et c'est en grande partie sur lui que roulent tous les détails de l'administration générale et particulière, outre

qu'il est chargé de suppléer pour tout le reste, le landamman absent. C'est donc incontestablement le magistrat le plus occupé et le plus utile; et néanmoins cette charge a long-temps été gratuite. Un peuple généreux pouvoit croire que l'honneur de manier la chose publique étoit le plus digne salaire qui pût être offert à un citoyen; et ce n'est que depuis peu de temps, que le conseil souverain du canton d'*Ury* a décidé que le lieutenant du gouvernement recevroit *vingt* louis par an. Je ne sais si je me trompe; mais il me semble qu'une pareille mesure accuse encore plus un défaut de patriotisme, que la parcimonie des magistrats. Il faut que les idées aient bien changé, et que les mœurs se soient bien affoiblies, si l'on croit pouvoir réchauffer avec un peu d'or, le zèle qu'excitoit autrefois l'intérêt public, et si l'émulation des citoyens ne tient désormais qu'à un si médiocre salaire. Au reste, bien des gens trouveront peut-être que la place est encore ce qu'elle étoit auparavant, je veux dire gratuite. Nos libéraux, par exemple, ne s'accommoderoient guère d'une telle libéralité; ils estiment trop la chose publique pour s'y dévouer à si bon marché.

Le *Grand Conseil*, en qui réside toute l'autorité administrative du canton, est composé, outre les chefs du pays, de quarante-quatre membres, quatre

de chaque communauté, nommés à vie dans l'assemblée du peuple, et remplacés de même chaque année, à mesure que la mort laisse parmi eux une place vacante. Les conditions d'éligibilité sont presque uniquement morales, et n'en sont que plus rigoureuses. Il faut néanmoins être propriétaire; mais comme il y a infiniment peu de citoyens qui ne possèdent quelque chose, les cas d'exception pris dans l'état des fortunes sont par là même excessivement rares; et l'on peut dire que tout citoyen est propre à devenir conseiller, s'il offre les garanties de caractère et de moralité, auxquelles on attache ici, et avec raison, plus d'importance.

Les réunions des conseillers, lesquelles ont lieu le samedi de chaque semaine, et auxquelles assistent presque seuls les conseillers du bourg d'*Altorf*, forment le *Petit Conseil*, ou le gouvernement. Je me trouvois à *Altorf* un samedi, et je vis sortir ces magistrats républicains, presque tous paysans, et portant, sous un manteau noir, l'humble vêtement des gens de la campagne. Je remarquai avec intérêt sur leur physionomie et dans leur maintien, un certain air de dignité et même de noblesse qui s'allie, mieux qu'on ne pense, à la simplicité des habits et à la rusticité des manières, et qui sied bien à des hommes chargés des intérêts de leur pays. Mais, je l'avoue à regret, leur petit nombre me

donna une idée peu favorable de l'esprit public de ce canton. Car, du moment que chez les hommes investis de la confiance de leurs concitoyens, l'ennui d'un léger déplacement prévaut sur l'intérêt du pays, et que l'éloignement produit l'indifférence, on peut présumer avec certitude que l'Etat est attaqué d'un vice secret, d'une apathie morale, maladie plus funeste encore dans une république, où le mouvement des esprits est la vie même du corps social, que dans une monarchie, où une foule de causes diverses alimente l'esprit public.

Parlerai-je des revenus d'un Etat qui a si peu de besoins, et dois-je m'exposer au sourire dédaigneux de ces grands politiques, qui n'évaluent qu'en chiffres la valeur réelle des nations, et qui ne savent trouver les vertus d'un peuple, que dans le compte de ses écus? Les terres du canton d'*Ury* ne sont sujettes à aucun impôt : c'est un avantage commun à presque toute la Suisse. La vente du sel est donc ici, comme à *Schwytz,* la principale branche du revenu public, indépendamment de ce que l'Etat possède comme propriétaire. Des droits de péage sont encore acquittés par le canton du *Tésin,* en indemnité de la perte qu'a faite celui d'*Ury,* de la *Val-Levantine;* et par une raison semblable, le canton de *Thurgovie* lui paye aussi une rente, dont le capital est remboursable à la

volonté des deux parties intéressées. Cela suffit à tous les besoins de la république. J'oubliois de dire que, sous la *Médiation*, des dettes avoient été contractées par ce petit Etat, pour des intérêts qui lui étoient bien étrangers. Mais comme, en perdant son *Médiateur*, il est resté vis-à-vis de ses créanciers, il a fallu d'abord satisfaire à ces engagemens ; et la dette est annuellement éteinte, au moyen d'une taxe infiniment légère, établie sur chaque tête de bétail qu'on mène paître dans les pâturages communs. Le terme approche où cette dette sera entièrement amortie, et où le peuple d'*Ury*, avec le dernier écu de cet impôt, perdra le dernier souvenir de la *Médiation*.

Quoique cette lettre soit déjà un peu longue, je ne puis résister, ma chère amie, au désir de te tracer un tableau de l'assemblée nationale, ou *Landsgemeind*, qui se tient ici tous les ans, le premier dimanche de mai. Il est rare que des étrangers puissent assister à ces comices, parce qu'ils ont lieu dans une saison où la barriere des Alpes n'est pas encore ouverte aux voyageurs. Mais les détails que tu vas lire n'en sont pas moins fidèles, attendu que je les tiens de la bouche même de M. le landamman Muller, auquel je ne saurois mieux témoigner ma reconnoissance pour les bontés que j'en ai reçues, qu'en consignant ici ses propres paroles.

Quinze jours avant celui qui est fixé pour cette réunion solennelle, une circulaire du landamman, adressée aux communes, fait connoître à tous les habitans les objets qui seront soumis à leur délibération, et dont le premier et le plus important de tous est, comme je l'ai dit plus haut, l'élection des magistrats. Personne n'est exclu de cette assemblée, s'il n'est noté d'infamie; et la pauvreté même, y parût-elle sous la triste livrée de la plus profonde indigence, n'empêcheroit pas un citoyen d'y élever sa voix pour les intérêts de son pays. Tout habitant du canton y jouit du droit de suffrage, depuis l'âge de vingt ans : l'ancienne constitution l'accordoit dès celui de quatorze, sans doute, afin qu'un usage précoce de la liberté avançât l'âge de la raison et du courage, et compensât par le patriotisme le défaut de population. Mais une disposition encore actuellement en vigueur, de l'acte de *Médiation*, d'après le motif spécieux, que l'on ne peut être citoyen, avant d'être homme, a restreint, pour la génération actuelle, une faculté, dont il ne paroît pas que les anciennes aient jamais abusé; et quant à moi, je ne vois pas bien clairement, je l'avoue, l'avantage qu'il y a pour ce canton, à montrer qu'il a maintenant moins d'hommes et plus d'enfans que par le passé.

A une demi-lieue d'*Altorf*, sur la route qui

mène à la vallée de *Schéchen*, ou *Shéchenthal*, au pied des montagnes qui en dominent l'entrée, une enceinte circulaire et découverte est le lieu de la *Landsgemeind.* On découvre de là les ruines féodales du château d'*Attinghausen*, qu'il semble que le temps ait respectées, comme un monument de la liberté de ce peuple. C'est en effet, pour les citoyens d'*Ury*, un spectacle agréable et un avertissement utile, que cet asile détruit de leurs anciens maîtres; comme à Rome, la vue du Capitole rappeloit au peuple des images de gloire et de liberté. Des bancs disposés en gradins dans cette enceinte, reçoivent les citoyens de toute condition et de tout âge, qui viennent prendre part à la délibération. Les enfans sont placés au centre pour recevoir, sous les yeux de leurs pères, les premières leçons et les premiers exemples des vertus républicaines. Les femmes que la foiblesse de leur sexe éloigne d'une réunion sévère, y accompagnent de leurs vœux leurs pères et leurs maris; et quoiqu'à l'écart, leur présence ajoute l'intérêt d'une fête de famille à cette assemblée d'un peuple libre.

Dans un espace vide, au milieu de l'enceinte, est une table sur laquelle sont placés les livres des lois, le sceau de l'Etat, les clefs des archives, renfermées dans un sac aux couleurs du canton, c'est-à-dire noir et jaune; sur cette table, est aussi offert à la vé-

nération du peuple un de ces glaives antiques, avec lesquels les citoyens d'*Ury* conquirent et défendirent leur liberté; et cette épée forme aujourd'hui le sceptre pacifique du landamman.

Au moment où les sons d'une musique nationale annoncent l'approche des magistrats, le peuple assemblé se lève pour les recevoir. A la tête de ce cortége marche le landamman actuel, et, derrière lui, suivant l'ordre de leurs dignités, les anciens landammans, les membres du conseil, les secrétaires d'Etat et les huissiers. Un profond silence règne tout-à-coup dans cette assemblée tumultueuse. Le chef de la république ouvre la séance par un discours, où il rappelle brièvement les principaux actes de son administration, et qu'il termine en invitant le peuple à implorer les lumières de l'Esprit-Saint, avant de s'occuper des affaires soumises à son examen. Tout le monde alors, peuple et magistrats, tombe à genoux, et par des vœux publics et unanimes, s'efforce d'attirer sur les résolutions de l'assemblée, la bénédiction du ciel. Quel spectacle que celui d'un peuple libre, ainsi prosterné sur le sol qui le nourrit et qu'il féconde, élevant, à la voix de ses magistrats, vers le dieu de ses pères, des mains affranchies depuis cinq siècles des entraves de la servitude, et trouvant, dans l'accomplissement de ses devoirs, le gage et la sécurité de son avenir!

Qu'elle est respectable, la liberté qui se montre ainsi dans le calme des passions et dans l'innocence des mœurs! et qu'elle est sainte la religion qui consacre de pareilles institutions et qui préside à de telles fêtes!

Quand la délibération est ouverte, les matières sont proposées et discutées par ordre. On opine par rang d'ancienneté; car les droits de l'âge sont sacrés chez ce peuple, qui respecte ses vieillards comme les archives vivantes de son histoire, et qui n'a pas encore imaginé de livrer ses conseils à la fougue d'une imprudente jeunesse. Si, lorsque les magistrats ont déclaré et motivé leur avis, aucun homme du peuple ne demande la parole, un huissier, placé sur une espèce d'estrade, invite l'assemblée à manifester son vœu; ce qui se fait en levant la main, comme signe d'approbation, et le même huissier déclare alors la majorité des suffrages.

Ce n'est qu'après l'entière expédition des affaires et l'adoption des diverses mesures proposées par le conseil, que l'on procède au remplacement des magistrats. Chacun d'eux vient, selon le rang de sa charge, résigner, entre les mains du peuple souverain, les pouvoirs qu'il en avoit reçus; ainsi, le dernier acte de cette autorité paternelle est d'en faire hommage à la source dont elle émane. Il est rare que la reconnoissance qu'un magistrat té-

moigne en cette occasion, ne soit pas au même instant suivie de l'expression d'un sentiment semblable; et les témoignages bruyants et tumultueux de la satisfaction de tout un peuple deviennent à la fois, pour le citoyen qui les reçoit, la récompense du bien qu'il a fait, et pour tous ceux qui y participent, la source d'une salutaire et généreuse émulation. Chaque magistrat ayant ainsi résigné sa charge, et quitté son siége pour rentrer dans la foule des citoyens, le gouvernement a disparu, et l'autorité souveraine ne réside plus véritablement que dans le peuple qui va la conférer de nouveau: image sensible d'un droit imaginaire, qu'on peut sans danger offrir aux yeux d'un peuple, peu capable d'en abuser, puisqu'il est assez simple pour y croire!

Le moment qui suit la retraite des magistrats, est le seul qui puisse être favorable à la licence; aussi le peuple en profite-t-il quelquefois pour se livrer à des mouvemens désordonnés, qui ne sont là qu'une imitation grossière, ou, si l'on veut, qu'une parodie de la liberté. Mais cette imitation même a ses dangers, et l'on se hâte d'en abréger le cours pour ne pas laisser trop long-temps la vraie liberté aux prises avec la licence. Un huissier demeuré seul, pour ainsi dire, sur les ruines de l'ancien gouvernement, demande à haute voix, en s'adressant au

dernier landamman, quel citoyen il désigne pour son successeur; et la majorité des voix ainsi recueillies de bouche en bouche, jusqu'aux derniers rangs du peuple, proclame le nouveau chef de la république. Si quelque citoyen vertueux et capable étoit oublié dans cette distribution des suffrages, tout membre de l'assemblée peut élever la voix en sa faveur : et l'on a des exemples d'une élection spontanée faite ainsi sur la simple proposition du citoyen le plus obscur. L'autorité se recompose ainsi dans le même ordre qu'elle vient de se dissoudre, et quelquefois des mêmes élémens; car la constitution permet de réélire à certaines magistratures, ceux qui les ont précédemment exercées.

Les élections terminées, il ne reste plus qu'à consacrer l'alliance que viennent de contracter ensemble le peuple et ses nouveaux magistrats. Le chef de l'Etat jure entre les mains du doyen de ses prédécesseurs, de respecter les lois et l'indépendance de son pays, et le peuple témoigne ensuite par une acclamation, qu'il est prêt à se dévouer pour la même cause, et qu'il obéira à la voix du landamman, comme à celle de la patrie. Ainsi se renouvelle tous les ans, entre les chefs et les citoyens d'une république, sous les auspices de la religion qui en protégea la naissance, le serment volontaire de vivre ou de mourir ensemble, unis et libres.

Ainsi se préparent et s'accomplissent les destinées de tout un peuple, dans la paisible solennité d'une fête de famille, et sans cet appareil des armes qui ne peut qu'effrayer la liberté, quand il ne sert pas à la défendre. Des jeux, des chants patriotiques, terminent cette journée, où le peuple, à chaque fois qu'elle se renouvelle, acquiert un nouveau motif d'aimer la constitution que lui ont léguée ses ancêtres, et qui lui procure en même temps tant de repos sans foiblesse, et de liberté sans désordre.

En terminant ce récit, je ne puis m'empêcher de comparer les impressions qui m'en restent, avec les souvenirs qu'il me rappelle. Qu'il y a loin de ces innocentes solennités d'un peuple qui, jouissant de sa liberté, comme de sa raison, sans trouble, sans ivresse, s'impose à lui-même le frein des lois et discute ses intérêts dans le silence des passions, aux saturnales d'une nation qui, conduite à l'anarchie par la licence, crut un moment posséder la liberté, pour en avoir souillé de sang et traîné dans la fange l'image déshonorée; et qui ne sut faire, aux pieds des ministres de cette déité sanguinaire, que le sacrifice de sa raison et que l'hommage de sa terreur!

LETTRE XXIV.

A LA MÊME.

Altorf, ce 31 août.

Réflexions générales sur le caractère, l'esprit religieux, les habitudes sociales des habitans des deux cantons primitifs.—Causes de l'affoiblissement de l'esprit public dans ces cantons.

Je comptois partir ce matin pour *Andermatt*; mais la pluie, qui n'a presque pas cessé de tomber depuis mon départ du *Righi*, m'empêche de continuer maintenant ma route, et je vais profiter de ce retard, pour te faire part encore de quelques observations sur les deux cantons primitifs, lesquelles n'ont pu trouver place dans la description que je t'ai donnée séparément de l'un et de l'autre.

Les cantons de *Schwytz* et d'*Ury* ont à peu près le même sol, le même genre de culture et

d'industrie; et nulle part peut-être l'influence du climat sur le moral des peuples, n'est plus sensible que chez le peuple de ces deux cantons; puisque l'un et l'autre a la même forme de gouvernement, le même attachement au culte catholique; et que chez l'un et l'autre, les mœurs et les habitudes sociales sont à peu près dans le même état.

Ce qui frappe d'abord et intéresse le plus chez ces deux peuples, c'est l'extrême liberté et le calme profond qui y règnent en même temps. Il semble à bien des gens, d'ailleurs fort raisonnables, que la liberté soit de sa nature orageuse et turbulente, et c'est ce qui les en dégoûte. Mais ici, on ne la distingue pas du repos qu'elle procure et de la paix qui l'entretient. Quoique le premier magistrat n'y soit réellement pas plus que le dernier des citoyens, le respect dont il est l'objet, n'en est que plus sûr, pour être entièrement volontaire. En cela ils ne ressemblent guère, il faut l'avouer, à certains républicains qui s'étoient donné un chef inviolable, sans doute afin de le tuer plus à leur aise. Les habitans de *Schwytz* et d'*Ury* sont belliqueux et braves; et ils l'ont bien prouvé, même dans les derniers temps, où ils essayèrent avec des forces extrêmement inégales, de lutter contre l'ascendant de la puissance françoise. Néanmoins ce qu'on appelle

l'esprit militaire n'existe point chez eux. Ils paroissent fermement persuadés que leur liberté est mieux gardée par leurs magistrats, que par des bayonnettes, et ils sont tous soldats, sans cesser d'être citoyens.

Le peuple y est très-religieux, ce qui ne l'empêche pas d'être le plus indépendant qu'il y ait au monde; car il ne peut supporter d'autre joug que celui de sa croyance. A une époque où des fronts couronnés s'humilioient devant des prêtres, où l'empire même subissoit la loi du sacerdoce, les paysans de *Schwytz* et d'*Ury* rédigèrent ce fameux *décret sur les prêtres*, qui traçoit les limites du pouvoir ecclésiastique et réprimoit les exactions, alors trop communes du clergé, avec le même esprit d'indépendance et de modération qu'ils avoient opposé aux entreprises des princes autrichiens; et des pâtres des Alpes, sans autres lumières que celles d'une raison naturellement saine, donnoient alors aux peuples les plus puissans et les plus éclairés de l'Europe, l'exemple de concilier le respect dû à la religion avec les libertés politiques: leçon admirable et trop peu remarquée, même par les historiens de la Suisse, qui montre que le berceau de la liberté helvétique fut encore celui de la véritable sagesse; et qui prouve, si cette vérité

avoit besoin d'une preuve, que l'esprit de la religion est plus généreux que celui d'une vaine et orgueilleuse philosophie.

Avec une liberté si entière, si absolue, on remarque chez ces deux peuples une répugnance invincible pour toutes les idées nouvelles; ce qui porteroit à croire, ou que les idées nouvelles ne sont pas libérales, ou que les idées libérales ne sont pas nouvelles. Par exemple, ils ont aboli tout récemment la liberté de la presse, attendu que, chez un peuple où tout le monde peut dire tout ce qui est utile, et pratiquer tout ce qui est louable, la liberté de la presse étoit inutile ou dangereuse. Ils ne paroissent nullement jaloux de ce beau droit de se diffamer les uns les autres, lequel est, comme l'on sait, l'essence même de nos gouvernemens représentatifs. Ils ont tellement réduit la liberté en axiomes, et ces axiomes en pratique, qu'ils croient pouvoir se passer de ces abstractions savantes, de ces spéculations sublimes, où s'élèvent nos modernes publicistes. Aussi, n'ont-ils pas de tribune ouverte aux orateurs populaires, et leur forum est paisible comme leur conscience. Il est vrai que, s'ils n'ont pas, ainsi que nous, le plaisir d'entendre disserter tous les jours sur la liberté, ils ont l'avantage de la posséder depuis un peu plus de cinq siècles. Du reste, ils sont

encore si peu avancés en fait de civilisation, qu'ils respectent l'indépendance des autres peuples, autant qu'ils chérissent la leur, et ne seroient pas plus disposés à devenir conquérans chez les autres, qu'à souffrir un dominateur chez eux; que la fidélité aux sermens, la vénération pour la mémoire de leurs ancêtres et pour la cendre des morts, sont encore des préjugés généralement enracinés parmi eux. Enfin je dois convenir qu'ils n'ont pas, comme nous, la modestie de réduire toute la série de leurs annales à un espace de vingt-cinq années, et qu'ils se montrent au contraire très-glorieux des souvenirs historiques, à l'aide desquels ils remontent jusque dans la barbarie du moyen âge; témoins, ces tableaux, ces chapelles, offerts en tout lieu à la vénération du peuple, et qui lui retracent les anciens événemens de son histoire. On sent tout ce que ces gens-ci auroient à gagner, s'ils cessoient d'êtres libres à leur manière, pour devenir libéraux à la nôtre.

J'ai déjà dit qu'ils n'ont point de constitution écrite; ce qui semblera bien gothique à nos profonds publicistes qui aiment tant à s'exercer sur des chartes, ne fût-ce que pour avoir le plaisir de les refaire. Néanmoins, si l'on considère qu'en France, depuis vingt-cinq ans, on a compté presqu'autant de *constitutions* dites *perpétuelles*, que d'années,

on conviendra peut-être que la constitution des cantons de *Schwytz* et d'*Ury*, restée à peu près la même pendant cinq siècles sans le secours de l'écriture, est presque aussi sûrement imprimée dans le cœur des citoyens, que si elle l'étoit sur du papier.

Les habitudes sociales y sont encore dans un état d'imperfection, voisin de la barbarie. Chacun vit en famille, sans chercher au-dehors des plaisirs coûteux ou des distractions frivoles. La promenade, la lecture et la pratique des devoirs religieux forment tous les divertissemens des classes élevées, et l'assemblée nationale est presque la seule fête à laquelle elles prennent part en commun. Le peuple se livre davantage aux mouvemens d'une joie simple comme ses goûts, et innocente comme ses mœurs. Il aime beaucoup la danse; et rien n'est plus animé que le spectacle des danses de ce pays; c'est une ivresse, un délire; la vue seule en est étourdissante. Rousseau s'étonne *que le peuple françois danse tristement, languissamment et de mauvaise grâce, et que les danses suisses soient sautillantes et vives.* C'est peut-être parce que l'innocence est encore plus nécessaire à la gaîté, que l'esprit. Le peuple de ces cantons se plaît aussi à montrer son adresse dans des exercices gymnastiques, où la lutte a les premiers honneurs, et dans lesquels la présence du magistrat et du pasteur

maintient l'ordre, sans nuire à l'essor de la joie populaire. Un goût moins innocent, et sur lequel l'exemple des magistrats n'a pas une autorité aussi efficace, c'est celui du vin; et de ce côté, tout le monde ici est peuple au même degré, mais non pas de la même manière. Les gens bien nés se réunissent le soir dans la principale auberge du bourg, pour boire et discourir ensemble, comme les gens du peuple dans les guinguettes; et il n'a tenu qu'à moi, dans les soirées que j'ai passées à *Schwytz* et à *Altorf*, d'avoir l'honneur de trinquer avec le curé, et de m'enivrer avec le landamman. Le gouvernement a essayé de réprimer cette passion par un impôt sur les boissons. Mais il n'a fait par là que se procurer, peut-être sans le vouloir, une branche de revenu considérable. Au reste, si le vin produit ici un impôt, il n'occasione du moins aucun désordre, et c'est peut-être ce qui console les magistrats de cet accroissement de la richesse publique. Rien n'est plus rare, dans toute la Suisse, que les scènes hideuses qui se reproduisent si fréquemment dans nos cabarets; et dans tout le cours de mon voyage, je n'ai rencontré, sur la voie publique, qu'un seul ivrogne : encore étoit-ce un dimanche, et dans un canton protestant.

Il n'existe presque aucune distinction entre les citoyens des divers ordres. Le magistrat et le pay-

san sont vêtus de même, attendu que le même homme est souvent magistrat et paysan. La médiocrité des fortunes dispense ici de lois somptuaires. Trente à quarante mille florins, qui équivalent à cinquante ou soixante mille francs de notre monnoie, composent les fortunes les plus considérables de ce pays. Dire qu'on y est ainsi éloigné de l'extrême opulence, c'est dire aussi qu'on n'y est pas moins éloigné de l'extrême misère. Ces contrastes qui, grâce aux progrès si vantés de notre industrie, produisent chez nous tant de jalousie et d'inquiétude, dans toutes les classes de la société, n'existent donc point dans les petits cantons démocratiques ; et c'est sans doute cette médiocrité de fortune qui y entretient une médiocrité de lumières et de passions, sans laquelle un gouvernement populaire ne sauroit long-temps subsister.

J'ai entendu, dans divers endroits de la Suisse, se plaindre de ce que les esprits sont encore si peu éclairés dans les petits cantons, et surtout de ce que la religion y conserve un empire presque aussi absolu qu'à la naissance de ces républiques. Quant à moi, je ne vois pas ce qu'ils auroient à gagner en s'éclairant, puisqu'ils sont libres et heureux dans leur ignorance actuelle ; et je ne vois pas non plus pourquoi ils cesseroient d'aimer une religion, sous laquelle ils ont chassé leurs tyrans et maintenu leur

indépendance. On leur reproche encore leur intolérance à l'égard des autres communions chrétiennes, et même en fait d'opinions politiques. Mais ont-ils donc si grand tort de repousser ce qui leur nuit? et n'ont-ils pas acquis le droit, en combattant si vaillamment pour l'indépendance commune, de penser, ou, si l'on veut, d'errer à leur manière? Si habitant un pays pauvre, ils sont constamment restés près de la nature, seroit-ce leur rendre service que de les arracher à cet état? Les opinions nouvelles qu'on leur porteroit, les enrichiroient-elles en les éclairant? Pourroit-on, en leur donnant les idées du luxe, leur en procurer les ressources? Et la philosophie, supposé qu'elle pût introduire parmi eux des mœurs élégantes et des manières polies, changeroit-elle aussi aisément la nature d'un sol ingrat, couvert de glaciers, et entrecoupé d'abîmes?

Citoyens de *Schwytz* et d'*Ury*, vous qui, avec vos dignes frères de l'*Unterwald*, fûtes les auteurs, les héros et les législateurs de la confédération helvétique; vous, dont il n'est pas en Europe un seul esprit généreux qui ne doive prononcer le nom avec attendrissement et avec respect, laissez le Génevois, peuple turbulent plutôt que libre, et qui ne peut désormais apporter à votre ligue que des bijoux et des sophismes;

laissez le Zurichois, peuple lâche autant que lettré, insulter, par leur luxe, à votre pauvreté, et se prévaloir de leur philosophie, qu'ils ont payée de leurs mœurs; restez près de la nature qui, sagement économe de ses faveurs, voulut égaler l'énergie de vos courages à l'âpreté de votre sol; gardez vos vieilles mœurs, vos vieilles croyances, irrécusables témoins d'une histoire qu'on peut vous envier plus aisément qu'on ne peut la reproduire; portez avec orgueil les noms des héros de *Morgate*, de *Sempach* et de *Laupen*, et moquez-vous des républicains de comptoir et des philosophes en boutique, jusqu'à ce qu'ils puissent à leur tour vous opposer des victoires.

Toutefois, me seroit-il permis d'exprimer ici un vœu que je formois au milieu de ce peuple généreux? C'est de lui voir un peu plus de cette activité d'esprit, qui sied à des républicains, et qui ne sauroit être dangereuse pour ceux-ci, attendu leur petit nombre et leur pauvreté. Le repos dont ils jouissent est trop constant et trop profond, pour ne pas paroître un peu léthargique. La tranquillité de leur *Landsgemeinde* indique moins peut-être le calme d'une raison forte, que de l'indifférence pour la chose publique; et, s'il faut exprimer toute ma pensée, que le relâchement de ce patriotisme si nécessaire aux peuples libres. Un petit nombre

de familles y accaparent les charges ; des membres des conseils négligent d'y siéger ; le peuple lui-même cesse de fréquenter ses assemblées nationales ; et ce qui s'y passe est plutôt un hommage rendu à la constitution, qu'un exercice réel de cette constitution. L'émulation est de l'essence des gouvernemens libres, et le choc des ambitions privées et les rivalités personnelles sont précisément ce qui en facilite le jeu, et ce qui en maintient la force. Mais l'engourdissement des esprits mène à l'oligarchie; et je crains que ce ne soit là le cas des cantons de *Schwytz* et d'*Ury*. Toutefois j'aime mieux croire encore que je me suis trompé dans mes conjectures. La liberté ne peut sans doute dégénérer de sitôt en servitude, là où les mœurs sont tout à la fois simples et fortes. Et d'ailleurs seroit-ce reconnoître l'hospitalité que j'ai reçue de ce bon peuple, que de l'inquiéter sur son avenir ; et dois-je ne lui montrer que mes craintes, quand il ne m'a montré que ses vertus ?

Je m'aperçois que le temps s'éclaircit. Je vais donc prendre congé de mon hôte, brave et honnête aubergiste, des égards duquel j'ai eu beaucoup à me louer. Ce soir, si le beau temps se soutient, je compte aller coucher à *Andermatt*.

LETTRE XXV.

A LA MÊME.

Andermatt, vallée d'*Urseren*, ce 1er septembre.

Route d'Altorf au Saint-Gothard. — Ruines du fort de Twing-Ury. — Amsteg. — Wasen. — Description de ces vallées; cascades de la Reuss; ponts admirables qui la traversent. — Affreuse gorge des Schoellenen. — Le Pont du Diable. — L'Urnerloch, ou la Roche Percée. — Aspect enchanteur de la vallée d'Urseren; histoire et industrie de cette vallée.

Je suis si fatigué de ma journée que je crains bien de ne pouvoir t'en rendre en ce moment un compte assez fidèle. Comment, en effet, dans le choc des diverses impressions que j'ai reçues et qui sont encore si récentes, retrouverai-je le calme d'esprit nécessaire pour les décrire? J'ai l'imagination tel-

lement remplie, et comme encombrée de rochers et de montagnes ; mes oreilles sont tellement assourdies du bruit des torrens et des cascades, qu'il me semble retrouver dans ma tête le chaos que j'ai vu dans la nature. Mais peut-être que ce désordre même de ma narration lui donnera à tes yeux un caractère de vérité; et ce qui seroit ailleurs un défaut, peut devenir ici mon excuse.

D'*Altorf* au village d'*Andermatt*, d'où je t'écris maintenant, on compte de huit à neuf lieues qui se font toujours en montant, et le plus souvent par une pente extrêmement roide. Le chemin suit une gorge étroite, au fond de laquelle la *Reuss* roule avec un fracas terrible, et qui conserve pendant un espace de trois lieues, jusqu'à *Amsteg*, la direction du midi. Cette partie de la route se peut faire en char, quoique suspendue quelquefois sur le bord de précipices capables d'inspirer de l'inquiétude. Mais à partir d'*Amsteg*, où commence proprement la route du *Saint-Gothard*, et où elle s'incline sensiblement au sud-ouest, la rampe devient si escarpée, qu'elle est absolument impraticable aux voitures. La construction de cette route, le plus souvent taillée dans des rochers, et semée de ponts d'une élévation et d'une hardiesse extraordinaires, est par elle-même un des plus étonnans ouvrages qui soient au

monde, et l'un de ceux aussi qui portent le mieux l'empreinte des temps où ils furent produits. C'est au quatorzième siècle, à l'époque même de l'affranchissement de l'Helvétie, que fut ouverte cette communication avec l'Italie; et l'on reconnoît à chaque pas que, pour vaincre ainsi la nature, il ne falloit rien moins que les mains généreuses qui avoient vaincu la tyrannie.

A peu de distance d'*Altorf*, on passe le fougueux torrent de la *Schéchen*, qui sort sur la gauche, de la vallée du même nom. Bientôt l'on voit s'ouvrir celle de la *Reuss*, resserrée des deux côtés entre des rochers nus, d'un aspect rougeâtre, et d'une prodigieuse hauteur. A mesure que l'on pénètre dans la vallée, dont le sol s'exhausse insensiblement, on voit sur la gauche s'étendre le *Golzerberg*, montagne calcaire, presque partout coupée à pic et traversée en sens divers par des couches minces et régulières de schistes et de spath calcaire. Sur la droite, règne la longue et majestueuse chaîne des *Alpes Surènes*, dont les cimes bizarrement découpées échappent le plus souvent à l'œil par leur extrême élévation, et dont la couleur sombre contraste avec la blancheur des neiges qui y demeurent fixées par intervalles. Tout vis-à-vis de soi, les regards, en se prolongeant dans la vallée, sont arrêtés par l'énorme masse du *Bristen-Stock*, montagne pyra-

midale de la forme la plus imposante et chargée de glaciers, derrière laquelle, un peu vers la gauche et dans le lointain, apparoît une partie du *Crispalt* et des effroyables débris dont il est couvert.

Plusieurs ruines d'un genre pittoresque et d'un intérêt patriotique se rencontrent dans le trajet d'*Altorf* à *Amsteg;* notamment celles du château gothique de *Stackeldorf,* un peu avant le village de *Sélinen.* Les seigneurs de ce dernier endroit avoient aussi leur habitation sur une hauteur, d'une structure et d'un aspect singulièrement remarquables, au pied de laquelle la *Reuss* ne laisse qu'un passage très-étroit et embarrassé de décombres. Sur cette colline, qui paroît n'être qu'un amas de roches détachées des monts voisins par d'horribles convulsions, on aperçoit encore quelques restes d'une tour quarrée, à laquelle une tradition, que je serois bien tenté de préférer, a conservé jusqu'à nos jours le nom de *Twing-Ury*, ou *Bride-Ury*. On croit que c'est là la tour que le baillif Gessler avoit fait construire pour tenir dans le respect et dans la crainte le peuple d'*Ury,* et que ce fut aussi l'un des premiers asiles de tyrannie qui tombèrent sous les coups de ce peuple généreux, lors de la mémorable révolution du premier janvier 1308. Quoi qu'il en soit, toutes les images accessoires favorisent singulièrement l'idée que ce lieu a été le

théâtre d'un événement de ce genre. La nature y déploie, dans un espace très-resserré, les traces d'une de ses plus effrayantes révolutions. D'énormes rochers, entassés dans le lit de la *Reuss*, transforment son cours en une multitude de cataractes. Tout le fond de la vallée est jonché de ses débris; et les montagnes supérieures, horriblement fracassées, attestent, par la superposition du gneis et de la pierre calcaire, une de ces subversions du monde primitif qui saisissent l'âme de terreur, en même temps qu'elles ouvrent un vaste champ aux spéculations du philosophe.

Toute la vallée que j'avois parcourue jusqu'ici, et qui n'a guère moins de trois lieues d'étendue du nord au sud, est si resserrée et si encombrée de débris, qu'à peine y remarque-t-on quelques traces de culture. Les montagnes presqu'à pic n'offrent que de loin en loin des bouquets de sapin et des plages de verdure exposées aux ravages des avalanches. On y compte cependant trois villages ou hameaux, dont toute l'industrie consiste dans la nourriture des bestiaux et dans la préparation du beurre; les habitans en sont au nombre des plus pauvres que renferment les vallées des Alpes. Je fus néanmoins frappé de l'air de contentement et même de gaîté répandu sur toute leur personne. A la vérité, c'étoit un dimanche, et le repos est le seul

plaisir que ces bonnes gens connoissent. Parés de leurs plus beaux habits, ils se rendoient par groupes détachés d'hommes et de femmes, à l'église de leurs paroisses respectives : les hommes, dans un costume assez semblable à celui de nos paysans du centre de la France ; les femmes, en bas rouges, en jupe courte et bleue, avec un corset très-long, la tête nue, et les cheveux tressés en rond autour de la tête. Les villages que je traversai, à l'heure du service divin, étoient absolument déserts, et les portes en étoient presque partout ouvertes ; indice de confiance et de sécurité, qui ne m'auroit peut-être pas frappé et que je ne remarquerois pas ici, si ces villages n'avoient pas été situés sur le grand chemin d'Italie.

A partir d'*Amsteg*, la route, comme je l'ai dit plus haut, s'élève par une pente plus rapide, et prend une direction plus sensible vers le sud-ouest. De moment en moment aussi l'aspect de la nature devient plus sauvage; les monts dégarnis de forêts, et presque dépouillés de verdure, dressent leurs flancs escarpés à une plus grande hauteur. Les débris s'accumulent, et les eaux de la *Reuss*, incessamment rompues dans leur chute, retentissent avec un fracas qui fait donner à cette vallée le nom expressif de *Krachen-thal*, ou vallée bruyante. Près du hameau d'*Im-Riedt*, dont les misérables habitations se distinguent à peine des quartiers de

roches auxquels elles sont adossées, on voit un torrent s'élancer en mugissant du fond d'une grotte profonde, et former, avant de tomber dans le fleuve, mille cascades écumantes. Bientôt, on n'aperçoit plus qu'à de longs intervalles les chalets élevés sur des croupes de montagnes, qui de loin semblent tout-à-fait inaccessibles. La végétation disparoît insensiblement sous un amas de débris; à peine quelque pin solitaire, quelque chétif hêtre égaré parmi ces effroyables décombres, réjouissent-ils de temps en temps la vue attristée de ne découvrir partout que des pierres, et toujours des pierres. La vallée se resserre de plus en plus; on marche, avec un sentiment d'anxiété impossible à décrire, au-dessus d'un abîme, contre lequel ni la vue ni la main ne trouvent plus aucun appui; et cependant, quand l'œil le plus ferme n'oseroit suivre le cours du torrent engouffré dans ces sombres profondeurs, le tonnerre toujours grondant de ses ondes vous avertit de sa marche et ajoute une impression nouvelle de terreur à toutes celles que fait éprouver l'aspect de ces lieux désolés. *

J'avois besoin de reposer mes sens fatigués de tant d'émotions pénibles, quand j'arrivai à *Wasen*,

* Je rencontrai dans cette partie de la route, M. Aimé-Martin qui descendoit de la vallée d'*Urseren*. C'étoit le premier François qui se fût offert à moi, depuis mon entrée en Suisse;

joli village situé à peu près à une égale distance d'*Altorf* et de la vallée d'*Urseren*. On y trouve une assez bonne auberge, et tandis que j'y réparois mes forces par un peu de repos et par un excellent déjeûner, j'eus le spectacle des jeux innocens par lesquels le peuple de ces montagnes célèbre la solennité du dimanche, et entretient son adresse à lancer au loin des flèches avec l'arc de ses pères. Je me remis en route au bout de quelques heures. Mais que les sensations que j'avois éprouvées jusque-là, étoient foibles en comparaison de celles qu'il me reste à te retracer! L'énorme paroi de montagnes que j'avois à ma gauche, formoit désormais une muraille continue, de la plus effroyable nudité, et d'une élévation que je ne crois point exagérer en la portant à trois ou quatre mille pieds. Du côté droit de la vallée qui offre encore quelques échappées à la vue, la route n'avance plus que péniblement et en *zig-zag*, au milieu des innombrables rochers dont elle est semée, et qui lui opposent quelquefois des obstacles si insurmontables, qu'elle est obligée de s'élancer d'une rive du fleuve à l'autre, par des ponts jetés sur l'abîme avec une incroyable hardiesse. Ces ponts n'ont tous qu'une seule arche,

et je ne puis dire combien, à cette distance de mon pays et dans cette affreuse solitude, il me fut doux d'entendre une voix amie et de serrer la main d'un compatriote.

mais d'une élévation et d'une ouverture si extraordinaires, qu'on oublie presqu'à les contempler la frayeur dont on est saisi, en se voyant ainsi suspendu au-dessus d'épouvantables précipices. Le pont qui se trouve en avant de *Wasen*, et qu'on nomme *Pfaffensprung*, ou le *Saut du Moine*, et celui de *Tanzenbein*, qui précède immédiatement le *Pont du Diable*, sont particulièrement remarquables sous ce double rapport; et la structure m'en paroît même plus merveilleuse encore, que celle du plus fameux de tous ces ponts. Mais je dirai bientôt à quelles causes ce dernier doit sa renommée.

A partir de là, on ne rencontre plus d'habitations humaines que celles du misérable hameau de *Gestinen*. Un peu avant d'y arriver, on voit tout d'un coup s'ouvrir, sur la droite, la vallée de *Goeschen*, ou *Goeschen-thal*, affreuse gorge du fond de laquelle apparoissent les immenses glaciers de *Trift* et de *Gelmer*, qui s'étendent jusqu'aux glaciers du *Grimsel*. Cet épouvantable amas de neiges élevées jusqu'aux nues par une multitude de degrés d'une structure irrégulière, étonne et confond l'imagination. Dans le moment même où je m'arrêtois à le contempler, les rayons d'un soleil brûlant, réfléchis par les parois des montagnes, étinceloient de mille feux sur ces glaces éternelles; et tandis que, à l'entrée de la gorge étroite qui y

conduit, j'étois presque suffoqué par l'excès de la chaleur, je voyois à mes pieds le torrent de *Goeschen* transporter dans la *Reuss* d'énormes glaçons qui s'entrechoquoient dans ses flots avec des quartiers de roche.

C'est immédiatement au-delà du village de *Gestinen* et du pont de *Haderli-Brücke*, jeté sur la rive gauche de la *Reuss*, que commence cette fameuse gorge des *Schoellenen*, tant de fois célébrée par les voyageurs. Les montagnes qui l'enserrent forment des deux côtés une muraille presque constamment perpendiculaire, et d'une telle hauteur que le soleil peut rarement y pénétrer, et percer de ses rayons l'humide et redoutable obscurité qui y règne. Là, pas un brin d'herbe n'interrompt la sombre uniformité des roches granitiques; seulement quelques ruisseaux tombant du haut des monts, s'y jouent sous la forme de petits rubans de satin. La route, dans un espace de deux lieues, est construite sur des saillies de rocher, et scellée dans la montagne, au moyen d'énormes crampons de fer; et, lorsque arrivé à l'un des nombreux angles que fait cette route, on reporte ses regards sur l'espace qu'on a parcouru, on la voit elle-même se développer comme un long cordon négligemment jeté sur les rochers; et l'on reste confondu que la main de l'homme ait pu trouver,

au-dessus de ces abîmes, la prise nécessaire pour élever cet étonnant ouvrage. La terreur augmente à chaque pas, en voyant les petites croix dressées sur des amas de pierres, tristes monumens des désastres causés par la chute des avalanches qui, au printemps surtout, tombant avec une violence irrésistible, percent la route et entraînent dans les précipices tout ce qui se trouve sur leur passage. J'ai compté jusqu'à quatre de ces croix dans moins d'une demi-heure de chemin; et je n'ai pu m'empêcher de frémir, en songeant qu'à ces places mêmes tant d'infortunés avoient trouvé la mort la plus subite. La route est généralement si étroite en cet endroit, que lorsque deux chevaux chargés y passent de front, l'un d'eux est forcé de se coller contre le roc, et l'autre touche presque le bord du précipice. Le silence le plus absolu est recommandé aux voyageurs qui suivent cette route en hiver et au printemps, et l'on remplit de foin les sonnettes des bêtes de somme, de peur que l'ébranlement produit dans l'air par un légèr son, ne détermine une de ces avalanches qui engloutissent tout à coup des caravanes entières sous cinquante pieds de neige.

On arrive enfin au *Pont du Diable*, construit, comme tous ceux qui précèdent, d'une seule arche appuyée des deux côtés sur deux saillies de rocher,

en pierres brutes ou grossièrement façonnées, dont l'aspect ajoute encore, s'il est possible, à l'effet de cette scène sauvage. La structure du *Pont du Diable*, quoique infiniment hardie, n'a cependant rien, au premier coup d'œil, qui justifie ce nom terrible. Sa voûte, de soixante-quinze pieds d'ouverture, le cède, même sous ce rapport, à celle du *Saut du Moine*, qui en a quatre-vingt-dix; son élévation, sa légèreté, sont des propriétés communes à tous les autres ponts de la *Reuss;* sa largeur, qui est de quinze pieds, est suffisante pour rassurer la tête la plus foible; et une rampe de bois y offre, des deux côtés, un appui assez solide pour que la vue puisse plonger à l'aise dans la profondeur de l'abîme. Mais c'est l'ensemble de ce passage qui est en effet extraordinaire; c'est bien véritablement l'horreur la plus sublime qu'on puisse voir; et les images que l'art ou la parole voudroit en retracer, seront toujours bien foibles, auprès de l'imposante réalité. Deux énormes montagnes, horriblement déchirées, s'écartent tout à coup pour laisser un passage aux eaux de la *Reuss*, qui, de rochers en rochers, fait une chute de plus de trois cents pieds. Repoussé de toutes parts, le fleuve tout entier rejaillit jusqu'aux nues, et enveloppe au loin, dans les tourbillons d'un vent impétueux et dans les flots d'une poussière humide, et la

montagne qu'il ébranle et le pont qui tremble au-dessus de ce tonnerre d'eau. J'essayai, pour mieux jouir de ce spectacle sublime, de grimper sur la mousse épaisse qui recouvre, au-delà du pont, les parois sans cesse humectées du rocher. Je m'élevai ainsi, avec mille efforts, droit au-dessus de la chute du fleuve; couvert de son écume, étourdi de son affreux rugissement, hors de moi par tant de sensations violentes et imprévues, je levai mes mains au ciel, et je ne pus, parmi des sons inarticulés, proférer que ces paroles : Oh! mon Dieu!... sans songer que de la place où je me trouvois, un seul mouvement pouvoit me précipiter dans l'abîme, sans entendre les cris de mon guide, qui, à quelques pieds au-dessous de moi, se perdoient dans le bruit des cataractes.

Ce ne fut pas sans peine que je m'arrachai d'un lieu où j'avois éprouvé, tu peux m'en croire, les plus vives émotions que j'aie encore ressenties; mais je n'eus pas fait quelques pas, qu'un nouvel objet vint captiver tous mes sens. A trente toises environ au-dessus du pont, un énorme rocher, nommé *Teufelsberg,* ou le *mont du Diable,* barre tout à coup le chemin, et ne laisse entre ce chemin et la montagne opposée qu'une horrible crevasse, au fond de laquelle bouillonnent les eaux de la *Reuss.* Dans les temps anciens, un pont suspendu en l'air

avec des chaînes de fer transportoit le voyageur au-delà de cet abîme ; et les flots d'écume dont il étoit sans cesse couvert, l'avoient fait nommer le *Pont Poudreux*. Mais, au commencement du siècle dernier, les Suisses firent creuser au ciseau, dans cette énorme masse de granit, une galerie souterraine de deux cents pieds de longueur sur douze de largeur et de hauteur, et qui, indépendamment de ses deux extrémités, reçoit du jour par une ouverture latérale pratiquée au-dessus du précipice. * On arrive ainsi sous une voûte obscure et humide, à l'entrée de la vallée d'*Urseren*. C'est là que la scène change subitement par un enchantement dont rien ne peut te donner une idée, et dont je ne crois pas qu'il existe un second exemple au monde. A ces affreux rochers entassés, élevés jusqu'aux nues, succède tout à coup une vallée spacieuse, unie comme un tapis de verdure, embellie de la végétation la plus riante, et couronnée de montagnes dont les cimes, doucement arrondies, se prolongent jusqu'aux limites d'un horizon lointain. Le village d'*Andermatt*, avec ses maisons blanches et ses toits de sapin, fixe agréablement les yeux à

* L'architecte qui en 1707 présida à ce travail, se nommoit P. Moretini, né dans la vallée de *Maggia*. Il fut employé par le maréchal de Vauban et par le célèbre Cohorn, en France et en Hollande.

peu de distance; et ce fleuve, dont les ondes furieuses retentissent encore à vos oreilles, vous le voyez calme et presque immobile, serpentant au milieu des fleurs, et ressemblant de loin, tant ses flots sont paisibles et purs, à une gaze d'argent étendue sur la prairie.

Tu as vu à l'Opéra bien des changemens de décoration. Mais il n'en est point d'aussi rapide, d'aussi surprenant que celui de la vallée d'*Urseren,* au moment où l'on atteint l'extrémité de l'*Urnerloch,* ou de la *Roche Percée.* Et qu'est-ce que tous ces vains prestiges de l'art, auprès de l'opposition magique des scènes les plus sauvages et les plus aimables de la nature? Quelque préparé que j'y fusse, par le récit des voyageurs et par le témoignage de mon guide, je demeurai muet de surprise et d'admiration. Je me crus transporté dans un autre monde; et, au sortir de cette obscurité profonde, n'entendant plus de cascades, ne voyant plus de rochers, n'ayant de toutes parts sous les yeux que des images paisibles et riantes, éclairées de la lumière la plus égale et la plus pure, je fus quelque temps à douter de la réalité de mes sensations actuelles. Ai-je besoin d'ajouter ici que tous ces prestiges sont perdus pour ceux qui, suivant une direction opposée à la mienne, descendent du *Saint-Gothard* au canton d'*Ury?* Alors la vallée d'*Urseren,* vue

sans aucune de ces oppositions si puissantes, se dépouille presque de tous ses charmes ; l'*Urnerloch*, en faisant succéder un théâtre d'horreur à une scène garéable, n'excite qu'une impression médiocre ; et le *Pont du Diable*, qui se rencontre le premier, sans aucun objet antérieur de comparaison et sous une perspective défavorable, ne paroît qu'un pont très-ordinaire. Je ne connois point d'exemple plus frappant, de la manière dont les mêmes objets, vus différemment, peuvent changer d'aspect, et pour ainsi dire de nature; et cela est si vrai, que, pour tout au monde, je ne voudrois pas revenir du *Saint-Gothard* par la même route, dans la crainte de perdre au retour les impressions du voyage.

Encore un mot sur ce fameux *Pont du Diable*, et sur l'intéressante contrée qui l'avoisine. Qui croiroit que ces lieux, qui n'avoient jamais retenti que du bruit des cataractes, dussent entendre celui des armes, et que des hommes s'y chercheroient pour s'y détruire ? Dans l'été de 1799, la vallée d'*Urseren* fut le théâtre de sanglans combats livrés entre les Russes, les Autrichiens et les François. Ceux-ci, obligés de se replier devant les Russes, firent sauter des rochers pour obstruer une partie de l'*Urnerloch*, et détruisirent les piles avancées qui soutiennent de ce côté l'arche du *Pont du Diable*. Les Russes r'ouvrirent la galerie percée, et

rétablirent le pont avec des poutres jointes ensemble, au moyen des écharpes des officiers. Les traces de ces désastres ont à présent disparu. Mais les sapins qui furent abattus alors, ne renaîtront plus sur le sol qu'ils protégeoient contre la chute des avalanches; et c'est encore, après vingt années, celle de toutes les pertes de cette époque, à laquelle les habitans d'*Andermatt* soient restés le plus sensibles.

La vallée d'*Urseren* peut avoir deux lieues et demie de long, à partir de l'*Urnerloch,* jusqu'à une demi-lieue au-delà de *Réalp*, ou jusqu'au pied du mont *Furca.* Sa plus grande largeur, dans la partie où est situé le village d'*Andermatt*, n'est guère que d'un quart de lieue ; elle va se rétrécissant toujours de plus en plus, à mesure qu'on avance dans la direction du nord-est au sud-ouest, qui est celle de sa plus grande étendue ; et, quoique déjà élevée de plus de quatre mille pieds au-dessus du niveau de la mer, le sol s'en exhausse progressivement jusqu'à la limite des neiges perpétuelles, et elle est bornée de toutes parts par des montagnes granitiques très-élevées elles-mêmes. Aussi, est-ce une des vallées habitées les plus hautes qu'il y ait sur le globe. L'hiver y dure huit mois de l'année; et au commencement de septembre, qui est l'é-

poque où je m'y trouvois, mon appartement étoit chauffé par un poële.

La sensation délicieuse que fait éprouver la vue de cette vallée, lorsqu'on y arrive par la *Roche Percée*, fait place à des impressions moins agréables, dès que l'attention se fixe sur cette vallée elle-même. A peine remis de ma surprise et de ma fatigue, je voulus la parcourir ; et, après avoir remonté quelque temps le cours de la *Reuss*, je m'assis sur un tertre arrondi, d'où mes yeux pouvoient embrasser l'étendue entière de la vallée d'*Urren* et de l'amphithéâtre qui la domine. Mais que ces montagnes sourcilleuses, chargées en plusieurs endroits de glaciers qui descendent presque dans la vallée ; que cette humble et foible végétation, qui vient expirer dans le voisinage des frimas éternels ; que ces collines dépouillées de tout ombrage, que cette plaine elle-même, si nue, et ce fleuve, si tranquille, que tout cet ensemble privé de mouvement et de vie, me parut alors triste et mélancolique! Le souffle de l'hiver dessèche insensiblement le sol que les neiges n'ont point encore envahi; les forêts ont disparu ; et, à l'exception d'un petit bois de sapins qui domine le village d'*Andermatt* et de quelques humbles bouquets d'aunes qui croissent sur les bords de la *Reuss*, l'œil cher-

cheroit vainement un arbre ou un buisson pour se reposer. Aussi ce bois de sapins a-t-il été respecté jusqu'à nos jours; c'est en quelque sorte le palladium de ce village, qui attache sa propre existence à sa conservation; et j'ai vu avec douleur qu'une partie considérable en avoit été détruite par les François, lors de la guerre dont j'ai parlé plus haut.

La vallée d'*Urseren* contient quatre villages, *Andermatt*, *Hospital*, *Réalp* et *Zumdorf*. Le premier est le plus considérable, et il offre même quelques maisons assez bien bâties. *Hospital*, ainsi que son nom l'indique, ne consista longtemps qu'en un hospice bâti au pied du *Saint-Gothard* pour les voyageurs qui suivoient cette route; et l'on y voit encore, sur une colline romantique, les ruines d'une tour autrefois habitée par les sires de *l'Hôpital*, qui furent, à ce qu'il paroît, les lieutenans de l'Empire dans cette vallée, aux treizième et quatorzième siècles. *Réalp*, bâti sur la route du *Valais* et presqu'à la base du *Furca*, n'est qu'un amas de chétives habitations; et *Zumdorf*, encore plus misérable, attriste l'œil par l'aspect de la plus extrême indigence.

Les habitans d'*Urseren* paroissent avoir été d'origine rhétienne, s'il est vrai, comme l'atteste un des commentateurs de Jules-César,* que le roman

* Glareanus, *Annot. ad Comment. Cæsar.* L. IV, p. 220.

fût encore au seizième siècle la langue commune de ce peuple. Et en effet, cette vallée, absolument inaccessible du côté du nord, avant qu'on eût ouvert l'*Urnerloch*, n'a pu recevoir ses premiers habitans que du *Valais* ou du *pays des Grisons*; or cette dernière tradition est infiniment plus probable, d'après les divers documens conservés dans les archives d'*Urseren*, et qui prouvent que cette vallée resta soumise jusqu'au quinzième siècle à la juridiction temporelle de l'abbé de *Disentis*. Quoi qu'il en soit, les premières relations politiques des habitans d'*Urseren* avec les Suisses du canton d'*Ury*, datent de l'époque où fut construite la route du *Saint-Gothard*.* Les bénéfices du commerce qui suivit cette route, furent, à ce qu'il semble, partagés équitablement entre les deux peuples. Mais ce ne fut là ni le seul, ni le plus grand avantage que celui d'*Urseren* retira de cette société. L'exemple des hommes libres d'*Ury* fut utile à leurs voisins, qui contractèrent avec ce canton une alliance, sur les mêmes bases que toutes celles qui composoient alors le corps helvétique, et formèrent, dès l'an 1425, une petite république indépendante, qui nommoit

* La construction du *Pont du Diable* est attribuée à Gérold, abbé d'*Einsidlen*, en 1118, par un historien suisse (Voyez l'*Histoire des Helvétiens*, du baron d'Alt, T. I, p. 210). Mais je doute que cette tradition soit fondée.

ses magistrats et recevoit ses pensions directement de la France et de l'Espagne, sauf les obligations communes aux autres membres du canton, et les redevances de l'abbé de *Disentis*, dont ils ne se rachetèrent entièrement qu'en 1649. Cet état de choses a subsisté jusqu'en 1798, où la vallée d'*Urseren* a été incorporée au canton d'*Ury*, dont elle forme actuellement le second district.

La fabrication des fromages est la principale occupation et la seule industrie des habitans d'*Urseren* : ces fromages, surtout ceux qui se préparent dans l'*Ober-Alpe*, sont des plus gras qui se fassent dans ce pays, et même, à mon avis, les meilleurs de toute la Suisse. Mais ils ne peuvent se garder comme ceux des cantons de *Berne* et de *Fribourg*; et c'est pour cela qu'ils ont moins de réputation ailleurs que dans le pays même où ils se consomment. Le passage continuel qui se fait à travers cette vallée, des denrées et des marchandises destinées pour l'Italie, le *Valais* et les *Grisons*, est encore une ressource pour les habitans d'*Urseren*, sans parler des innocentes contributions qu'ils lèvent, surtout depuis quelques années, sur la curiosité des voyageurs de toutes les parties de l'Europe.

LETTRE XXVI.

A LA MÊME.

Hospice du Grimsel, ce 2 septembre.

Voyage d'Andermatt au mont Furca ; beautés et difficultés de cette route. — Aspect de la vallée qui recèle la source du Rhône. — Excursion sur le glacier du Rhône. — Passage du mont Grimsel par le Mayenwand ; dangers de ce passage. — Arrivée à l'hospice du Grimsel.

J'AI quitté ce matin *Andermatt*, avec l'intention d'aller au *Grimsel*, haute montagne qui sépare le canton de *Berne* de celui du *Valais*, et de passer la *Furca*, autre montagne, située de même sur les confins des cantons d'*Ury*, de *Berne* et du *Valais*, et qu'on peut regarder comme la plus occidentale des cimes dont se compose le groupe du *Saint-*

Gothard. Cette marche de neuf à dix lieues dans une région inhabitée, hérissée de glaciers et semée de précipices, me faisoit d'avance envisager beaucoup de fatigues, mais aussi beaucoup de ces scènes extraordinaires qu'on ne trouve que dans les Hautes-Alpes. Habitué à ne voyager qu'à pied, je ne redoutois point une aussi longue route; cependant, comme il faut gravir pendant près de cinq heures, pour atteindre le passage de la *Furca*, redescendre ensuite au glacier du *Rhône*, et, de là, recommencer à monter encore par une pente plus escarpée, jusqu'au sommet du *Grimsel*, je partageai mon bagage entre mon guide et un pâtre d'*Urseren*, afin de n'avoir moi-même à porter que ma personne; et bien m'en a pris de cette précaution, sans laquelle j'aurois probablement succombé, dans l'excursion dont je vais te rendre compte.

Il étoit six heures du matin, quand je partis d'*Andermatt*. Un épais brouillard répandu sur la vallée annonçoit une journée pluvieuse. Mais quelque fâcheux augure que j'en tirasse pour le succès de mon voyage, je me décidai sans peine à m'éloigner d'un séjour, dont l'aspect mélancolique avoit pris encore, sous ce sombre voile qui enveloppoit la nature, un caractère plus triste et plus sauvage. Je laissai, sur ma gauche, à *Hospital*, la route du *Saint-Gothard*; j'eus pour compagnon de voyage, jus-

qu'à *Réalp*, un des Capucins de ce dernier endroit, lequel, chemin faisant, appeloit mon attention sur les nombreuses et rares variétés de minéraux dont est semée la route que nous parcourions. Tu sais que de richesses de cette espèce le seul groupe du *Saint-Gothard* offre à la curiosité des géologues; il est peu des nombreuses cimes dont il se compose, qui ne soit, pour ainsi dire, un cabinet tout entier de minéralogie; et grâce aux soins du bon père qui m'accompagnoit, j'aurois pu me former, dans le trajet d'*Hospital* à *Réalp*, une petite collection; je ramassai successivement des morceaux de schorl noir, d'amianthe, de liége fossile, de beaux feuillets de talc blanc mêlé de rayonnante verte, du mica argenté, et surtout de jolis cristaux de spath fluor, couleur de rose. J'avois presque rempli mes poches de ces brillans fossiles; mais je fus obligé de les jeter sur le glacier du *Rhône*; et de cette collection improvisée, il ne me reste plus à présent que le plaisir de l'avoir faite, et le regret de l'avoir perdue.

Quoique l'occupation dont j'ai parlé eût un peu ralenti ma marche, et que la pluie, qui tomboit par intervalles, rendît le chemin glissant et difficile, j'avois atteint et dépassé *Réalp* avant huit heures. Mais au-delà de ce point, la route suit une direction si constamment élevée, que j'étois souvent obligé de reprendre haleine. La chute des avalanches

a d'ailleurs emporté récemment en deux ou trois endroits l'étroit sentier qui règne le long de la montagne, et de profondes cavités menacent d'engloutir l'imprudent voyageur dont le pied glisse, ou dont la vue s'égare. Néanmoins, l'attention qu'exigeoit la route, n'ôta rien à l'admiration dont elle m'offrit une ample matière. A chaque pas, l'étroite et profonde vallée, au-dessus de laquelle je m'élevois, devenoit plus resserée, sans que les aspects en fussent moins variés. D'immenses blocs de pierre détachés des monts voisins par la fureur des avalanches, jonchent le sol accablé de leur poids; tout ici atteste la rage des élémens, et porte l'empreinte des combats livrés dans le premier âge du monde. L'aspect de cette contrée, quoique infiniment sauvage, ne rappelle cependant point celle que j'avois parcourue la veille : tant la nature inépuisable dans ses ressources, sait l'art de varier les horreurs qui se ressemblent; tant il existe, dans la stérilité même, de degrés et de nuances que l'imagination ne peut saisir et que la parole ne peut rendre! Ici les monts toujours aussi élevés, mais d'un escarpement moins audacieux, laissent entrevoir par quelques intervalles, de nouveaux sommets qui les surmontent. Le théâtre de la nature s'agrandit, à mesure que son sein se dessèche et s'appauvrit. Le bruit des cataractes n'interrompt plus l'éternel silence de ces

déserts; et la *Reuss*, voisine de sa source et foible encore, n'y fait entendre, dans les sombres profondeurs qu'elle parcourt, qu'un murmure à peine sensible aux oreilles du voyageur. La triste végétation de la vallée d'*Urseren* a cessé tout-à-fait. Il faut gravir sur des rochers, que couvre à peine une mousse rare, ou une herbe sèche et dure, et au-dessus desquels semblent flotter les neiges éternelles. Les diverses cimes du *Saint-Gothard* se développèrent ainsi successivement à nos regards; et bientôt nous atteignîmes le point le plus élevé du passage de la *Furca*. Le ravin qu'il faut franchir est à cette heure comblé par la neige; mais la surface en est si dure et si unie, qu'on y marche sans la moindre difficulté. Je m'arrêtai quelque temps à suivre au travers des crevasses qui se formoient sous mes pas, le cours du ruisseau que produit et qu'alimente la fonte de ces neiges. Ce ruisseau est proprement la source de la *Reuss*, quoique les géographes appliquent ce nom à la source qui descend d'un des lacs du *Saint-Gothard*.

Jusqu'ici la difficulté d'une route toujours suspendue sur le penchant des abîmes, à peine tracée sur les flancs de rochers fortement inclinés, ou sur une mousse glissante, dans laquelle on a taillé des degrés informes et irréguliers, me permettoit peu de me livrer à la contemplation. Mais comment exprimer

la sensation inattendue que j'éprouvai, lorsque parvenu au point de l'embranchement des deux cimes qui ont fait donner à cette montagne le nom de *Furca*, ma vue put s'étendre sur toute la vallée qu'elle domine et sur les monts qui la couronnent? A gauche, le large glacier de la *Furca* descend avec une rapidité qui effraie autant qu'elle étonne; et cet étonnement redouble, lorsque, contemplant l'immobilité de ses flots, on calcule l'énorme puissance qui peut contenir dans des bornes éternellement respectées cet éternel déluge de glaces. A l'extrémité inférieure de la vallée, le glacier du *Rhône*, plus large, plus terrible encore, suit une direction contraire. On voit une partie de son cours tomber de tout le poids de ses énormes glaçons au fond d'une gorge profonde, tandis que, bien au-dessus de la *Furca* même et des monts neigeux qui l'environnent, le sublime *Galenstock* s'élève jusqu'aux nues, par une multitude de degrés, dont les formes variées et les vives arêtes réfléchissoient alors, de mille points à la fois, les feux étincelans du soleil. Quelque préparé que je fusse à la magnificence de ce spectacle, je t'avoue que l'idée que je m'étois faite du glacier du *Rhône*, d'après ceux du *Grindelwald*, me parut bien inférieure à la réalité; et pourtant, à la distance où j'en étois, je n'apercevois encore qu'une petite portion du gla-

cier. Je me reposai quelques instants sur le bord d'un ruisseau qui va porter au *Rhône* le foible tribut de son onde, et dans une place presque également éloignée des deux glaciers, la même dont j'avois lu la description dans les lettres de M. Coxe. Je ne découvrois aucune trace d'habitation dans ce désert sauvage; et cependant un troupeau de vaches que je voyois comme suspendu sur le flanc de la montagne opposée, me faisoit présumer qu'il devoit s'y trouver quelques chalets. J'étois déjà transi de froid, par l'effet du vent impétueux qui traverse cette vallée au sortir du glacier de la *Furca*. Je trouvai heureusement, sous une hutte, qu'à vingt pas je ne distinguois pas encore du rocher dont elle avoit la couleur, une crême excellente et un peu de feu, ou du moins de fumée; et après m'être reposé quelques instans, je satisfis l'impatience qui m'entraînoit vers le glacier du *Rhône*.

L'imagination remplie des poétiques récits de M. Bourrit, tu t'attends sans doute, ma chère amie, à une description bien pompeuse; tu espères, au moins, que je vais essayer de rivaliser par la magnificence de mes expressions, avec celle des objets étalés à mes regards. Mais je dois te l'avouer; la grandeur et l'immensité du spectacle est telle, qu'elle confond l'imagination, plus encore qu'elle ne l'excite; et il faut avoir été bien foiblement ému d'une

scène aussi extraordinaire, pour s'amuser à la peindre avec des images nécessairement si imparfaites. Qu'est-ce, en effet, que cette ville de glace bâtie en amphithéâtre, avec ses rues, ses édifices, ses portiques resplendissans d'azur et de diamant, que M. Bourrit a cru voir dans le glacier du *Rhône ;* qu'est-ce que toute cette pompe orientale et ces prestiges de la féerie, auprès de l'effet bien autrement imposant de la réalité, auprès de cette masse prodigieuse de glace, qui, s'élevant par étages jusqu'au-dessus de la région des orages et au milieu des affreux débris d'un monde fracassé, contraste si fortement par son immobilité même, avec les monumens d'une destruction qui s'étend toujours et ne s'arrête jamais? C'est ce contraste surtout qui émeut l'imagination transportée au pied du glacier du *Rhône.* Tandis que, partout dans le voisinage, l'œil ne découvre que rochers à demi inclinés sur leur base, dont les attitudes et les aspects variés à l'infini représentent l'image d'un mouvement perpétuel, et impriment dans l'âme l'idée des révolutions les plus terribles, cet amas immense de glaces si solides, si compactes, oppose à ces vaines frayeurs l'éternel repos de la matière; et en même temps, les sacrés caractères de la création, qui s'y voient empreints en traits si parfaitement originaux, éloignent l'idée d'appliquer à cette nature primitive,

les images vulgaires de notre foible et périssable industrie.

D'immenses tas de pierres, appelés *moraines* dans le patois françois des Alpes, marquent de distance en distance les pas qu'a faits le glacier, en avant de la gorge profonde qu'il occupe. On ne peut envisager ces effrayans vestiges de sa marche, sans se sentir comme atteint par l'ébranlement que de pareilles secousses dûrent communiquer à toute la contrée, sans frémir à la seule idée de la force prodigieuse qu'il a fallu, pour déraciner jusque dans les entrailles de la terre et lancer au loin de si énormes rochers; mais l'éloignement où le glacier se trouve actuellement de ces *moraines*, rassure l'imagination sur les progrès d'un envahissement si terrible. Il paroît même que, depuis plusieurs années, le glacier s'est retiré de quelques toises : il y a donc un principe secret de fermentation au fond de ces masses inanimées; et là, comme dans toutes les œuvres de cette nature originale, la vie habite dans le sein de la destruction même !

Je me proposois d'abord d'examiner le glacier à sa base, et d'en remonter ensuite les bords, du côté opposé à celui par lequel j'y arrivois, et autant qu'ils pourroient être accessibles. Mais l'impatience dont j'étois saisi, ne me permit point de suivre cette marche. Les glaçons noircis par la terre dont ils ont

dépouillé la montagne, se confondoient avec le sol; je m'élançai sur le glacier. Sa surface, assez unie au commencement, ne m'offroit aucun danger; et les aspérités, dont je la voyois plus loin hérissée, adoucies par cet éloignement-là même, ne me sembloient pas un obstacle capable de m'arrêter. Mon guide avoit d'abord refusé de me suivre; mais lorsqu'après avoir parcouru sans accident près d'un tiers de l'étendue du glacier, je revins au point d'où j'étois parti, il reprit courage à mon exemple, et nous nous remîmes tous les deux en route, avec l'intention de traverser la vallée entière que remplit le glacier, et de nous frayer, par cette voie inaccoutumée une route plus directe sur le *Grimsel*. J'étois soutenu, dans cette excursion périlleuse, par le désir et l'espoir d'accomplir une entreprise que personne n'avoit encore tentée, à ma connoissance. Tu ne peux d'ailleurs te figurer la singularité et la magnificence des objets qu'un pareil voyage me découvroit à chaque pas. D'instans en instans, le soleil, perçant les nuages orageux dont le ciel étoit couvert, dardoit ses rayons sur ces glaces si polies et si brillantes; une foule d'accidens variés de lumière se manifestoient de tous côtés à mes regards sur cet immense amphithéâtre; je voyois distinctement et à quelques pieds seulement au-dessus de ma tête, ces milliers de pyramides amoncelées l'une sur l'au-

tre jusqu'au sommet du *Galenstock*; j'étois ébloui et presque aveuglé des feux qui jaillissoient de cette blancheur incomparable; quand un nuage venant à intercepter les rayons solaires, je voyois une pâleur soudaine en ternir l'éclat, et projeter de sinistres ombres sur tout cet océan de glace.

Cependant à mesure que nous avancions, des rochers que nous n'avions pas aperçus d'abord, s'élançoient du sein de cette surface trompeuse. A leur pied, d'énormes crevasses nous entr'ouvroient des abîmes sans fond; et quoiqu'un peu de frayeur commençât à se mêler à ce plaisir, je ne pouvois m'empêcher d'admirer encore, sur le bord même de ces abîmes, l'éclat et la transparence des glaçons qui en formoient les parois. Une foule de petits ruisseaux qui sillonnent en tous sens la surface du glacier, et semblent couler dans des lits d'émeraude, alloient se perdre dans les fentes dont cette surface est semée; et à chaque fois qu'il falloit enjamber ces courans d'une eau si vive et si pure, j'avois toutes les peines du monde à m'abstenir d'en boire. Les détours que nous étions obligés de prendre pour esquiver d'énormes fentes ou pour escalader des éminences de glace, nous avoient entraînés bien loin de notre direction primitive. Déjà depuis une demi-heure, nous marchions sur le glacier, et le bord opposé nous

apparoissoit encore dans un éloignement considérable, et ce qu'il y avoit de plus fâcheux, hérissé de pyramides, dont nous pouvions mieux, à cette distance, apprécier la hauteur et redouter l'approche. Pour comble de disgrâce, la pluie tomboit alors assez fortement et rendoit plus glissantes ces surfaces inégales, sur lesquelles il falloit sans cesse se tenir en équilibre, au risque de trouver entre leurs crevasses une mort horrible. Dans cette situation critique, mon guide me pressa encore de retourner en arrière. Mais le chagrin d'abandonner une entreprise dont le terme se présentoit à mes regards, et surtout le danger qui n'étoit guère moindre, à regagner, par une voie nouvelle, le bord d'où nous étions partis, me décidèrent à continuer. Au bout de quelques pas, les obstacles se multiplièrent à tel point, que mon guide perdit le peu de courage qu'il eût conservé jusque-là. Nous nous voyions environnés de gouffres, dont nous détournions la vue en frémissant, et qui sembloient, à notre imagination effrayée, se prolonger jusqu'au centre de la terre. A chaque pas, des aiguilles acérées laissoient à peine l'espace nécessaire pour nous glisser entre elles : nous étions à la fois froissés et transis. Heureusement l'idée que cette masse pouvoit s'entr'ouvrir sous un poids qu'elle n'avoit jamais porté, ne s'offrit pas à mon

esprit; car, en perdant le peu de confiance qui dirigeoit encore ma marche, c'en étoit fait assurément de nous. Une large fente se présente alors devant moi; je n'hésite point à la franchir; mais, dans ce mouvement violent, le bâton ferré qui supportoit tout le poids de mon corps, se rompt par le bout, et le fer reste engagé dans la glace. Me voilà donc désarmé, sans aucun moyen de maintenir mon équilibre, n'osant presque plus me mouvoir, ne pouvant ni avancer, ni reculer. Mon guide me jette son bâton, avec lequel j'essaie encore de faire quelques pas en avant. Deux fois je roulai du haut d'une éminence que je voulois escalader, et je retombai sans accident. Mais, à quelque distance, une nouvelle pyramide se dresse, et nous ferme tout à coup le passage; des deux côtés de l'étroit sentier qui y conduit, s'ouvrent à plus de vingt pieds au-dessous, des fentes d'une effrayante profondeur. Je m'élance de nouveau, croyant, par la force de cette impulsion, parvenir au sommet du glaçon. Mais mon élan ne me conduit qu'à la moitié de sa hauteur, et je demeure ainsi suspendu et comme cloué sur cette surface inclinée et glissante, ne pouvant monter plus haut, et n'osant redescendre, de peur de m'engouffrer dans les crevasses latérales, au fond desquelles ma vue pénétroit avec horreur.

Jamais homme, sans doute, ne s'est trouvé dans une position plus périlleuse que celle où j'étois alors. Je n'avois pour appui que le bâton ferré qui me soutenoit encore; mon guide qui, avec mille efforts, étoit parvenu à me rejoindre, debout, de l'autre côté du précipice, à dix pas de moi, me faisoit part de ses craintes et me communiquoit sa frayeur. Tout à coup le bâton qui, seul, dans la position inclinée où j'étois, maintenoit mon équilibre, échappe de ma main, roule dans l'abîme et disparoît à mes yeux. Je tombe en même temps; mais j'ai encore assez de présence d'esprit et de force pour porter à gauche tout le poids de mon corps, et glisser dans cette direction. C'est ce qui me sauva; j'arrivai tout juste sur l'étroite arête qui séparoit les deux crevasses, et mon guide me saisissant alors par le bras, empêcha l'impulsion de se prolonger plus avant. J'en fus quitte pour la main droite écorchée, l'index de la gauche foulé, et quelques contusions sur le corps.

J'étois resté sur la place, meurtri, découragé, n'osant plus me mouvoir dans aucun sens. La pluie tomboit alors par torrens; ma redingote, que j'avois été obligé de revêtir en abordant ces régions glaciales, dégouttoit l'eau de toutes parts, et par son poids, embarrassoit encore plus mes mouvemens, qu'elle ne servoit à me protéger contre le

froid mortel des émanations du glacier. J'étois désarmé, aussi bien que mon guide, et tous deux nous pouvions à peine nous entrevoir dans l'épaisseur du brouillard qui nous enveloppoit. Je demeurai ainsi étendu sur la glace, un demi-quart d'heure, et je t'avoue que j'avois presque perdu tout espoir de salut.

Ce fut dans cette position qu'une voix humaine, le croirois-tu, vint retentir à mon oreille. Le pauvre pâtre, dans la hutte duquel je m'étois arrêté quelques instans, avoit suivi du haut de la montagne où paissoit son troupeau, notre course périlleuse. J'avois payé sa crême, en raison du mérite qu'elle avoit à mes yeux, bien plutôt que de la valeur qu'il y mettoit lui-même; et quelques paroles dans un baragouin italien qu'il avoit compris, avoient achevé de lui inspirer de l'affection pour moi; c'est une chose si rare que l'apparition d'un homme et d'une pièce d'argent dans ces chalets! Ce brave homme, effrayé pour nous de la mort à laquelle il nous voyoit courir, se hâta de venir à notre aide. Du plus loin qu'il put se faire entendre, il nous cria que tous nos efforts pour passer outre ne nous conduiroient qu'à une perte inévitable; qu'entre les bords du glacier et le flanc de la montagne opposée, s'étendoient des abîmes dont jamais une vue humaine n'avoit pu sonder

la profondeur; et qu'il n'y avoit pour nous d'autre parti à prendre que de regagner, sous sa conduite, le bord que nous avions quitté. Sa présence, son bâton qu'il me lança, me rendirent des forces et des ressources que j'avois cru perdues sans retour. Je me relève alors, et rejoignant bientôt mes guides, je traverse de nouveau toute cette vaste mer de glace, par des sentiers inconnus, presque toujours courant avec une légèreté, une audace, un bonheur qui ne peuvent se comparer qu'à l'extrême abattement dont je venois de sortir. Debout sur la pointe d'un de ces glaçons qu'il me falloit franchir, je pus, en reprenant haleine, contempler l'effroyable ravin contre lequel le glacier du *Rhône* est venu briser la fureur de ses vagues; et, tout ce que j'avois jusque-là entrevu ou imaginé d'horreurs, me parut encore au-dessous de l'aspect de ces abîmes ouverts jusqu'au centre du globe, et de ces rochers noircis par les âges, qui pendent au-dessus du précipice. Je ne chercherai point à rendre les sentimens que j'éprouvai quand je mis enfin le pied sur la terre, quand je me sentis porté sur le sol. Il est plus facile d'imaginer, que de décrire une situation pareille.

Il étoit quatre heures quand je descendis du glacier du *Rhône*, après plus de deux heures

d'une course presque continuelle. Tu n'auras pas de peine à croire que de ces deux heures, les plus cruelles de toute ma vie, il m'est resté les images les plus vives et les impressions les plus profondes qu'une âme humaine puisse recevoir. Je ne regrette plus à présent de n'avoir pas vu ce que M. Bourrit a décrit ; j'ai vu, j'ai senti ce qu'il n'avoit encore été donné à personne de voir et de sentir ; * et j'emporte au-dedans de moi des souvenirs dont le charme ne peut se comparer qu'à l'horreur des images qui les ont produits.

Que ne puis-je terminer ici le compte de ma journée ! Je me croyois au bout de mes fatigues ; et toi-même, tu cherches probablement, en soupirant, la fin de ma lettre. Mais il me restoit encore bien des dangers nouveaux à courir, dont je tâcherai cependant de t'abréger le récit.

J'aurois voulu voir, à quelque distance du glacier, les trois petites sources qui tombent du *Sausberg*, et qu'on prétend être la source du *Rhône*.

* J'ai appris depuis du guide Jonathan Michel, frère de celui qui m'a accompagné, que MM. Meyer, d'*Arau*, les mêmes qui se sont rendus si fameux en Suisse par leur voyage à la *Jungfrau*, avoient, il y a quelques années, traversé le glacier du *Rhône*. Cette circonstance que j'ignorois alors, me prive du mérite d'avoir tenté le premier une entreprise pareille, mais non pas du plaisir de l'avoir exécutée.

Mais ces ruisseaux se perdent dans le grand torrent qui sort du glacier, et qui lui-même, descendu de la *Furca*, traverse, avant de s'y jeter, toute la vallée située entre ces deux amas de glaces. Ces trois sources, quoi qu'on puisse dire, ne sont donc point l'origine du *Rhône*; celle-ci est cachée, aussi bien que le berceau de la *Reuss*, sous les neiges qui couvrent les pics de la *Furca*; et c'est bien véritablement de ce dernier point, s'il étoit accessible, que, suivant l'observation de M. de Boufflers, on pourroit cracher à la fois dans la Méditerranée et dans l'Océan.

Je descendis la vallée dans laquelle le *Rhône* a creusé son lit, et je traversai, sur un tronc de sapin, le premier pont que supporte le fleuve naissant dont la source avoit failli me devenir si fatale. Que son onde alors me parut belle, et que j'aurois eu de plaisir à en contempler le cours! Mais la pluie qui continuoit à tomber, la nuit qui s'approchoit et le chemin qui nous restoit à faire, ne nous permettoient pas de nous arrêter un seul instant. On évalue à une heure et demie de marche la distance du point où j'étois alors, au sommet du *Grimsel*. Mais la route la plus directe pour y parvenir, qui est celle du *Mayenwand*, est tellement escarpée et dangereuse, que la plupart des voyageurs s'y rendent en passant par *Obergesteln*, dans le *Va-*

lais. Cependant, quoique j'eusse l'esprit encore frappé de la description que fait M. Ebel de ce redoutable passage, ce que je craignois par dessus tout, c'étoit de me trouver engagé la nuit dans ces montagnes, et la voie la plus courte me parut la moins dangereuse. Quel chemin, bon Dieu! et comment pourrai-je t'en donner une idée? Un horrible précipice de quatre à cinq mille pieds de profondeur borde continuellement l'étroit sentier tracé en talus sur le flanc d'un mont décharné qui n'offre pas un seul arbuste, pas la moindre broussaille à laquelle on puisse se cramponner au besoin. Ce sentier, qui n'a guère qu'un demi-pied de large, passe le plus souvent sur de la mousse qui, se trouvant alors imbibée d'eau, en étoit encore plus glissante. Heureusement la pluie formoit autour de la montagne un nuage si épais, que la vue du précipice me fut dérobée dans les endroits les plus périlleux; et je crois bien que, sans cette circonstance, je n'aurois pu m'empêcher d'être saisi du vertige et entraîné dans l'abîme.

J'atteignis enfin, sur les six heures du soir, après douze heures de marche et des transes inexprimables, le sommet du *Grimsel*. Quel chaos que ce *Grimsel!* C'est un monde de montagnes accumulées l'une sur l'autre, ou plutôt, c'est ainsi que l'imagination effrayée se représente les ruines du

monde. Les débris dont il est couvert sont d'une telle dimension, que la pensée même recule devant la prodigieuse élévation qu'ils supposent à cette montagne, avant qu'elle se fût ainsi affaissée et brisée sur sa base. Aucun autre sommet des Alpes n'offre peut-être des signes plus frappans des effroyables catastrophes qui ont bouleversé notre globe à sa naissance; et ces grands caractères ont tous ici gardé leurs traits primitifs, tandis que partout ailleurs ils ont été défigurés par la main de l'homme ou par d'autres révolutions de la nature. Tel qu'il est actuellement, le sommet du *Grimsel* est à plus de huit mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer. La neige séjourne en tout temps à cette hauteur; elle remplit les cavités profondes qui séparent les rochers; et, sans de longues perches élevées de distance en distance, depuis le haut du passage jusqu'à l'*hospice*, situé une demi lieue au-dessous, on risqueroit à chaque instant de s'engouffrer dans ces amas de neige, ou de se briser contre les rochers. La pluie qui continuoit à tomber, se convertissoit elle-même en neige à cette hauteur; j'enfonçois quelquefois jusqu'à la ceinture dans les anciens amas amollis par les neiges récentes dont ils étoient couverts. Enfin, ce ne fut qu'après des peines incroyables, que j'arrivai à l'*hospice*, qui me parut alors bien digne

de ce nom, et où j'admirai toutefois que des créatures humaines puissent venir s'ensevelir pour en héberger d'autres, dans l'attente d'un médiocre salaire.

Je ne chercherai point à te donner une description de ce gîte. Il est réellement affreux; et les circonstances dans lesquelles il me fut offert, n'étoient pas propres à en diminuer l'horreur. Un troupeau de chèvres, un autre de vaches avoient cherché dans l'étable qui forme le rez-de-chaussée de l'habitation, un abri contre l'orage. Leurs gémissemens confus remplissent, en ce moment même où je t'écris, la maison de bois dont on m'a abandonné un coin; le sifflement des vents déchaînés en ébranle les frêles appuis; et c'est en vain que, pour me garantir de leur piquante haleine, j'ai voulu quelque temps me tenir auprès d'un âtre enfumé, où j'étois brûlé sans cesser d'être transi. Comme il falloit apparemment qu'aucune disgrâce ne manquât à ma triste aventure, je n'ai pu même changer de vêtemens. Le guide, chargé de cette partie de mon bagage, s'étoit égaré au milieu des brouillards qui lui cachoient un chemin qu'il a fait cent fois. Le malheureux n'est arrivé que plus d'une heure après nous, dans un état qui m'a fait pitié à moi-même; et je ne sais quelle sensation t'auroit fait éprouver le mien, si tu avois pu me voir dans le grotesque ac-

contrement que je tenois de la libéralité de mon hôte. J'ai pu enfin ôter de dessus mon corps ma chemise trempée de sueur et de pluie; je viens d'achever un repas, dont je puis dire sans vanité que mon appétit a fait tous les frais; et je vais me coucher voluptueusement sur une paillasse dont un drap sale recouvre à peine la moitié. Avec tout cela, ma position actuelle me paroît divine. Je tâcherai néanmoins de l'abréger en m'éloignant demain, dès le point du jour, du désert le plus affreux et de l'*hospice* le plus inhospitalier qui soit au monde.

LETTRE XXVII.

A LA MÊME.

Meyringen, ce 3 septembre.

Horreurs que déploie la nature dans le Haut-Hasli. — Cascades de l'Aar. — Chute magnifique de ce fleuve au-dessous du chalet de Handeck. — Guttanen ; im-Boden ; im-Grund. — Aspect charmant des vallées du Bas-Hasli.

MALGRÉ la pluie, le vent, la neige et le déchaînement de toute la nature, je suis parti ce matin à neuf heures de l'*hospice du Grimsel.* A quelques dangers que je dusse me préparer, par un temps aussi effroyable, dans la longue traversée de l'*Ober-Hasli,* je craignois bien plus encore de me voir assiégé par l'hiver dans l'affreuse solitude que je t'ai décrite ; et les rudes épreuves auxquelles mon cou-

rage avoit été mis la veille, me confirmoient dans l'espoir qu'aucune fatigue n'étoit intolérable après un pareil apprentissage.

Tout ce que jusqu'ici j'ai vu ou pu concevoir d'horreurs, n'approche pas de celles qu'a déployées sous mes yeux et sous mes pas, une route de trois mortelles lieues, depuis l'hospice du *Grimsel*, jusqu'au village de *Guttanen*. Pendant la première lieue, cette route n'est qu'une rampe effroyable, construite de quartiers de roches inégales et rapprochées sans ciment, élevée au-dessus de profonds précipices, dominée par des monts d'une affreuse nudité et d'une prodigieuse hauteur; et l'*Aar*, qui mugit au fond des abîmes, y fait entendre un bruit si terrible, que le cours de la *Reuss* et du *Rhône* peut passer pour paisible en comparaison. Rien ne se meut, rien n'est animé dans ces gorges sauvages, si ce n'est les torrens qui les sillonnent. Il semble que la nature y ait expiré dans les plus horribles convulsions; et ces énormes rocs, inclinés l'un sur l'autre et entassés jusqu'aux nues, apparoissent comme la carcasse même du globe remué jusqu'en ses fondemens. Trois fois on traverse l'*Aar*, sur des ponts dépourvus de rampes, et si étroits, si élevés au-dessus des cataractes qui les humectent et les ébranlent, que je frissonnai de tout mon corps, et me sentis presque entraîné par le vertige. Ce sont

là bien véritablement des *Ponts du Diable;* et celui qui porte ce nom, devroit s'appeler par comparaison le pont des anges.

A quelque distance au-dessus du célèbre chalet de *Handeck,* le sentier passe sur d'énormes masses de granit arrondi, qui pendent directement sur l'abîme. L'un de ces blocs, nommé *Hoellenplatte,* ou *Pierre d'Enfer,* a presque un demi-quart de lieue d'étendue; et sur toute cette surface inclinée, le pied ne trouve d'appui que quelques entailles peu profondes faites au ciseau. L'eau qui ruisseloit par torrens sur le granit poli, le rendoit en ce moment plus glissant encore, et ma plume se refuse à peindre les horribles transes dont je fus saisi, en me laissant couler le long de ces roches humides, ayant toujours l'abîme sous mes pieds et l'orage sur ma tête, étourdi par le bruit du fleuve et enveloppé de son écume.

Deux misérables chalets, placés à une lieue l'un de l'autre, le premier dans le petit pâturage de *Roederishboden,* à la base même du *Grimsel,* le second plus bas, au pied du mont *Handeck,* sont les seuls asiles où l'on puisse se réfugier, dans ce désert, contre l'intempérie des saisons. Je m'y reposai quelques heures, pour faire sécher mes vêtemens, et me réchauffer à la chaleur d'un foyer, ou plutôt, au milieu des flots d'une fumée épaisse,

qui me parut presque aussi insupportable que le froid et la neige dont j'avois eu tant à souffrir. Je trouvai là cependant d'excellentes gens qui, dans leur simplicité rustique, m'offrirent tous les secours que comportoient ma situation et leur pauvreté ; et ce fut à la *Handeck*, que je m'abreuvai pour la dernière fois de cette crême délicieuse des Hautes-Alpes, qui pourroit paroître seule un dédommagement de toutes les fatigues qu'il faut essuyer pour y atteindre.

On ne voit reparoître un peu de végétation et de verdure, qu'en approchant de la *Handeck*. Quelques sapins isolés ombragent des roches grisâtres; et ces sapins, alors chargés de neige que le vent secouoit avec fureur, me sembloient, sous ce vêtement de l'hiver, se conformer encore davantage au deuil de toute la nature. Les moindres ruisseaux, grossis par la pluie, tomboient du haut des monts avec la force et le bruit des torrens; et mille cascades sans nom et inconnues des voyageurs, s'élançoient en ce moment des flancs crevassés des roches granitiques. Avec quel plaisir j'aurois prêté l'oreille aux voix confuses de ces torrens qui se précipitoient de toutes parts autour de moi! Mais poursuivi par la pluie et battu par la tempête, je n'avois plus d'attention que pour moi-même; j'enfonçois quelquefois jusqu'au genou dans les cataractes qui inter-

rompoient la route; et plus d'une fois je sentis la roche, ébranlée sous mes pieds, rouler et s'abîmer avec les flots dans le lit profond de l'*Aar*.

C'est à un quart de lieue environ au-dessous du chalet de *Handeck*, que ce fleuve, sorti des glaciers du *Grimsel*, et déjà grandi dans sa course rapide, fait cette chute fameuse, qui peut passer pour la plus belle des cascades du monde entier. On monte, au moyen d'une petite échelle, sur un roc tapissé de mousse, et du haut duquel on redescend, non sans quelque péril, au fond d'un précipice que l'*Aar* remplit tout entier de ses flots retentissans. Placé au pied d'un énorme roc, que le fleuve a déchiré pour s'ouvrir un passage, on le voit, à plus de cent cinquante pieds, tomber comme des nues, avec un fracas, une violence, un volume, que je n'essaierai même pas de rendre. La saillie, presque semi-circulaire qu'il fait en se versant du haut du roc, me permit de me placer entre le fleuve et la montagne. Dans cette situation, où l'on ne resteroit pas une minute sans être percé jusqu'aux os, mais où, grâce à l'état dans lequel j'étois alors, je n'avois plus un pareil risque à craindre, je demeurai quelque temps atterré devant le plus terrible et le plus sublime tableau que la nature ait pu produire. L'immensité et le tonnerre de cette cataracte, cet abîme où le fleuve s'engloutit, ces rochers trem-

blans sur leurs bases, ces forêts s'agitant sous la neige qui les couvroit, tout ce spectacle avoit porté dans mes sens et dans mes pensées un tel bouleversement, que j'ignore encore à ce moment comment il s'est pu faire, qu'entraîné par mon guide, j'aie quitté la place où j'avois éprouvé tant de sensations inconcevables.

Il faut encore descendre pendant deux heures, par le sentier le plus roide et le plus rapide, pour atteindre le village de *Guttanen ;* et la pluie, qui m'avoit accompagné jusqu'alors, ne me quitta qu'au moment où je mis le pied sur le seuil hospitalier de ce hameau. Ne t'attends donc pas, qu'à travers les fatigues sans cesse renaissantes d'une si longue route, j'aie pu saisir des points de vue et distinguer des objets, qui, dans d'autres circonstances, m'auroient paru admirables. L'*Aar* fait encore quelques cascades, dont une, près du chemin même, produisoit à cette heure un effet d'autant plus imposant, que le volume du fleuve étoit doublé par les eaux du ciel. Un coup d'œil plus magique encore est celui des glaciers de *Gelmer* et de *Rizli*, qui, des deux côtés de l'étroite vallée de l'*Aar,* apparoissent inopinément, par les ouvertures des monts gigantesques qui l'enserrent, et dont les degrés blanchis brilloient alors du plus vif éclat, à travers

le sombre voile de vapeurs étendu sur la nature. Mais je ne reçus qu'imparfaitement l'impression de tant d'images romantiques ou sublimes. Le chaos dont je venois de sortir, étoit resté dans mon imagination ; l'*Aar* furieux me poursuivoit partout de ses ondes écumantes; et ce fleuve tombant tout entier du sein des nues, il me sembloit toujours le voir fondre sur ma tête et l'entendre retentir à mes oreilles.

Au-delà de *Guttanen*, la scène change, par une de ces transitions subites qu'on ne trouve que dans les Alpes, et dont l'effet est toujours plus sûr, à mesure qu'il est plus répété. Des vallées embellies de la verdure la plus fraîche, où toutes les formes sont douces et gracieuses, où la lumière la plus égale et la plus pure éclaire tous les objets, où les montagnes abaissent leurs cimes verdoyantes, où les eaux se jouent parmi les fleurs ; qui ne seroit ému, attendri, en se voyant tout-à-coup transporté au milieu d'un pareil tableau, l'esprit encore frappé des images de désolation que déploie dans les régions supérieures la lutte des plus terribles élémens ? Ne semble-t-il pas, qu'après avoir contemplé, dans toutes ses horreurs, l'agonie de la nature, on assiste à son réveil ? Et vit-on jamais dans les fictions de la poésie, qui évoque à son gré tous les êtres, qui crée

ou transforme des mondes, un enchantement aussi prodigieux, un prestige aussi ravissant, un passage aussi rapide des ombres à la lumière, du chaos à la vie, et de l'hiver au printemps?

Quand je traversai les charmans vallons d'*im-Boden* et d'*im-Grund*, dont la forme est arrondie comme celle des monts qui les couronnent, l'orage grondoit encore au sommet des Alpes; mais la sérénité la plus parfaite étoit rétablie dans ces vallées. Aucun nuage n'interceptoit la douce clarté du soleil; le bruit des torrens, le fracas des cataractes avoit cessé; tout étoit paisible et riant dans la nature; seulement quelques files de noirs sapins gardoient encore la neige du matin que le plus léger souffle eût dissipée. Après tant de craintes et de fatigues, je respirois véritablement une vie nouvelle dans ces lieux enchanteurs; et loin de me plaindre de la longueur de la route, je pris plaisir à la prolonger encore, en suivant tous les détours de l'*Aar*, et en m'égarant sous le magnifique ombrage des chênes du mont *Kirchet*, qui ferment l'entrée de la vallée de *Meyringen*.

LETTRE XXVIII.

A LA MÊME.

Meyringen, ce 4 septembre.

Aspect enchanteur du Bas-Hasli. — Origine scandinave de ses habitans. — Beauté des femmes ; leur costume ; leur caractère. — Scène de cabaret à Meyringen. — Industrie de cette vallée.

J'AI vu maintenant les plus belles vallées de la Suisse, et je puis dire que celle de *Meyringen* réunit tous les avantages que j'ai trouvés disséminés ailleurs. Le nombre et la magnificence de ses cascades, entre lesquelles le *Reichenbach* occupe à juste titre le premier rang; la richesse de ses pâturages alpestres; la hauteur et l'escarpement des montagnes qui l'entourent, et l'aspect éloigné des cimes neigeuses et des glaciers des Hautes-Alpes ;

en un mot, tous les degrés de la végétation, tous les contrastes de la nature, toutes les formes de la matière, se rencontrent ici sur un théâtre assez borné pour que l'œil puisse saisir sans peine tous les détails, assez étendu pour qu'il puisse les envisager sans confusiou. Le sauvage et le champêtre, le terrible et le gracieux, sont liés par des transitions toujours imprévues et toujours nouvelles. De charmans groupes d'arbres ombragent d'épouvantables masses de rochers. Au-dessus des monts, que la chute du *Reichenbach* enveloppe au loin de flots d'écume, l'énorme glacier de *Rosen-Lavi* se découvre entre deux forêts de pins. Partout de riants hameaux, disséminés sur une verte pelouse, s'élèvent par une foule de degrés, du niveau de la plaine jusqu'à la région des neiges éternelles. De l'humble buisson au majestueux sapin, tout est noble et grand, tout est doué de la plus belle forme; et la couleur des moindres objets, comme des plus imposans, est d'un éclat et d'une vivacité que je n'ai observés encore au même degré dans aucune région des Alpes. C'est enfin à *Meyringen* que la nature a placé l'école du paysage; c'est là qu'elle a réuni tous les élémens du style héroïque de ce genre; et l'artiste, pour être original et sublime, n'a besoin que d'y être constamment exact et vrai.

Il faut bien, ma chère amie, que tu te contentes de cet aperçu général, et que ton imagination supplée pour les détails du tableau, à la disette de mes expressions. J'ai épuisé jusqu'ici tous les termes de ma langue, à rendre les beautés pittoresques des vallées et des montagnes de l'Helvétie ; et tandis que la nature y reproduit à chaque instant de nouveaux aspects, je me trouve réduit à une honteuse stérilité, en présence de ses plus ravissantes images. Que puis-je dire, par exemple, du *Reichenbach* et du *Giessbach,* ces deux cascades si célèbres, si différentes entre elles et de toutes les autres, que je n'aie déjà dit des divers phénomènes du même genre? Et quand les arbres, les rochers, les eaux, les montagnes prennent à chaque pas, sous la puissante main du Créateur, des formes et des dispositions toutes nouvelles, est-il en mon pouvoir de donner de même, aux mots qui les désignent, des acceptions variées comme elles, et des différences caractéristiques ? Je dois donc m'abstenir de peindre, puisque je manque de couleurs; et je me hâte d'avouer mon impuissance, pour que tu ne reproches pas à la nature de se répéter, précisément quand elle varie et se renouvelle sans cesse.

Heureusement la population du *Hasli* peut servir à me dédommager du silence forcé que je garde

sur son pays. La beauté de cette race est, depuis long-temps, célèbre entre celles de toutes les vallées des Alpes, et j'ai trouvé que sa réputation n'étoit pas trompeuse. D'anciennes traditions, consignées dans ses archives et dans des chansons populaires, font venir les habitans du *Hasli* d'une colonie sortie de l'Ost-Frise et de la Suède. Lorsque, dans la guerre de trente ans, Gustave-Adolphe réclama l'alliance des Suisses, il se fonda principalement sur cette antique affinité des peuples de cette partie des Alpes helvétiques avec la nation suédoise; et tout récemment, pendant le séjour en Suisse du dernier roi de Suède, Gustave IV, les habitans du *Hasli* s'étoient préparés à le recevoir à titre de compatriote, en lui présentant une copie de leur *Land-Urbar*, cet ancien code manuscrit de leurs coutumes et de leurs traditions nationales.

A défaut de documens de cette espèce, la peuplade du *Hasli* pourroit produire la beauté et la dignité de ses formes, son amour pour l'indépendance, les particularités et l'accent de son langage, comme des signes non équivoques de son origine scandinave. Mais, sans s'égarer dans ces ténèbres des temps anciens, la population actuelle de cette vallée mérite bien l'attention et l'intérêt d'un observateur. Les hommes y sont généralement de la

plus haute stature, et sveltes, quoique très-robustes. Leur adresse et leur agilité obtiennent souvent la palme dans les joûtes pastorales qui se célèbrent en plusieurs endroits des Alpes. Mais les femmes surtout étalent des formes, une physionomie, un maintien qui mériteroient d'exercer les pinceaux de nos plus habiles artistes. Leur teint est d'une blancheur éblouissante et d'un coloris admirable. Elles mettent aussi à le conserver, plus de précautions qu'on n'en devroit attendre d'un peuple pasteur. Occupées presque uniquement aux soins intérieurs du ménage, elles prennent peu de part aux travaux de la campagne. Elles ne s'exposent aux rayons du soleil, qu'à l'abri de larges parasols, et ne quittent jamais leurs gants, même en travaillant à la récolte du foin. J'ai vu, dans l'intérieur des maisons, plusieurs de ces femmes avec des gants longs de soie noire, dont la couleur tranchoit d'une manière bizarre avec leurs larges manches de toile bien fine et bien blanche; et je ne crois pas avoir remarqué, à *Meyringen*, de paysannes au visage hâlé, que celles à qui l'âge rendoit désormais superflu le soin de leur teint et de leur figure.

Le costume des femmes du *Hasli* a toujours eu quelque chose de particulier; et même, depuis la réforme qui s'y est opérée, il y a plusieurs années,

il conserve encore un caractère local et singulier. Ce ne sont plus ces longues robes, attachées presque sous les bras, qui avoient tant choqué M. Coxe, parce que dans leur extrême ampleur, elles dissimuloient les formes de leur taille généralement svelte et avantageuse, et les faisoient ressembler à des géantes. Mais leur nouveau costume ne leur est guère plus favorable. Leur jupon, qui s'attache maintenant au-dessus des hanches, est tellement étoffé et roide tout à la fois, qu'il a parfaitement la forme d'une cloche, d'où s'élance un buste fort bien dessiné, mais non moins mal à propos couvert d'un large plastron en velours noir qui monte presque jusqu'au menton. Elles ont assez ordinairement la tête nue et les cheveux tressés en rond; les filles seules ont le privilége de laisser pendre ces tresses le long de leur dos. Elles ne portent presque jamais de chapeaux, et leur coiffure la plus usitée est un mouchoir de toile de coton, rouge et bleu, dont elles se couvrent presque tout le visage, quand elles travaillent au milieu des champs.

Ce qui distingue particulièrement le peuple de cette vallée, dans les relations des deux sexes, c'est une certaine assurance mâle, une sorte de fierté naïve qui tient le milieu entre la pruderie un peu tudesque des cantons allemands, et la coquetterie un peu vive des paysannes de *Brientz* et d'*Un-*

terséen. La contenance réservée des Hasloises annonce en elles de la dignité de caractère, plus qu'un défaut de sensibilité ; leur maintien toujours noble, leur démarche toujours imposante, n'admettroient pas les manières si gauches, les agaceries si maussades de nos villageoises. Mais elles ne manquent ni d'enjouement ni de gaîté ; et, lorsqu'elles se livrent au plaisir, c'est avec l'air franc et décidé qu'elles portent dans toutes leurs actions. Une scène de cabaret, telle qu'elle se passe ordinairement en ce pays, te mettra mieux à même de juger le caractère de ses habitans, que tout ce que je pourrois dire à ce sujet; et peut-être, en lisant ce récit, regretteras-tu que le pinceau d'un Téniers ou d'un Van-Ostade ne se soit pas plutôt exercé sur de pareils tableaux, que sur les ignobles images d'une tabagie flamande ou d'un musicot hollandois.

D'abord, après le service divin *, les garçons se réunissent sous le portail de l'église, et les filles, passant devant eux, vont droit au cabaret, en ayant soin toutefois de n'y entrer que par une porte dérobée. La troupe, ou, comme on parle ici, la *coterie* femelle se fait livrer la clef d'une chambre isolée, dont elles ferment les rideaux,

* Ces détails sont tirés de l'*Helvetische Monatschrift*, *Journal helvétique*, de Hopfner ; vol. I, 3e cah. p. 32.

s'il y en a; dans le cas contraire, c'est leur tablier qui en tient lieu. Après avoir disposé l'appartement à leur gré, elles s'asseyent en rond; et chaque fois que la porte s'ouvre sous la main d'un étourdi, elles se couvrent le visage de leurs mouchoirs, pour éviter d'être reconnues : car c'est surtout le mystère qui doit assaisonner leurs plaisirs. Les garçons arrivent à leur tour, et apportent du vin. Leurs belles y joignent des fruits secs, des noix, et une espèce de petits gâteaux d'une pâte très-fine et très-croquante. Les plus aimables jeux se prolongent à la suite de ce frugal repas; et tandis que la pudeur de ces jeunes filles ne sauroit être déterminée à paroître un seul instant dans la salle commune du cabaret, elles passent, sans la moindre difficulté, des journées entières et même des nuits, dans une chambre séparée, parmi des hommes de leur âge et de leur connoissance intime. Ce qui semblera peut-être plus étrange encore, c'est qu'au milieu d'une conduite en apparence si libre, et malgré une familiarité si grande, jamais le moindre désordre, jamais le plus léger scandale ne déshonore les réunions dont j'ai parlé. Les garçons, contenus par la présence de leurs belles, y apprennent à fuir les excès, ailleurs si communs, de l'ivrognerie. La bonne foi mutuelle éloigne jusqu'à l'idée d'une autre sorte d'ivresse plus dangereuse encore. Les

doux propos, les tendres désirs ne s'y émancipent jamais jusqu'au point d'intimider la pudeur; et l'amour n'y sait plaire que sous les traits de l'innocence.

La seule industrie de la vallée de *Hasli*, dans une étendue de dix lieues, du pont de *Wyler*, aux sommités du *Grimsel* et aux frontières du *Valais*, consiste dans la préparation des fromages. On y compte jusqu'à *cinquante-quatre Alpes*, ou pâturages propres à nourrir du bétail; et la quantité des vaches qui y paissent, pendant les quatre ou cinq mois de l'année que ces pâturages sont accessibles, est évaluée à *quatre mille*. On n'y cultive presque pas de céréales; et le peu de chanvre et de lin que produit le pays, est employé, dans le pays même, à la fabrication de la toile nécessaire à l'usage des habitans. Il paroît que, depuis quelques années, la population de ces vallées s'est augmentée d'une manière sensible, résultat qu'on doit surtout attribuer à la pratique de la vaccine, laquelle y est aujourd'hui fort répandue. Quant à un accroissement d'industrie, je ne crois pas qu'il y existe, encore moins qu'on doive l'y souhaiter. Sans doute, une administration plus éclairée pourroit tirer un plus grand parti de quelques pâturages, et surtout par l'établissement de laiteries communes, répandre un peu plus d'aisance par-

mi les habitans des hameaux voisins des Hautes-Alpes. Mais si jamais le système prêché par les fabricans de *Genève*, d'établir des filatures chez des peuples que la nature même a voués à des occupations pastorales ; si ce pernicieux système pénétroit dans les vallées du *Hasli*, il en résulteroit infailliblement ce qui est arrivé dans le canton de *Glarus* et dans quelques autres parties de la Suisse, où l'abandon des travaux de l'agriculture et de l'économie pastorale, pour les bénéfices rapides de l'industrie manufacturière, a été suivi d'une affreuse misère, à chaque nouvelle secousse, à chaque mouvement inattendu qu'a éprouvés le commerce de l'Europe.

LETTRE XXIX.

A LA MÊME.

Lausanne, ce 5 septembre.

Admirable situation de Lausanne. — Hôtel de Ville moderne. — Réflexions sur l'origine de la république vaudoise. — Constitution actuelle de ce canton. — Excellent esprit de ses habitans. — Fête pastorale de Vévey, et réflexions à ce sujet.

Si j'avois à marquer les rangs entre les différentes villes de la Suisse que j'ai visitées jusqu'ici, c'est à *Lausanne* que je donnerois la préférence. *Berne* a quelque chose de triste dans son imposante gravité. *Lucerne*, avec plus d'agrémens, conserve trop de traces d'une dévotion gothique. *Neuchâtel* montre, dans une perspective trop éloignée, ce tableau des Alpes, le plus sublime qui soit sous le ciel.

Lausanne seule me semble réunir tous les avantages d'une admirable nature et d'une culture perfectionnée. Le lac, au-dessus duquel elle est bâtie en amphithéâtre, offre du côté de *Vévey*, les plus rians coteaux et de riches vignobles. Au midi, des monts habillés de forêts et les blancs rochers de *Meillerie*, lieux enchanteurs qui ont reçu une vie nouvelle de l'éloquence et de l'amour, fixent les regards attendris; et l'imagination, déjà exaltée par tant de scènes ravissantes et de délicieux souvenirs, s'élève encore au-dessus de ces monts romantiques, jusqu'aux Alpes qui les couronnent, et qui, découpés en créneaux et chargés de neiges par intervalles, semblent placés là, pour détourner sur leurs cimes orgueilleuses l'atteinte des frimas et des orages.

Les plaines, qui des bords du lac s'étendent à l'ouest de *Lausanne*, jusqu'au pied du *Jura* et aux frontières de la France, et qui forment la partie la plus considérable du canton de *Vaud*, sont assurément au nombre des pays les mieux cultivés, les plus riches et les plus attrayans de l'Europe; et je n'ai vu jusqu'ici que la campagne de *Berne*, qui pût entrer en parallèle avec celle-ci. La vue qu'on découvre du haut des promenades du *Monbenon* et du *Signal*, sur ce vaste et fertile vallon; sur le lac qui se prolonge, dans un espace de dix à

douze lieues, jusqu'à *Genève;* sur les monts sauvages de la côte opposée de la Savoie, et entre les échancrures desquels on aperçoit quelquefois, par un temps serein, une partie des glaces du *Mont-Blanc,* cette vue est d'une richesse et d'un effet incomparables. Mais pour en jouir encore mieux peut-être, il faut aller jusqu'à *Morges,* à deux petites lieues de *Lausanne.* Le géant des Alpes, entouré de ses principaux satellites, apparoît tout à coup entre des monts, qu'on diroit qu'une crainte respectueuse écarte à son aspect; et cette immense pyramide de glaces, dont à une pareille distance, la base même pose sur les nues, et dont le front se mire avec orgueil dans les eaux du lac, ce colosse, devant qui tout s'abaisse et s'humilie, semble appartenir à deux mondes et porter au ciel les hommages de la terre. Nulle part encore, ces derniers réflets du soleil couchant, ce long voile de pourpre étendu sur les neiges éternelles, ne m'avoient paru d'un effet aussi imposant. Je suivis, avec une émotion toute nouvelle, sur les différens degrés du *Mont-Blanc,* le cours de ces accidens si variés de lumière que j'ai plus d'une fois essayé de te retracer; et quand, au milieu de l'obscurité déjà répandue sur la nature, je vis ce géant, encore resplendissant de blancheur, éclairer au loin la contrée, et lutter en quelque sorte avec les ténèbres,

je fus saisi d'une admiration que je n'avois jamais éprouvée.

Lausanne possède quelques édifices du moyen âge qui n'offrent rien de remarquable, si ce n'est le soin qu'ont pris les magistrats de les approprier à leur usage actuel : en cela bien différens de certains républicains qui commençoient par tout abattre, sauf à ne rien reconstruire ensuite. C'est ainsi que l'ancien château qu'occupèrent successivement les évêques de *Lausanne* et les baillifs bernois, est devenu de nos jours le siége du gouvernement du canton du *Vaud*. La décoration intérieure de ce palais de la république m'a paru simple et noble; et ce qui en fait le principal ornement, c'est la vue magnifique dont on jouit, de la salle où s'assemble le *Grand Conseil*, sur une partie considérable du *Pays de Vaud*: il est si doux aux hommes sur qui repose la destinée de tout un peuple, d'avoir à chaque instant sous les yeux le tableau du bonheur public, et de contempler ainsi tout à la fois leur récompense et leur ouvrage !

Je dois dire, en effet, que je n'ai vu partout, dans le *pays de Vaud*, que des signes non équivoques d'une prospérité toujours croissante; et j'ajoute que j'en ai été d'autant plus frappé, que j'avois apporté à *Lausanne* des préventions défavorables. On m'avoit, presque partout en Suisse, représenté

les Vaudois comme des partisans exclusifs des institutions populaires ; et, s'il faut le dire, comme des agens de discorde entre les vieux membres de la confédération. La manière, peut-être blâmable à quelques égards, dont les Vaudois ressaisirent, en 1798, une indépendance long-temps opprimée par le sénat de *Berne,* avoit pu autoriser dans le principe cette opinion rigoureuse ; et peut-être qu'en effet il y auroit eu pour les Vaudois plus de dignité, à défendre, sous l'étendard de leurs anciens maîtres, l'intégrité du territoire helvétique, sauf à réclamer, pour prix de ce service, une honorable et légitime indépendance, qu'à recevoir, en qualité de transfuges de la confédération suisse, la liberté, de la main de ceux-là même qui venoient pour la détruire. Mais le temps, cet éternel novateur des choses humaines, a dû emporter dans son cours et les vieux ressentimens et les nouvelles jalousies; et ce n'est plus d'après l'origine de cette liberté, mais d'après l'usage qu'ils en font, que l'on doit juger les Vaudois d'à-présent. Ne pourroit-on pas d'ailleurs, dans l'histoire même des cantons primitifs, trouver des exemples favorables à la cause des Vaudois ; et l'affranchissement des *quatre Waldstettes,* n'étoit-il pas, au quatorzième siècle, aussi contraire aux idées féodales et aux droits de la maison d'Autriche, que l'indépendance du canton

de *Vaud* a pu l'être de nos jours aux prétentions et aux droits des sénateurs de *Berne?*

L'esprit qui a dicté et qui dirige la constitution actuelle du canton de *Vaud*, rédigée en 1814, a évidemment une tendance aristocratique, laquelle, contenue dans de sages bornes, ne peut qu'affermir et légitimer tout à la fois la liberté récente de cette république. Deux partis contraires forment ici l'opposition; l'un, qui aspire à une constitution absolument démocratique, apprécie mal, à ce qu'il me semble, la situation d'un pays trop riche et trop éclairé, pour que ses conseils soient livrés à l'effervescence des passions populaires; l'autre, composé de l'ancienne noblesse, regrette le régime des Bernois, moins favorable peut-être à ses propres prérogatives, que contraire à l'égalité absolue des citoyens. Entre ces deux partis extrêmes, et trop foibles heureusement, même en se réunissant, pour balancer la salutaire influence du gouvernement, les députés et les magistrats du peuple vaudois suivent avec fermeté la ligne qui leur est tracée par la constitution. Les avantages d'une administration éclairée et active pénètrent dans toutes les classes de la nation, et y fortifient le patriotisme, en raison du bien-être qu'ils y portent. Il est surprenant combien, en si peu d'années et avec des ressources si médiocres, ce gouvernement a fondé de grands éta-

blissemens d'utilité publique ; des écoles élémentaires auprès de chaque commune ; des hôpitaux pour les malades et les aliénés; des maisons de force et de détention, au lieu qu'auparavant les malades et les malfaiteurs étoient transportés à *Berne*, pour y être, les uns soignés, et les autres punis, au gré d'une administration étrangère; des ponts et des routes superbes, et qui le disputent déjà aux plus beaux ouvrages en ce genre de la république bernoise; et plus que tout cela, des institutions agricoles qui perfectionnent de jour en jour la culture et développent l'industrie particulière au canton. Dans ce nombre, je citerai surtout l'établissement des laiteries communes, qui, par la quantité d'excellens fromages qui en sortent annuellement, forment aujourd'hui l'une des principales branches de la richesse de ce pays et menacent le canton de *Fribourg* d'une concurrence dangereuse.

Sans doute, il seroit injuste de ne pas reconnoître que les bases de cette prospérité ont été posées plus anciennement par le gouvernement bernois; et peut-être la mémoire des Vaudois s'est-elle montrée jusqu'ici plus fidèle aux injures, qu'aux bienfaits de ces sévères tuteurs. Mais il est certain que, sous des mains dégagées de toute entrave, la culture de ce pays a fait des progrès rapides. La vie du corps social se manifeste ici par des mouvemens

réguliers, par une activité soutenue, également éloignée du relâchement et de la turbulence; et les mots sacrés de *liberté* et de *patrie*, qui pourroient passer ailleurs pour une ironie cruelle, ou pour un éloge fastueux, ne sont pas seulement empreints ici sur la monnoie et sur le sceau de l'Etat, mais gravés dans le cœur et exprimés dans toutes les actions des citoyens.

L'autorité souveraine du canton de *Vaud* réside dans un *Grand Conseil,* composé de cent quatre-vingt membres, nommés pour douze ans, renouvelés par tiers et toujours rééligibles. Si ce renouvellement est contraire à l'autorité permanente d'un corps aristocratique; d'un autre côté, on ne peut qu'applaudir aux précautions prises par le législateur, pour garantir la stabilité de l'Etat contre les fréquens assauts des élections populaires. Le peuple ne nomme directement à ce conseil que *soixante* députés, encore assujétis à certaines conditions d'âge, de domicile et de propriété. *Soixante-trois* autres membres sont nommés, au scrutin secret et à la majorité absolue, par le grand conseil lui-même, entre les candidats désignés par les assemblées électorales, et possesseurs d'une fortune mobiliaire quatre fois plus considérable que celle des premiers : c'est ce qu'on peut appeler le second degré d'élection. Enfin une commission électorale,

composée des membres du conseil d'Etat, de ceux du tribunal d'appel et de quarante membres du *Grand Conseil* désignés par le sort, élit, avec les mêmes formalités, premièrement *trente-six* membres du conseil souverain, parmi tous les citoyens âgés de quarante ans et propriétaires de la même quantité d'immeubles précédemment indiquée; et en second lieu, *dix-huit* autres membres, choisis pareillement entre tous les citoyens âgés de vingt-cinq ans, et qui ne sont soumis à aucune condition de fortune. Voilà donc *quatre* classes bien distinctes de citoyens, ou quatre degrés d'élection dans le conseil suprême de la république; et il est facile d'apprécier le soin avec lequel ont été balancés les élémens de la représentation nationale, dans ce petit Etat républicain, de manière à ce que la partie aristocratique y conserve une prépondérance salutaire et une majorité certaine.

Ce conseil s'assemble tous les ans, le premier lundi de mai, à *Lausanne*, et sa session est d'un mois, sauf les cas où elle pourroit être extraordinairement prolongée. Tous les objets concernant la législation et l'administration publiques; l'établissement et la perception des impôts; la nomination des députés à la diète fédérale, et les instructions qu'ils y portent au nom du canton; l'institution des juges du tribunal suprême, et celle des membres

du conseil d'Etat, lesquels continuent à siéger dans la représentation nationale, sont exclusivement dans les attributions du *Grand Conseil.* Ses séances ne sont pas publiques; c'est sans doute afin que les lois qui en émanent, ne soient pas décréditées d'avance dans l'esprit du peuple qui les reçoit, par l'affligeant spectacle des dissentimens et des passions de ses législateurs.

Un *Petit Conseil,* ou *Conseil d'Etat,* composé de douze membres pris dans le sein du *Grand Conseil*, est spécialement chargé de l'application des lois et de tous les détails de l'économie publique. Il institue ou révoque les magistrats secondaires, les agens du Gouvernement, les chefs de la milice; et dispose de la force armée, pour la sûreté du canton et pour la répression des délits, sauf la responsabilité par-devant le *Grand Conseil*, laquelle n'est pas toujours ici un vain mot, mais une condition obligatoire imposée à tous les actes de sa gestion. Le Conseil d'Etat est divisé en quatre commissions; des finances, de l'intérieur, de la justice et police, du militaire et des travaux publics, dans chacune desquelles chaque membre passe alternativement trois années. Il résulte de cette distribution et de l'assiduité qui leur est commandée dans l'exercice de leurs fonctions journalières, que ces conseillers d'un petit Etat acquièrent nécessairement les lu-

mières dont ils ont besoin, en même temps que la considération dont ils jouissent. Il n'en est pas tout-à-fait de même dans telle grande monarchie, où l'importance des hommes se règle trop souvent d'après le salaire de leurs emplois, et où l'illustration des charges est quelquefois en raison de leur inutilité.

A la tête de ces conseils sont placés deux landammans, les seuls magistrats de la république dont le pouvoir soit limité à quatre années, et qui ne soient pas immédiatement rééligibles. Le législateur a craint sans doute qu'un plus long usage de l'autorité n'élevât les ambitions privées sur les débris de la liberté publique; et peut-être cette crainte est-elle ici poussée trop loin. Les landammans ne jouissent guère que d'une honorable prérogative. Ils président les conseils; mais, dans l'intervalle des séances journalières, leurs moindres actes ont besoin pour être valides, de l'approbation du conseil d'Etat. Leur crédit est entièrement borné à leur considération personnelle; ils ne tiennent de la loi que le droit de faire respecter leur titre, et d'exprimer d'un rang plus élevé l'opinion d'un citoyen; et même le peu que leur charge a de lucratif en diminue, si je ne me trompe, le prix, dans la même proportion qu'il en avilit le caractère.

On n'auroit qu'une idée bien imparfaite du pa-

triotisme qui anime les conseils et le peuple du canton de *Vaud*, si je négligeois d'observer que l'organisation des communes y maintient, plus qu'aucune autre institution, la liberté et la prospérité publiques. La division du pays, en soixante cercles, subdivisés eux-mêmes en communes, et l'établissement de corporations et de bourgeoisies, sont les deux véritables sources où s'alimente ici l'esprit public, qui ne peut jamais être qu'un esprit de corps attaché à des intérêts et à des affections de localité. Il existe auprès de chacune de ces petites aggrégations politiques, un conseil communal et un conseil général de commune qui en administrent les propriétés, arrêtent à leur naissance les contestations qui s'y élèvent, délibèrent sur l'admission à la bourgeoisie, et sont quelquefois même investis par la loi d'attributions plus étendues. A l'exception du juge de paix, nommé et salarié par l'Etat, les membres de ces conseils, aussi bien que le syndic et les autres municipaux de chaque commune, sont élus par l'assemblée générale des citoyens qui la composent. Ainsi, dans un Etat très-borné, les moindres intérêts sont soustraits à l'action éloignée de l'autorité publique; et presque toute question se décide sur le lieu et au moment même où elle s'est élevée. Puis-je m'empêcher de répéter encore, qu'il n'y a pas de régime

plus simple et moins dispendieux que celui-là, et qui soit en même temps plus favorable à la prospérité publique et à la liberté individuelle?

Il n'est pas inutile d'observer qu'avec des institutions si sages et une administration si vigilante, les mœurs du peuple vaudois sont plus pures qu'on ne devroit l'attendre d'un siècle aussi éclairé que le nôtre. Il y règne, même dans les dernières classes de la population, un esprit religieux éminemment remarquable, et qui prouve qu'ici les personnes d'un rang élevé ne se croient pas dispensées, comme chez nous, de donner l'exemple des vertus dont elles imposent l'obligation. Un seul fait te prouvera jusqu'à quel point cette observation est fondée. Je me trouvois à *Lausanne* un dimanche, et tout habitué que je fusse à voir en ce pays les rues désertes, à l'heure du service divin, je ne pus m'empêcher d'exprimer à un ministre, avec lequel je dînai ce jour-là, mon étonnement de la profonde solitude que j'avois remarquée par toute la ville. « Vous serez plus surpris encore, me ré-« pondit-il, quand vous saurez que tout ce peuple « assemblé dans nos temples, ne se contente pas « d'y apporter l'hommage de sa présence; et que « près de six mille personnes ont reçu de mes mains « et de celles des autres pasteurs, le pain de la « communion. » La population actuelle de *Lau-*

sanne est estimée de dix à onze mille âmes. Ainsi, près des deux tiers de cette population avoient satisfait le même jour à la principale obligation de leur croyance : quel exemple, et dans quel siècle !

J'ai quelque regret d'ajouter une ombre à ce tableau si satisfaisant. Il sembleroit que chez un pareil peuple, la police ne dût guère être faite que par les pasteurs, et que les prisons fussent toujours vides, là où les temples sont si bien remplis. J'ai appris néanmoins que deux cents gendarmes étoient employés à la police du canton, et que quatre-vingt personnes étoient alors gardées dans la prison publique, sans compter celles qui gémissent dans la maison de détention. Mais, pour expliquer ce fait si différent du précédent, il suffira peut-être d'observer que le canton de *Vaud*, situé sur les frontières de la Suisse, de la Savoie et de la France, doit nécessairement être ouvert à beaucoup de vagabonds et de gens que la misère et les vices qu'elle entraîne, chassent de ces divers Etats. De plus, la situation délicieuse de *Lausanne* et de la plupart des petites villes bâties sur les bords du lac, y attire des foules d'étrangers, dont les exemples ne peuvent qu'exercer une influence fâcheuse sur le caractère des habitans. Ainsi *Lausanne* pourroit bien quelque jour payer de ses mœurs une hospitalité trop généreuse ; et je crains

qu'à la longue le commerce de tant d'étrangers qui viennent y admirer la nature, n'y détruise son plus bel ouvrage : la vertu et la modestie des citoyens.

S'il faut dire ma pensée toute entière, il me semble encore qu'un double péril menace en ce pays le repos et l'indépendance publique. C'est le progrès de l'esprit militaire et de l'esprit industriel, deux choses assez différentes au premier coup d'œil, mais en effet assez analogues, parce que l'une et l'autre résultent de l'abandon des goûts simples et des travaux paisibles de la vie agricole. Le canton de *Vaud* est assurément un des Etats les plus belliqueux de la Suisse. Huit mille hommes de troupes réglées, et une réserve nationale forte de trente mille, offriroient, en cas de besoin, à la confédération helvétique, une avant-garde imposante. Mais dans les temps paisibles, l'existence d'un pareil état militaire n'est propre qu'à répandre et à fortifier de plus en plus dans toutes les classes des citoyens, un esprit belliqueux, tout-à-fait contraire à l'affermissement de leurs institutions. C'est de l'union et du patriotisme qu'il faut aux Vaudois, pour cimenter l'admission récente de leur pays au sein de la ligne helvétique; et ils montreroient bien plus de vrai courage, à s'allier franchement avec le sénat de *Berne*, pour

le maintien de l'indépendance commune, qu'à menacer le repos de la confédération, par cette inquiétude militaire, par cette impatience d'essayer leurs glaives à peine remis dans le fourreau. Je sais que la conduite des Bernois, à une époque peu éloignée, a dû réveiller d'anciennes défiances et autoriser de nouvelles inquiétudes. Mais il seroit digne des Vaudois, d'abjurer les premiers leurs justes ressentimens; et assurés, comme ils doivent l'être, que leurs droits sont désormais à l'abri de toute atteinte, de renoncer enfin à cette attitude hostile, et de sacrifier noblement, sur l'autel de la patrie, tous les sujets de discorde.

Je ne terminerai pas cette lettre sans dire quelques mots de la fête pastorale célébrée à *Vévey*, le cinq du mois dernier. La marche que j'ai suivie dans mon voyage, ne m'a pas permis d'y assister. Mais le bruit qu'elle a fait dans toute la Suisse a souvent retenti à mes oreilles; à cette heure même, les échos de *Clarens* et de *Meillerie* résonnent encore des cris d'allégresse que cette fête a fait pousser à ses nombreux spectateurs; et enfin, je viens d'en lire une relation fort agréable par M. de Chavannes, homme d'esprit, savant naturaliste, magistrat zélé, et à tous égards, un des citoyens les plus recommandables du *Pays de Vaud*. J'en pourrois donc parler presque aussi pertinemment qu'un témoin; car il est rare que, dans ces réu-

nions nombreuses du peuple, qui forme lui-même la partie la plus intéressante, à mon gré, du spectacle qu'il donne, un observateur puisse conserver assez de sang-froid, pour juger l'effet et apprécier l'esprit d'une fête populaire. Celle de *Vévey* en particulier a excité une ivresse dont les têtes les plus sages de ce pays n'ont pu se défendre; j'ai retrouvé, à l'intervalle de plus d'un mois, dans des souvenirs déjà effacés, la vivacité des émotions du moment, et j'ai vu bien des gens surpris de ce qu'au seul récit de leurs plaisirs, je n'éprouvois pas l'illusion qui les charmoit encore. Toutefois je regrette peu d'avoir été privé d'un spectacle qui m'eût probablement moins diverti, que l'enthousiasme de ses admirateurs. Une parodie des fêtes grecques, transportée au pied des Alpes helvétiques; un Bacchus, un Silène, une Cérès, une Palès, des faunes, des satyres, tous personnages merveilleusement appropriés aux mœurs et aux idées suisses; un abbé des vignerons élevant sa crosse pastorale à côté du thyrse des bacchantes; des bergers affublés d'habits à paillettes, des vachers en tunique de soie, des paysans chaussés du cothurne; et au milieu de cette procession mythologique, une noce de village avec les travestissemens obligés d'un bailli pédant, d'un seigneur à talons rouges et d'une vieille baronne à vertugadins; ce mélange de divinités payennes et de personnages gothiques,

cette confusion d'idées et de symboles également surannés; enfin cette pompe théâtrale et cet oripeau d'opéra, au milieu de la simplicité villageoise et de la grossièreté helvétique, tout cela, s'il faut que je le dise, m'auroit sans doute paru souverainement ridicule.

Il faut pourtant être juste. Ces farces grotesques ont une origine respectable et un but encore plus utile. Elles furent instituées pour encourager la culture de la vigne, en distribuant publiquement des prix à ceux qui s'y distinguent; et la pompe même, quoique mal entendue, que les magistrats déploient à cette occasion, produit ici le salutaire effet d'inspirer au peuple une grande estime pour des travaux si magnifiquement récompensés. Mais n'y auroit-il donc pas moyen d'approprier le caractère de cette fête aux idées morales, aux habitudes, aux connoissances du peuple pour qui elle est instituée? Ne pourroit-on pas, en la consacrant exclusivement aux mœurs de l'Helvétie, en faire une solennité toute patriotique; et les costumes et les usages si variés de la vieille et de la moderne Suisse, n'imprimeroient-ils pas à cette fête un intérêt plus national, et un caractère plus touchant?

Législateurs de l'Helvétie, souffrez encore cet avis d'un étranger profondément pénétré du respect de vos lois et du zèle de votre pays. Vous avez cru pourvoir à sa sûreté, en travaillant à le

rendre semblable, par les institutions militaires, aux Etats qui l'environnent; et vous n'avez réussi qu'à affoiblir cette force morale, cette énergie native, fruit de l'âpreté de votre sol et des grands souvenirs de votre histoire. Pensez-vous, en effet, qu'au milieu de l'Europe énervée de civilisation, un peuple, pareil à tous les autres et plus foible que chacun d'eux, puisse maintenir son indépendance? Et croyez-vous à l'empire durable des baïonnettes, après avoir vu le colosse, qui puisoit d'une main aux eaux du *Tage*, et de l'autre à celles de la *Vistule*, renversé en quelques jours par la même force qui l'avoit élevé? Que ne cherchiez-vous plutôt à tracer autour de vos montagnes une barrière, que ne pût franchir la vanité de nos systèmes et l'égoïsme de nos mœurs? Que ne vous enfermiez-vous dans vos Alpes, comme dans le cercle de cet ancien Romain? Vous y auriez trouvé un peuple simple dans ses goûts, plein encore de la tradition de ses pères, capable de tout par sa foi, quand l'Europe entière périt, faute de croyance; et si jamais sa pauvreté venoit à tenter un conquérant, sûr de ne pas manquer de bras indomptables et de retraites inaccessibles, qu'auroit-il à craindre de ses ennemis, et qu'auriez-vous à envier à vos voisins?

La fête de *Vévey* m'a fait naître une idée qui, si elle étoit bien exécutée, contribueroit peut-être

mieux que des écoles militaires, à rendre l'Helvétie forte et puissante. Je voudrois que la diète fédérale s'occupât de former un système de jeux et de fêtes publiques, appropriés, dans chacun des vingt-deux cantons, à la nature du pays et au génie des habitans. Que de lieux consacrés par d'admirables actions serviroient dignement de théâtre à des réunions patriotiques, où des députés de tous les cantons viendroient resserrer, au milieu des jeux, les nœuds de leur antique alliance ; où, parmi les usages si variés et les costumes si pittoresques de chaque peuplade, le berger des Alpes disputeroit les prix proposés à l'adresse, à l'agilité, à la force ; où les vieux drapeaux de la confédération déployés avec les nouvelles bannières, offriroient une image sensible de gloire et de sécurité communes ! Et quoi de plus propre, que de pareilles solennités attachées aux époques des événemens célèbres de l'histoire helvétique, à rendre indissoluble l'union de toutes les tribus qui en tirent leur illustration ou leur exemple ?

Si les beaux esprits de *Genève* se moquent de mes idées, je ne m'en applaudirai pas moins, et je me moquerai d'eux à mon tour. Mais si les législateurs de la Suisse trouvoient ce plan de fêtes et de plaisirs indigne de la gravité de leur caractère, je leur rappellerois que la Grèce républicaine, la Grèce

florissante, jeta dans ses jeux publics les fondemens de sa grandeur et de sa force; que les discordes civiles se taisoient au bruit des hymnes de la victoire; que les arts de la paix suivoient, d'une contrée à l'autre, le char des triomphateurs; et que le sévère législateur de *Sparte* fut l'instituteur des jeux olympiques.

LETTRE XXX ET DERNIÈRE.

A LA MÊME.

Genève, ce 11 septembre.

Coup d'œil sur la ville de Genève et sur le caractère des Génevois.

NE t'attends pas à de longs détails sur ce pays-ci. J'ai revu les collines de la France; et ma pensée, s'élançant au-delà de ses frontières, est déjà dans ma patrie, et sous le toit de ma famille.

Je ne sais si c'est à cette impatience, ou à la lassitude du voyage, que je dois attribuer l'impression qu'ont faite sur moi la vue et le séjour de *Genève*; mais il est certain, qu'à peine entré dans cette ville, j'aurois voulu m'en éloigner. Les bords du lac offrent ici bien peu d'attraits nouveaux, à qui vient de se rassasier des ravissans aspects qu'ils déploient à *Lausanne* et sur une grande partie de la route de *Lausanne* à *Genève*. Le *Salève*, qui borne l'ho-

rizon, à peu de distance de la ville, est un mont aride et pelé, d'une forme lourde et d'une élévation médiocre. Les divers aspects qu'on découvre, des différens points du lac, sur les principales sommités du *Mont-Blanc*, sont sans doute d'un effet admirable ; mais ce contraste même d'une nature si imposante et si noble, avec le tableau d'une industrie toute mercantile, attriste tout à la fois l'âme et la vue ; et je ne puis supporter l'image de la rue Saint-Denis transportée au pied des Alpes.

J'en appelle à tous ceux qui ont vu *Genève* : est-il rien de plus maussade, que ces maisons si délabrées dans leur vétusté gothique ; que ces toits si lourds portés sur de si frêles appuis, et dont les énormes avances se touchent presque au milieu de l'espace qu'occupe la voie publique ; que ces rues encombrées de misérables boutiques rangées sur deux lignes parallèles, et devant lesquelles sont étalées des guenilles, digne ornement de ces échoppes républicaines ? Quelques édifices publics, dans le quartier des *Bastions*, affectent seuls une architecture régulière et noble ; mais l'intérieur de la cité est véritablement affreux. On dit que le peuple genevois est le plus coureur de l'Europe, et je n'en suis pas surpris depuis que j'ai vu sa ville. On a dit à peu près de même d'un peuple de l'antiquité, qu'il n'affrontoit vaillamment la mort, que parce qu'il menoit une vie misérable et dure : compa-

raison inexacte; car les Génevois ne sont pas des Spartiates.

J'aurois peine à dire, en effet, lequel m'a déplu davantage, de *Genève,* ou du peuple qui l'habite. On ne sauroit faire un pas dans ces rues si étroites, sans être heurté, assailli en tout sens, et entraîné dans les tourbillons d'une multitude qui va, vient et revient sans cesse, et dont l'infatigable activité ne peut se comparer qu'à la soif du gain qui la dévore. L'intérêt est le dieu des Génevois; et tandis que celui de Calvin se morfond dans la solitude, celui-là trouve un temple dans chaque demeure, et un ministre dans chaque individu. Partout le spectacle de l'industrie la plus animée frappe et étourdit l'étranger; mais cette industrie a je ne quel caractère sordide dont on est péniblement affecté. La physionomie des habitans n'offre presque jamais cet air ouvert, obligeant, signe ordinaire du contentement et de l'aisance que le travail procure. Leurs spéculations les occupent sans cesse, les suivent au milieu de leurs plaisirs, et montent avec eux sur le même char, ou dans le même cercle. Ils n'ont d'autres divertissemens que leurs affaires; leur vie entière n'est qu'un long calcul; et leur bourse se tient au théâtre. Ils ont pourtant de l'esprit et de l'instruction, quoiqu'ils en affectent encore plus qu'ils n'en possèdent; mais cet esprit est constamment tendu vers un profit quelconque;

cette instruction se rapporte toujours au soin de leur fortune. De là, je ne sais quoi d'apprêté dans leurs discours et dans leurs manières; et lors même qu'ils cherchent à plaire par une politesse étudiée, ils ne peuvent se donner encore que les grands airs du magasin et l'urbanité du comptoir.

Les sciences sont cultivées à *Genève*, et même avec une sorte d'ostentation et de succès; mais ce sont uniquement les sciences naturelles et physiques, dont l'utilité s'applique directement aux usages et aux besoins de la société; encore y néglige-t-on ce qui est purement du ressort de l'investigation et du génie : en tout, les Génevois ne cherchent et n'estiment que le côté matériel et lucratif des choses. De cette manière, on peut dire que pour eux l'étude est encore une spéculation, et le savoir une branche de commerce. En un mot, ils exploitent la nature comme un objet d'industrie; et c'est toujours en définitif de l'or, que le chimiste s'attend à trouver dans son alambic, et le physicien dans son baromètre.

Par suite de cet esprit, les études littéraires sont délaissées, et même méprisées à *Genève*. La poésie y expireroit au milieu des chiffres, et l'éloquence au bruit des marteaux, si jamais la nature, par une seconde méprise, avoit fait naître un cœur tendre et une imagination sensible chez ce peuple d'agioteurs et d'artisans. Aussi, la postérité de Nec-

ker pullule-t-elle à *Genève,* et Jean-Jacques n'y trouveroit plus un disciple. Il en est de même des arts; on n'y sait peindre que ce qui peut se vendre; le paysage, les chevaux, les caricatures. Je ne crois pas qu'il s'y trouve un seul peintre d'histoire; mais en revanche, on y excelle sur la découpure, et on compte à *Genève* plusieurs fabriques de miniatures : car les Génevois trafiquent de tout, même de leur figure.

Je ne pense pas qu'il existe maintenant au monde un peuple plus plein de ces petits raisonneurs imberbes et de ces publicistes de collége, que le peuple génevois. On en a déjà vu, je crois, quelques échantillons à *Paris*; mais qu'on est loin de se douter de toutes les richesses de ce genre que *Genève* tient en magasin! Il n'y a pas ici un seul ouvrier qui ne soit capable de refaire la constitution de son pays; et *Genève,* qui verse, chaque année, tant de milliers de montres dans les marchés de l'Europe, pourroit, avec la même facilité, expédier des cargaisons de chartes pour tous les Etats de la terre. Ces gens-là ont une telle habitude de manier des poids et des balances, de fabriquer et d'ajuster des rouages, que l'arrangement et la conduite d'un empire ne les embarasseroient pas davantage. Aussi est-ce de chez eux qu'est sortie la grande, la merveilleuse conception de notre siècle, de faire de la société humaine une véritable machine à poids

et à ressorts, dont tous les mouvemens soient rigoureusement asservis à de certaines combinaisons, dont le jeu suive constamment une impulsion donnée, et dans laquelle les hommes, considérés comme des êtres sans passions et sans erreurs, ne soient que les agens dociles d'une force supérieure qui les maîtrise. C'est bien là, en effet, l'objet de ces gouvernemens si bien balancés, pondérés, mesurés, au moyen desquels on croit pouvoir régler les Etats, comme on règle une montre, et réduire les hommes à la condition d'automates politiques. Je regarde donc cette belle découverte comme étant de fabrique génevoise; et au grand nombre des termes mécaniques qui ont passé chez nous dans la langue de la politique, on s'aperçoit bien que plusieurs de nos grands publicistes n'étoient originairement que des ouvriers génevois.

En attendant que l'Europe fasse usage de tous les talens constitutionnels de ce peuple, il les exerce, pour son propre compte, avec une industrie véritablement admirable. Quoique le canton de *Genève* soit le plus borné de la confédération helvétique, attendu qu'il ne s'étend guère hors des portes de la ville, le texte de sa constitution occupe, dans le *Manuel du droit public de la Suisse*, presque autant d'espace que celle des vingt-un autres cantons réunis; et cependant il s'en faut bien que l'édifice de cette constitution soit achevé, ou près de

l'être. *Genève* a produit cette année une loi des élections, si longue, si compliquée, si obscure, qu'elle feroit sûrement envie à nos plus profonds *doctrinaires ;* et ce n'est encore là qu'un essai des lois fondamentales de cet Etat, imperceptible sur la carte de l'Europe.

On se doute bien, qu'avec une industrie politique si perfectionnée, les Génevois sont très-fiers de leur civilisation. Aussi parlent-ils avec beaucoup de dédain de ces cantons helvétiques, qui tiennent encore à la croyance, comme à la liberté de leurs pères, et qui n'ont pas l'esprit de se donner, tous les ans, une constitution nouvelle. En un mot, les Génevois sont presque humiliés que le congrès de *Vienne* les ait incorporés à la confédération helvétique; et quant à moi, je ne vois pas en effet pourquoi on ne les a pas plutôt faits Savoyards. C'est un si sensible affront pour de pareils républicains, que de se trouver ligués avec les pâtres des Alpes, dont l'indépendance est déjà vieille de plus de cinq siècles, dont les mœurs sont encore asservies à tous les préjugés d'une probité gothique, et qui restés pauvres, comme la nature même du sol qu'ils habitent, n'ont pas seulement essayé d'établir des fabriques sur les glaciers et des ateliers dans les abîmes! Ajouterai-je que c'est cruellement compromettre toute une ville de philosophes, que de les forcer à marcher sous la même bannière, que les

descendans des héros de *Sempach,* de *Morat,* de *Bâle,* de *Novare* et de *Marignan*?

Pauvres gens, qui ne s'aperçoivent pas que cette race de pasteurs, fixés dans le voisinage des frimas éternels, réglant invariablement le cours de leurs habitudes sur celui de la nature, et dont les générations, toujours pures et semblables à elles-mêmes, se succèdent dans ces vallées des Alpes, comme les ondes des torrens qui les traversent; hommes paisibles, quoique indépendans, hospitaliers, quoique pauvres, et profondément religieux, avec des institutions républicaines, que ces pâtres si misérables ont mille fois plus de courage, de patriotisme et de philosophie, qu'un ramas d'artisans et de rhéteurs, dont le négoce avide et la liberté turbulente réduisent toute la morale en babil et toutes les vertus en espèces!

Il seroit possible, au reste, que, dans ce que tu viens de lire, les Génevois fussent traités avec trop de rigueur; je ne nie pas qu'un peu d'humeur que j'ai conçue ou apportée chez eux, n'ait pu contribuer à noircir à mes yeux le tableau de leur ville et le caractère de ses habitans; et je conviens même que je suis assez disposé à les juger meilleurs, maintenant que je m'apprête à les quitter.

FIN.

DE L'IMPRIMERIE D'A. EGRON.

[illegible] de Sempach, de Morat, de [illegible] de Novare et de Marignan ?

Pauvres gens, qui ne s'apperçoivent pas que cette race de paysans, fixés dans le voisinage des frimas éternels, réglant invariablement le cours de leurs habitudes sur celui de la nature, et dont les générations, toujours pures et semblables à elles-mêmes, se succèdent dans ces vallées des Alpes comme les ondes des torrens qui les traversent ; hommes paisibles, quoique indépendans, contens, quoique pauvres, et profondément religieux, avec des institutions républicaines, qui [illegible] d'orgies et de factieux, dont [illegible] la liberté turbulente réduisent toute la morale en [illegible] et toutes les vertus en [illegible] !

Il seroit possible, au reste, que, dans ce [illegible] siècle, les Génevois fussent traités avec trop de rigueur ; je ne nie pas qu'un peu d'humeur que j'ai conçue ou apportée chez eux, n'ait pu contribuer à [illegible] le tableau de leur ville et le caractère de ses habitans, et je conviens même que je suis assez disposé à les juger [illegible] avant que je m'apprête à les quitter.

FIN.

DE L'IMPRIMERIE D'A. EGRON.

